



OBSERVATOIRE
DE LA CULTURE ET DES
COMMUNICATIONS
DU QUÉBEC

STATISTIQUES SUR L'INDUSTRIE DU FILM ET DE LA PRODUCTION TÉLÉVISUELLE INDÉPENDANTE

ÉDITION 2010

Québec 

Pour tout renseignement concernant l'ISQ
et les données statistiques qui y sont disponibles,
s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2401

ou

Téléphone : 1 800 463-4090
(sans frais d'appel au Canada et aux États-Unis)

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Cette publication a été élaborée à l'initiative et sous la
supervision de l'Institut de la statistique du Québec, avec
la collaboration de Bibliothèque et Archives nationales
du Québec, de la Cinémathèque québécoise, de la
Régie du cinéma, et de la Société de développement
des entreprises culturelles.

Cette édition a été produite par
l'Institut de la statistique du Québec.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4^e trimestre 2010
ISBN : 978-2-551-23991-7 (version imprimée)
ISBN : 978-2-550-60183-8 (PDF)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 1993

Toute reproduction est interdite
sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Octobre 2010

AVANT-PROPOS

L'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ), de l'Institut de la statistique du Québec, est fier de vous présenter l'édition 2010 des *Statistiques sur l'industrie du film et de la production télévisuelle indépendante*. Avec cette publication, nous poursuivons notre engagement à diffuser des statistiques et des analyses pertinentes et de qualité sur ce domaine culturel.

La présente édition comporte plusieurs améliorations dont la plus visible est la nouvelle grille graphique, laquelle coïncide avec le 10^e anniversaire de l'OCCQ. Parmi les autres nouveautés, on trouve l'ajout de données sur les transformations technologiques, dont le format 3D, liées à la consommation du cinéma (voir le chapitre 8). Aussi, le détail de l'exploitation des films selon le pays d'origine par région administrative constitue une nouveauté qui permet de déterminer la manière dont l'assistance aux films d'ici et d'ailleurs est répartie sur le territoire.

La publication dresse le bilan statistique de l'industrie du film et de la production télévisuelle indépendante au Québec. On y présente d'abord les données relatives à la production de longs métrages destinés au cinéma et à la télévision (chapitre 1), puis celles qui concernent le financement des productions cinématographiques et télévisuelles indépendantes (chapitre 2). Viennent ensuite les données relatives au classement et à la distribution des films (chapitres 3 et 4), l'infrastructure cinématographique

(chapitre 5), les résultats de l'exploitation et de la diffusion des films en salle (chapitre 6), l'exploitation en DVD (chapitre 7), la transformation de l'équipement audiovisuel (chapitre 8) et l'étape ultime de la vie d'un film, c'est-à-dire sa conservation (chapitre 9). On y trouve également des comparaisons avec l'industrie cinématographique d'autres pays (chapitre 10) ainsi que des données concernant deux mesures fiscales destinées à soutenir l'industrie du film et de la télévision (chapitres 11 et 12).

Cette publication est le fruit de la collaboration de nombreux partenaires dont s'est entouré l'Institut de la statistique du Québec, instigateur et coordonnateur du projet. Ainsi, la Cinémathèque québécoise, la Régie du cinéma et la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) participent à cette réalisation en fournissant des données, en collaborant à leur analyse et à leur interprétation et, dans certains cas, en effectuant la rédaction de chapitres.

Les concepteurs de cette publication souhaitent que le lecteur y trouve une source de données abordable, fiable et utile sur le domaine du film et de la télévision indépendante au Québec.

Le directeur général



Stéphane Mercier

Cette publication a été réalisée par :

Benoit Allaire et Martin Tétu, responsables de projet
Catherine Hallé et Josée Monty,
techniciennes en recherche, enquête et sondage
Observatoire de la culture et des communications du Québec
Institut de la statistique du Québec

Direction des statistiques de la société
du savoir et Observatoire de la culture
et des communications du Québec :

Dominique Jutras, directeur

Ont apporté leur précieuse collaboration :

Raymond Abi Hanna, Régie du cinéma
Marielle Audet et Godi Sagou, Société de développement
des entreprises culturelles
Carole Line Robert, Fabrice Montal, José Carlos Junior
et Michel Martin
Cinémathèque québécoise
Mireille Laforce,
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Madeleine Fex, pour la révision linguistique
Madeleine Desbois et Guy Pérusse, pour l'assistance informatique
Marie-Eve Cantin, Gabrielle Tardif et Claudette D'Anjou, pour la mise en page
Institut de la statistique du Québec

Remerciements :

Nous tenons à remercier chaleureusement l'Association
des propriétaires de cinémas et ciné-parcs du Québec pour
leur collaboration enthousiaste à l'enquête auprès des cinémas
et ciné-parcs.

Pour tout renseignement concernant
le contenu de cette publication :

Observatoire de la culture et des communications du Québec
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2414
Télécopieur : 418 643-4129

Photo de la couverture :

Dédé à travers les brumes (photo de Pierre Dury)

Abréviations et symboles

%	Pour cent ou pourcentage
n	Nombre
..	Donnée non disponible
...	N'ayant pas lieu de figurer
—	Néant ou zéro
—	Donnée infime

x	Donnée confidentielle
e	Donnée estimée
r	Donnée révisée
k	Millier
M	Million

TABLE DES MATIÈRES

17	Chapitre 1	La production cinématographique
29	Chapitre 2	Le financement
45	Chapitre 3	Le classement des films
51	Chapitre 4	La distribution
61	Chapitre 5	L'infrastructure d'exploitation
73	Chapitre 6	Les résultats d'exploitation
93	Chapitre 7	La commercialisation des DVD
105	Chapitre 8	Les transformations de l'équipement audiovisuel
113	Chapitre 9	Le patrimoine cinématographique
127	Chapitre 10	Le cinéma dans le monde
133	Chapitre 11	Le crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films
141	Chapitre 12	Le crédit d'impôt remboursable pour services de production cinématographique ou télévisuelle

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 Nombre de longs métrages produits selon le principal marché, Québec, 2005-2009.	18	Tableau 1.10 Nombre de productions entièrement québécoises et de coproductions de longs métrages destinés à la télévision, Québec, 2005-2009	22
Tableau 1.2 Nombre de longs métrages produits selon le marché et le genre, Québec, 2008 et 2009.	19	Tableau 1.11 Répartition des productions entièrement québécoises et des coproductions de longs métrages destinés à la télévision, Québec, 2005-2009	23
Tableau 1.3 Nombre de productions considérées comme le premier long métrage d'un cinéaste selon le marché, Québec, 2005-2009.	19	Tableau 1.12 Nombre de productions entièrement québécoises et de coproductions selon le principal marché, Québec, 2008 et 2009.	23
Tableau 1.4 Nombre de longs métrages produits selon le format, le marché et le genre, Québec, 2008 et 2009.	19	Tableau 2.1.1 Productions cinématographiques et télévisuelles selon le type de production, Québec, 2007-2008 à 2009-2010	31
Tableau 1.5 Nombre de longs métrages produits selon la langue, Québec, 2005-2009.	20	Tableau 2.1.2 Coûts moyens et coûts médians des productions cinématographiques et télévisuelles, Québec, 2007-2008 à 2009-2010	32
Tableau 1.6 Nombre de productions entièrement québécoises et de coproductions, Québec, 2005-2009.	21	Tableau 2.2.1 Répartition des documentaires selon le format, Québec, 2007-2008 à 2009-2010	33
Tableau 1.7 Répartition des productions entièrement québécoises et des coproductions, Québec, 2005-2009.	22	Tableau 2.2.2 Coûts moyens et coûts médians des documentaires selon le format, Québec, 2007-2008 à 2009-2010.	33
Tableau 1.8 Nombre de productions entièrement québécoises et de coproductions de longs métrages destinés aux cinémas, Québec, 2005-2009	22	Tableau 2.3.1 Répartition des productions télévisuelles selon le genre, Québec, 2007-2008 à 2009-2010	34
Tableau 1.9 Répartition des productions entièrement québécoises et des coproductions de longs métrages destinés aux cinémas, Québec, 2005-2009	22	Tableau 2.3.2 Coûts moyens et coûts médians des productions télévisuelles selon le genre, Québec, 2007-2008 à 2009-2010	34

Tableau 2.4

Productions télévisuelles, répartition de la production selon le format, 2009-2010 35

Tableau 2.5.1

Répartition de la valeur des productions cinématographiques et télévisuelles selon le type de financement et le type de production, Québec, 2007-2008 à 2009-2010 36

Tableau 2.5.2

Répartition du nombre de productions cinématographiques et télévisuelles selon le type de financement et le type de production, Québec, 2007-2008 à 2009-2010 36

Tableau 2.5.3

Part des coproducteurs dans l'ensemble des coûts des productions cinématographiques et télévisuelles, Québec, 2007-2008 à 2009-2010 37

Tableau 2.6

Productions cinématographiques et télévisuelles, structure de financement selon le type de production, Québec, 2009-2010 37

Tableau 2.7

Part du soutien public aux productions cinématographiques et télévisuelles selon le type de production, Québec, 2007-2008 à 2009-2010 38

Tableau 2.8

Répartition du soutien public aux productions cinématographiques et télévisuelles, selon le type de production, Québec, 2009-2010 39

Tableau 2.9

Répartition du soutien public aux productions cinématographiques et télévisuelles selon le type de production, Québec, 2007-2008 à 2009-2010 39

Tableau 2.10

Coûts moyens et coûts médians des productions cinématographiques et télévisuelles selon la langue, Québec, 2007-2008 à 2009-2010 40

Tableau 2.11

Répartition des productions cinématographiques et télévisuelles selon la langue et le type de production, Québec, 2007-2008 à 2009-2010 40

Tableau 2.12

Structure de financement des productions cinématographiques et télévisuelles selon le type de production, Québec, 2009-2010 42

Tableau 2.13

Structure de financement des productions cinématographiques et télévisuelles entièrement québécoises et coproductions, Québec, 2009-2010 43

Tableau 3.1

Nombre de films classés, y compris les films annonces, Québec, 2005-2009 46

Tableau 3.2

Nombre de films classés, destinés à une présentation publique, selon la catégorie de classement, Québec, 2009 47

Tableau 3.3

Nombre de films classés, destinés à une présentation publique, selon la langue, Québec, 2009 48

Tableau 3.4

Nombre de films classés, destinés au visionnement privé, selon la catégorie de classement, Québec, 2009 48

Tableau 3.5

Nombre de films classés, destinés au visionnement privé, selon la langue, Québec, 2009 49

Tableau 4.1

Revenus bruts des distributeurs de films selon la catégorie de permis, Québec, 2005-2009 52

Tableau 4.2

Revenus bruts déclarés par les titulaires d'un permis de distributeur de films délivré par la Régie du cinéma, par catégorie de permis et selon le marché, Québec, 2008-2009 53

Tableau 4.3

Nombre de distributeurs titulaires d'un permis général, par tranche de revenus, selon le marché, Québec, 2009 54

Tableau 4.4

Résultats d'exploitation des cinémas et des ciné-parcs selon la catégorie de permis du distributeur, Québec, 2009 55

Tableau 4.5

Nombre moyen de copies par film destinées aux cinémas et aux ciné-parcs selon le pays d'origine, Québec, 2005-2009 56

Tableau 4.6

Nombre de copies de films distribuées aux cinémas et aux ciné-parcs selon le pays d'origine des films et la langue, Québec, 2005-2009 57

Tableau 4.7

Nombre de copies de films distribuées aux cinémas et aux ciné-parcs selon le pays d'origine des films et la catégorie de distributeur, Québec, 2005-2009 59

Tableau 4.8

Nombre de films présentés dans les salles de cinéma et les ciné-parcs selon le pays d'origine des films, Québec, 2005-2009 60

Tableau 4.9

Nombre de nouveautés présentées dans les salles de cinéma et les ciné-parcs selon le pays d'origine des films, Québec, 2005-2009 60

Tableau 5.1

Nombre d'établissements et de permis selon la catégorie d'établissements, Québec, 2005-2009, au 31 décembre 2009 62

Tableau 5.2

Répartition des établissements, des écrans et des fauteuils selon le réseau de cinémas, dans certaines régions administratives, Québec, 2009 64

Tableau 5.3

Répartition des établissements selon le nombre d'écrans en activité, Québec, au 25 février 2010 65

Tableau 5.4

Nombre annuel moyen d'établissements, d'écrans et de fauteuils, Québec, 2005-2009 66

Tableau 5.5

Nombre annuel moyen de salles de cinéma et de fauteuils, Québec, 1985-2009 67

Tableau 5.6

Taux d'occupation des cinémas selon le nombre d'écrans, Québec, 2005-2009 68

Tableau 5.7

Nombre annuel moyen d'établissements et d'écrans, par région administrative, Québec, 2005-2009 69

Tableau 5.8

Nombre d'établissements et d'écrans par 100 000 habitants selon la région administrative, Québec, 2005-2009 70

Tableau 6.1

Évolution de l'assistance, du nombre de projections, du prix d'entrée moyen et du nombre de fauteuils disponibles dans les salles de cinéma, Québec, 1985-2009 74

Tableau 6.2

Projections selon la langue et la catégorie de classement des films, Québec, 2005-2009 76

Tableau 6.3

Assistance selon la langue et la catégorie de classement des films, Québec, 2005-2009 77

Tableau 6.4

Recettes selon la langue et la catégorie de classement des films, Québec, 2005-2009 79

Tableau 6.5

Projections, assistance et recettes selon le pays d'origine des films, Québec, 2005-2009 80

Tableau 6.6

Projections, assistance et recettes dans les cinémas, par région administrative, Québec, 2009 82

Tableau 6.7

Nombre de films présentés dans les salles de cinéma et les ciné-parcs selon la catégorie de classement, Québec, 2005-2009 84

Tableau 6.8

Nombre de films présentés dans les salles de cinéma et les ciné-parcs selon le pays d'origine des films, Québec, 2005-2009 85

Tableau 6.9

Films à succès, en ordre décroissant de l'assistance, toutes origines confondues, Québec, du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2009 87

Tableau 6.10

Films à succès, en ordre décroissant de l'assistance, films québécois seulement, Québec, du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2009 88

Tableau 6.11

Films à succès, en ordre décroissant de l'assistance, toutes origines confondues, Québec, du 1^{er} janvier 1985 au 31 décembre 2009 89

Tableau 6.12

Films à succès, en ordre décroissant de l'assistance, films québécois seulement, Québec, du 1^{er} janvier 1985 au 31 décembre 2009 90

Tableau 6.13

Assistance selon le pays d'origine des films et selon la région administrative des projections, Québec, 2009 91

Tableau 6.14

Nombre de films québécois projetés selon la région administrative, en ordre décroissant de la part québécoise, Québec, 2009 92

Tableau 7.1

Nombre de commerces de détail de matériel vidéo selon le caractère de l'activité, Québec, 2005-2009 94

Tableau 7.2

Nombre de commerces de détail de matériel vidéo selon l'inventaire de vidéocassettes et de DVD, Québec, 2005-2009 94

Tableau 7.3

Nombre de commerces de détail de matériel vidéo, par région administrative, Québec, 2009 96

Tableau 7.4

Nombre de commerces de détail de matériel vidéo, par type de régions, Québec, 2005 à 2009 97

Tableau 7.5

Nombre de commerces de détail de matériel vidéo selon l'inventaire de vidéocassettes et de DVD, par région administrative, Québec, 2009 97

Tableau 7.6

Commercialisation des films et des programmes télévisés sur support vidéo, Québec, 2007 à 2009 et avril 1989 à décembre 2009 98

Tableau 7.7

Nombre de films et de programmes télévisés commercialisés sur support vidéo, à l'exception des coffrets, selon l'année de production, Québec, 2009 . . . 99

Tableau 7.8

Nombre de films et de programmes télévisés commercialisés sur support vidéo, à l'exception des coffrets, selon le pays d'origine et la langue, Québec, 2009 99

Tableau 7.9

Nombre de coffrets de films et de téléseries commercialisés sur support vidéo selon l'année de production du coffret, Québec, 2009 101

Tableau 7.10

Ventes de vidéogrammes, Québec, 2005-2009 101

Tableau 7.11

Ventes de vidéogrammes selon le genre, Québec, 2005-2009 101

Tableau 7.12

Répartition des ventes de vidéogrammes selon le pays d'origine, Québec, 2005-2009 102

Tableau 7.13

Palmarès des vidéogrammes, Québec, 2009 102

Tableau 7.14

Palmarès des vidéogrammes québécois, Québec, 2009 . . . 103

Tableau 8.1

Nombre de longs métrages produits (tous marchés) selon le format, Québec, 2005 à 2009 106

Tableau 8.2

Cinémas équipés en projecteurs numériques 3D, Québec, mai 2010 107

Tableau 8.3

Nombre d'écrans 3D dans les cinémas, Québec, mai 2010 107

Tableau 8.4

Répartition des cinémas équipés d'un projecteur 3D selon le nombre d'écrans en activité, Québec, mai 2010 . . 108

Tableau 8.5

Cinémas équipés en projecteurs numériques 3D, Québec, mai 2010 108

Tableau 8.6

Prix moyen des billets de cinéma et de vidéogramme selon le format de diffusion, Québec 111

Tableau 9.1

Progression des collections de films et de bandes vidéo de la Cinémathèque québécoise, 2004-2005 à 2008-2009 114

Tableau 9.2

Progression des collections afférentes au film de la Cinémathèque québécoise, 2004-2005 à 2008-2009 . . . 115

Tableau 9.3

Bilan de l'assistance des projections publiques et des festivals à la Cinémathèque québécoise, 2008-2009 118

Tableau 9.4

Bilan de la fréquentation aux autres activités de la Cinémathèque québécoise, 2008-2009 122

Tableau 9.5

Nombre de films reçus au dépôt légal, Québec, 2007 à 2009 124

Tableau 9.6

Nombre d'éléments physiques reçus au dépôt légal selon le format, Québec, 2007 à 2009 125

Tableau 9.7

Nombre de films reçus au dépôt légal selon le métrage, Québec, 2007 à 2009 125

Tableau 10.1

Production de longs métrages destinés au cinéma, 2005-2009 128

Tableau 10.2

Nombre d'écrans de cinéma et de ciné-parc, 2005-2009 . . 128

Tableau 10.3

Nombre d'écrans de cinéma numériques 3D, 2009 129

Tableau 10.4

Assistance dans les salles de cinéma et les ciné-parcs, 2005-2009 129

Tableau 10.5

Nombre d'entrées annuelles par écran, 2005-2009 130

Tableau 10.6

Indice de fréquentation des salles de cinéma, 2005-2009 131

Tableau 10.7

Recettes en unités locales, 2005-2009 131

Tableau 10.8

Part des recettes des films nationaux dans leur propre marché, 2005-2009 132

Tableau 10.9

Part des recettes des films états-uniens, 2005-2009 132

Tableau 11.1

Productions cinématographiques et télévisuelles doublées selon le premier marché et le format, Québec, 2009-2010 134

Tableau 11.2

Productions cinématographiques et télévisuelles doublées selon le premier marché, la langue de la version originale et de doublage, Québec, 2009-2010 . . 134

Tableau 11.3

Ventilation des dépenses de doublage selon le premier marché et la catégorie des productions cinématographiques et télévisuelles, Québec, 2009-2010 135

Tableau 11.4

Productions cinématographiques et télévisuelles doublées selon la valeur des contrats, les dépenses admissibles, le crédit d'impôt et le premier marché, Québec, 2009-2010 135

Tableau 11.5

Ventilation des dépenses de doublage selon le premier marché des productions cinématographiques et télévisuelles et la catégorie de contrats, Québec, 2009-2010 137

Tableau 11.6

Répartition des productions cinématographiques et télévisuelles doublées selon l'année de doublage et l'année financière de la certification, Québec, 1998-2010 137

Tableau 11.7

Nombre de productions doublées selon le premier marché des productions cinématographiques et télévisuelles et l'année de doublage, Québec, 1998-2010 138

Tableau 11.8

Valeur moyenne des contrats de doublage selon le premier marché des productions cinématographiques et télévisuelles et l'année de doublage, Québec, 1998-2009 138

Tableau 11.9

Nombre de productions télévisuelles doublées selon le format et l'année de doublage, Québec, 1998-2010 139

Tableau 11.10

Valeur moyenne des contrats de doublage des productions télévisuelles selon le format et l'année de doublage, Québec, 1998-2009 139

Tableau 11.11

Ventilation des dépenses de doublage selon le premier marché des productions cinématographiques et télévisuelles et la catégorie de contrats, Québec, 1999-2000 à 2009-2010 140

Tableau 12.1

Productions cinématographiques et télévisuelles et crédit d'impôt attribué selon l'année de délivrance des visas, Québec, 1999-2000 à 2009-2010 142

Tableau 12.2

Productions cinématographiques et télévisuelles selon l'année de délivrance des visas et l'année de tournage, Québec, 1999-2000 à 2009-2010 143

Tableau 12.3

Productions cinématographiques et télévisuelles et crédit d'impôt attribué selon l'année de tournage, Québec, 1998-2010 144

Tableau 12.4

Productions cinématographiques et télévisuelles visées, par année de tournage et selon le pays d'origine, Québec, 1998-2010 144

LISTE DES FIGURES

Figure 1.1 Nombre de longs métrages produits selon le principal marché, Québec, 2005-2009	18
Figure 1.2 Nombre de productions entièrement québécoises et de coproductions, Québec, 2005-2009	18
Figure 2.1 Valeur des productions cinématographiques et télévisuelles selon le type de production, Québec, 1996-1997 à 2008-2009	31
Figure 2.2.1 Répartition du coût de production des documentaires selon le format, Québec, 2009-2010	33
Figure 2.2.2 Répartition des documentaires selon le format, Québec, 2009-2010	33
Figure 2.3.1 Répartition des productions télévisuelles selon le format, Québec, 2009-2010	35
Figure 2.3.2 Répartition du coût des productions télévisuelles selon le format, Québec, 2009-2010	35
Figure 2.4.1 Répartition des productions télévisuelles selon le genre, Québec, 2009-2010	35
Figure 2.4.2 Répartition du coût des productions télévisuelles selon le genre, Québec, 2009-2010	35
Figure 2.5 Part du financement public dans les coûts de production, 2009-2010	38
Figure 2.6 Répartition du soutien public aux productions cinématographiques et télévisuelles, selon le type de production, Québec, 2009-2010	39
Figure 3.1 Répartition des longs métrages classés, Québec, 2009	46
Figure 3.2 Nombre de longs métrages classés, destinés à être présentés en public, Québec, 2005-2009	46
Figure 3.3 Nombre de longs métrages classés, destinés au visionnement privé, Québec, 2005-2009	47
Figure 3.4 Longs métrages classés, destinés à être présentés en public, selon la catégorie de classement, Québec, 2009	47
Figure 3.5 Longs et courts métrages classés, destinés à être présentés en public, selon la langue, Québec, 2009	48
Figure 3.6 Longs et courts métrages classés, destinés au visionnement privé selon la catégorie de classement, Québec, 2009	49
Figure 3.7 Longs et courts métrages classés, destinés au visionnement privé, selon la langue, Québec, 2009	50
Figure 4.1 Revenus bruts déclarés par les titulaires d'un permis de distributeur de films délivré par la Régie du cinéma, par catégorie de permis et selon le marché, Québec, 2009	53
Figure 4.2 Répartition des revenus bruts des distributeurs selon la catégorie de permis, Québec, 2005-2009	53

Figure 4.3

Nombre de distributeurs titulaires d'un permis général, par tranche de revenus, Québec, 2007, 2008 et 2009 54

Figure 4.4

Répartition de l'assistance, des recettes et des projections dans les cinémas et les ciné-parcs selon la catégorie de permis du distributeur, Québec, 2009 55

Figure 4.5

Nombre moyen de copies par film destinées aux cinémas et ciné-parcs selon le pays d'origine, Québec, 2005-2009 . . 55

Figure 4.6

Évolution du nombre de films québécois présentés dans les salles de cinéma et les ciné-parcs, Québec, 2005-2009 56

Figure 4.7

Évolution du nombre de films états-uniens ayant 100 copies ou plus mises en circulation, Québec, 2005-2009 58

Figure 4.8

Nombre de copies de films destinées aux cinémas et ciné-parcs selon la langue, Québec, 2005-2009 58

Figure 4.9

Nombre de copies de films destinées aux cinémas et ciné-parcs selon la catégorie de distributeur, Québec, 2005-2009 59

Figure 4.10

Films mis en circulation au cours de l'année et films projetés dans les cinémas et ciné-parcs, Québec, 2005-2009 60

Figure 5.1

Nombre d'établissements et de permis selon la catégorie d'établissements, Québec, au 31 décembre 2009 62

Figure 5.2

Répartition des établissements, des écrans et des fauteuils des cinémas et ciné-parcs selon le réseau, Québec, 2009 63

Figure 5.3

Cinémas et ciné-parcs selon le nombre d'écrans en activité, Québec, au 25 février 2010 65

Figure 5.4

Nombre annuel moyen d'établissements et d'écrans en activité, Québec, 1980-2009 66

Figure 5.5

Nombre annuel moyen d'écrans de cinéma et de fauteuils par écran, Québec, 1980-2009 67

Figure 5.6

Nombre moyen d'écrans en activité par établissement par région administrative, Québec, 2009 68

Figure 5.7

Nombre moyen d'écrans de cinéma et de ciné-parc en activité par 100 000 habitants selon la région administrative, Québec, 2009 71

Figure 6.1

Évolution de l'assistance, du nombre de projections et du nombre de fauteuils disponibles dans les salles de cinéma, Québec, 1985-2009 75

Figure 6.2

Assistance au cinéma, Québec, 1937-2009 75

Figure 6.3

Projections selon la langue, Québec, 2005-2009 76

Figure 6.4

Projections selon la langue et la catégorie de classement, Québec, 2009 76

Figure 6.5

Assistance dans les cinémas et les ciné-parcs, données mensuelles, Québec, 2008 et 2009 78

Figure 6.6

Assistance selon la langue de projection des films, Québec, 2005-2009 78

Figure 6.7

Assistance selon la langue et la catégorie de classement des films, Québec, 2009 81

Figure 6.8

Part de marché des films québécois selon certaines régions administratives, 2009 83

Figure 6.9

Répartition des projections selon le pays producteur, Québec, 2009 84

Figure 6.10

Répartition de l'assistance selon le pays producteur, Québec, 2009 84

Figure 6.11

Nombre de films présentés dans les cinémas et les ciné-parcs selon la catégorie de classement, Québec, 2009 85

Figure 6.12

Nombre de films présentés dans les salles de cinéma et les ciné-parcs selon le pays d'origine des films, Québec, 2009 85

Figure 7.1

Commerces de détail de matériel vidéo selon le caractère de l'activité et l'inventaire de vidéocassettes et de DVD, Québec, 2009 95

Figure 7.2

Évolution du nombre d'établissements de location de matériel vidéo selon l'activité, Québec, 1992-2009 95

Figure 7.3

Évolution du nombre d'établissements de location
de matériel vidéo selon la taille de l'inventaire,
Québec, 1992-2009 96

Figure 7.4

Nombre d'attestations délivrées pour les films
commercialisés sur support vidéo selon le pays d'origine,
Québec, 2009 100

Figure 8.1

Part des écrans 3D selon la taille des cinémas
(nombre d'écrans), Québec, mai 2010 109

Figure 8.2

Indice des prix à la consommation de certains
équipements audiovisuels, Canada, 2002 à 2009 110

Figure 8.3

Indice des prix à la consommation de certains biens
et services audiovisuels, Québec, 2002 à 2009 111

Figure 11.1

Évolution du nombre de productions doublées selon
le premier marché des productions cinématographiques
et télévisuelles et l'année de doublage, Québec,
1998-2009 138

Figure 11.2

Évolution de la valeur moyenne des contrats de
doublage selon le premier marché des productions
cinématographiques et télévisuelles et l'année
de doublage, Québec, 1998-2009 138

Figure 11.3

Évolution du nombre de productions télévisuelles
doublées selon le format et l'année de doublage,
Québec, 1998-2009 139

Figure 11.4

Valeur moyenne des contrats de doublage
des productions télévisuelles selon le format et l'année
de doublage, Québec, 1998-2009 139

Figure 12.1

Moyenne de la part québécoise des devis, des dépenses
de main-d'œuvre et du crédit d'impôt attribué selon
l'année de délivrance des visas, Québec, 1999-2000
à 2009-2010 142

Figure 12.2

Moyenne de la part québécoise des devis, des dépenses
de main-d'œuvre et du crédit d'impôt attribué selon
l'année de tournage, Québec, 1999-2010 143



J'ai tué ma mère
Photo: K-Films Amérique

CHAPITRE 1

LA PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE

Fabrice Montal, Cinémathèque québécoise
(avec la collaboration de José Carlos Junior et de Michel Martin)

En 2009, 107 longs métrages (de 60 minutes et plus) ont été produits, soit 4 de moins que le nombre révisé de l'année précédente, lequel atteint maintenant 111 titres. Il convient de rappeler que les statistiques sont établies en fonction de l'année de copyright du film. Il arrive souvent que celle-ci diffère de l'année de sortie, laquelle peut être postérieure à la production d'une ou deux années. Nous n'enregistrons les titres qu'au moment de leur sortie ou de leur diffusion, ce qui explique les révisions qui apparaissent dans les tableaux par rapport aux statistiques des années précédentes. L'année 2009 s'est achevée avec la réalisation de 33 films destinés à une exploitation en salle. On compte également 41 longs métrages réalisés pour la télévision et 33 dont le marché est davantage celui des circuits parallèles (marché de niche), des festivals et du DVD. Néanmoins, si on les compare à la moyenne des 10 dernières années, qui est de 30 films, 34 productions télévisuelles et 25 productions pour les autres fenêtres de diffusion, soit une moyenne de 89 titres par année, ces résultats indiquent une tendance continue à la hausse. L'avènement de la vidéo numérique de tous formats et la possibilité d'effectuer plus simplement toute la postproduction influent sur la quantité annuelle de longs métrage, dont le premier marché n'est ni la salle ni la télévision. Toutefois, si en 2006 ceux-ci représentaient 44 % de la production, on note une diminution progressive des œuvres de cette catégorie des « autres marchés », qui totalisent 40 % de l'ensemble des productions en 2007, 39 % en 2008 et seulement 31 % en 2009.

La production professionnelle de films destinés aux salles de cinéma s'est maintenue par rapport à l'année précédente, soit 33 films. Cependant, le nombre de téléfilms ou de documentaires de plus de 60 minutes destinés à la télédiffusion reprend une tendance à la hausse. La baisse de 2008, par rapport à 2007, même selon les données révisées (32 productions), s'inverse significativement en 2009 (41 productions). D'ailleurs, au cours d'une décennie et d'une année à l'autre, on observe de plus fortes fluctuations dans le cas de la télévision que dans celui des salles de cinéma. Il importe cependant de préciser quels sont nos critères de détermination des marchés.

Il est de plus en plus fréquent qu'une même œuvre existe en plusieurs versions de durées différentes et qu'elle soit diffusée sur plusieurs plateformes. Par exemple, un documentaire produit afin de correspondre à 1 heure télé (soit de 52 à 54 minutes) peut aussi sortir dans sa version long métrage en DVD ou en salle à l'occasion d'un festival ou de projections limitées. Nous classons néanmoins cette œuvre dans la catégorie « télévision », car même si la version long métrage n'est pas conçue pour la télévision, tout le processus de production est déterminé par ce média. D'autre part, la multiplication des canaux de télévision spécialisés et la fragmentation des marchés qu'elle entraîne font en sorte que certaines œuvres qui auraient été diffusées sur des marchés dits parallèles auparavant voient la télévision devenir leur première fenêtre de diffusion.

Genre

Le nombre d'œuvres de fiction fluctue légèrement à la baisse cette année; on en compte 59, soit 9 de moins que dans le dénombrement de l'année 2008, tandis que l'on compte 47 documentaires, soit 6 de plus. Un seul titre mérite l'appellation de docu-fiction cette année, contre 2 l'année dernière. La répartition des genres entre le documentaire et la fiction montre qu'à l'instar des années précédentes, la fiction domine toujours mais l'écart entre les deux catégories diminue comparativement à 2008.

Langue

La répartition des œuvres selon la langue de production confirme la primauté du français comme langue de tournage. En nombre absolu, on observe une continuité proportionnelle par rapport à 2008. En effet, 56 % des productions sont tournées en français, soit 60 longs métrages, un pourcentage plus élevé qu'en 2008 (51 %). L'anglais est utilisé sur 26 plateaux, soit 24 % des productions (en baisse de 7 % par rapport à 2008) et 21 productions se font dans d'autres langues, soit 20 % de l'ensemble. Il faut noter cependant que la majorité de ces films sont des documentaires tournés à l'étranger, ce qui justifie leur composition multilingue.

Tableau 1.1

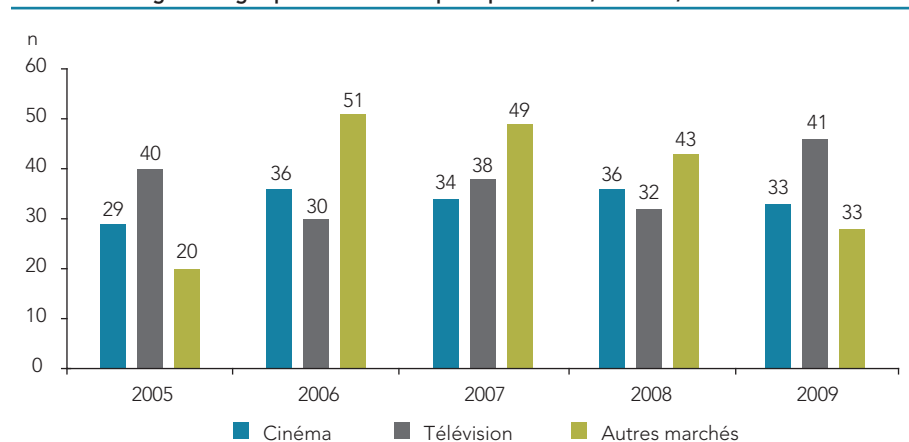
Nombre de longs métrages produits selon le principal marché, Québec, 2005-2009

Année	Cinéma	Télévision	Autres marchés	Total
	n			
2005	29	40	20	89
2006	36	30	51	117
2007	34	38	49	121
2008	36 ^r	32 ^r	43	111 ^r
2009	33	41	33	107

Source : Cinémathèque québécoise.

Figure 1.1

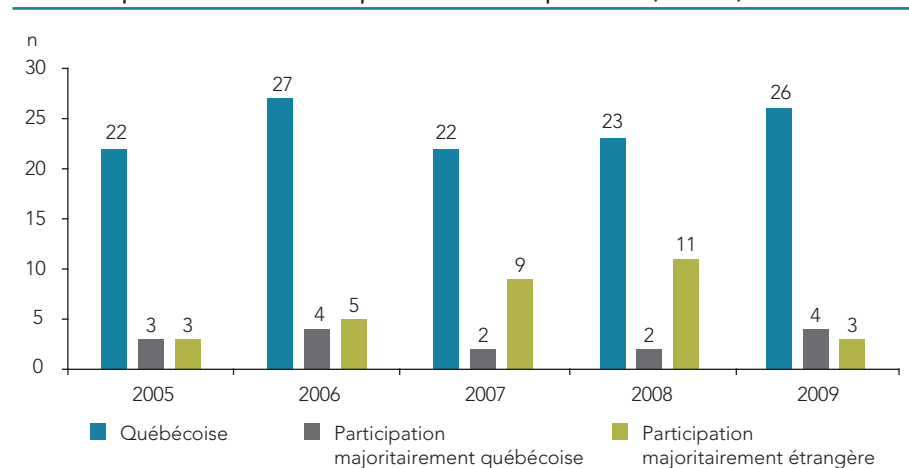
Nombre de longs métrages produits selon le principal marché, Québec, 2005-2009



Source : Cinémathèque québécoise.

Figure 1.2

Nombre de productions entièrement québécoises et de coproductions, Québec, 2005-2009



Source : Cinémathèque québécoise.

Support de tournage

La pellicule photographique 35 mm, qui avait connu un important gain au cours de 2008, reperd du terrain de façon magistrale, avec 16 films, alors que le format Super 16 n'a été employé dans aucune production. Après un bref retour en 2008, le 16 mm disparaît à nouveau comme format de tournage pour long métrage. La vidéo analogique aussi a tiré sa révérence. De fait, 85 % de tournages ont été effectués à l'aide d'équipement numérique : cette technologie a servi à tourner 91 longs métrages, dont 71 en haute définition (HD). Inversement, la pellicule 35 mm a servi à tourner 15 % des longs métrages, une chute par rapport aux 28 % de 2008.

Tableau 1.2

Nombre de longs métrages produits selon le marché et le genre, Québec, 2008 et 2009

Année	Fiction	Documentaire	Docu-fiction	Animation	Autres	Total
n						
2008	68 ^r	41 ^r	2	–	–	111 ^r
Cinéma	36 ^r	–	–	–	–	36 ^r
Télévision	8 ^r	24 ^r	–	–	–	32 ^r
Autres marchés	24	17	2	–	–	43
2009	59	47	1	–	–	107
Cinéma	32	1	–	–	–	33
Télévision	7	34	–	–	–	41
Autres marchés	20	12	1	–	–	33

Source : Cinémathèque québécoise.

Tableau 1.3

Nombre de productions considérées comme le premier long métrage d'un cinéaste selon le marché, Québec, 2005-2009

Année	Cinéma	Télévision	Autres marchés	Total
n				
2005	8	7	11	26
2006	16	13	32	61
2007	9	8	13	30
2008	9	9	27	45
2009	8	18	21	47

Source : Cinémathèque québécoise.

Tableau 1.4

Nombre de longs métrages produits selon le format, le marché et le genre, Québec, 2008 et 2009

Année	Cinéma		Télévision			Autres marchés			Total
	Fiction	Documentaire	Fiction	Documentaire	Autres	Fiction	Documentaire	Autres	
n									
2008	36 ^r	–	8 ^r	24 ^r	–	24	17	2	111 ^r
35 mm	25 ^r	–	–	–	–	6	–	–	31 ^r
Super 35	–	–	–	–	–	–	–	–	–
16 mm	1	–	–	–	–	–	1	–	2
Super 16	–	–	–	–	–	1	–	–	1
HD	10	–	8 ^r	14 ^r	–	6	8	1	47 ^r
Vidéo	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Numérique	–	–	–	10	–	11	8	1	30
2009	32	1	7	34	–	20	12	1	107
35 mm	15	–	1	–	–	–	–	–	16
Super 35	–	–	–	–	–	–	–	–	–
16 mm	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Super 16	–	–	–	–	–	–	–	–	–
HD	16	1	6	28	–	14	5	1	71
Vidéo	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Numérique	1	–	–	6	–	6	7	–	20

Source : Cinémathèque québécoise.

Tableau 1.5

Nombre de longs métrages produits selon la langue, Québec, 2005-2009

Année	Français	Anglais	Autres langues	Total
			n	
2005	52	22	15	89
			6 (français-anglais)	
			1 (français-créole)	
			1 (français-anglais-créole)	
			1 (français-anglais-hindi-kannada)	
			1 (anglais-allemand)	
			1 (anglais-espagnol-hébreu)	
			1 (anglais-espagnol)	
			1 (anglais-japonais)	
			1 (anglais-suédois)	
			1 (mandarin)	
2006	64	29	24	117
			7 (français-anglais)	
			3 (créole)	
			2 (français-créole)	
			1 (français-anglais-portugais)	
			1 (français-espagnol)	
			1 (français-espagnol-anglais)	
			1 (français-japonais)	
			1 (français-kabyle)	
			1 (français-peul-bambara)	
			1 (espagnol)	
			1 (inuktitut)	
			1 (mandarin)	
			1 (anglais-bengali)	
			1 (anglais-espagnol)	
			1 (anglais-népalais)	
2007	65	33	23	121
			3 (français-anglais)	
			2 (créole)	
			5 (français-créole)	
			2 (français-anglais-espagnol)	
			1 (anglais-japonais)	
			1 (français-arabe)	
			1 (français-bambara)	
			1 (espagnol)	
			1 (français-anglais-bulgare)	
			1 (français-anglais-persan)	
			1 (anglais-innu-aimun)	
			1 (anglais-acholi-langhi)	
			1 (anglais-créole)	
			1 (français-innu-berbère)	
			1 (mandarin)	
2008	63 ^r	39 ^r	21	123 ^r
			9 (français-anglais)	
			1 (français-anglais-créole-italien)	
			2 (français-créole)	
			1 (français-anglais-russe-tchétchène)	
			1 (anglais-hébreu)	
			1 (arabe)	
			1 (français-anglais-inuktitut)	
			1 (anglais-mandarin-espagnol)	
			1 (français-anglais-italien)	
			1 (japonais-anglais-dari)	
			1 (français-peul-malinké)	
			1 (inuktitut)	
2009	60	26	21	107
			2 (français-anglais)	
			1 (français-anglais-japonais-hindi)	
			1 (anglais-espagnol)	
			1 (anglais-hindi-nepali)	
			1 (espagnol)	
			1 (français-anglais-birman-karen)	
			1 (français-anglais-cri-algonquin-innu)	
			1 (mandarin)	
			3 (anglais-japonais)	
			1 (français-bambara)	
			1 (français-anglais-catalan)	
			1 (français-anglais-espagnol)	
			1 (anglais-punjabi-ourdu)	
			1 (français-anglais-suédois-hindi)	
			1 (français-espagnol)	
			1 (français-algonquin)	
			1 (français-anglais-espagnol-allemand-hollandais-arabe)	
			1 (français-anglais-espagnol-japonais)	

Source : Cinémathèque québécoise.

Tableau 1.6

Nombre de productions entièrement québécoises et de coproductions, Québec, 2005-2009

Année	Productions québécoises	Coproductions à participation majoritairement québécoise	Coproductions à participation majoritairement étrangère	Coproductions à parts égales	Total	Principaux partenaires	Total coproduction
				n			%
2005	68	13	7	1	89	23	23,6
						Canada (Ontario)	7
						France	5
						Allemagne	3
						Suisse	2
						Autriche	1
						Canada (Manitoba)	1
						Canada (Nouveau-Brunswick)	1
						Grande-Bretagne	2
						Japon	1
2006	101	7	8	1	117	14	13,7
						France	6
						France-Belgique	1
						France-Belgique-Luxembourg	1
						Canada (Ontario)-Danemark	2
						Canada (Nouveau-Brunswick)	2
						Canada (Terre-Neuve)	1
						États-Unis	1
2007	94	9	16	2	121	19	22,3
						Canada (Ontario)	9
						France	4
						France-Belgique	1
						France-Israël	1
						Haïti	1
						Maroc	1
						Canada-Italie-Japon	1
						Canada-Allemagne-France-Mali	1
2008	90 ^r	8 ^r	13 ^r		111 ^r	21 ^r	18,9
						Canada (Ontario)	5
						France	8 ^r
						France-Belgique	2 ^r
						Allemagne-Belgique-France-Israël	1
						Haïti	1
						Irlande-Canada (Terre-Neuve)	1 ^r
						Allemagne-France	1
						États-Unis	1
						France-Suisse	1
2009	91	8	7	1	107	15	14,0
						France	3
						France-Belgique	1
						France-Argentine	1
						Japon	1
						Suisse	1
						Allemagne-France-Pays-Bas-États-Unis-Mexique-Maroc	1
						États-Unis	2
						Canada (Ontario)	3
						Canada (Colombie-Britannique)	1
						Suisse-Tunisie	1

Source : Cinémathèque québécoise.

LE CINÉMA

En 2009 (année du copyright apparaissant au générique des films), 33 films destinés aux salles de cinéma commerciales ont été achevés, soit 3 titres de moins qu'en 2008, ce qui équivaut au nombre annuel moyen de production des 5 dernières années, qui est de 33 films. De ce lot, on trouve 1 documentaire, contre 0 en 2008. Les longs métrages entièrement ou majoritairement québécois comptent pour 91 % des films destinés aux salles, tandis qu'ils en représentaient 69 % l'année précédente.

Les premières œuvres de nouveaux cinéastes comptent 8 films en 2009 et représentent 18 % des films destinés aux salles commerciales, légère baisse par rapport à la proportion de 20 % en 2008.

En 2009, 15 films destinés aux salles de cinéma ont été tournés sur pellicule 35 mm (aucun en Super 35) – une baisse de 10 films par rapport à 2008 –, ce qui représente 47 % des films produits pour le cinéma, alors que leur part était de 69 % l'an dernier. L'usage de la pellicule argentique 16 mm disparaît clairement. Par ailleurs, on note une augmentation de 25 % par rapport à l'an dernier concernant les productions en format numérique, soit 18 (dont 17 entièrement en HD), ce qui représente 56 % des films. Une fois les étapes de postproduction achevées, il arrive qu'un film soit transféré sur de la pellicule 35 mm afin de permettre son exploitation classique en salle. De plus en plus de salles, néanmoins, sont équipées dorénavant de matériel de projection vidéo HD, ce qui ne nécessite plus le transfert sur pellicule.

On compte 26 films tournés en français, soit 1 de moins qu'en 2008, et 5 films tournés en anglais, soit autant qu'en 2008; 1 film a été tourné en anglais et en japonais, 1 autre est un assemblage multilingue regroupant le français, l'anglais, l'espagnol, l'allemand, l'arabe et le néerlandais. Au total, 78 % des films ont donc été tournés en français. Par ailleurs, parmi les productions pour le cinéma qui ont reçu le soutien financier de l'État québécois en 2009, 30 sont soumises au dépôt légal, car les coproductions québécoises minoritaires y sont soustraites. Les films

Tableau 1.7

Répartition des productions entièrement québécoises et des coproductions, Québec, 2005-2009

Année	Productions québécoises	Coproductions
	%	
2005	76,4	23,6
2006	86,3	13,7
2007	77,7	22,3
2008	81,1	18,9
2009	86,0	14,0

Source : Cinémathèque québécoise.

Tableau 1.8

Nombre de productions entièrement québécoises et de coproductions de longs métrages destinés aux cinémas, Québec, 2005-2009

Année	Total	Productions québécoises	Coproductions			Total
			À participation majoritairement québécoise	À participation majoritairement étrangère	À parts égales	
n						
2005	29	22	3	3	1	7
2006	36	27	4	5	–	9
2007	34	22	2	9	1	12
2008	36 ^r	23	2	11 ^r	–	13 ^r
2009	33	26	4	3	–	7

Source : Cinémathèque québécoise.

Tableau 1.9

Répartition des productions entièrement québécoises et des coproductions de longs métrages destinés aux cinémas, Québec, 2005-2009

Année	Productions québécoises	Coproductions
	%	
2005	75,9	24,1
2006	75,0	25,0
2007	64,7	35,3
2008	64,0 ^r	36,0 ^r
2009	79,0	21,0

Source : Cinémathèque québécoise.

Tableau 1.10

Nombre de productions entièrement québécoises et de coproductions de longs métrages destinés à la télévision, Québec, 2005-2009

Année	Total	Productions québécoises	Coproductions			Total
			À participation majoritairement québécoise	À participation majoritairement étrangère	À parts égales	
n						
2005	40	28	8	4	–	12
2006	30	28	1	1	–	2
2007	38	24	6	7	1	14
2008	32 ^r	25 ^r	5 ^r	2 ^r	– ^r	7 ^r
2009	41	35	2	4	–	6

Source : Cinémathèque québécoise.

Tableau 1.11

Répartition des productions entièrement québécoises et des coproductions de longs métrages destinés à la télévision, Québec, 2005-2009

Année	Productions québécoises	Coproductions
	%	
2005	70,0	30,0
2006	93,3	6,7
2007	63,2	36,8
2008	78,1 ^r	21,9
2009	85,4	14,6

Source : Cinémathèque québécoise.

Tableau 1.12

Nombre de productions entièrement québécoises et de coproductions selon le principal marché, Québec, 2008 et 2009

Année	Cinéma	Télévision	Autres marchés	Total
	n			
2008				
Québécoises	23	25 ^r	42	90 ^r
Coproductions	13 ^r	7 ^r	1	21 ^r
À majorité québécoise	2	5 ^r	1	8 ^r
À majorité étrangère	11 ^r	2	–	13 ^r
À parts égales	–	–	–	–
2009				
Québécoises	26	35	30	91
Coproductions	7	6	3	16
À majorité québécoise	4	2	2	8
À majorité étrangère	3	4	–	7
À parts égales	–	–	1	1

Source : Cinémathèque québécoise.

visés par le dépôt légal représentent 90 % des longs métrages destinés aux salles. Il s'agit, pour la plupart, de fictions. On compte 1 documentaire et 10 premiers longs métrages, dont 7 en langue française et 3 en langue anglaise. Concernant les formats de tournage, 13 sont en 35 mm, 1 en vidéo numérique et 16 sur support HD.

Enfin, parmi les 33 films terminés en 2009, on compte 7 coproductions (6 de moins que l'année précédente), soit un total de 21 % de la production; 4 films ont été financés par des sources majoritairement québécoises et 3 ont bénéficié d'investissements majoritairement étrangers. Mentionnons que l'année a été marquée par 1 coproduction exclusive avec la France, 4 avec plus de 1 pays (dont 1 incluant la France), 1 avec une autre province canadienne, soit la Colombie-Britannique (dont le financement est majoritairement québécois) et 1 avec le Japon.

LONGS MÉTRAGES DESTINÉS AU CINÉMA

- 10 ½ – [Podz](#)
- 1981 – [Ricardo Trogi](#)
- 5150, rue des Ormes – [Éric Tessier](#)
- 7 jours du Talion, Les, – [Podz](#)
- À vos marques... Party! 2 – [Frédéric D'Amours](#)
- Belle visite, La – [Jean-François Caissy](#)
- Bonheur de Pierre, Le – [Robert Ménard](#)
- Cité, La – [Kim N'Guyen](#)
- De père en flic – [Émile Gaudreault](#)
- Dédé à travers les brumes – [Jean-Philippe Duval](#)
- Détour – [Sylvain Guy](#)
- Doigts croches, Les – [Ken Scott](#)
- Donation, La – [Bernard Émond](#)
- J'ai tué ma mère – [Xavier Dolan](#)
- Je me souviens – [André Forcier](#)
- Journal d'Aurélien Laflamme, Le – [Christian Laurence](#)
- Grande Ourse : la clef des possibles – [Patrice Sauvé](#)
- Grandes chaleurs, Les – [Sophie Lorain](#)
- Looking For Anne – [Takako Miyahira](#)
- Lucidité passagère – [Fabrice Barillet](#), [Nicolas Bolduc](#), [Julien Knafo](#)
- Noémie : le secret – [Frédéric D'Amours](#)
- Oscar et la dame rose – [Éric-Emmanuel Schmitt](#)
- Peepers – [Seth Owen](#)
- Pieds dans le vide, Les – [Mariloup Wolfe](#)
- Pour toujours... les Canadiens – [Sylvain Archambault](#)
- Signes vitaux, Les – [Sophie Deraspe](#)
- Snow and Ashes – [Charles-Oliver Michaud](#)
- Timekeeper, The – [Louis Bélanger](#)
- Trois temps après la mort d'Anna – [Catherine Martin](#)
- Trotsky, The – [Jacob Tierney](#)
- Un cargo pour l'Afrique – [Roger Cantin](#)
- Wild Hunt, The – [Alexandre Franchi](#)
- Women Interrupted – [Ali Benkirane](#) (Maroc), [Julian West](#) (États-Unis), [Natasja Andre De la Porte](#) (Pays-Bas), [Burhan Qurbani](#) (Allemagne), [Stéphane Lapointe](#) (Canada), [Renaud Ducoing](#) (France), [Iria Gomez Concheiro](#) (Mexique) (coprod. internationale, Locomotion)

LA TÉLÉVISION

L'année 2009 a été celle d'une hausse marquée du côté de la télévision. On compte 41 longs métrages, soit 9 de plus qu'en 2008, dont 7 téléfilms (longs métrages de fiction tournés pour la télévision) et 34 documentaires mais aucune docu-fiction. Ce résultat se démarque partiellement de la moyenne des 5 dernières années, qui compte 33 titres, dont 12 téléfilms et 21 documentaires. On remarque ainsi une hausse importante des documentaires.

En 2009, 34 documentaires ont été produits, ce qui poursuit la progression amorcée l'année dernière : 24 en 2008, contre 17 en 2007. Parmi ces documentaires, 27 ont été réalisés par des entreprises de production privée, dont 3 en coproduction avec un pays étranger, et 5 ont été coproduits avec l'Office national du film du Canada (ONF). Les longs métrages documentaires, bien qu'ils soient rarement diffusés dans leur version longue à

la télévision, ont été regroupés dans cette section puisque leur premier marché est généralement la télévision. Parmi les œuvres destinées à la télévision, 16 ont été tournées en français, soit 2 fictions et 14 documentaires, alors que 5 fictions et 7 documentaires ont été tournés en anglais, 1 documentaire, en français et en anglais, et 12 documentaires, en plusieurs langues (français, anglais, espagnol, punjabi, ourdou, birman, karen, japonais, algonquin, suédois, hindi, mandarin, cri, innu, bambara). Tandis que, tous genres confondus, on comptait 18 productions télévisuelles en langue anglaise en 2007 et 14 en 2008, on observe une baisse de 2 titres en 2009.

Pour sa part, le marché de la télévision compte 18 premières réalisations, soit 16 en documentaire et 2 en fiction. Il s'agit du double si l'on compare ce résultat à celui de 2008, alors qu'on enregistrait 9 premières œuvres. Ces 18 premières réalisations constituent 38 % de la pro-

duction télévisuelle et marquent une des proportions les plus hautes des 5 dernières années. Les années précédentes, le pourcentage est passé de 30 % (2004) à 18 % (2005), puis à 43 % (2006), 21 % (2007) et 32 % (2008).

En 2009, 36 productions pour la télévision ont été soumises au dépôt légal car les coproductions québécoises minoritaires y sont soustraites. Les films visés par le dépôt légal comptent 29 documentaires et 7 fictions et ils se répartissent de la manière suivante : 17 sont des premiers longs métrages, 14 sont en langue française, 8 en anglais et les 14 autres comportent une autre langue accompagnant l'anglais ou le français. Ils sont tous sur support numérique, dont 30 en HD, soit le double de 2008.

Cette année, la télévision compte 6 coproductions, 2 majoritaires et 4 minoritaires. Il s'agit d'une forte baisse par rapport à 2008, qui elle-même était en baisse par

LONGS MÉTRAGES DESTINÉS À LA TÉLÉVISION

1. A Chemical Reaction – Brett Plymale
2. Amour au pays des originaux, L' – Harold Arsenault
3. Art en action, L' – Simon Bujold, Magnus Isacson
4. A Time There Was: Stories from the Last Days of Kenya Colony – Donald McWilliams
5. Bas! Au-delà du Red Light – Wendy Champagne
6. Bienvenue à Los Pereyra – Andres Livov-Macklin
7. Birmanie l'indomptable, la résistance d'un peuple – Pierre Mignault
8. Coca-Cola Case, The – Carmen Garcia, Germán Guttiérrez
9. Chants de la détermination – Michelle Smith, Paul Rickard
10. Dames en bleu, Les – Claude Demers
11. Dérive douce d'un enfant de Petit-Goâve, La – Pedro Ruiz
12. Enfants du palmarès, Les – Marie-Josée Cardinal
13. Guerre des tuques...au fil du temps, La – Marie-Hélène Copti
14. Et... si cette femme pouvait parler : Hommage à Gabrielle Roy – Marcel Collet
15. Hidden Crimes – Philippe Gagnon
16. H2Oil – Shannon Walsh
17. If I Miss My Shot – Étienne Hansez
18. Intérieurs du Delta – Sylvain L'Espérance
19. Last Train Home – Lixin Fan
20. Mères et filles – Julie Lopes-Curval
21. Mes sœurs musulmanes – Francine Pelletier
22. Mission Fraternité – Loïc Guyot
23. Mort à Venise : un voyage musical avec Louis Lortie – Mathieu Roy
24. Mutantès : dans la tête de Pierre Lapointe – Éric Morin
25. Mots gelés, Les – Isabelle D'amours
26. My Neighbor's Secret – Leslie Hope
27. Petits géants, Les – Anaïs Barbeau-Lavalette, Émile Proulx-Cloutier
28. PilgrIMAGE – Peter Wintonick, Mira Burt-Wintonick
29. Professor Norman Cornett: Since when do we divorce the right answer from an honest answer? – Alanis Obomsawin
30. Ring of Deceit – Jean-Claude Lord
31. Rock Steady: The Roots of Reggae – Stascha Bader
32. Roger Pellerin, là où l'on s'arrête en passant – Patrick Pellegrino
33. Second Chances – Jean-Claude Lord
34. Taqwacore: The Birth of Punk Islam – Omar Majeed
35. Terre d'asile – Karen Cho
36. Ties That Bind – Frédérick D'Amours
37. Tour des rêves, Le – Robert Cornellier
38. Visionnaires planétaires – Sylvie Van Brabant
39. Wapikoni-Escale à Kitcisakik – Mathieu Vachon
40. Web Of Lies – Tristan Dubois
41. Zed in Tokyo – Vali Fugulin

rapport à 2007. Sauf 1 titre tourné en 35 mm, 98 % des titres destinés à la télévision sont tournés en vidéo numérique, contre 100 % l'an dernier et 90 % en 2007. De ce nombre, 34 sont en HD, soit 12 de plus qu'en 2008, D'ici 2011, la normalisation technique obligatoire de la HD pour la télédiffusion fera disparaître les productions réalisées sur un autre support, mais il y aura, de temps en temps, des exceptions concernant le support 35 mm.

LES AUTRES MARCHÉS

Le nombre de longs métrages destinés au marché des salles non commerciales (salles parallèles, musées, festivals, etc.), au marché de la location, de la vente directe ou à d'autres marchés spécialisés subit une baisse importante. En effet, 33 productions ont été classées dans ce lot en 2009, comparativement à 43 en 2008. De ce nombre, on compte 19 fictions, 1 docu-fiction et 13 documentaires; 21 sont des premières œuvres, soit une baisse par rapport au niveau exceptionnel de 2008, qui était de 27. Toutes ces œuvres sont tournées en numérique, des standards inférieurs (miniDV) aux standards supérieurs (HD). Ces autres marchés s'expliquent de diverses façons. D'une part, on observe une certaine stabilisation du nombre de films à petit budget réalisés de manière artisanale, souvent à l'aide de caméras numériques et sans le soutien des institutions publiques ou du crédit d'impôt. D'autre part, on trouve toujours un nombre significatif de longs métrages documentaires et de fiction qui ne connaissent pas une réelle exploitation commerciale (1 semaine ou moins, sur peu d'écrans), mais qui sont projetés, pour certains, soit sur pellicule (dont plusieurs en 35 mm), soit en vidéo, dans une salle spécialisée ou à l'occasion d'un festival, et qui connaissent par la suite une diffusion sporadique et parallèle.

Toutes ces productions ont fait usage de caméras numériques, dont 21 en HD. Enfin, on compte dans ce groupe 18 productions tournées en français, 10 en anglais, 1 en français et en anglais, et 4 en plusieurs langues (japonais, espagnol, anglais, hindi, catalan).

LISTE DES LONGS-MÉTRAGES DESTINÉS AUX AUTRES MARCHÉS

1. 40 is the New 20 – Simon Boisvert
2. À quelle heure le train pour nulle part? – Robin Aubert
3. Arcanum – Sanjay F. Sharma
4. À trois, Marie s'en va – Anne-Marie Ngô
5. Bend, The – Jennifer Kierans
6. Bikini Girls on Ice – Geoff Klein
7. Bille de Pandore, La – Nicolas de la Sablonnière
8. Caravane de la parole, La – Jean-François Dugas
9. Carcasses – Denis Côté
10. C'est notre histoire – Frank Wimart
11. Chambre noire, La – François Aubry
12. Chômeur de la mort, Le – Benjamin Hogue, Pierre-Luc Gouin
13. Crawler – Sv Bell (Fantasia)
14. De l'Office au Box-office, un documentaire sur la fiction – Denys Desjardins
15. Élégant – Yan Giroux
16. Family Silver – Bernard Lafontaine
17. Hier encore – Jonathan Gagné
18. Killing Boys, The – Eugene Garcia
19. Man We Want to Anger, The – Kenneth Anger, Aleister Crowley, Cinema, Magick and the Occult – CA CA CA
20. Modernaire – Martin Laroche
21. Né pour être sauvage: l'histoire trouble de WD-40 – Pierre-Alexandre Bouchard, Alex Jones
22. New Denmark – Rafaël Ouellet
23. Nuages sur la ville – Simon Galiero
24. Ombres électriques, Les – Charles Barabé
25. Questions nationales – Roger Boire, Jean-Pierre Roy
26. Recon 2023: The Gauda Prime Conspiracy – Christian Viel
27. Sans dessein – Caroline Labrèche, Steeve Léonard
28. Shugendō Now – Jean-Marc Abela
29. TER – Pascale Ferland, Thomy Laporte, Guillaume Lévesque, Karina Soucy
30. Théorie du tout, La – Céline Baril
31. Upside, The – Gabriel Brown
32. Viva El Cubec Libre! – François Cronen Gourd, Mélanie Ladouceur
33. Ya Mamma! – Édouard Mills-Affif

Par ailleurs, 9 de ces productions pour les autres marchés, soit 5 documentaires et 4 fictions, ont reçu le soutien financier de l'État québécois et elles sont toutes soumises au dépôt légal. Parmi celles-ci, 4 sont des premiers longs métrages et 8 sont en langue française; 3 ont été tournées sur support numérique classique et 6 en HD.

LES MAISONS DE PRODUCTION

Il n'est pas aisé de déterminer le nombre de maisons de production privées québécoises qui ont travaillé à la réalisation des 107 longs métrages en 2009. Certaines choisissent de créer une compagnie ad hoc, à numéro ou autre, pour produire un film. On peut donc dire qu'elles sont indirectement les productrices de l'œuvre. On compte une dizaine de cas de ce

genre. D'autres productions indépendantes ne relèvent pas vraiment d'une société de production, bien qu'une personne morale soit souvent désignée comme société de production. Bien que parfois elles se retrouvent en coproduction avec une ou plusieurs autres entreprises québécoises ou étrangères, la majorité n'a travaillé que sur 1 production.

LISTE DES LONGS-MÉTRAGES DOCUMENTAIRES

Productions privées ou indépendantes

1. A Chemical Reaction – [Brett Plymale](#)
2. Amour au pays des originaux, L' – [Harold Arsenault](#)
3. Art en action, L' – [Simon Bujold](#), [Magnus Isacson](#)
4. Bas! Au-delà du Red Light – [Wendy Champagne](#)
5. Belle visite, La – [Jean-François Caissy](#)
6. Bienvenue à Los Pereyra – [Andres Livov-Macklin](#)
7. Birmanie l'indomptable, la résistance d'un peuple – [Pierre Mignault](#)
8. Caravane de la parole, La – [Jean-François Dugas](#)
9. C'est notre histoire – [Frank Wimart](#)
10. Chants de la détermination – [Michelle Smith](#), [Paul Rickard](#)
11. Chômeur de la mort, Le – [Benjamin Hogue](#), [Pierre-Luc Gouin](#)
12. Dames en bleu, Les – [Claude Demers](#)
13. De l'Office au Box-office un documentaire sur la fiction – [Denys Desjardins](#)
14. Dérive douce d'un enfant de Petit-Goâve, La – [Pedro Ruiz](#)
15. Élégant – [Yan Giroux](#)
16. Enfants du palmarès, Les – [Marie-Josée Cardinal](#)
17. Et... si cette femme pouvait parler: Hommage à Gabrielle Roy – [Marcel Collet](#)
18. Guerre des tuques... au fil du temps, La – [Marie-Hélène Copti](#)
19. H2Oil – [Shannon Walsh](#)
20. If I Miss My Shot – [Étienne Hansez](#)
21. Intérieurs du Delta – [Sylvain L'Espérance](#)
22. Last Train Home – [Lixin Fan](#)
23. Man We Want to Anger, The – [Kenneht Anger](#), [Aleister Crowley](#), [Cinema](#), [Magick and the Occult](#) – [CA CA CA](#)
24. Mes sœurs musulmanes – [Francine Pelletier](#)
25. Mission Fraternité – [Loïc Guyot](#)
26. Mort à Venise : un voyage musical avec Louis Lortie – [Mathieu Roy](#)

27. Mutantès : dans la tête de Pierre Lapointe – [Éric Morin](#)
28. Né pour être sauvage: l'histoire trouble de WD-40 – [Pierre-Alexandre Bouchard](#), [Alex Jones](#)
29. Petits géants, Les – [Anaïs Barbeau-Lavalette](#), [Émile Proulx-Cloutier](#)
30. PilgrIMAGE – [Peter Wintonick](#), [Mira Burt-Wintonick](#)
31. Questions nationales – [Roger Boire](#), [Jean-Pierre Roy](#)
32. Rock Steady: The Roots of Reggae – [Stascha Bader](#)
33. Roger Pellerin, là où l'on s'arrête en passant – [Patrick Pellegrino](#)
34. Shugendō Now – [Jean-Marc Abela](#)
35. Taqwacore: The Birth of Punk Islam – [Omar Majeed](#)
36. TER – [Pascale Ferland](#), [Thomy Laporte](#), [Guillaume Lévesque](#), [Karina Soucy](#)
37. Terre d'asile – [Karen Cho](#)
38. Théorie du tout, La – [Céline Baril](#)
39. Tour des rêves, Le – [Robert Cornellier](#)
40. Viva El Cubec Libre! – [François Cronen Gourd](#), [Mélanie Ladouceur](#)
41. Ya Mamma! – [Édouard Mills-Affif](#)
42. Zed in Tokyo – [Vali Fugulin](#)

Productions de l'Office national du film du Canada (ONF)

1. A Time There Was: Stories from the Last Days of Kenya Colony – [Donald McWilliams](#)
2. Professor Norman Cornett: Since when do we divorce the right answer from an honest answer? – [Alanis Obomsawin](#)

Coproductions entre un producteur privé et l'ONF

1. Coca-Cola Case, The – [Carmen Garcia](#), [Germán Gutiérrez](#)
2. Visionnaires planétaires – [Sylvie Van Brabant](#)
3. Wapikoni-Escale à Kitcisakik – [Mathieu Vachon](#)

En 2009, 1 entreprise (Incendo) a produit 5 projets, essentiellement des téléfilms pour le marché des chaînes spécialisées anglophones, 1 entreprise (Christal Films) a produit 4 projets, seule ou avec d'autres, 1 entreprise (Inform'action) a produit 3 projets et chacune de ces 8 entreprises suivantes (Les Films de l'autre, Les Productions La Fête, les Productions du Rapide-Blanc, la Coop Vidéo, Cinémaginaire, Go Films, les Films Vision 4 et Eyesteel Films) ont produit 2 projets.

Chaque année paraissent des statistiques qui abordent le cinéma québécois du point de vue des recettes en salle. Plusieurs pays ne parlent de leur production de longs métrages qu'en tenant compte des œuvres qui parviennent en salle, ce qui permet de n'aborder que les questions de la fréquentation et des recettes. Ainsi a-t-on pu lire qu'en 2009, il y a eu une augmentation sensible de la fréquentation du cinéma québécois en salle, de l'ordre d'environ 12,5 % par rapport à 2008, une année de baisse marquée. Notre perspective se veut différente et jette un tout autre éclairage sur la situation.

Au Québec, dans le présent bilan, nous essayons de couvrir tous les marchés. De ce point de vue, la production en 2009 continue le recul par rapport à 2007 amorcé l'année précédente, en 2008, tant en documentaire qu'en fiction. La glissade est cependant moins marquée en ce qui concerne la télévision, où la situation progresse, qu'en ce qui concerne les films destinés au cinéma et aux autres marchés. Toutefois, au cours des 4 dernières années, on dépasse chaque fois le cap des 100 œuvres, ce qui représente en soi une performance exceptionnelle, signe d'une réelle vitalité. Cependant, ni en 2008 et ni en 2009, le sommet de 2007 de 121 films produits n'est atteint.

La tendance de 2009 est un rééquilibrage des 3 secteurs de production, entre le cinéma en salle, les productions de longs métrages destinés au marché télévisuel et les autres marchés. On assiste, de fait, à un glissement entre ces marchés parallèles, autrefois mieux fournis, et les nouveaux moyens de diffusion qu'offrent

les canaux de télévision spécialisés qui se multiplient sur le câble numérique. Ainsi, ces productions dites parallèles, qui occupaient 40 % en 2008, ne représentent plus que 31 % de l'ensemble, soit autant que la production destinée aux salles. Les productions spécifiquement conçues pour la télédiffusion, ou dont la télévision est le principal canal de diffusion, connaissent de leur côté un bond, passant de 27 % en 2008 à 38 % en 2009.

L'usage du numérique comme format de production poursuit sa lancée pendant que l'usage de la HD augmente, alors qu'on observe la disparition de la vidéo analogique et du 16 mm. Enfin, le volume des premières œuvres continue d'afficher un pourcentage élevé, autour de 41 % (légère baisse par rapport à 2008 alors qu'il atteignait 43 %), grâce à l'apport des films destinés aux autres marchés et à celui de la télévision.

CORRECTIONS DE LA LISTE DES PRODUCTIONS DE 2008

Longs métrages destinés au cinéma

1. Love and Savagery – John N. Smith (coprod. Irlande)
2. Mr Nobody – Jaco Van Dormael (TIFF) (coprod. France)
3. Simon Konianski – Micha Wald (coprod. France-Belgique)

Longs métrages destinés à la télévision

1. Final Verdict – Richard Roy
2. Malls R Us (Shopping à la folie) – Hélène Klodawsky
3. Out of Control – Jean-Claude Lord
4. Reverse Angle – Philippe Gagnon



Le bonheur de Pierre
Photo : Sébastien Raymond



La donation
Photo : Pierre Dury

CHAPITRE 2

LE FINANCEMENT

Godi Sagou, Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)

SOMMAIRE

Les données fournies dans le présent chapitre sont des données de gestion de la mesure fiscale visant la production cinématographique et télévisuelle. Elles portent sur un ensemble de 372 dossiers pour l'année 2009-2010, comparativement à 462 dossiers en 2008-2009. Comme ces données sont relatives à la date de traitement des dossiers, elles ne correspondent pas nécessairement à l'année de production des œuvres. De plus, comme les conditions de gestion de la mesure peuvent varier, il en résulte, d'une année à une autre, des variations en valeur absolue qui ne reflètent pas forcément l'activité de l'industrie. Incidemment, le nombre de dossiers traités fluctue annuellement et nuit à la validité de la continuité statistique de nombreux indicateurs. Ainsi, au cours de l'année 2009-2010, le nombre de dossiers traités a subi une baisse de 20%, une variation majeure qui nous oblige, à partir de l'édition 2010, à produire des indicateurs statistiques moins sensibles aux fluctuations de la gestion de la mesure fiscale. Malgré ces contraintes, les données de la mesure fiscale demeurent la source la plus complète d'information statistique sur la production cinématographique et télévisuelle québécoise.

Les nouveaux indicateurs produits nous permettent de porter un nouveau regard sur l'évolution de la production cinématographique et télévisuelle. Nous avons notamment distingué dans l'analyse les coproductions minoritaires qui, comme nous le verrons, présentent des budgets très différents de ceux des productions québécoises. D'autre part, nous avons introduit la médiane¹ comme mesure des coûts de production.

Dans les productions culturelles, on trouve régulièrement des œuvres dont les budgets sont exceptionnellement élevés.

1. La médiane est la valeur qui occupe la position centrale dans une série; elle divise la série de valeurs en deux blocs égaux. Dans un échantillon donné, la moitié des productions ont donc un devis supérieur à la médiane, et l'autre moitié des productions ont une valeur inférieure à cette médiane.

Ces devis de production hors norme posent régulièrement problème dans l'analyse, puisqu'ils tirent artificiellement la moyenne vers le haut. La comparaison de la médiane (moins influencée par les valeurs extrêmes) et de la moyenne nous permet donc de relativiser les chiffres et de donner une évaluation plus réaliste du coût d'une production.

L'année 2009-2010 semble avoir été marquée par une baisse généralisée des coproductions. La baisse est importante

en documentaire où les budgets moyens des coproductions² sont passés de 3M\$ à 695 k\$ (voir le tableau 2.1.2).

Du côté du financement, la part des pré-ventes, essentiellement les télédiffuseurs anglais et les distributeurs, continue de diminuer. Cette baisse avait déjà été constatée l'année dernière.

En dehors de ces traits marquants, chaque genre de production a connu une évolution particulière.

LES LONGS MÉTRAGES DE FICTION

En 2009-2010, le coût moyen des longs métrages québécois évolue à la baisse, passant de 3,1 M\$ en 2008-2009 à 2,3 M\$ en 2009-2010. L'écart marqué entre la moyenne (2,3 M\$) et la médiane (1 M\$) nous indique encore cette année la présence croissante de films à petits budgets.

En nombre de coproductions, l'année 2008-2009 avait été exceptionnelle. En effet, les coproductions minoritaires

NOTES MÉTHODOLOGIQUES

Les tableaux présentés dans le présent chapitre portent sur le financement de la production cinématographique et télévisuelle indépendante. Ils sont le fruit d'une compilation faite à partir de la structure de financement de chacune des productions qui ont fait appel au programme de crédit d'impôt du Québec et qui ont obtenu de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) une décision préalable favorable (DPF), rendue en vertu du Règlement sur la reconnaissance d'un film comme film québécois aux fins de l'application des règles du crédit d'impôt remboursable.

Seules les entreprises indépendantes de production sont admissibles au crédit d'impôt remboursable à la production cinématographique et télévisuelle. Par conséquent, les données relatives au financement des productions internes des sociétés d'État, telles que la Société Radio-Canada et Télé-Québec, ainsi que des chaînes spécialisées ou des télédiffuseurs privés, dont le Groupe TVA, sont exclues.

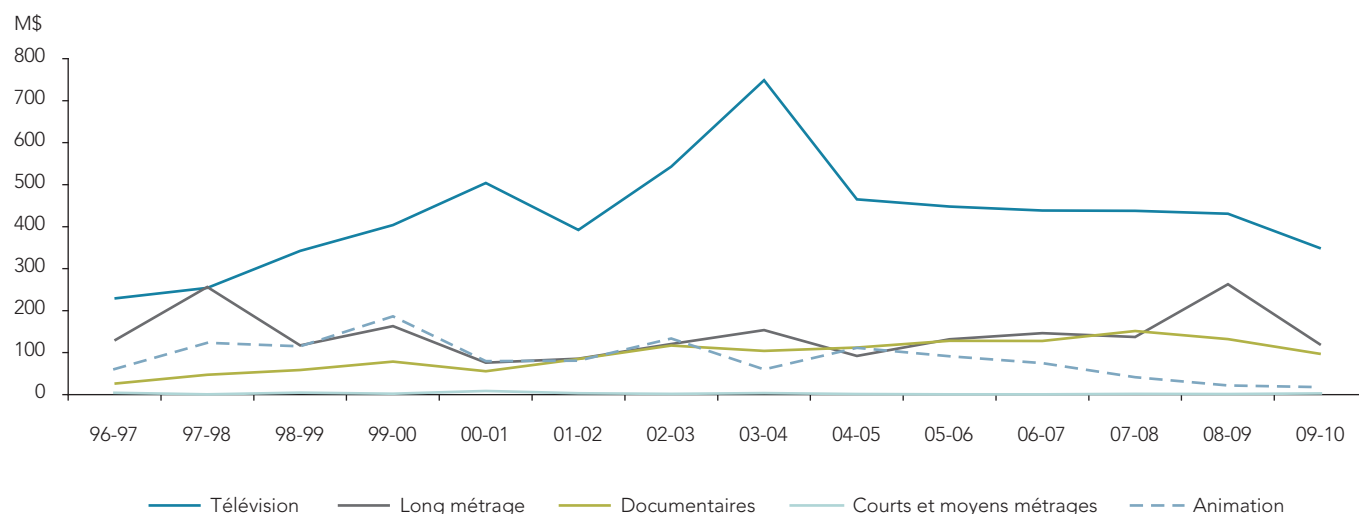
Les données présentées dans ce chapitre ne tiennent pas compte des productions provenant de l'étranger qui auraient eu accès au crédit d'impôt pour services de production cinématographique ou télévisuelle ni au crédit d'impôt pour doublage. Les résultats de ces crédits d'impôt sont présentés dans les derniers chapitres (11 et 12) de la présente publication.

La Direction de l'aide fiscale aux entreprises culturelles de la SODEC analyse, année après année, un volume important de projets. Un projet fait d'abord l'objet d'une décision préalable favorable (DPF). En de rares occasions, celle-ci peut être amendée, notamment à cause d'une modification du nombre d'épisodes d'une série ou de l'ajout d'une bonification qui entraîne une variation significative du montant du crédit d'impôt. Une fois terminée, la production doit obtenir la certification finale. À cette étape, certains projets qui ne répondent plus aux critères établis pour diverses raisons peuvent faire l'objet d'une révocation de la décision rendue préalablement.

Le financement déclaré de certaines productions est supérieur aux coûts de production de l'œuvre. Ce surfinancement met en évidence le pouvoir de négociation de quelques maisons de production, qui parviennent à financer leur produit sur les marchés et à dégager un bénéfice de ces productions. À l'occasion, il s'agit de quelques centaines de dollars et moins; les sommes sont rarement plus importantes. Nous avons ajouté, dans les principaux tableaux, une ligne où la valeur de ce surfinancement est indiquée, puisqu'il est impossible de le ventiler dans la structure de production. Cette façon de procéder découle de notre principale préoccupation, soit de disposer de la valeur exacte des coûts de production. Enfin, soulignons que le surfinancement a une faible incidence sur les totaux, puisqu'il constitue moins de 1 % de tous les devis de production.

2. Coproductions où l'investissement des coproducteurs étrangers est majoritaire.

Figure 2.1

Valeur des productions cinématographiques et télévisuelles selon le type de production, Québec, 1996-1997 à 2008-2009

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

représentaient alors 23% du nombre de longs métrages produits. En 2009-2010, elles n'en représentent plus que 10%, ce qui constitue une baisse importante (voir le tableau 2.5.2).

Cette baisse s'accompagne d'une baisse du devis moyen des coproductions mino-ritaires, lequel passe de 13,6 M\$ à 8,7 M\$. En 2008-2009, plusieurs productions aux budgets particulièrement importants étaient venues gonfler la moyenne. La

présence de ces productions explique l'écart considérable entre la médiane (5,6 M\$) et la moyenne (13,6 M\$) des coûts de coproduction pour l'année 2008-2009.

Malgré cette baisse, les coproductions de longs métrages de l'année 2009-2010 continuent d'afficher des budgets élevés. Le coût moyen d'un long métrage copro-duit est de 8,7 M\$ en 2009-2010, alors qu'il est de 2,3 M\$ pour les longs métrages québécois, un écart considérable qui

permet aux équipes de travailler sur des tournages de plus grande envergure. La régularité de ces tournages est impor-tante pour maintenir à jour l'expertise des équipes, faire reconnaître l'infrastructure de production et attirer davantage de producteurs étrangers.

Tableau 2.1.1

Productions cinématographiques et télévisuelles^{1, 2} selon le type de production, Québec, 2007-2008 à 2009-2010

		Unité	Moyenne 10 ans	Moyenne 5 ans	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Longs métrages	Nombre	n	32	37	35	47	40
	Coût de production	\$	132 469 412	159 406 792	137 296 959	262 871 521	118 415 062
Courts et moyens métrages	Nombre	n	11	8	11	9	12
	Coût de production	\$	2 674 078	1 509 743	1 743 899	1 452 487	2 797 381
Documentaires	Nombre	n	161	165	178	166	137
	Coût de production	\$	111 033 129	127 310 708	151 602 763	132 046 444	96 699 983
Productions télévisuelles	Nombre	n	254	240	274	234	172
	Coût de production	\$	475 576 970	420 606 253	437 703 607	430 689 912	348 069 473
Animation	Nombre	n	16	11	7	6	11
	Coût de production	\$	71 371 750	49 561 054	41 684 296	21 877 091	17 998 064
Total	Nombre	n	473	462	505	462	372
	Coût de production	\$	793 125 338	758 394 551	770 031 525	848 937 455	583 979 962

1. Les résultats des exercices 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010 tiennent compte respectivement de 48, 52 et 44 projets, lesquels ont donné lieu à des révisions de décisions préalables rendues au cours des années précédentes. Comme la règle appliquée dans le traitement des données consiste à comptabiliser l'écart entre la décision originale et la décision révisée, le projet révisé n'est pas dénombré une seconde fois.

2. Volume de production des dossiers traités.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Tableau 2.1.2

Coûts moyens et coûts médians des productions cinématographiques et télévisuelles¹, Québec, 2007-2008 à 2009-2010

	Catégories	5 dernières années	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Longs métrages	Coût moyen – Qc ²	3 094 526	3 128 159	3 139 146	2 325 401
	Coût moyen – Coprod ³	9 085 082	6 604 584	13 623 843	8 675 159
	Coût médian – Qc ²	2 254 226	3 067 137	2 220 523	1 012 723
	Coût médian – Coprod ³	5 516 119	4 264 304	5 592 095	8 521 069
Courts et moyens métrages	Coût moyen – Qc ²	184 115	158 536	161 387	233 115
	Coût moyen – Coprod ³	–	–	–	–
	Coût médian – Qc ²	173 067	163 792	173 067	194 815
	Coût médian – Coprod ³	–	–	–	–
Documentaires	Coût moyen – Qc ²	661 569	622 361	624 202	706 150
	Coût moyen – Coprod ³	2 183 138	3 023 681	2 993 273	695 506
	Coût médian – Qc ²	384 803	401 477	386 934	424 364
	Coût médian – Coprod ³	1 842 523	3 145 078	2 319 999	645 201
Productions télévisuelles	Coût moyen – Qc ²	1 592 915	1 494 967	1 625 434	1 830 187
	Coût moyen – Coprod ³	5 875 654	3 835 191	6 659 267	12 922 649
	Coût médian – Qc ²	654 765	667 005	584 967	766 281
	Coût médian – Coprod ³	3 641 640	3 641 673	3 746 739	6 275 440
Animation	Coût moyen – Qc ²	3 124 801	2 544 609	3 260 045	1 187 783
	Coût moyen – Coprod ³	5 821 705	10 501 953	5 576 868	2 009 858
	Coût médian – Qc ²	885 000	2 373 126	970 957	499 877
	Coût médian – Coprod ³	5 262 180	10 761 805	5 521 328	1 628 052
Total	Coût moyen – Qc ²	1 354 354	1 265 084	1 380 809	1 396 254
	Coût moyen – Coprod ³	5 296 149	4 544 185	7 586 797	5 194 691
	Coût médian – Qc ²	500 021	513 442	453 755	519 957
	Coût médian – Coprod ³	3 247 268	3 573 023	4 353 850	3 100 000

1. Les résultats des exercices 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010 tiennent compte respectivement de 48, 52 et 44 projets, lesquels ont donné lieu à des révisions de décisions préalables rendues au cours des années précédentes. Comme la règle appliquée dans le traitement des données consiste à comptabiliser l'écart entre la décision originale et la décision révisée, le projet révisé n'est pas dénombré une seconde fois.

2. Qc: Productions entièrement québécoises et coproductions dans lesquelles l'investissement est majoritairement québécois.

3. Coprod: Coproductions où l'investissement des coproducteurs étrangers est majoritaire.

Source: Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

LES COURTS ET MOYENS MÉTRAGES DE FICTION

Les courts et moyens métrages produits en 2009-2010 sont en augmentation, malgré la baisse du nombre de dossiers traités à l'aide fiscale. Souvent réalisés et produits par la relève, leur financement repose essentiellement sur le soutien public, principalement celui de la SODEC (voir le tableau 2.1.2). Le devis moyen est en légère hausse et s'établit cette année à 233 k\$. L'écart avec la médiane (195 k\$) nous permet de constater que certaines œuvres ont tiré la moyenne vers le haut. En 2009-2010, la liste des courts métrages contenait notamment le projet artistique *Next Floor*, un court métrage hors normes qui a remporté de nombreux prix.

Le volume de courts et moyens métrages de fiction produits chaque année est plus élevé que celui dont témoignent les données du crédit d'impôt. En effet, les données du crédit d'impôt sont insuffisantes pour dresser un portrait complet de ce segment d'activités. Pour des raisons administratives et financières, les petites maisons de production de courts et moyens métrages présentent rarement des demandes de crédit d'impôt à la production cinématographique et télévisuelle. De plus, l'analyse de la structure de financement indique que les producteurs de courts et moyens métrages de fiction diffèrent souvent certains coûts pour compléter la structure financière des productions. Cette forme de financement vient réduire les frais de main-d'œuvre engagés et donc la valeur potentielle

du crédit d'impôt. Cette particularité diminue le rapport coût/avantage d'une demande de crédit d'impôt pour bon nombre d'entreprises de production.

Concernant l'évaluation du volume de ces productions, il faut également rappeler que la catégorie à laquelle elles appartiennent est assez restrictive. En effet, les courts et moyens métrages d'animation et documentaires sont compilés dans des catégories distinctes.

LES DOCUMENTAIRES

De 2008-2009 à 2009-2010, le coût moyen d'un documentaire québécois est passé de 624 k\$ à 706 k\$. Les budgets des documentaires québécois sont donc en hausse et dépassent la moyenne des

Tableau 2.2.1

Répartition des documentaires selon le format, Québec, 2007-2008 à 2009-2010

	2007-2008		2008-2009		2009-2010	
	Productions	Valeur de production	Productions	Valeur de production	Productions	Valeur de production
	%					
Émission unique	54,5	32,4	62,7	35,8	55,5	53,7
Long métrage	1,7	1,4	3,0	2,6	8,0	4,9
Minisérie	14,0	17,9	9,0	7,8	12,4	10,8
Série	29,8	48,4	25,3	53,7	24,1	30,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Tableau 2.2.2

Coûts moyens et coûts médians des documentaires selon le format, Québec, 2007-2008 à 2009-2010

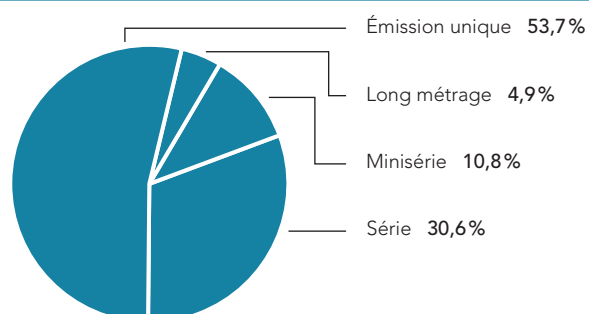
		2007-2008	2008-2009	2009-2010
		\$		
Émission unique	Coût moyen – Qc ¹	496 640	448 319	681 986
	Coût moyen – Coprod ²	714 857	803 055	695 506
	Coût médian – Qc ¹	293 000	315 875	315 942
	Coût médian – Coprod ²	656 496	803 055	645 201
Long métrage	Coût moyen – Qc ¹	697 924	283 889	428 616
	Coût moyen – Coprod ²	–	x	–
	Coût médian – Qc ¹	880 804	236 878	395 000
	Coût médian – Coprod ²	–	x	–
Minisérie	Coût moyen – Qc ¹	397 485	572 928	616 245
	Coût moyen – Coprod ²	3 257 424	x	–
	Coût médian – Qc ¹	347 400	517 514	420 000
	Coût médian – Coprod ²	3 033 692	x	–
Série	Coût moyen – Qc ¹	964 494	1 169 415	897 698
	Coût moyen – Coprod ²	4 142 659	4 809 242	–
	Coût médian – Qc ¹	860 000	857 788	752 531
	Coût médian – Coprod ²	3 389 277	5 073 999	–
Total	Coût moyen – Qc¹	622 361	624 202	706 150
	Coût moyen – Coprod²	3 023 681	2 993 273	695 506
	Coût médian – Qc¹	401 477	386 934	424 364
	Coût médian – Coprod²	3 145 078	2 319 999	645 201

1. Qc : Productions entièrement québécoises et coproductions dans lesquelles l'investissement est majoritairement québécois.

2. Coprod : Coproductions où l'investissement des coproducteurs étrangers est majoritaire.

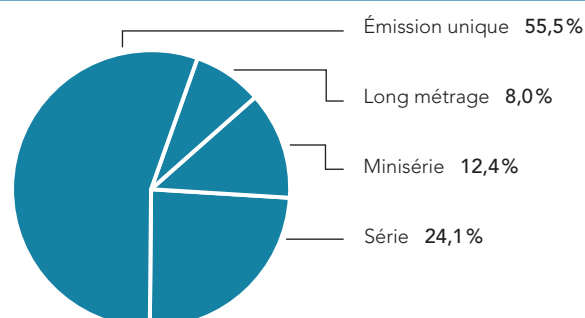
Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Figure 2.2.1

Répartition du coût de production des documentaires selon le format, Québec, 2009-2010

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Figure 2.2.2

Répartition des documentaires selon le format, Québec, 2009-2010

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

5 dernières années, probablement grâce à la présence accrue de longs métrages documentaires dont les budgets sont généralement plus élevés.

Cette année, il y a en revanche une nouvelle baisse de la part des coproductions, tant en valeur qu'en nombre (voir le tableau 2.5.2). Certes, le nombre des coproductions a l'habitude de fluctuer mais cette année, la diminution du nombre d'œuvres coproduites vient s'ajouter à la baisse des devis. La part des coproductions passe de 27 % à 3 % du nombre de documentaires produits et le coût

moyen est passé de 3M\$ en 2007-2008 à 695 k\$ en 2009-2010 (voir le tableau 2.1.2).

En 2009-2010, le long métrage destiné aux salles compte pour 8 % des documentaires, soit une hausse de 5 % en regard de l'année précédente. On peut donc constater une hausse de la production de longs métrages documentaires.

Les émissions uniques atteignent une part de 55 %, tandis que les miniséries et les séries s'établissent respectivement à 12 % et 24 %.

LES PRODUCTIONS TÉLÉVISUELLES

En 2008-2009, le nombre de dossiers traités en production télévisuelle est de 172.

Le coût des productions télévisuelles québécoises est à la hausse après la baisse de l'année dernière. Cette hausse est principalement due à la part moins importante qu'occupent cette année les magazines dans la production télévisuelle.

Le budget moyen d'une fiction québécoise est d'environ 3,7 M\$, tandis qu'un magazine coûte en moyenne 899 k\$ et une émission de variétés, 950 k\$.

Tableau 2.3.1

Répartition des productions télévisuelles selon le genre, Québec, 2007-2008 à 2009-2010

	2007-2008		2008-2009		2009-2010	
	Productions	Valeur de production	Productions	Valeur de production	Productions	Valeur de production
	%					
Fiction	36,1	63,1	29,1	63,3	33,7	69,8
Magazine	39,8	23,2	44,9	21,7	36,6	16,3
Variétés	24,1	13,8	26,1	14,9	29,7	13,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Tableau 2.3.2

Coûts moyens et coûts médians des productions télévisuelles selon le genre, Québec, 2007-2008 à 2009-2010

		2007-2008	2008-2009	2009-2010
		\$		
Fiction	Coût moyen – Qc ¹	2 696 269	3 576 896	3 713 636
	Coût moyen – Coprod ²	3 839 996	8 503 855	12 922 649
	Coût médian – Qc ¹	1 917 871	3 082 421	2 744 000
	Coût médian – Coprod ²	10 852 859	27 053 834	x
Magazine	Coût moyen – Qc ¹	819 368	771 870	898 674
	Coût moyen – Coprod ²	3 825 579	3 892 386	–
	Coût médian – Qc ¹	458 057	442 964	616 833
	Coût médian – Coprod ²	6 461 003	6 513 003	–
Variétés	Coût moyen – Qc ¹	913 443	1 055 260	949 708
	Coût moyen – Coprod ²	–	–	–
	Coût médian – Qc ¹	426 344	298 612	415 374
	Coût médian – Coprod ²	–	–	–
Total	Coût moyen – Qc¹	1 494 967	1 625 434	1 830 187
	Coût moyen – Coprod²	3 835 191	6 659 267	12 922 649
	Coût médian – Qc¹	667 005	584 967	766 281
	Coût médian – Coprod²	3 641 673	3 746 739	6 275 440

1. Qc : Productions entièrement québécoises et coproductions dans lesquelles l'investissement est majoritairement québécois.

2. Coprod : Coproductions où l'investissement des coproducteurs étrangers est majoritaire.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Toujours peu nombreuses, les coproductions télévisuelles minoritaires s'établissent à 2 % du volume de production, mais on remarque que leurs budgets sont particulièrement élevés. Le coût moyen d'une coproduction télévisuelle passe de 6,7 M\$ en 2008-2009 à 12,9 M\$ en 2009-2010. Ces fluctuations doivent être relativisées puisqu'en 2008-2009, le devis moyen des coproductions télévisuelles se calcule seulement sur 3 productions.

En 2009-2010, les maisons de production ont obtenu des crédits d'impôt pour 58 émissions de fiction, 63 magazines et 51 émissions de variétés, ce qui représente respectivement 34 %, 37 % et 30 % de la production télévisuelle.

Les fictions télévisuelles comprennent 34 % d'émissions uniques, 7 % de miniséries et 59 % de séries. La production de magazines, pour sa part, se décline uniquement en séries. La production de variétés est composée de 55 % d'émissions uniques, de 20 % de miniséries et de 25 % de séries.

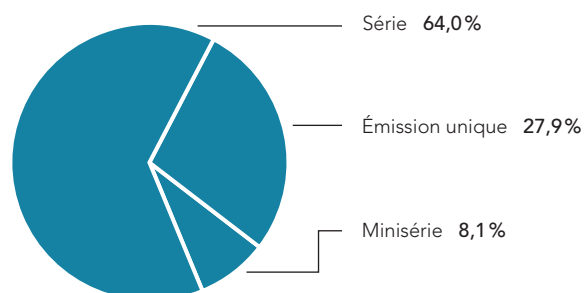
Lorsqu'un télédiffuseur achète une émission de fiction, les budgets de production sont relativement fixes. En revanche, la production de magazines ou de variétés offre une plus grande souplesse aux télédiffuseurs, lesquels disposent au cours de la production d'un meilleur contrôle sur les coûts de ces émissions.

Tableau 2.4
Productions télévisuelles, répartition de la production selon le format, 2009-2010

	Nombre de productions	Valeur de production
	n	\$
Émissions uniques	48	51 188 950
Miniséries	14	38 053 083
Séries	110	258 827 440
Total	172	348 069 473

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

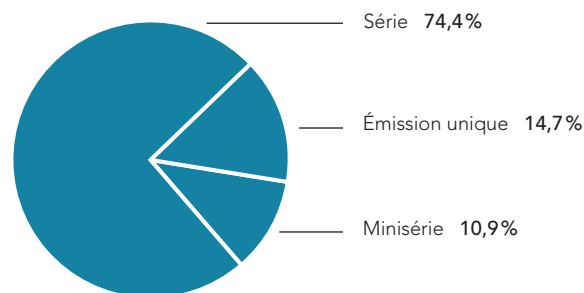
Figure 2.3.1
Répartition des productions télévisuelles¹ selon le format, Québec, 2009-2010



1. Seules les catégories admissibles au crédit d'impôt, pour la production cinématographique et télévisuelle, sont présentes.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

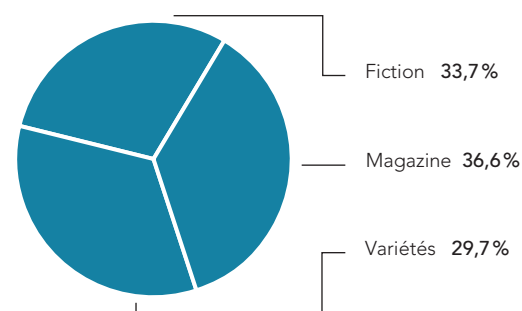
Figure 2.3.2
Répartition du coût des productions télévisuelles¹ selon le format, Québec, 2009-2010



1. Seules les catégories admissibles au crédit d'impôt, pour la production cinématographique et télévisuelle, sont présentes.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

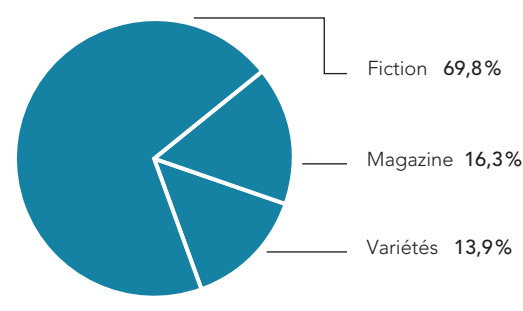
Figure 2.4.1
Répartition des productions télévisuelles¹ selon le genre, Québec, 2009-2010



1. Seules les catégories admissibles au crédit d'impôt, pour la production cinématographique et télévisuelle, sont présentes.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Figure 2.4.2
Répartition du coût des productions télévisuelles¹ selon le genre, Québec, 2009-2010



1. Seules les catégories admissibles au crédit d'impôt, pour la production cinématographique et télévisuelle, sont présentes.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

L'ANIMATION

La production d'animation était à la baisse depuis plusieurs années. Les coproductions, qui tiennent une place importante dans ce secteur, s'y font de plus en plus rares. Cette année, pour la première fois depuis 5 ans, le nombre de productions est à la hausse et les coproductions sont de retour.

Au total, on dénombre 11 productions d'animation, lesquelles représentent un volume de production de 18 M\$. Malgré cette croissance du nombre de productions, les budgets sont toujours à la baisse. En 2009-2010, le budget moyen d'une production québécoise est de 1,2 M\$, alors qu'il était de 3,3 M\$ en 2008-2009. Le coût médian (500k\$), largement

inférieur au coût moyen (1,2 M\$), nous indique que la plupart des budgets des productions d'animation québécoises sont en dessous de ce coût moyen.

Les coproductions d'animation ont également vu chuter leur budget moyen, lequel est passé de 10,5 M\$ en 2007-2008 à 2 M\$ cette année.

COPRODUCTIONS

Afin d'obtenir un portrait plus juste de la place des coproductions, nous avons distingué cette année les coproductions minoritaires et les coproductions majoritaires. Lorsqu'un producteur québécois investit plus de la moitié du budget, la coproduction est dite « majoritaire ». Les structures de financement et les bud-

gets de ces coproductions majoritaires sont beaucoup plus proches des productions québécoises que des autres coproductions.

La section qui suit s'intéresse aux coproductions minoritaires, puisqu'il s'agit des coproductions où l'apport des investisseurs étrangers est le plus important. L'analyse porte sur 17 coproductions minoritaires, soit un volume de production de 88,3 M\$.

- En 2009-2010, le budget moyen d'une coproduction minoritaire est de 5,2 M\$ alors qu'il est de 1,4 M\$ dans le cas d'une production québécoise (production entièrement québécoise et coproductions majoritaires) (voir le tableau 2.1.2).

Tableau 2.5.1

Répartition de la valeur des productions cinématographiques et télévisuelles selon le type de financement et le type de production, Québec, 2007-2008 à 2009-2010

Catégories	2007-2008	2008-2009	2009-2010
	%		
Longs métrages			
Productions québécoises	54,8	27,9	58,4
Coproductions majoritaires	6,7	15,1	12,3
Coproductions minoritaires	38,5	57,0	29,3
Total	100,0	100,0	100,0
Documentaires			
Productions québécoises	60,6	68,9	87,8
Coproductions majoritaires	5,5	3,8	9,3
Coproductions minoritaires	33,9	27,2	2,9
Total	100,0	100,0	100,0
Productions télévisuelles			
Productions québécoises	85,8	82,3	81,1
Coproductions majoritaires	3,7	2,3	7,8
Coproductions minoritaires	10,5	15,5	11,1
Total	100,0	100,0	100,0
Animation			
Productions québécoises	14,3	27,1	33,0
Coproductions majoritaires	10,1	47,4	–
Coproductions minoritaires	75,6	25,5	67,0
Total	100,0	100,0	100,0
Total			
Productions québécoises	71,4	61,9	75,9
Coproductions majoritaires	5,0	7,7	8,9
Coproductions minoritaires	23,7	30,4	15,2
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Tableau 2.5.2

Répartition du nombre de productions cinématographiques et télévisuelles selon le type de financement et le type de production, Québec, 2007-2008 à 2009-2010

Catégories	2007-2008	2008-2009	2009-2010
	%		
Longs métrages			
Productions québécoises	71,4	57,4	80,0
Coproductions majoritaires	5,7	19,1	10,0
Coproductions minoritaires	22,9	23,4	10,0
Total	100,0	100,0	100,0
Documentaires			
Productions québécoises	86,5	89,8	94,2
Coproductions majoritaires	3,9	3,0	2,9
Coproductions minoritaires	9,6	7,2	2,9
Total	100,0	100,0	100,0
Productions télévisuelles			
Productions québécoises	92,0	94,9	93,0
Coproductions majoritaires	3,6	0,9	5,2
Coproductions minoritaires	4,4	4,3	1,7
Total	100,0	100,0	100,0
Animation			
Productions québécoises	42,9	50,0	45,5
Coproductions majoritaires	x	x	—
Coproductions minoritaires	x	x	54,5
Total	100,0	100,0	100,0
Total			
Productions québécoises	87,9	88,5	90,6
Coproductions majoritaires	4,0	4,0	4,7
Coproductions minoritaires	8,1	7,5	4,7
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

- La valeur des coproductions est irrégulière et fluctue souvent d'une année à une autre. En 2009-2010, les coproductions minoritaires représentent 15 % de la valeur de l'ensemble des productions, tandis qu'elles en représentent 30 % en 2008-2009 (voir le tableau 2.5.1).
- Après une année record en 2008-2009, la catégorie des coproductions de longs métrages a connu la baisse la plus importante. La part des coproductions a été pratiquement divisée par 2, passant de 57 % à 29 % du volume de production (voir le tableau 2.5.1).
- Avec cette diminution des coproductions, l'apport des coproducteurs est inévitablement à la baisse. De 2008-2009 à 2009-2010, il a pratiquement chuté de moitié, passant de 26 % à 14 % (voir le tableau 2.5.3).

En 2009-2010, le devis moyen d'un long métrage québécois est de 2,3M\$ et celui d'une coproduction, de 8,7M\$. Un écart important est également observé dans les productions télévisuelles, où le devis moyen d'une production québécoise est de 1,8M\$ et celui d'une coproduction, de 12,9M\$. Enfin, la moyenne des coûts

Tableau 2.5.3

Part des coproducteurs dans l'ensemble des coûts des productions cinématographiques et télévisuelles, Québec, 2007-2008 à 2009-2010

	2007-2008	2008-2009	2009-2010
	%		
Longs métrages	30,8	51,4	25,5
Documentaires	26,1	21,7	5,3
Productions télévisuelles	8,9	11,5	10,8
Animation	59,3	39,4	43,4
Total	18,9	26,1	13,8

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

de production d'une œuvre d'animation québécoise s'établit à 1,2M\$ et celle d'une coproduction, à 2M\$. Ces données globales confirment que la coproduction permet de réunir des ressources additionnelles sur le plan du financement. Le genre et le format des coproductions peuvent également contribuer aux écarts observés.

Seul le devis moyen des documentaires québécois est, cette année, au-dessus du coût moyen des coproductions minoritaires. Ce fait exceptionnel est principalement dû à la forte baisse des coproductions. L'analyse des 5 dernières années confirme que les devis moyens des coproductions minoritaires (2,2M\$) sont supérieurs aux productions québécoises (662k\$).

STRUCTURE DE FINANCEMENT

La part des préventes continue de baisser dans les structures de financement de l'ensemble des productions. Dans les coproductions, cette baisse est notamment due au désengagement important des distributeurs, dont la participation est passée de 27 % en 2008-2009 à 4 % en 2009-2010. On constate également une participation moins importante des télédiffuseurs anglais.

Rappelons que certaines entreprises de distribution ont connu des difficultés financières et que d'autres ont révisé leur stratégie. De leur côté, les télédiffuseurs généralistes connaissent un contexte économique difficile, en raison des baisses des revenus publicitaires.

Tableau 2.6

Productions cinématographiques et télévisuelles, structure de financement selon le type de production, Québec, 2009-2010

	Longs métrages		Courts et moyens métrages		Documentaires		Productions télévisuelles		Animation	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
A Investissement	71 909 880	81,5	1 870 584	66,8	37 085 969	40,0	95 049 503	29,9	5 426 449	52,9
B Montants différés	1 685 760	1,9	388 953	13,9	44 150	—	1 370 394	0,4	—	—
C Autres apports	5 655 132	6,4	527 458	18,8	31 819 715	34,4	85 218 106	26,8	2 357 259	23,0
D Préventes	9 015 000	10,2	13 654	0,5	23 661 109	25,5	135 949 058	42,8	2 476 261	24,1
Part nationale	88 265 772	100,0	2 800 649	100,0	92 610 943	100,0	317 587 061	100,0	10 259 969	100,0
E Coproducteurs	30 164 148	...	—	...	5 097 605	...	37 696 573	...	7 807 000	...
Financement total	118 429 920	...	2 800 649	...	97 708 548	...	355 283 634	...	18 066 969	...
Crédit d'impôt du Québec	17 166 184	19,4	392 833	14,0	17 176 168	18,5	53 988 945	17,0	2 017 570	19,7

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

SOUTIEN PUBLIC

En 2009-2010, le soutien public global représente 42 % du coût des productions cinématographiques et télévisuelles (voir le tableau 2.7), soit 246,9M\$ (voir le tableau 2.8). Cette part du soutien public varie d'une catégorie à une autre. En 2009-2010, il représente :

- 57 % du devis des productions de longs métrages;
- 52 % du devis des productions de courts et moyens métrages;
- 45 % du devis des productions de documentaires;
- 37 % du devis des productions télévisuelles;
- 21 % du devis des productions d'animation.

Toutefois, il faut préciser que cette évaluation de la part du soutien public est calculée sur le financement total des productions, ce qui comprend l'apport des producteurs étrangers. La part du soutien public, lorsqu'il est établi uniquement sur le financement québécois, change considérablement. Ainsi, le soutien public constitue 76 % du financement québécois des longs métrages de fiction, 52 % de celui des courts et moyens métrages, 48 % de celui des documentaires, 41 % de celui des productions télévisuelles et 36 % du financement québécois de l'animation.

En production télévisuelle, les magazines et les variétés ne reçoivent pas d'aide publique directe, hormis celles de Téléfilm Canada. Les magazines à thème (voyages, gastronomie, etc.) attirent davantage les annonceurs et les commanditaires pour le placement de produit. Ces productions sont donc essentiellement financées par les préventes des télédiffuseurs, les commandites et les crédits d'impôt.

Tableau 2.7

Part du soutien public aux productions cinématographiques et télévisuelles selon le type de production, Québec, 2007-2008 à 2009-2010

	Moyenne 10 ans	Moyenne 5 ans	2007-2008	2008-2009	2009-2010
	%				
Longs métrages					
Investissements publics directs	28,1	28,0	35,4	19,9	39,1
Financement public indirect	16,0	15,0	15,4	11,4	17,8
Soutien public total	44,0	43,0	50,8	31,3	57,0
Courts et moyens métrages					
Investissements publics directs	23,0	33,0	40,6	42,4	25,3
Financement public indirect	24,0	29,0	30,7	29,9	26,7
Soutien public total	47,0	62,0	71,3	72,3	52,1
Documentaires					
Investissements publics directs	10,0	9,0	8,3	8,6	11,1
Financement public indirect	27,0	26,0	23,9	24,4	34,0
Soutien public total	37,0	35,0	32,2	33,0	45,1
Productions télévisuelles					
Investissements publics directs	5,9	5,8	6,0	4,9	6,3
Financement public indirect	24,5	27,0	26,7	27,6	30,4
Soutien public total	31,0	33,0	32,7	32,5	36,6
Animation					
Investissements publics directs	1,0	0,8	0,8	5,8	1,4
Financement public indirect	14,2	14,0	12,9	22,9	19,2
Soutien public total	15,2	15,0	13,7	28,7	20,6
Total					
Investissements publics directs ¹	9,3	10,0	11,5	9,7	13,6
Financement public indirect ²	22,4	24,0	23,4	22,0	28,1
Soutien public total	31,0	34,0	34,9	31,7	41,7

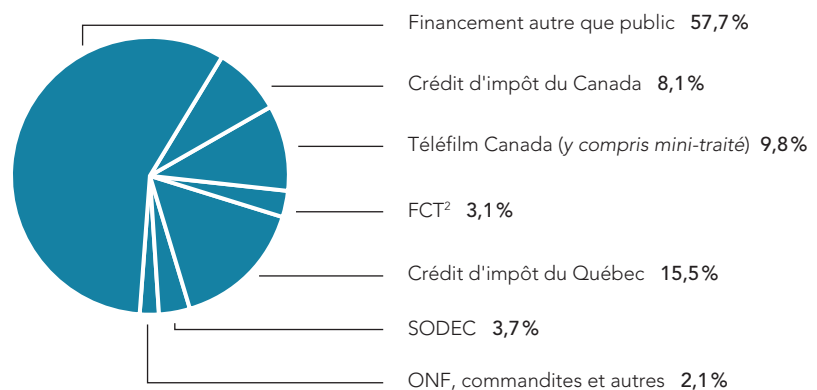
1. Investissements publics directs : SODEC, Téléfilm Canada (y compris mini-traité) et ONF.

2. Financement public indirect : Crédit d'impôt du Québec, crédit d'impôt du Canada, Fonds canadien de télévision (part publique), commandites publiques et autres apports publics.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Figure 2.5

Part du financement public dans les coûts de production¹, 2009-2010



1. Les coûts de production comprennent l'apport des coproducteurs hors Québec.

2. Le Fonds canadien de télévision est alimenté en partie par les entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR) et par le gouvernement fédéral. En 2009-2010, la contribution de ce dernier équivaut à 38,2 % du Fonds.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Le soutien public évalué ici tient uniquement compte de l'aide à la production. Selon les catégories, de l'aide d'autres sources peut être accordée à la distribution ou à la diffusion en fonction des fenêtres de diffusion (salle, festival, télévision, marché secondaire, etc.). Il faut donc rappeler qu'il ne s'agit pas du soutien public global à l'industrie cinématographique et télévisuelle, mais uniquement du soutien à la production.

Le soutien public provient d'investissements publics directs et du financement public indirect. Alors que la majeure partie du soutien public indirect vise toutes les catégories, l'aide publique directe est plus spécifique et cible uniquement certaines catégories.

L'examen de la répartition de cet argent public indique que les sommes versées sont principalement destinées à la production télévisuelle (52,7%), aux longs métrages (27,3%), au documentaire (17,9%), à l'animation (1,5%) et enfin, aux courts et moyens métrages (0,6%) (voir le tableau 2.8).

Rappelons que le financement public est majoritairement constitué de mesures fiscales dont la somme est déterminée en fonction des dépenses de main-d'œuvre et des coûts de production.

Tableau 2.8

Répartition du soutien public aux productions cinématographiques et télévisuelles, selon le type de production, Québec, 2009-2010

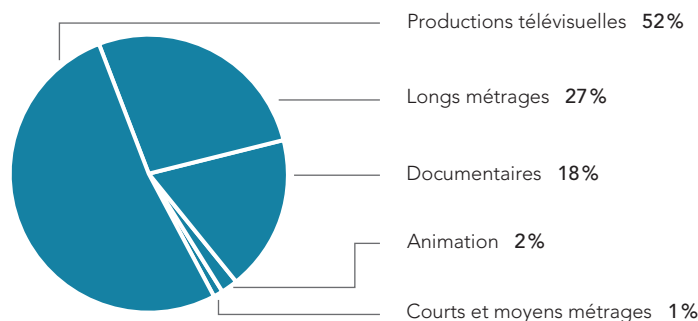
	\$	%
Longs métrages	67 459 409	27,3
Courts et moyens métrages	1 457 740	0,6
Documentaires	44 089 510	17,9
Productions télévisuelles	130 183 711	52,7
Animation	3 716 646	1,5
Total	246 907 016	100,0

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

- L'investissement public direct est constitué des sources suivantes : soutien de la SODEC, de Téléfilm Canada (y compris le mini-traité) et de l'ONF. Cet investissement représente 13,6% des coûts de production.
- Le financement public indirect est composé des sources suivantes : le crédit d'impôt du Québec, le crédit d'impôt du Canada, la part publique du Fonds canadien de télévision, les commandites publiques et les autres apports publics. Ces sommes représentent 28,2% des coûts de production.

Figure 2.6

Répartition du soutien public aux productions cinématographiques et télévisuelles, selon le type de production, Québec, 2009-2010



Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Tableau 2.9

Répartition du soutien public¹ aux productions cinématographiques et télévisuelles selon le type de production, Québec, 2007-2008 à 2009-2010

	2007-2008		2008-2009		2009-2010	
	Fédéral	Provincial	Fédéral	Provincial	Fédéral	Provincial
	%					
Longs métrages	39,5	60,5	45,9	54,1	48,1	51,9
Courts et moyens métrages	2,8	97,2	0,8	99,2	11,4	88,6
Documentaires	57,0	43,0	56,9	43,1	50,2	49,8
Productions télévisuelles	55,3	44,7	58,7	41,3	56,4	43,6
Animation	53,4	46,6	51,1	48,9	43,1	56,9
Total²	51,2	48,8	54,1	45,9	52,5	47,5

1. Soutien fédéral : Téléfilm Canada (y compris le mini-traité), investissement ONF, Fonds canadien de télévision (part publique) et crédit d'impôt du Canada.

Soutien provincial : SODEC, crédit d'impôt du Québec.

2. Certaines parts de soutien public, qui sont parfois de source fédérale et parfois de source provinciale (commandites publiques et autres apports publics), n'ont pas été comptabilisés.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Concernant l'année 2009-2010, la participation du gouvernement fédéral dans la production cinématographique et télévisuelle représente 53 % de l'aide publique (Téléfilm Canada, y compris le mini-traité; ONF; crédit d'impôt du Canada et part publique du Fonds canadien de télévision). La participation du Québec représente donc 47 % (SODEC et crédit d'impôt du Québec).

Les bonifications particulières – aux effets spéciaux et à l'animation informatique, à la production régionale, à la production de films en format IMAX ainsi que la boni-

fication à la langue française pour le long métrage, le court et moyen métrage, les émissions jeunesse et le documentaire unique – de même que les différentes modalités de calcul des coûts admissibles entraînent une certaine variation du taux de crédit d'impôt.

Ainsi, en 2009-2010, le crédit d'impôt du Québec pour le long métrage de fiction constitue 19,4 % de la part québécoise du devis (voir le tableau 2.12) et le crédit d'impôt pour le documentaire en représente 18,5 %. Le crédit d'impôt pour les courts et moyens métrages équivaut à 14,0 % du

devis québécois et celui de la production télévisuelle atteint 17,0 %. Enfin, le crédit d'impôt en animation constitue 19,7 % du devis québécois.

LANGUE

Les productions tournées dans d'autres langues que le français sont fréquemment des coproductions. Pour obtenir un portrait représentatif de la langue de tournage de la production cinématographique et télévisuelle québécoise, nous avons choisi de retirer de l'analyse les coproductions où les producteurs québécois sont minoritaires. Ces productions ont des

Tableau 2.10

Coûts moyens et coûts médians des productions cinématographiques et télévisuelles¹ selon la langue, Québec, 2007-2008 à 2009-2010

	2007-2008		2008-2009		2009-2010	
	Coût moyen	Coût médian	Coût moyen	Coût médian	Coût moyen	Coût médian
\$						
Longs métrages						
Français	3 457 184	3 488 353	3 529 156	3 735 598	2 604 181	1 374 998
Autres langues	2 188 088	3 500 000	1 189 096	1 240 406	1 767 841	729 068
Documentaires						
Français	510 008	330 735	550 283	354 023	508 280	425 080
Autres langues	1 462 052	449 982	1 092 358	813 646	1 560 948	420 000
Productions télévisuelles						
Français	1 461 955	824 486	1 719 272	691 829	1 809 546	707 020
Autres langues	1 628 284	566 025	1 298 880	202 883	1 961 209	2 176 828

1. Les coproductions minoritaires sont exclues.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Tableau 2.11

Répartition des productions cinématographiques et télévisuelles¹ selon la langue et le type de production, Québec, 2007-2008 à 2009-2010

	2007-2008		2008-2009		2009-2010	
	Productions	Valeur de production	Productions	Valeur de production	Productions	Valeur de production
%						
Longs métrages						
Français	65,7	81,9	80,9	93,7	67,5	74,7
Autres langues	34,3	18,1	19,1	6,3	32,5	25,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Documentaires						
Français	82,0	72,3	81,3	76,1	80,3	58,4
Autres langues	18,0	27,7	18,7	23,9	19,7	41,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Productions télévisuelles						
Français	77,7	78,4	74,8	82,2	86,0	85,4
Autres langues	22,3	21,6	25,2	17,8	14,0	14,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1. Les coproductions minoritaires sont exclues.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).



Trois temps après la mort d'Anna
Photo : K-Films Amérique

structures de financement très différentes et des budgets de production largement supérieurs aux productions québécoises ou aux coproductions majoritaires (voir la section traitant des coproductions).

En 2009-2010, le tiers des longs métrages sont tournés dans d'autres langues que le français. Il s'agit d'un retour au niveau de 2007-2008, après la forte baisse de

2008-2009. Les budgets des longs métrages tournés dans d'autres langues que le français (13 longs métrages en 2009-2010) sont de moins grande envergure que ceux des longs métrages en français. En 2009-2010, le budget moyen d'un long métrage tourné en français³ est de 2,6 M\$, tandis que les longs métrages tournés dans d'autres langues que le français présentent un devis moyen de 1,7 M\$.

Concernant le documentaire, 20 % des œuvres sont tournées dans d'autres langues que le français (27 documentaires en 2009-2010). Le budget moyen d'un documentaire tourné en français est de 508 k\$ (tableau 2.10), alors que le celui d'un documentaire tourné dans une autre langue que le français est de 1,6 M\$. On note toutefois qu'en 2009-2010, plusieurs des documentaires tournés dans une autre langue que le français présentent des budgets plus élevés qu'au cours des dernières années. D'ailleurs, l'écart entre le coût moyen et le coût médian de ces documentaires confirme que des productions dont les budgets sont élevés ont tiré la moyenne vers le haut, tandis que la plupart des productions documentaires, tournées dans d'autres langues que le français, se trouvent bien en deçà du budget moyen de 1,6 M\$.

Les devis des productions télévisuelles tournées dans d'autres langues que le français (24 productions en 2009-2010) sont plus élevés que ceux des productions françaises, bien qu'un petit nombre de productions vienne tirer vers le haut le devis moyen des productions francophones. Le devis moyen d'une production télévisuelle tournée en français est de 1,8 M\$, tandis que celui d'une production tournée dans une autre langue est de 2 M\$. En 2009-2010, les productions télévisuelles tournées dans d'autres langues sont essentiellement des émissions de fiction (*movie of the week*), lesquelles présentent généralement des budgets beaucoup plus élevés que ceux des magazines ou des variétés.

Par ailleurs, les productions télévisuelles tournées dans d'autres langues que le français sont à la baisse depuis les 3 dernières années; les émissions de variétés et les magazines s'y font de plus en plus rares.

Afin de respecter la confidentialité, nous avons dû restreindre notre analyse en divisant la production en deux catégories, soit « Français » et « Autres langues », et en excluant l'animation et les courts et moyens métrages.

3. Cette donnée inclut les longs métrages tournés dans plusieurs langues, dont le français.

Tableau 2.12

Structure de financement des productions cinématographiques et télévisuelles selon le type de production, Québec, 2009-2010

	Longs métrages		Courts et moyens métrages		Documentaires		Productions télévisuelles		Animation	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Productions	40	...	12	...	137	...	172	...	11	...
A Investissement	71 909 880	81,5	1 870 584	66,8	37 085 969	40,0	95 049 503	29,9	5 426 449	52,9
SODEC	17 538 000	24,4	709 100	37,9	2 873 564	7,7	270 000	0,3	75 000	1,4
Téléfilm Canada	28 391 620	39,5	—	—	6 208 868	16,7	22 021 125	23,2	—	—
Mini-traité	405 000	0,6	—	—	—	—	—	—	95 000	1,8
ONF	—	—	—	—	1 747 145	4,7	—	—	75 214	1,4
Investissements du producteur	5 914 076	8,2	176 033	9,4	8 670 087	23,4	6 330 837	6,7	2 018 672	37,2
Crédit d'impôt du Québec	17 166 184	23,9	392 833	21,0	17 176 168	46,3	53 988 945	56,8	2 017 570	37,2
Télédiffuseur français	1 050 000	1,5	—	—	—	—	337 500	0,4	—	—
Télédiffuseur anglais	200 000	0,3	—	—	5 000	—	10 896 530	11,5	—	—
Distributeurs	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Apport net d'investisseurs privés (abris fiscaux)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres investissements (fonds privés)	845 000	1,2	—	—	320 000	0,9	1 204 566	1,3	909 652	16,8
Autres investissements	400 000	0,6	592 618	31,7	85 000	0,2	—	—	235 341	4,3
B Montants différés	1 685 760	1,9	388 953	13,9	44 150	0,0	1 370 394	0,4	—	—
Scénaristes, réalisateurs, comédiens, etc.	1 664 760	98,8	388 953	100,0	44 150	100,0	373 343	27,2	—	—
Maison de service	21 000	1,2	—	—	—	—	997 051	72,8	—	—
C Autres apports	5 655 132	6,4	527 458	18,8	31 819 715	34,4	85 218 106	26,8	2 357 259	23,0
Crédit d'impôt du Canada	3 132 238	55,4	141 594	26,8	8 258 935	26,0	34 375 918	40,3	1 217 029	51,6
Fonds canadien de télévision	456 000	8,1	—	—	10 523 354	33,1	36 020 313	42,3	523 848	22,2
Commandites privées	291 893	5,2	147 693	28,0	111 956	0,4	3 158 412	3,7	—	—
Commandites publiques	133 000	2,4	—	—	—	—	5 624 737	6,6	—	—
Prêts	—	—	—	—	—	—	731 440	0,9	—	—
Service de télédiffuseurs	—	—	—	—	1 895	—	-34 002	—	—	—
Apports maison de service	14 625	0,3	23 958	4,5	24 765	0,1	—	—	—	—
Apports fonds privés	—	—	—	—	1 145 200	3,6	350 000	0,4	—	—
Autres apports privés	1 108 201	19,6	—	—	7 948 701	25,0	4 848 062	5,7	579 659	24,6
Autres apports publics	519 175	9,2	214 213	40,6	3 804 909	12,0	143 226	0,2	36 723	1,6
D Préventes	9 015 000	10,2	13 654	0,5	23 661 109	25,5	135 949 058	42,8	2 476 261	24,1
Télédiffuseur français (prévente)	175 000	1,9	10 000	73,2	14 575 760	61,6	118 300 145	87,0	794 627	32,1
Télédiffuseur anglais (prévente)	—	—	3 654	26,8	3 683 536	15,6	8 845 648	6,5	996 399	40,2
Télédiffuseur hors Québec	—	—	—	—	724 095	3,1	1 581 916	1,2	—	—
Distributeur	8 520 000	94,5	—	—	4 677 718	19,8	7 221 349	5,3	685 235	27,7
Distributeur étranger	320 000	3,5	—	—	—	—	—	—	—	—
Exportateur	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Part nationale (de A à D)	88 265 772	100,0	2 800 649	100,0	92 610 943	100,0	317 587 061	100,0	10 259 969	100,0
E Coproducteurs	30 164 148	...	—	...	5 097 605	...	37 696 573	...	7 807 000	...
Coproducteurs	30 164 148	...	—	...	5 097 605	...	37 696 573	...	7 807 000	...
Financement total	118 429 920	...	2 800 649	...	97 708 548	...	355 283 634	...	18 066 969	...
Surfinancement	-14 858	...	-3 268	...	-1 008 565	...	-7 214 161	...	-68 905	...
Coût de production total	118 415 062	...	2 797 381	...	96 699 983	...	348 069 473	...	17 998 064	...
Devis moyen	2 960 377	...	233 115	...	705 839	...	2 023 660	...	1 636 188	...
Crédit d'impôt du Québec	17 166 184	...	392 833	...	17 176 168	...	53 988 945	...	2 017 570	...
Taux effectif du crédit d'impôt	19,4	...	14,0	...	18,5	...	17,0	...	19,7	...

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Tableau 2.13

Structure de financement des productions cinématographiques et télévisuelles entièrement québécoises et coproductions, Québec, 2009-2010

	Québécoises		Coproductions majoritaires		Coproductions minoritaires		Total	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Productions	338	...	17	...	17	...	372	...
A Investissement	183 011 129	40,6	18 925 350	52,6	9 405 906	38,6	211 342 385	41,3
SODEC	18 455 664	10,1	2 605 000	13,8	405 000	4,3	21 465 664	10,2
Téléfilm Canada	47 729 439	26,1	6 604 638	34,9	2 287 536	24,3	56 621 613	26,8
Mini-traité	–	–	200 000	1,1	300 000	3,2	500 000	0,2
ONF	1 597 145	0,9	150 000	0,8	75 214	0,8	1 822 359	0,9
Investissements du producteur	19 868 534	10,9	1 033 288	5,5	2 207 883	23,5	23 109 705	10,9
Crédit d'impôt du Québec	80 830 905	44,2	6 264 924	33,1	3 645 871	38,8	90 741 700	42,9
Télédiffuseur français	1 137 500	0,6	225 000	1,2	25 000	0,3	1 387 500	0,7
Télédiffuseur anglais	9 611 530	5,3	1 490 000	7,9	–	–	11 101 530	5,3
Distributeurs	–	–	–	–	–	–	–	–
Apport net d'investisseurs privés (abris fiscaux)	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres investissements (fonds privés)	2 467 316	1,3	352 500	1,9	459 402	4,9	3 279 218	1,6
Autres investissements	1 312 959	0,7	–	–	–	–	1 312 959	0,6
B Montants différés	2 209 081	0,5	88 000	0,2	1 192 176	4,9	3 489 257	0,7
Scénaristes, réalisateurs, comédiens, etc.	1 960 481	88,7	88 000	100,0	422 725	35,5	2 471 206	70,8
Maison de service	248 600	11,3	–	–	769 451	64,5	1 018 051	29,2
C Autres apports	111 285 975	24,7	6 430 957	17,9	7 860 738	32,2	125 577 669	24,5
Crédit d'impôt du Canada	42 268 445	38,0	2 401 794	37,3	2 455 476	31,2	47 125 715	37,5
Fonds canadien de télévision	44 016 707	39,6	2 426 430	37,7	1 080 378	13,7	47 523 515	37,8
Commandites privées	3 709 954	3,3	–	–	–	–	3 709 954	3,0
Commandites publiques	5 757 737	5,2	–	–	–	–	5 757 737	4,6
Prêts	–	–	731 440	11,4	–	–	731 440	0,6
Service de télédiffuseurs	–32 107	–	–	–	–	–	–32 107	–
Apports maison de service	63 348	0,1	–	–	–	–	63 348	0,1
Apports fonds privés	1 460 200	1,3	35 000	0,5	–	–	1 495 200	1,2
Autres apports privés	9 741 344	8,8	796 293	12,4	3 946 986	50,2	14 484 622	11,5
Autres apports publics	4 300 348	3,9	40 000	0,6	377 898	4,8	4 718 246	3,8
D Préventes	154 649 468	34,3	10 543 899	29,3	5 921 715	24,3	171 115 082	33,5
Télédiffuseur français (prévente)	132 126 955	85,4	375 000	3,6	1 353 577	22,9	133 855 532	78,2
Télédiffuseur anglais (prévente)	9 968 580	6,4	1 350 299	12,8	2 210 358	37,3	13 529 237	7,9
Télédiffuseur hors Québec	613 231	0,4	450 000	4,3	1 242 780	21,0	2 306 011	1,3
Distributeur	11 620 702	7,5	8 368 600	79,4	1 115 000	18,8	21 104 302	12,3
Distributeur étranger	320 000	0,2	–	–	–	–	320 000	0,2
Exportateur	–	–	–	–	–	–	–	–
Part nationale (de A à D)	451 155 653	100,0	35 988 206	100,0	24 380 535	100,0	511 524 393	100,0
E Coproducteurs	–	...	16 700 329	...	64 064 997	...	80 765 326	...
Coproducteurs	–	...	16 700 329	...	64 064 997	...	80 765 326	...
Financement total	451 155 653	...	52 688 535	...	88 445 532	...	592 289 719	...
Surfinancement	–7 036 750	...	–1 137 228	...	–135 779	...	–8 309 757	...
Coût de production total	444 118 903	...	51 551 307	...	88 309 753	...	583 979 962	...
Devis moyen	1 313 961	...	3 032 430	...	5 194 691	...	1 569 839	...
Crédit d'impôt du Québec	80 830 905	...	6 264 924	...	3 645 871	...	90 741 700	...
Taux effectif du crédit d'impôt	17,9	...	17,4	...	15,0	...	17,7	...

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).



10 ½
Photo : Véro Boncompagni



Les pieds dans le vide
Photo : Sébastien Raymond

CHAPITRE 3

LE CLASSEMENT DES FILMS

Benoit Allaire et Martin Tétu

Le mandat de la Régie du cinéma comprend notamment la responsabilité de classer tous les films¹ exploités sur le marché québécois (à l'exclusion des films diffusés et commercialisés par Internet). Le classement est fait d'abord par catégorie d'âge des spectateurs auxquels les films s'adressent et ensuite par catégorie de visionnement, soit public (projeté dans les lieux publics) ou privé (commercialisé sur support DVD). Par ailleurs, il faut préciser que le nombre de films classés ne correspond pas nécessairement au nombre de films mis en circulation au Québec. En effet, une production peut être classée plus d'une fois si elle est soumise à la Régie dans une version en langue différente ou d'une durée qui varie de plus ou moins cinq minutes par rapport à toute autre version classée précédemment. Cependant, dans la plupart des cas, chaque film correspond à un seul classement.

LE NOMBRE DE FILMS CLASSÉS

En 2009, 14 000 films ont été classés par la Régie du cinéma, ce qui représente une chute de 22 % par rapport aux 17 864 films classés en 2008. Cette diminution, la plus importante depuis que des statistiques sont compilées à ce sujet, se traduit par 3 864 films classés en moins. Le nombre de films classés en 2009 rejoint ainsi un niveau comparable à 2002, après avoir atteint 22 829 films en 2006.

1. La définition de film, ici, comprend tout court ou long métrage diffusé en public ou commercialisé sur DVD, y compris les produits télévisés et les produits destinés à la vente au détail.

Il faut savoir que les films classés « 18 ans et plus » incluent les films de la catégorie « Sexualité explicite »; cette catégorie constitue une part importante des longs métrages classés. En effet, 48% de l'ensemble des longs métrages classés en 2009 en est constitué. Il s'agit exclusivement ou presque de longs métrages destinés au visionnement privé (DVD). Les films destinés à la présentation publique en salle et les courts métrages ne comptent que peu de films de cette catégorie. Afin de favoriser une lecture plus précise des données, nous présenterons les résultats qui incluent la catégorie « Sexualité explicite » et ceux dont elle est exclue.

Globalement, durant la période 2005-2009, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) du nombre de films classés par la Régie du cinéma est de -8,3% (voir le tableau 3.1). Au cours de la même période, le TCAM des longs métrages s'établit à -8,9% par année. Quant aux courts métrages, leur TCAM est de -7,8%. Enfin, les films annonces affichent un TCAM de 4,2%. Rappelons que de 2001 à 2006, le nombre de films classés par la Régie du cinéma avait augmenté de manière constante. Cette croissance a été encore plus forte de 2003 à 2006 en ce qui a trait aux courts métrages, soit un TCAM de 38,5%. Depuis, la tendance est à la baisse quant au nombre total de films classés. L'année 2009 marque un jalon important de cette tendance, affichant une diminution de 22% du nombre de films classés en une seule année, y compris une baisse de 20% du nombre de longs métrages.

Le nombre de longs métrages classés en 2009 et destinés au visionnement privé (films sur support DVD) chute de 21% par rapport à l'année précédente. Cette diminution importante de 2 853 longs métrages est surtout attribuable à la baisse de 2 089 films en anglais provenant des États-Unis, ce qui représente 73% de la baisse totale. Toutefois, ce nombre varie passablement d'une année à l'autre. Le TCAM 2005-2009 des films états-uniens est par ailleurs relativement faible (-1,8%)².

Tableau 3.1

Nombre de films classés¹, y compris les films annonces, Québec, 2005-2009

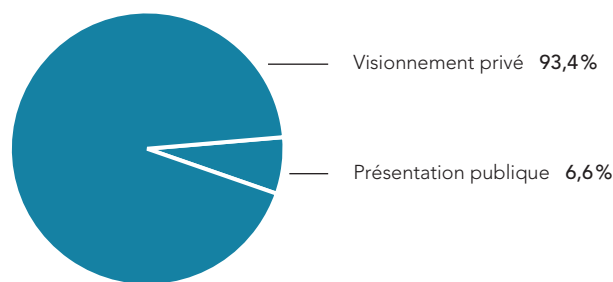
	2005	2006	2007	2008	2009	TCAM ²
	n					%
Longs métrages	16 440	18 797	16 340	14 119	11 304	-8,9
Présentation publique	687	754	728	703	741	1,9
Visionnement privé	15 753	18 043	15 612	13 416	10 563	-9,5
Courts métrages	2 796	3 369	2 858	3 083	2 023	-7,8
Présentation publique	39	36	59	52	38	-0,6
Visionnement privé	2 757	3 333	2 799	3 031	1 985	-7,9
Films annonces	570	663	654	662	673	4,2
Présentation publique	570	663	654	662	673	4,2
Visionnement privé	—	—	—	—	—	—
Total	19 806	22 829	19 852	17 864	14 000	-8,3

1. Un même film peut avoir été classé plusieurs fois en fonction de la langue et du métrage. Ce nombre comprend tous les films classés dans l'année, dont les films de la catégorie « Sexualité explicite ».

2. Taux de croissance annuel moyen.

Source : Régie du cinéma.

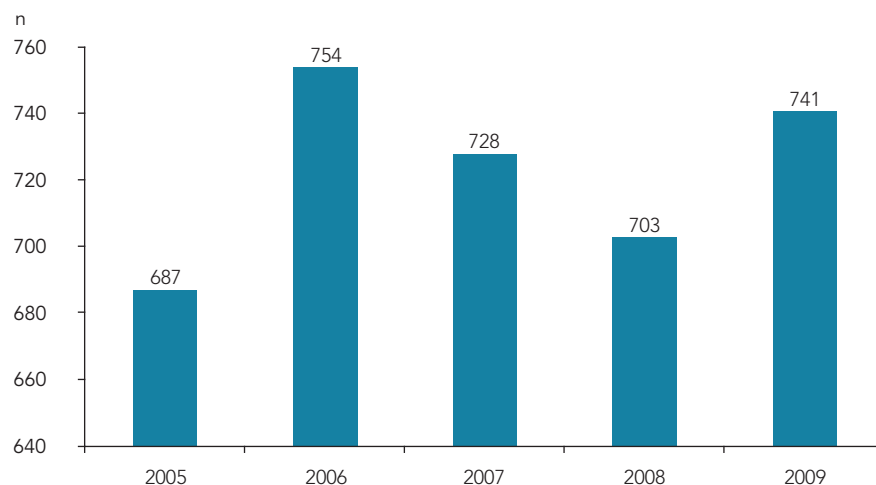
Figure 3.1

Répartition des longs métrages classés¹, Québec, 2009

1. Un même film peut avoir été classé plusieurs fois en fonction de la langue et du métrage. Ce nombre comprend tous les films classés dans l'année, dont les films de la catégorie « Sexualité explicite ».

Source : Régie du cinéma.

Figure 3.2

Nombre de longs métrages classés¹, destinés à être présentés en public, Québec, 2005-2009

1. Un même film peut avoir été classé plusieurs fois en fonction de la langue et du métrage. Ce nombre comprend tous les films classés dans l'année, dont les films de la catégorie « Sexualité explicite ».

Source : Régie du cinéma.

2. Ces données sont consultables sur le site Web de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec.

L'explication de la baisse de 2009 se trouve aussi du côté des longs métrages en langue étrangère. En effet, ces films ont presque disparu du total des films classés, et ce, en quelques années à peine. Par long métrage en langue étrangère, nous entendons ici les films dont la trame sonore est dans une autre langue que le français ou l'anglais. Ces films étrangers constituent habituellement une part variant de 25 % à 35 % des longs métrages destinés au visionnement privé classés chaque année. Or, depuis 2005, leur part est passée de 26 % à 15 % (2007), puis de 8 % (2008) à 6 % (2009). Le TCAM 2005-2009 de – 36,6 % de cette catégorie de films résume bien ce repli accéléré. Avec l'important recul des longs métrages de langue étrangère, la part des films états-uniens est encore plus importante.

L'accès aux films par Internet pourrait expliquer, au moins en partie, cette baisse du nombre de films en langue étrangère classés par la Régie. En effet, de multiples sites Internet offrent depuis 2006 des services de vidéo (gratuits et payants) en toutes langues et accessibles aux diverses communautés culturelles. Rappelons que ces services ne sont pas réglementés par la Régie du cinéma.

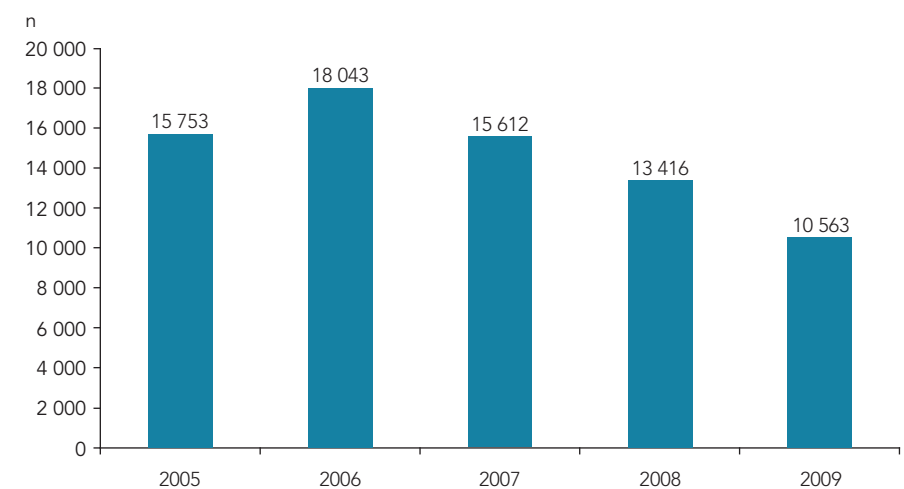
Le nombre de longs métrages classés destinés au visionnement privé est de 10 563 en 2009, soit 93 % de l'ensemble des longs métrages classés dans l'année (DVD et films en salle). Quant au nombre de courts métrages en DVD, il s'élève à 1 985 films en 2009, soit 98 % du nombre de courts métrages classés. Ainsi, on explique la baisse du nombre total de courts et de longs métrages classés en 2009 par la baisse du nombre de films destinés au visionnement privé (DVD).

LA PRÉSENTATION PUBLIQUE

Le nombre de films classés destinés à la présentation publique, en 2009, s'élève à 741 longs métrages et 38 courts métrages, soit un total de 779 films (voir le tableau 3.2). Il s'agit d'une augmentation de 5 % par rapport à 2008 pour le long métrage.

Figure 3.3

Nombre de longs métrages classés¹, destinés au visionnement privé, Québec, 2005-2009



1. Un même film peut avoir été classé plusieurs fois en fonction de la langue et du métrage. Ce nombre comprend tous les films classés dans l'année, dont les films de la catégorie « Sexualité explicite ».

Source : Régie du cinéma.

Tableau 3.2

Nombre de films classés¹, destinés à une présentation publique, selon la catégorie de classement, Québec, 2009

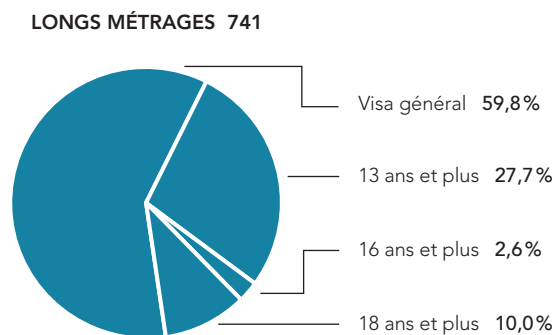
	Longs métrages		Courts métrages		Total	
	n	%	n	%	n	%
Visa général	443	59,8	38	100,0	481	61,7
13 ans et plus	205	27,7	–	–	205	26,3
16 ans et plus	19	2,6	–	–	19	2,4
18 ans et plus	74	10,0	–	–	74	9,5
Total	741	100,0	38	100,0	779	100,0

1. Un même film peut avoir été classé plusieurs fois en fonction de la langue et du métrage. Ce nombre comprend tous les films classés dans l'année, dont les films de la catégorie « Sexualité explicite ».

Source : Régie du cinéma.

Figure 3.4

Longs métrages classés¹, destinés à être présentés en public, selon la catégorie de classement, Québec, 2009



1. Un même film peut avoir été classé plusieurs fois en fonction de la langue et du métrage. Ce nombre comprend tous les films classés dans l'année, dont les films de la catégorie « Sexualité explicite ».

Source : Régie du cinéma.

Parmi les longs métrages classés dans cette catégorie, 60% ont été classés « Visa général », 28% ont été classés « 13 ans et plus », 3% ont été classés « 16 ans et plus » et, enfin, 10% ont été classés « 18 ans et plus ». En excluant les films de la catégorie « Sexualité explicite », les proportions restent à peu près semblables, sauf celle des films classés « 18 ans et plus », qui passe de 10% à 1%. Rappelons que les films « 18 ans et plus » ont compté que pour 0,2% de l'assistance aux films en 2009, mais comptent pour 10% des films destinés à la présentation publique au cours de la même année.

Par ailleurs, 48% des longs métrages destinés à la présentation publique, soit 359 films, sont en français et 51%, soit 375 films, sont en anglais. Quant aux 7 longs métrages en langue étrangère, ils représentent le 1% restant des films classés par la Régie du cinéma en 2009 (voir le tableau 3.3).

LE VISIONNEMENT PRIVÉ

Les films commercialisés sur support DVD destinés au visionnement privé doivent être classés par la Régie du cinéma, au même titre que les films destinés à la présentation publique.

En 2009, la Régie a ainsi classé 12 548 films destinés au visionnement privé (DVD), soit 24% de moins qu'en 2008 (16 447 films). Les longs métrages, au nombre de 10 563, représentent 84% de tous les films classés destinés à l'exploitation en DVD, tandis que les 1 985 courts métrages en repré-

Tableau 3.3

Nombre de films classés¹, destinés à une présentation publique, selon la langue, Québec, 2009

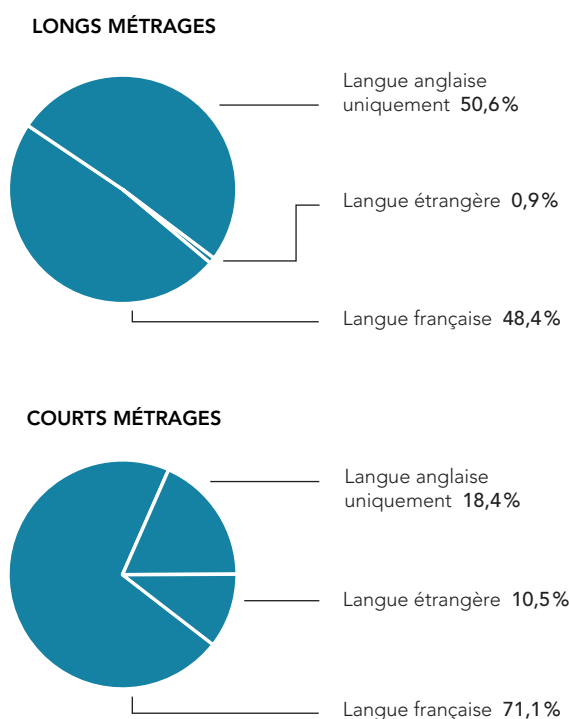
	Longs métrages		Courts métrages		Total	
	n	%	n	%	n	%
Langue française	359	48,4	27	71,1	386	49,6
Langue anglaise uniquement	375	50,6	7	18,4	382	49,0
Bilingue	—	—	—	—	—	—
Langue étrangère	7	0,9	4	10,5	11	1,4
Total	741	100,0	38	100,0	779	100,0

1. Un même film peut avoir été classé plusieurs fois en fonction de la langue et du métrage.

Source : Régie du cinéma.

Figure 3.5

Longs et courts métrages classés¹, destinés à être présentés en public, selon la langue, Québec, 2009



1. Un même film peut avoir été classé plusieurs fois en fonction de la langue et du métrage. Ce nombre comprend tous les films classés dans l'année, dont les films de la catégorie « Sexualité explicite ».

Source : Régie du cinéma.

Tableau 3.4

Nombre de films classés¹, destinés au visionnement privé, selon la catégorie de classement, Québec, 2009

	Y compris les films classés « Sexualité explicite »						Sans les films classés « Sexualité explicite »					
	Longs métrages		Courts métrages		Total		Longs métrages		Courts métrages		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Visa général	3 790	35,9	1 784	89,9	5 574	44,4	3 790	74,1	1 784	94,4	5 574	79,6
13 ans et plus	1 126	10,7	59	3,0	1 185	9,4	1 126	22,0	59	3,1	1 185	16,9
16 ans et plus	167	1,6	35	1,8	202	1,6	167	3,3	35	1,9	202	2,9
18 ans et plus	5 427	51,4	105	5,3	5 532	44,1	29	0,6	10	0,5	39	0,6
Refus	53	0,5	2	0,1	55	0,4	1	—	1	0,1	2	—
Total	10 563	100,0	1 985	100,0	12 548	100,0	5 113	100,0	1 889	100,0	7 002	100,0

1. Un même film peut avoir été classé plusieurs fois en fonction de la langue et du métrage.

Source : Adapté de données provisoires de la Régie du cinéma.

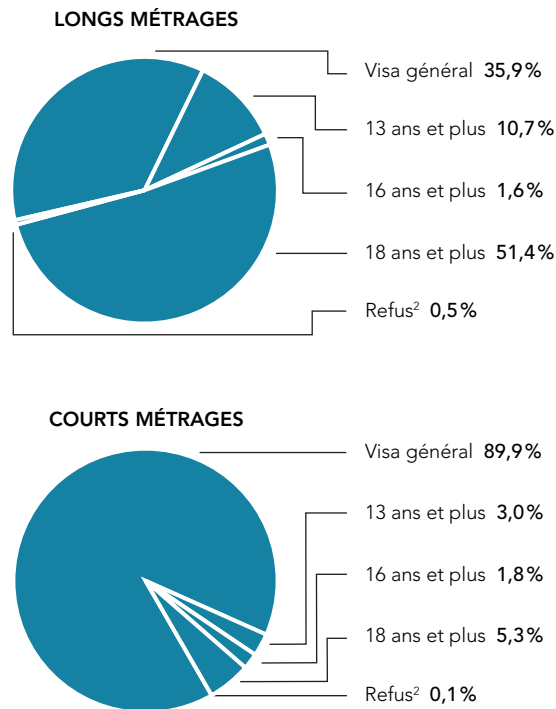
sentent 16 % (voir le tableau 3.4). Selon le classement par catégorie d'âge, on remarque que 36 % des longs métrages destinés au visionnement privé ont été classés « Visa général » (3 790 films), 11 % ont été classés « 13 ans et plus » (1 126 films), 2 % ont été classés « 16 ans et plus » et 51 % ont été classés « 18 ans et plus » (5 427 films).

En excluant les films de la catégorie « Sexualité explicite », les proportions changent. Ainsi, les longs métrages passent de 84 % à 73 % et les courts métrages, de 16 % à 27 % des films classés. Toujours en excluant les films de la catégorie « Sexualité explicite », 74 % des longs métrages destinés au visionnement privé ont été classés « Visa général », 22 % ont été classés « 13 ans et plus » et 3 % ont été classés « 16 ans et plus »; seulement 1 % de ces longs métrages ont été classés « 18 ans et plus ».

La répartition selon la langue indique que la très grande majorité des films classés destinés au visionnement privé sont offerts exclusivement dans une autre langue que le français (voir le tableau 3.5). Conséquemment, seulement 13 % de ces films sont offerts en français (langue originale française ou doublage en français). En ce qui concerne les longs métrages, la part des autres langues que le français est un peu plus grande, soit 89 % des longs métrages sans trame sonore française (9 359 longs métrages). En excluant les

Figure 3.6

Longs et courts métrages classés¹, destinés au visionnement privé selon la catégorie de classement, Québec, 2009



1. Un même film peut avoir été classé plusieurs fois en fonction de la langue et du métrage. Ce nombre comprend tous les films classés dans l'année, dont les films de la catégorie « Sexualité explicite ».

2. Ces films destinés au visionnement privé ont été refusés lors du classement.

Source : Adapté de données provisoires de la Régie du cinéma.

Tableau 3.5

Nombre de films classés¹, destinés au visionnement privé, selon la langue, Québec, 2009

	Y compris les films classés « Sexualité explicite »						Sans les films classés « Sexualité explicite »					
	Longs métrages		Courts métrages		Total		Longs métrages		Courts métrages		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Langue française	643	6,1	304	15,3	947	7,5	399	7,8	298	15,8	697	10,0
Langue anglaise	9 276	87,8	1 575	79,3	10 851	86,5	4 335	84,8	1 486	78,7	5 821	83,1
Langue anglaise avec trame sonore française	561	5,3	71	3,6	632	5,0	306	6,0	68	3,6	374	5,3
Langue anglaise sans trame sonore française	8 715	82,5	1 504	75,8	10 219	81,4	4 029	78,8	1 418	75,1	5 447	77,8
Bilingue	6	0,1	4	0,2	10	0,1	3	0,1	4	0,2	7	0,1
Langue étrangère	638	6,0	102	5,1	740	5,9	376	7,4	101	5,3	477	6,8
Total	10 563	100,0	1 985	100,0	12 548	100,0	5 113	100,0	1 889	100,0	7 002	100,0
Trame sonore française	1 204	11,4	375	18,9	1 579	12,6	705	13,8	366	19,4	1 071	15,3
Autre trame sonore	9 359	88,6	1 610	81,1	10 969	87,4	4 408	86,2	1 523	80,6	5 931	84,7

1. Un même film peut avoir été classé plusieurs fois en fonction de la langue et du métrage.

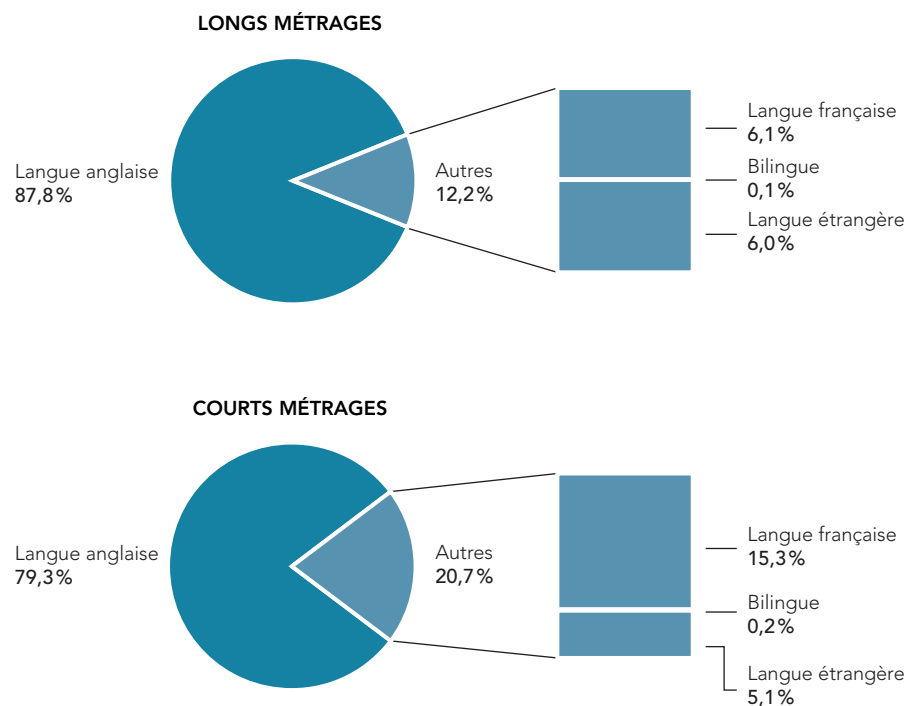
Source : Adapté de données provisoires de la Régie du cinéma.

films de la catégorie « Sexualité explicite », on constate une proportion semblable, soit 86 % des longs métrages en DVD n'ayant pas de version française.

La proportion des films en français sur DVD (13 %) est donc beaucoup plus faible que la proportion des films en français présentés en salle (qui, elle, atteint près de 50 % – voir le tableau 3.3). Cela indique que le nombre de nouveaux films annuels mis sur le marché du DVD au Québec compte très peu de films en langue originale française ou doublés en français. En 2009, les films destinés au visionnement privé en langue étrangère uniquement, ou comportant des sous-titres en français mais non une version doublée, sont ainsi 6 fois plus nombreux que les films en français. L'arrivée de séries télévisées états-uniennes uniquement offertes en version anglaise, sur le marché du DVD, pourrait avoir contribué à la prédominance de la langue anglaise quant au nombre de films destinés au visionnement privé.

Figure 3.7

Longs et courts métrages classés¹, destinés au visionnement privé, selon la langue, Québec, 2009



1. Un même film peut avoir été classé plusieurs fois en fonction de la langue et du métrage. Ce nombre comprend tous les films classés dans l'année, dont les films de la catégorie « Sexualité explicite ».

Source : Adapté de données provisoires de la Régie du cinéma.



De père en flic
Photo : Jan Thijs

CHAPITRE 4

LA DISTRIBUTION

Benoit Allaire et Martin Tétu

DISPOSITIONS DE LA LOI SUR LE CINÉMA RELATIVES À LA DISTRIBUTION

La distribution de films au Québec est encadrée par la Régie du cinéma. En vertu de l'article 102 de la Loi sur le cinéma, « nul ne peut, sur une base commerciale, posséder, vendre, louer, prêter ou échanger des copies de films, à moins d'être titulaire d'un permis de distributeur ». De plus, en vertu de l'article 108 de cette loi, « le titulaire d'un permis de distributeur doit, conformément aux règlements de la Régie, transmettre à celle-ci, au plus tard le 31 janvier de chaque année, un rapport financier pour l'année précédente ». Ce rapport doit indiquer séparément les revenus bruts réalisés au Québec et qui proviennent :

1. de la distribution de films dans un lieu de présentation de films en public;
2. de la vente, de la location, du prêt ou de l'échange de matériel à un commerçant de détail;
3. de toute autre activité de distribution dans le domaine du cinéma.

Enfin, soulignons qu'il existe au Québec deux catégories de permis de distributeur, soit le permis général et le permis spécial.

DISTINCTION ENTRE PERMIS GÉNÉRAL ET PERMIS SPÉCIAL DE DISTRIBUTEUR

Conformément à la Loi sur le cinéma, le permis général de distributeur constitue la règle et ne peut être délivré qu'aux entreprises reconnues comme « québécoises » au sens de la Loi. Parallèlement aux entreprises québécoises titulaires d'un permis général de distributeur, les multinationales états-uniennes (*majors*) poursuivent leurs activités de distribution au Québec, en vertu d'une entente entre le ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et la Motion Picture Association of America (MPAA), entente intervenue en octobre 1986 et renouvelée

par la suite (en 1992, 1999, 2002 et 2008). Cette entente, reconnue par la Loi sur le cinéma, prévoit l'attribution d'un permis spécial de distributeur à l'une des multinationales signataires de l'entente initiale (ou à une société affiliée accréditée) relativement à chaque film qu'elle soumet à la Régie et dont elle est reconnue, selon les conditions de l'entente, être le producteur ou le titulaire des droits mondiaux de distribution.

La liste des sociétés accréditées auprès de la Régie est présentée ci-contre.

Dans le secteur de la distribution de films au Québec, l'année 2009 est marquée par deux statistiques confirmant le dynamisme de l'industrie cinématographique québécoise. Premièrement, la part des distributeurs québécois sur le marché des films en salle a augmenté de 5 points de pourcentage par rapport à 2008. Deuxièmement, le nombre de films québécois distribués aux cinémas et aux ciné-parcs a connu une hausse sans précédent de 48 %, passant de 60 à 89 films présentés.

LES REVENUS BRUTS DES DISTRIBUTEURS

Sur le plan financier, 2009 constitue une année ordinaire pour les distributeurs actifs au Québec. En effet, les revenus bruts de l'ensemble des distributeurs s'établissent pour l'année à 560,0 M\$, soit l'exacte moyenne des 5 dernières années (559,9 M\$) (voir le tableau 4.1). Il s'agit d'une légère augmentation de 3,2 % par rapport aux 542,7 M\$ enregistrés en 2008. Le taux de croissance annuel moyen (TCAM) pour la période 2005-2009 s'établit pour sa part à -0,3 %, ce qui laisse croire à une certaine stagnation du marché.

La distribution relative au commerce de détail de vidéogramme (DVD) constitue, en 2009 comme dans les années précédentes, la principale source de revenus des distributeurs. Cette prépondérance du marché du DVD se reflète dans les revenus bruts des distributeurs québécois

LISTE DES SOCIÉTÉS MEMBRES DE LA MPAA, JUILLET 2010

1. THE WALT DISNEY STUDIOS
2. PARAMOUNT PICTURES CORPORATION
3. SONY PICTURES ENTERTAINMENT INC.
4. TWENTIETH CENTURY FOX FILM CORPORATION
5. UNIVERSAL CITY STUDIOS, LLLP
6. WARNER BROS. ENTERTAINMENT INC.

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES ACCRÉDITÉES AUPRÈS DE LA RÉGIE DU CINÉMA

1. BUENA VISTA HOME
2. VIDEO DISTRIBUTION DE FILMS BUENA VISTA CANADA INC.
3. DIVERTISSEMENT PARAMOUNT PICTURES CANADA INC.
4. METRO-GOLDWIN-MAYER STUDIOS INC.*
5. SONY PICTURES HOME ENTERTAINMENT CANADA LTD
6. SONY PICTURES RELEASING CANADA (DIVISION DE COLUMBIA PICTURES)
7. STUDIOS UNIVERSAL CANADA LTÉE
8. TWENTIETH CENTURY FOX DIVERTISSEMENTS AUDIOVISUELS FAMILIAUX
9. TWENTIETH CENTURY FOX FILM CORPORATION
10. WARNER BROS. ENTERTAINMENT CANADA INC. / DIVERTISSEMENT

* Ne fait pas partie de la MPAA mais est accréditée auprès de la Régie du cinéma.

Tableau 4.1
Revenus bruts des distributeurs de films selon la catégorie de permis, Québec, 2005-2009

Année	Titulaires d'un permis général ¹		Titulaires d'un permis spécial		Total	
	M\$	%	M\$	%	M\$	%
2005	331,1	58,3	236,4	41,7	567,4	100,0
2006	303,7	56,7	232,1	43,3	535,9	100,0
2007	298,2	50,2	295,2	49,8	593,4	100,0
2008	260,2	47,9	282,5	52,1	542,7	100,0
2009	264,6	47,2	295,4	52,8	560,0	100,0
TCAM ²	-5,5	...	5,7	...	-0,3	...

1. Seule une entreprise québécoise peut être titulaire d'un permis général de distributeur.

2. Taux de croissance annuel moyen.

Source : Régie du cinéma.

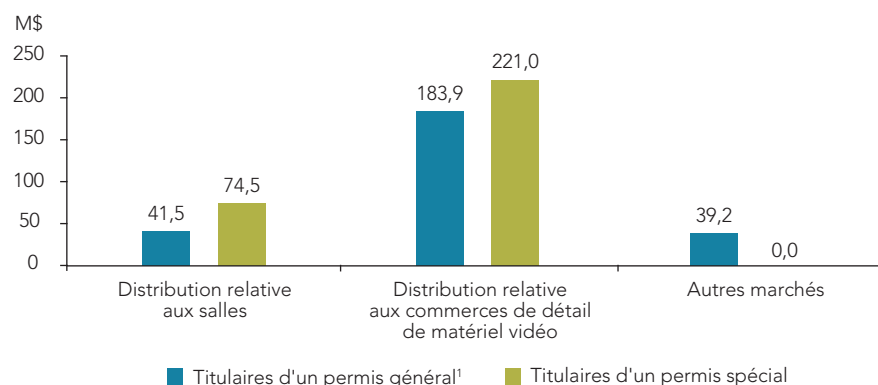
Compilation : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

(permis généraux) comme dans ceux des distributeurs états-unis accrédités au Québec (permis spéciaux). Le marché du DVD représente ainsi 72,3 % de l'ensemble des revenus des distributeurs, suivi du marché des cinémas (20,7 %) et des autres marchés (7,0 %). Rappelons que, depuis les premières compilations statistiques en 1993 à ce sujet, la commercialisation des produits vidéo (de l'époque de la vidéocassette à celle du DVD) a toujours représenté environ 75 % des revenus bruts de la distribution au Québec. La figure 4.1 illustre la prépondérance des ventes de DVD dans les revenus des distributeurs.

En 2009, les revenus bruts des distributeurs québécois s'établissent à 265 M\$, soit 47,3 % du marché global de la distribution (560 M\$). Bien que les revenus bruts soient en légère hausse par rapport à 2008 (1,7 %), le recul de la part québécoise confirme une tendance à la baisse au cours des dernières années. En effet, la part des revenus bruts des distributeurs québécois représentait 58,3 % des revenus bruts totaux en 2005 et cette part est maintenant de 47,2 % (voir la figure 4.2). Concernant la période 2005-2009, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des revenus bruts des titulaires du permis spécial est de 5,7 %, comparativement à -5,5 % dans le cas des distributeurs québécois.

Figure 4.1

Revenus bruts déclarés par les titulaires d'un permis de distributeur de films délivré par la Régie du cinéma, par catégorie de permis et selon le marché, Québec, 2009

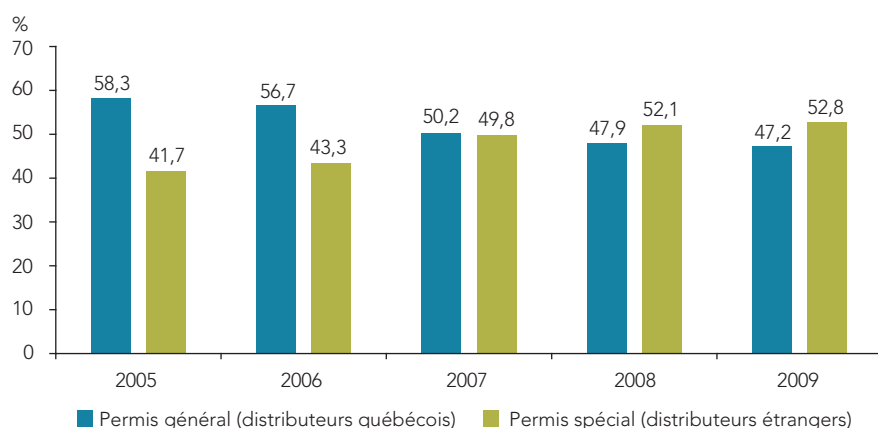


1. Seule une entreprise québécoise peut être titulaire d'un permis général de distributeur.

Source : Régie du cinéma.

Figure 4.2

Répartition des revenus bruts des distributeurs selon la catégorie de permis, Québec, 2005-2009



Source : Régie du cinéma.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 4.2

Revenus bruts déclarés par les titulaires d'un permis de distributeur de films délivré par la Régie du cinéma, par catégorie de permis et selon le marché, Québec, 2008-2009

Marché	Titulaires d'un permis général¹				Titulaires d'un permis spécial				Total			
	2008		2009		2008		2009		2008		2009	
	M\$	%	M\$	%	M\$	%	M\$	%	M\$	%	M\$	%
Distribution relative aux salles et aux commerces de vidéo	237,4	91,2	225,4	85,2	282,5	100,0	295,4	100,0	519,9	95,8	520,8	93,0
Distribution relative aux salles	27,8	10,7	41,5	15,7	62,2	22,0	74,5	25,2	89,9	16,6	115,9	20,7
Distribution relative aux commerces de détail de matériel vidéo	209,7	80,6	183,9	69,5	220,4	78,0	221,0	74,8	430,0	79,2	404,9	72,3
Autres marchés	22,8	8,8	39,2	14,8	—	—	—	—	22,8	4,2	39,2	7,0
Total	260,2	100,0	264,6	100,0	282,5	100,0	295,4	100,0	542,7	100,0	560,0	100,0

1. Seule une entreprise québécoise peut être titulaire d'un permis général de distributeur.

Source : Régie du cinéma.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Ainsi, le marché de la distribution au Québec est en croissance en ce qui concerne les distributeurs étrangers et en décroissance en ce qui concerne les distributeurs québécois. En 2010, la distribution accrue de films 3D devrait consolider encore davantage la place des distributeurs états-uniens qui agissent à la fois comme producteurs (studios) et comme distributeurs de contenus (sociétés de distribution accréditées) de films 3D.

Il faut mettre en parallèle une certaine décroissance de la part de marché des distributeurs québécois, de 2005 à 2009, avec la diminution du nombre de distributeurs québécois dans les tranches de revenus les plus élevées. En effet, 161 distributeurs québécois ont déclaré des revenus à la Régie du cinéma en 2009 (voir le tableau 4.3), ce qui représente un nombre comparable à celui de 2007, après une baisse de 9 % en 2008. Toutefois, on observe une diminution du nombre de distributeurs aux revenus élevés. En effet, le nombre de distributeurs ayant déclaré des revenus de plus de 10 M\$ est passé de 8 en 2007 à 5 en 2008 et en 2009.

LE MARCHÉ DES CINÉMAS ET CINÉ-PARCS

Il faut souligner que l'année 2009 a été une très bonne année pour les distributeurs québécois de films aux salles de cinéma puisqu'ils ont gagné 5 points de pourcentage sur ce segment de marché, soit une part de marché de 35,8 % de la distribution en salle contre 30,9 % en 2008. La distribution québécoise a vraisemblablement bénéficié du succès considérable du film québécois *De père en flic*, celui-ci ayant dépassé 1,2 millions d'entrées, soit 402 000 entrées de plus que *Twilight : la tentation*, le second film le plus vu.

En 2009, 25,4 millions de spectateurs ont assisté à des films dans les cinémas et les ciné-parcs du Québec (voir le tableau 4.4). L'assistance est attribuée en majorité (62,1 %) aux films distribués par des distributeurs titulaires d'un permis spécial; le reste (37,9 %) est attribuée aux distributeurs québécois. Il s'agit toutefois du pourcentage le plus élevé depuis

Tableau 4.3

Nombre de distributeurs titulaires d'un permis général¹, par tranche de revenus, selon le marché, Québec, 2009

Marché	Tranche de revenu (k\$)					Total ²
	0-99	100-499	500-999	1 000-10 000	Plus de 10 000	
	n					
Salles	9	1	–	4	–	14
Commerces de détail de matériel vidéo	60	13	1	7	3	84
Autres marchés	17	2	–	1	–	20
Salles et commerces de détail de matériel vidéo	3	–	2	1	–	6
Salles et autres marchés, sauf les commerces de détail de matériel vidéo	8	2	–	1	–	11
Commerces de détail de matériel vidéo et autres marchés, sauf les salles	3	4	1	2	–	10
Tous les marchés	8	1	1	4	2	16
Total	108	23	5	20	5	161

1. Seule une entreprise québécoise peut être titulaire d'un permis général de distributeur.

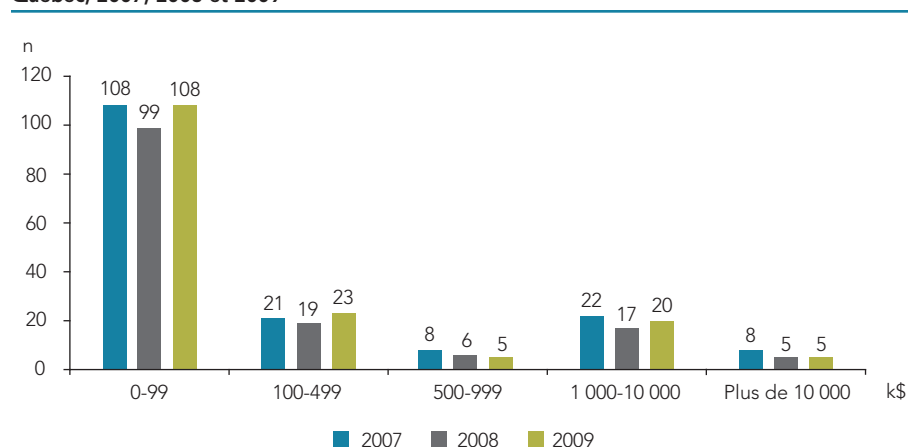
2. Le nombre total de distributeurs est ici inférieur au nombre de permis généraux en vigueur car, dans certains cas, aucun revenu n'a été déclaré relativement à un permis en vigueur.

Source : Régie du cinéma.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 4.3

Nombre de distributeurs titulaires d'un permis général¹, par tranche de revenus, Québec, 2007, 2008 et 2009



1. Seule une entreprise québécoise peut être titulaire d'un permis général de distributeur.

Source : Régie du cinéma.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

2006 pour les distributeurs québécois. Rappelons que cette part a atteint 43,0 % en 2005, alors que 4 films québécois se sont hissés parmi les 10 films les plus vus (*C.R.A.Z.Y.*, *Aurore*, *Horloge biologique* et *Le survenant*).

Soulignons le décalage entre la part de l'assistance (37,9 %) des distributeurs québécois et leur part des recettes (37,1 %)

(voir la figure 4.4). Les 13 films 3D présentés en 2009, pour lesquels le billet d'entrée est plus cher, ont vraisemblablement contribué à la diminution de la part des recettes des distributeurs québécois, puisque ces films sont distribués par des distributeurs états-uniens. Le prix d'entrée moyen des films 3D, précisons-le, est de 9,94 \$, comparativement à 7,58 \$ pour les films en format 35 mm, selon des données

partielles de 2010 (voir le chapitre 8). Ce décalage entre la part de l'assistance et la part des recettes des distributeurs québécois n'est pas nouveau, mais il prend une nouvelle ampleur qui va peut-être s'accroître avec la multiplication des projections en 3D. Précisons que 23 films 3D seront diffusés en 2010 au Québec; le décalage assistance/recette touchant les distributeurs québécois pourrait ainsi atteindre des niveaux inédits en 2010 puisque jusqu'à présent, seuls les *majors* produisent des films en 3D.

LES COPIES DE FILMS DESTINÉES AUX CINÉMAS ET AUX CINÉ-PARCS

Les statistiques relatives aux copies de films sont basées sur le nombre d'attestations délivrées par la Régie du cinéma pour chaque titre de film, selon les formats utilisés pour la diffusion publique. Seuls les films de la catégorie «sexualité explicite» sont exclus des présentes données. En ce qui concerne la répartition des copies de films selon l'année, c'est l'année de mise en circulation des copies qui est prise en compte et non l'année de production du film. Certains films plus anciens peuvent donc – exceptionnellement – être classés dans la catégorie «nouveau».

Tableau 4.4

Résultats d'exploitation des cinémas et des ciné-parcs selon la catégorie de permis du distributeur, Québec, 2009

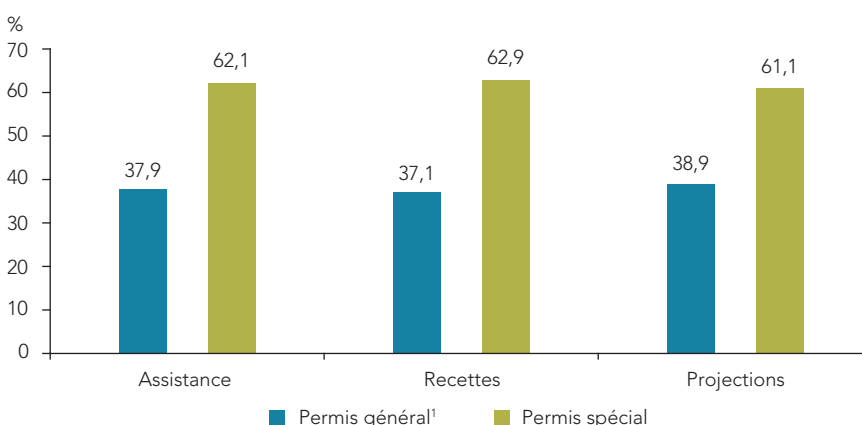
Catégorie	Assistance		Recettes		Projections	
	k	%	k\$	%	n	%
Permis général ¹	9 639,7	37,9	68 899,0	37,1	372 217	38,9
Langue française	7 579,2	78,6	52 284,5	75,9	293 965	79,0
Autres langues	2 060,6	21,4	16 614,5	24,1	78 252	21,0
Permis spécial	15 800,9	62,1	116 931,3	62,9	583 601	61,1
Langue française	10 574,0	66,9	75 238,7	64,3	407 289	69,8
Autres langues	5 226,9	33,1	41 692,6	35,7	176 312	30,2
Total	25 440,6	100,0	185 830,4	100,0	955 818	100,0

1. Seule une entreprise québécoise peut être titulaire d'un permis général de distributeur.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 4.4

Répartition de l'assistance, des recettes et des projections dans les cinémas et les ciné-parcs selon la catégorie de permis du distributeur, Québec, 2009



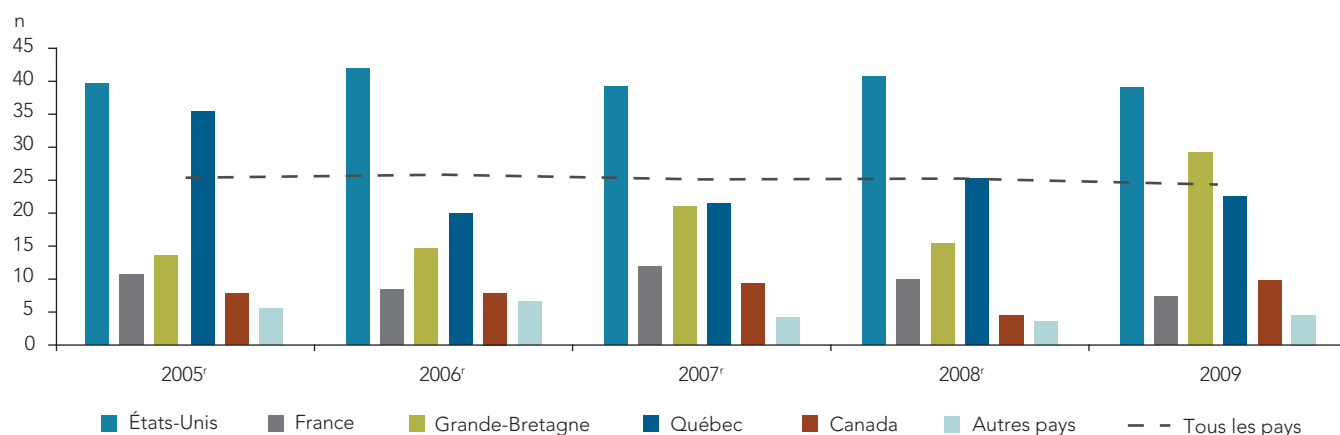
1. Seule une entreprise québécoise peut être titulaire d'un permis général de distributeur.

Source : Régie du cinéma.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 4.5

Nombre moyen de copies par film destinées aux cinémas et ciné-parcs selon le pays d'origine, Québec, 2005-2009



Source : Régie du cinéma.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

L'ÉVOLUTION DU NOMBRE MOYEN DE COPIES PAR FILM

De 2005 à 2009, le nombre moyen de copies par film est resté relativement stable, se situant autour de 25 copies par film (voir le tableau 4.5). En 2009, on observe toutefois une légère diminution de ce nombre, lequel passe de 25,2 à 24,3, une baisse de 1 copie par film en moyenne. Cette diminution du nombre de copies par film en 2009 n'a toutefois pas eu d'incidence sur le nombre de projections, lequel est resté stable de 2008 à 2009 (voir le chapitre 6), et n'a aucunement influencé l'assistance globale des salles, laquelle a plutôt augmenté de 12,5 % en 2009.

LE NOMBRE MOYEN DE COPIES PAR FILM, SELON LE PAYS D'ORIGINE¹

Le nombre moyen de copies par film varie notablement selon le lieu d'origine des films et il fluctue aussi sensiblement d'une année à l'autre. Par exemple, au cours de la période 2005-2009, le nombre moyen de copies par film québécois varie de 35 copies en 2005 à 20 copies en 2006. En ce qui concerne les films français, ce nombre varie de 12 copies en 2007 à 7 copies en 2009. Toutefois, ce phénomène de variation annuelle touche beaucoup moins les films des États-Unis, dont le nombre moyen de copies par film se situe toujours autour de 40 en moyenne, et ce, peu importe l'année (voir la figure 4.5).

En 2009, 39 copies par film états-unien ont été mises en circulation en moyenne, comparativement à 23 copies par film québécois, 7 copies par film français, 10 copies par film provenant des autres provinces canadiennes et, enfin, 5 copies par film d'une autre origine (voir le tableau 4.5). Le nombre moyen de copies par film, toutes origines confondues, était de 24 en 2009.

Malgré la baisse du nombre moyen de copies par film québécois de 2008 à 2009 (soit 10,7 %), le nombre de films québécois mis en circulation a bondi de 60 à 89

Tableau 4.5

Nombre moyen de copies par film destinées aux cinémas et aux ciné-parcs selon le pays d'origine, Québec, 2005-2009

Pays	2005 ^r	2006 ^r	2007 ^r	2008 ^r	2009
	n				
États-Unis	39,6	41,9	39,3	40,7	39,0
France	10,8	8,4	12,0	10,0	7,4
Grande-Bretagne	13,6	14,7	21,0	15,4	29,2
Québec ¹	35,4	20,0	21,5	25,2	22,5
Canada ²	7,8	7,9	9,3	4,4	9,8
Autres pays	5,5	6,6	4,2	3,5	4,6
Tous les pays	25,4	25,8	25,1	25,2	24,3

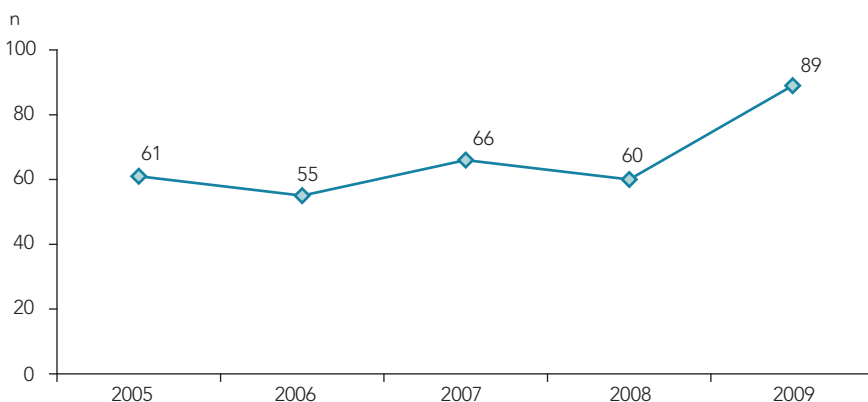
1. Les films classés « Québec » incluent au moins un des critères suivants : 1) production ayant reçu un crédit d'impôt du Québec ou une subvention de la SODEC; 2) coproduction majoritaire d'une maison de production québécoise; 3) coproduction de l'ONF avec un producteur québécois; 4) en l'absence d'un des trois critères précédents, adresse postale de la maison de production étant située au Québec.
2. Les films classés « Canada » incluent tout film produit par une maison de production canadienne hors Québec, ainsi que les films produits exclusivement par l'ONF.

Source : Régie du cinéma.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 4.6

Évolution du nombre de films québécois présentés dans les salles de cinéma et les ciné-parcs, Québec, 2005-2009



Source : Régie du cinéma.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

(voir la figure 4.6) Cette augmentation de 48,3 % du nombre de films québécois a favorisé une augmentation de 22,5 % du nombre de copies de films québécois. Le nombre total de copies de films québécois passe ainsi de 1 083 copies à 1 327 copies, soit 12,0 % du nombre total de copies de films mises en circulation en 2009, toutes origines confondues (voir le tableau 4.6).

Sur ce plan, 2009 a été une bonne année pour le cinéma québécois, lequel a présenté davantage de nouveautés et de films de répertoire dans les cinémas qu'au cours des années précédentes.

1. Les critères permettant de déterminer si un film est canadien ou québécois ont été modifiés en 2010 et appliqués aux données des années antérieures. Par conséquent, tous les tableaux concernant l'origine des films ont été révisés.

Tableau 4.6

Nombre de copies de films distribuées aux cinémas et aux ciné-parcs selon le pays d'origine des films et la langue¹, Québec, 2005-2009²

Pays	2005		2006		2007		2008		2009		TCAM ²
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	
États-Unis	7 451	71,8	8 508	77,3	7 929	74,5	8 026	76,6	8 005	72,3	1,8
Langue française	5 317	71,4	6 036	70,9	5 599	70,6	5 649	70,4	5 576	69,7	1,2
Autres langues	2 134	28,6	2 472	29,1	2 330	29,4	2 377	29,6	2 429	30,3	3,3
France	624	6,0	586	5,3	718	6,7	548	5,2	505	4,6	-5,2
Langue française	557	89,3	567	96,8	684	95,3	502	91,6	479	94,9	-3,7
Autres langues	67	10,7	19	3,2	34	4,7	46	8,4	26	5,1	-21,1
Grande-Bretagne	286	2,8	425	3,9	484	4,5	477	4,6	643	5,8	22,5
Langue française	188	65,7	275	64,7	351	72,5	250	52,4	461	71,7	25,1
Autres langues	98	34,3	150	35,3	133	27,5	227	47,6	182	28,3	16,7
Québec ³	1 415	13,6	919	8,3	1 076	10,1	1 083	10,3	1 327	12,0	-1,6
Langue française	1 382	97,7	750	81,6	1 019	94,7	1 070	98,8	1 304	98,3	-1,4
Autres langues	33	2,3	169	18,4	57	5,3	13	1,2	23	1,7	-8,6
Canada ⁴	140	1,3	142	1,3	121	1,1	124	1,2	245	2,2	15,0
Langue française	91	65,0	91	64,1	77	63,6	86	69,4	176	71,8	17,9
Autres langues	49	35,0	51	35,9	44	36,4	38	30,6	69	28,2	8,9
Autres pays	461	4,4	426	3,9	320	3,0	215	2,1	346	3,1	-6,9
Langue française	225	48,8	266	62,4	141	44,1	101	47,0	222	64,2	-0,3
Autres langues	236	51,2	160	37,6	179	55,9	114	53,0	124	35,8	-14,9
Total	10 377	100,0	11 006	100,0	10 648	100,0	10 473	100,0	11 071	100,0	1,6
Langue française	7 760	74,8	7 985	72,6	7 871	73,9	7 658	73,1	8 218	74,2	1,4
Autres langues	2 617	25,2	3 021	27,4	2 777	26,1	2 815	26,9	2 853	25,8	2,2

1. La catégorie « Autres langues » comprend les films en anglais, les films dans une autre langue que le français ou l'anglais et les films sous-titrés.

2. Taux de croissance annuel moyen.

3. Les films classés « Québec » incluent au moins un des critères suivants : 1) production ayant reçu un crédit d'impôt du Québec ou une subvention de la SODEC; 2) coproduction majoritaire d'une maison de production québécoise; 3) coproduction de l'ONF avec un producteur québécois; 4) en l'absence d'un des trois critères précédents, adresse postale de la maison de production étant située au Québec.

4. Les films classés « Canada » incluent tout film produit par une maison de production canadienne hors Québec, ainsi que les films produits exclusivement par l'ONF.

Source : Régie du cinéma.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

LA RÉPARTITION DES COPIES DE FILMS SELON LE PAYS D'ORIGINE

En tout, de 2005 à 2009, 53 575 copies de films ont été mises en circulation au Québec (voir le tableau 4.6). Le nombre annuel de copies demeure relativement stable. En 2009, le nombre de copies de films distribuées aux cinémas et aux ciné-parcs est de 11 071, en hausse de 5,7 % par rapport à 2008.

Les films états-uniens constituent la plus grande part des copies de films mises en circulation au cours de l'année 2009, soit 72,3 %. Par rapport à 2008, il s'agit toutefois d'un recul de 4,3 points de pourcentage. Le nombre de copies états-uniennes étant demeuré stable (baisse de 0,3 % ou 21 copies en moins), le recul est principalement attribuable à l'augmentation de 22,5 % du nombre de copies

québécoises (gain de 1,6 point). À l'exception de la France, les autres principaux pays ont aussi augmenté leur part, mais dans une moindre mesure.

Le taux de croissance annuel moyen (TCAM) du nombre total de copies est de 1,6 % pour la période 2005-2009. Les pays affichant la plus forte croissance au cours de cette période sont la Grande-Bretagne (22,5 %) et le Canada hors Québec (15,0 %). Les copies états-uniennes ont crû en moyenne de 1,8 %, tandis que les copies québécoises et celles des autres pays enregistrent un TCAM négatif, soit respectivement -1,6 % et -6,9 %. Rappelons que 2005 constitue l'année de tous les records d'exploitation pour le cinéma québécois, ce qui explique le taux de croissance négatif enregistré pour cette période.

La moitié des films sont distribués en 5 copies ou moins en 2009, soit 231 films sur 455 (51 %). Parmi ces derniers, 140 films ont été distribués en une seule copie et 13 films comptent 5 copies. Fait significatif, de ces 231 films, on ne compte que 65 films états-uniens (28 %) alors que ces derniers représentent pourtant 45 % de l'ensemble des copies. Cela s'explique par le fait que, comme il est mentionné plus haut, le nombre moyen de copies par film états-unien est beaucoup plus élevé.

Parmi les films les plus distribués, on trouve sans surprise une majorité de films états-uniens, dont *Twilight: la tentation* (198 copies), *Anges et Démons* (161 copies) et *Transformers: la revanche* (160 copies). Seuls 4 films autres qu'états-uniens parviennent à se hisser dans le « club » des films à 100 copies et plus, soit 2

films de la Grande-Bretagne (*Harry Potter et le Prince de sang-mêlé*, 183 copies et *Sherlock Holmes*, 100 copies) et 2 films du Québec (*De père en flic*, 131 copies et *À vos marques Party! 2*, 113 copies). Aux fins de comparaison, précisons que la somme des copies des 3 films états-uniens les plus distribuées (519 copies) dépasse le nombre total de copies de films français distribuées en 2009 (503 copies). De plus, on assiste à une augmentation marquée du nombre de films états-uniens distribués à plus de 100 copies de 2005 à 2009, ainsi que l'illustre la figure 4.7.

LA RÉPARTITION DES COPIES DE FILMS SELON LA LANGUE

Le nombre de copies de films en langue française mises en circulation au cours de l'année a augmenté de 7,3 %, en 2009. Ces 8 218 copies représentent 74 % de toutes les copies; une proportion fort semblable à celles des 4 années précédentes (voir la figure 4.8).

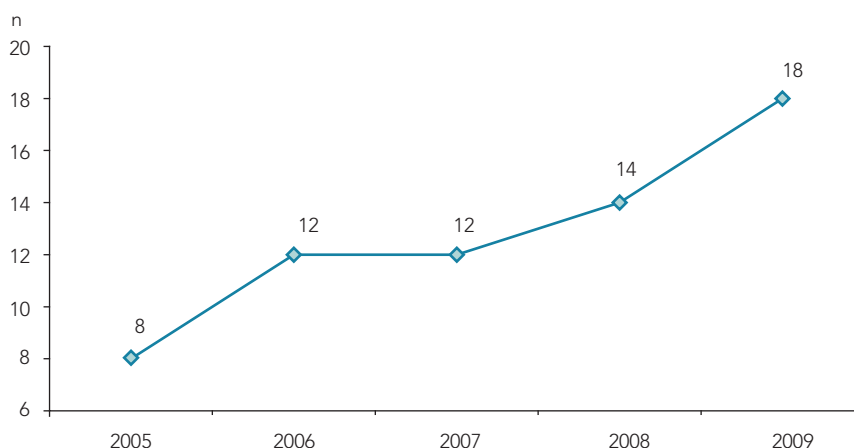
En qui concerne les films québécois, les copies de films sont, dans la presque totalité (98,3 %), en français (voir le tableau 4.6). On pourrait donc croire que les films québécois sont tous diffusés en français. Il n'en est rien, puisque 7 films québécois ont été diffusés exclusivement dans une autre langue que le français en 2009. Toutefois, l'ensemble de ces films québécois ne comporte que 17 copies, soit 1,3 % de toutes les copies québécoises. Par ailleurs, 2 films ont été distribués tant en français que dans une autre langue; il s'agit de *Polytechnique* et *The Timekeeper*.

LA RÉPARTITION DES COPIES DE FILMS SELON LA CATÉGORIE DE DISTRIBUTEURS

Comme nous l'avons expliqué au début du présent chapitre, la Loi sur le cinéma encadre la distribution des films au Québec. La répartition des copies de films selon la catégorie de distributeur reflète cet encadrement. Ainsi, les distributeurs étrangers (titulaires d'un permis spécial) ont distribué au minimum 56 % (2009) et au maximum 63 % (2006) des copies de films au cours des dernières années

Figure 4.7

Évolution du nombre de films états-uniens ayant 100 copies ou plus mises en circulation, Québec, 2005-2009

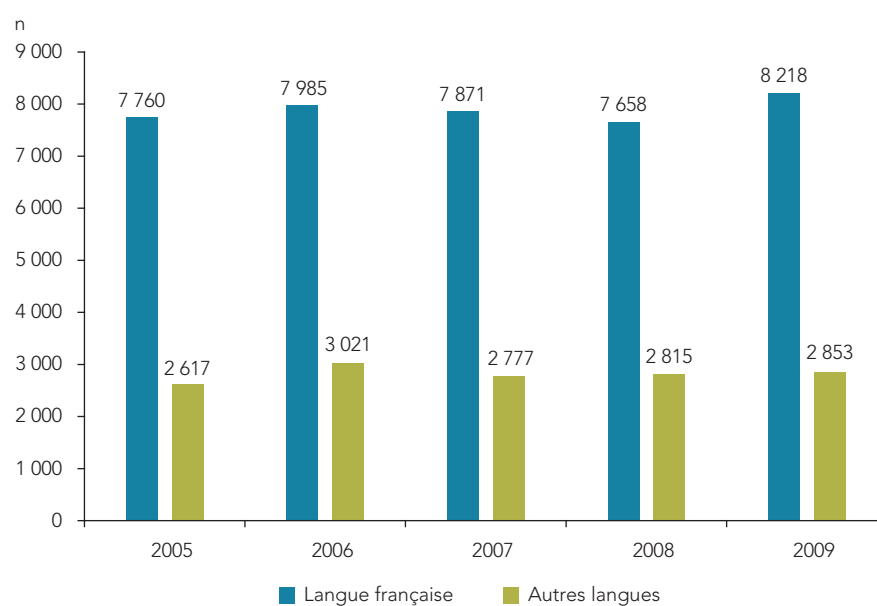


Source : Régie du cinéma.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 4.8

Nombre de copies de films destinées aux cinémas et ciné-parcs selon la langue, Québec, 2005-2009



Source : Régie du cinéma.

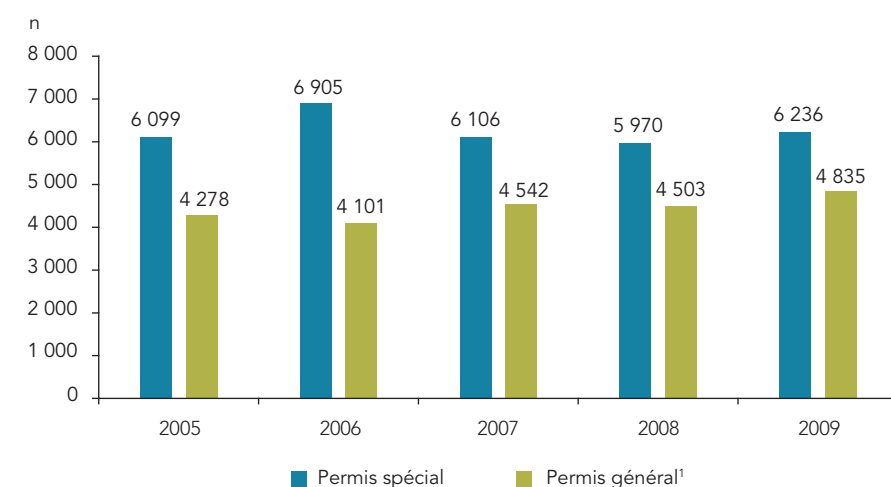
Compilation : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

(voir la figure 4.9). La part plus faible des distributeurs étrangers en 2009 pourrait s'expliquer par le plus grand nombre de copies de films états-uniens distribuées par des entreprises québécoises depuis 2007 et par l'augmentation du nombre de copies québécoises en 2009. (Voir le tableau 4.7)

LA PART DES NOUVEAUTÉS DANS L'ENSEMBLE DES FILMS EN EXPLOITATION

Parmi les 735 films en exploitation dans les cinémas et les ciné-parcs au Québec en 2009, on compte 455 nouveautés, soit 62 % de tous les films distribués (voir les tableaux 4.8 et 4.9). Le nombre de nouveautés a bondi de 9,6 % de 2008 à 2009, principalement à cause de l'augmentation du nombre de nouveautés québécoises (37,2 %) et françaises (23,6 %).

Figure 4.9
Nombre de copies de films destinées aux cinémas et ciné-parcs selon la catégorie de distributeur, Québec, 2005-2009



1. Seule une entreprise québécoise peut être titulaire d'un permis général de distributeur.

Source : Régie du cinéma.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 4.7

Nombre de copies de films distribuées aux cinémas et aux ciné-parcs selon le pays d'origine des films et la catégorie de distributeur¹, Québec, 2005-2009²

Pays	2005		2006		2007		2008		2009	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
États-Unis	7 451	71,8	8 508	77,3	7 929	74,5	8 026	76,6	8 005	72,3
Permis spécial	5 685	76,3	6 517	76,6	5 663	71,4	5 626	70,1	5 721	71,5
Permis général	1 766	23,7	1 991	23,4	2 266	28,6	2 400	29,9	2 284	28,5
France	624	6,0	586	5,3	718	6,7	548	5,2	505	4,6
Permis spécial	89	5,0	—	—	64	8,9	—	—	71	14,1
Permis général	535	85,7	586	100,0	654	91,1	548	100,0	434	85,9
Grande-Bretagne	286	2,8	425	3,9	484	4,5	477	4,6	643	5,8
Permis spécial	142	49,7	206	48,5	282	58,3	343	71,9	389	60,5
Permis général	144	50,3	219	51,5	202	41,7	134	28,1	254	39,5
Québec ²	1 415	13,6	919	8,3	1 076	10,1	1 083	10,3	1 327	12,0
Permis spécial	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Permis général	1 415	100,0	919	100,0	1 076	100,0	1 083	100,0	1 327	100,0
Canada ³	140	1,3	142	1,3	121	1,1	124	1,2	245	2,2
Permis spécial	38	27,1	—	—	—	—	—	—	53	21,6
Permis général	102	72,9	142	100,0	121	100,0	124	100,0	192	78,4
Autres pays	461	4,4	426	3,9	320	3,0	215	2,1	346	3,1
Permis spécial	145	31,5	182	42,7	97	30,3	1	0,5	2	0,6
Permis général	316	68,5	244	57,3	223	69,7	214	99,5	344	99,4
Total	10 377	100,0	11 006	100,0	10 648	100,0	10 473	100,0	11 071	100,0
Permis spécial	6 099	58,8	6 905	62,7	6 106	57,3	5 970	57,0	6 236	56,3
Permis général	4 278	41,2	4 101	37,3	4 542	42,7	4 503	43,0	4 835	43,7

1. Seule une entreprise québécoise peut être titulaire d'un permis général de distributeur.

2. Les films classés « Québec » incluent au moins un des critères suivants : 1) production ayant reçu un crédit d'impôt du Québec ou une subvention de la SODEC; 2) coproduction majoritaire d'une maison de production québécoise; 3) coproduction de l'ONF avec un producteur québécois; 4) en l'absence d'un des trois critères précédents, adresse postale de la maison de production étant située au Québec.

3. Les films classés « Canada » incluent tout film produit par une maison de production canadienne hors Québec, ainsi que les films produits exclusivement par l'ONF.

Source : Régie du cinéma.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Le TCAM 2005-2009 du nombre total de films en exploitation est de 1,9 %, tandis que celui des nouveautés est de 2,7 %. Les films de toutes origines affichent une croissance, à l'exception des films « d'autres pays » (-2,5 %). Le nombre de films québécois présentés dans les cinémas et les ciné-parcs affiche pour sa part un taux de croissance annuel impressionnant de 9,9 % pour la période 2005 à 2009 et de 10,2 % en ce qui concerne les nouveautés, ce qui témoigne de la vitalité du cinéma québécois actuel. Soulignons toutefois que cette croissance est surtout attribuable aux résultats de 2009. L'année 2009 constitue d'ailleurs la première année où le nombre de nouveautés québécoises présentées en salle se rapproche du nombre de nouveautés françaises (59 films québécois et 68 films français).

Tableau 4.8

Nombre de films présentés dans les salles de cinéma et les ciné-parcs selon le pays d'origine des films, Québec, 2005-2009¹

Pays	2005	2006	2007	2008	2009	TCAM ¹
	n					%
États-Unis	353	343	364	377	362	0,6
France	88	96	87	94	99	3,0
Grande-Bretagne	35	42	30	48	38	2,1
Québec ²	61	55	66	60	89	9,9
Canada ³	27	21	24	32	32	4,3
Autres pays	118	92	86	99	115	-0,6
Tous les pays	682	649	657	710	735	1,9

1. Taux de croissance annuel moyen.

2. Les films classés « Québec » incluent au moins un des critères suivants : 1) production ayant reçu un crédit d'impôt du Québec ou une subvention de la SODEC; 2) coproduction majoritaire d'une maison de production québécoise; 3) coproduction de l'ONF avec un producteur québécois; 4) en l'absence d'un des trois critères précédents, adresse postale de la maison de production étant située au Québec.

3. Les films classés « Canada » incluent tout film produit par une maison de production canadienne hors Québec, ainsi que les films produits exclusivement par l'ONF.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 4.9

Nombre de nouveautés présentées dans les salles de cinéma et les ciné-parcs selon le pays d'origine des films, Québec, 2005-2009¹

Pays	2005	2006	2007	2008	2009	TCAM ¹
	n					%
États-Unis	188	203	202	197	205	2,2
France	58	70	60	55	68	4,1
Grande-Bretagne	21	33	23	31	22	1,2
Québec ²	40	46	50	43	59	10,2
Canada ³	18	18	13	28	25	8,6
Autres pays	84	56	76	61	76	-2,5
Tous les pays	409	426	424	415	455	2,7

1. Taux de croissance annuel moyen.

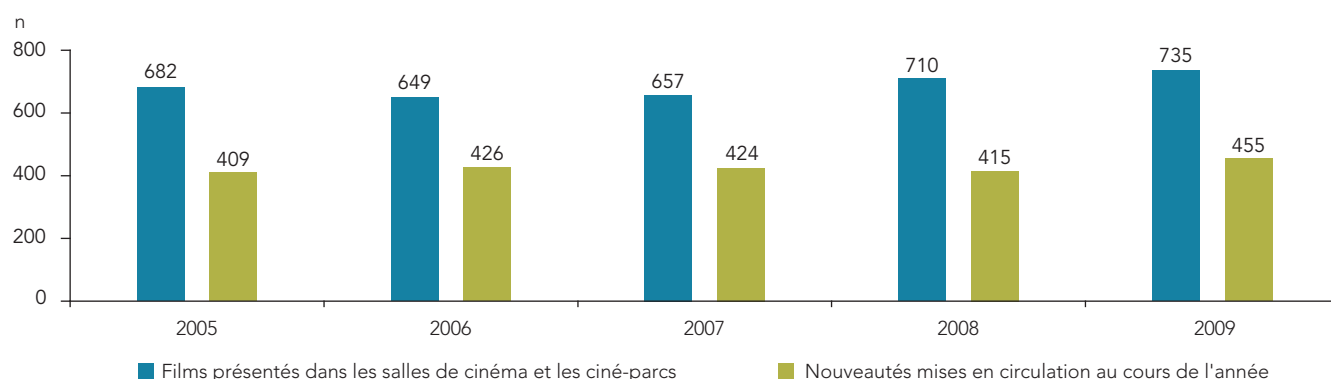
2. Les films classés « Québec » incluent au moins un des critères suivants : 1) production ayant reçu un crédit d'impôt du Québec ou une subvention de la SODEC; 2) coproduction majoritaire d'une maison de production québécoise; 3) coproduction de l'ONF avec un producteur québécois; 4) en l'absence d'un des trois critères précédents, adresse postale de la maison de production étant située au Québec.

3. Les films classés « Canada » incluent tout film produit par une maison de production canadienne hors Québec, ainsi que les films produits exclusivement par l'ONF.

Source : Régie du cinéma.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 4.10

Films mis en circulation au cours de l'année et films projetés dans les cinémas et ciné-parcs, Québec, 2005-2009


Source : Régie du cinéma.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.



1981
Collection Cinémathèque québécoise

CHAPITRE 5

L'INFRASTRUCTURE D'EXPLOITATION

Benoit Allaire et Martin Tétu

En 2009, l'infrastructure d'exploitation dispose d'un nombre de cinémas et de cinéparcs un peu moins élevé que dans les dernières années. Le nombre annuel moyen d'établissements de cinéma au Québec se situe à 118 en 2009, soit le nombre le plus faible depuis que des statistiques sont compilées (1975). On dénombrait notamment 121 établissements en 2008 et 125 en 2007. Il s'agit toutefois de légères variations observables dans les 5 dernières années et il est difficile de déterminer une tendance claire vers la croissance ou la décroissance du parc d'établissements de cinéma. Ce qui caractérise plutôt le développement de l'infrastructure en 2009 est la forte hausse du taux d'occupation des cinémas, qui passe de 11,4% en 2008 à 13,0% en 2009, et l'implantation accélérée des écrans numériques 3D au Québec.

L'implantation du format 3D dans les cinémas du Québec sera décrite dans le chapitre 8 (*Les transformations de l'équipement audiovisuel*). Après avoir dressé le portrait de l'attribution de permis par la Régie du cinéma du Québec, nous présentons l'état actuel de la structure d'exploitation selon les volets suivants :

1. Le déploiement des réseaux de cinémas
2. Le développement de complexes multisalles
3. La croissance des cinémas, leur taux d'occupation et leur répartition selon les régions du Québec
4. L'état actuel du marché saisonnier des cinéparcs

LES PERMIS DÉLIVRÉS PAR LA RÉGIE DU CINÉMA

En vertu de la Loi sur le cinéma en vigueur au Québec, la Régie du cinéma a pour mandat de délivrer les permis d'exploitation des lieux publics de présentation de films. Il existe trois catégories de permis : cinémas, ciné-parcs et lieux polyvalents. Par exemple, un musée qui diffuse un film lors d'une exposition est considéré comme un lieu polyvalent selon la Régie du cinéma, et il lui faut obtenir un permis d'exploitation. Quelle que soit la nature du lieu de présentation, un permis annuel est nécessaire pour chaque écran lorsque la projection est faite dans un lieu public.

Au 31 décembre 2009, la Régie du cinéma avait délivré 975 permis à 286 établissements pour l'année en cours (soit 3,4 permis par établissement). Par rapport à la même date en 2008, le nombre d'établissements demandeurs a diminué de 4,3 %, passant de 299 à 286. Cette baisse s'observe dans les trois catégories, soit les cinémas (-3,1 %), les ciné-parcs (-13,3 %) et les lieux polyvalents (-4,5 %), comme on peut le constater dans le tableau 5.1. Par ailleurs, on observe, pour une sixième année consécutive, un plus grand nombre de lieux polyvalents que de cinémas.

Le nombre total de permis annuels délivrés aux établissements diminue de 4,6 %, passant de 1 022 en 2008 à 975 en 2009. Cette baisse provient d'une légère diminution de chacune des catégories d'établissements (lieux polyvalents, ciné-parcs et cinémas).

Au cours de la période 2005-2009, le nombre de permis (ou écran, puisque chaque écran requiert un permis) par cinéma est resté très stable. En effet, on compte en moyenne 6,3 écrans par cinéma en 2005, 6,5 en 2008 et 6,4 les autres années. Durant la même période, on compte chaque année environ 2 permis par ciné-parc et 1 permis par lieu polyvalent. Depuis 2005, le nombre d'établissements total a diminué de 0,2 % en moyenne annuellement. Cette décroissance globale aurait été plus forte sans l'augmentation annuelle moyenne du nombre de lieux polyvalents (1,4 %). Les cinémas et les ciné-parcs ont en effet connu une baisse annuelle moyenne de -1,2 % et de -6,5 %

Tableau 5.1

Nombre d'établissements et de permis selon la catégorie d'établissements, Québec, 2005-2009, au 31 décembre 2009

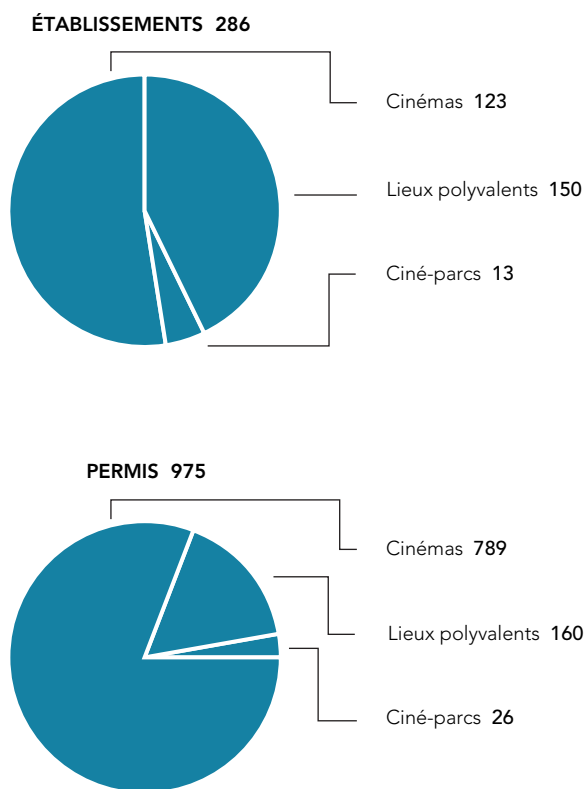
	2005	2006	2007	2008	2009	TCAM ¹
	n					%
Établissements	288	300	295	299	286	-0,2
Cinémas	129	132	126	127	123	-1,2
Ciné-parcs	17	15	15	15	13	-6,5
Lieux polyvalents	142	153	154	157	150	1,4
Permis	1 001	1 030	993	1 022	975	-0,7
Cinémas	819	839	802	828	789	-0,9
Ciné-parcs	34	29	29	29	26	-6,5
Lieux polyvalents	148	162	162	165	160	2,0

1. Taux de croissance annuel moyen.

Source : Régie du cinéma.

Figure 5.1

Nombre d'établissements et de permis selon la catégorie d'établissements, Québec, au 31 décembre 2009



Source : Régie du cinéma.

respectivement. Quant au nombre total de permis délivrés, celui-ci a diminué de 0,7 % par année en moyenne de 2005 à 2009. Le nombre de permis relatifs aux cinémas a diminué de son côté de 0,9 % en moyenne chaque année au cours de

cette période, ce qui explique en bonne partie le taux de croissance annuel moyen (TCAM) négatif de 0,7 % des permis. Quant aux ciné-parcs, le nombre de permis relatifs à cette catégorie a diminué de 6,5 % annuellement de 2005 à 2009,

confirmant encore une fois la décroissance des projections en plein air depuis l'âge d'or du début des années 1980.

LE DÉPLOIEMENT DES RÉSEAUX DE CINÉMAS ET DE CINÉ-PARCS

L'impact des réseaux de cinémas est déterminant pour l'infrastructure d'exploitation. Les cinémas et les ciné-parcs (que nous regroupons sous le terme « établissements ») se caractérisent en effet par leur appartenance ou non à l'un des quatre réseaux du Québec. Les réseaux, ou chaînes, les plus importants sont Cineplex et Guzzo et ils comptent respectivement 19 et 12 établissements, soit une part de 14 % et 9 %; le réseau RGFM compte 6 établissements, soit une part de 4 %, tandis que Ciné Entreprises en compte 5. Les établissements indépendants, au nombre de 94, représentent 69 % de tous les établissements cinématographiques au Québec en 2009.

La prédominance des établissements indépendants sur les réseaux, en nombre d'établissements, s'inverse quant au nombre d'écrans. En effet, la part d'écrans des cinémas indépendants, soit 47 %, est inférieure à celle des réseaux. La part d'écrans de Cineplex est de 26 % et celle de Guzzo, de 19 %. Cela s'explique par le fait que les cinémas indépendants comptent beaucoup moins d'écrans par établissement; on y compte 4 écrans en moyenne, un nombre bien inférieur à celui des réseaux. Quant à ces derniers, la répartition du nombre d'écrans par établissement révèle deux classes d'établissements. D'un côté, les cinémas Cineplex et Guzzo affichent un portrait semblable, ayant respectivement 12 et 13 écrans en moyenne par établissement de cinéma. De l'autre côté, les cinémas RGFM et Ciné Entreprises possèdent respectivement 8 et 7 écrans en moyenne par établissement. L'évolution du nombre d'écrans en 2009 présente certaines variations dans le réseau Cineplex, qui compte 29 écrans de moins qu'en 2008, soit 213. Le nombre d'écrans des autres réseaux reste le même. Les établissements indépendants comptent 381 écrans, soit 13 écrans de moins qu'en 2008 (-3,4 %).

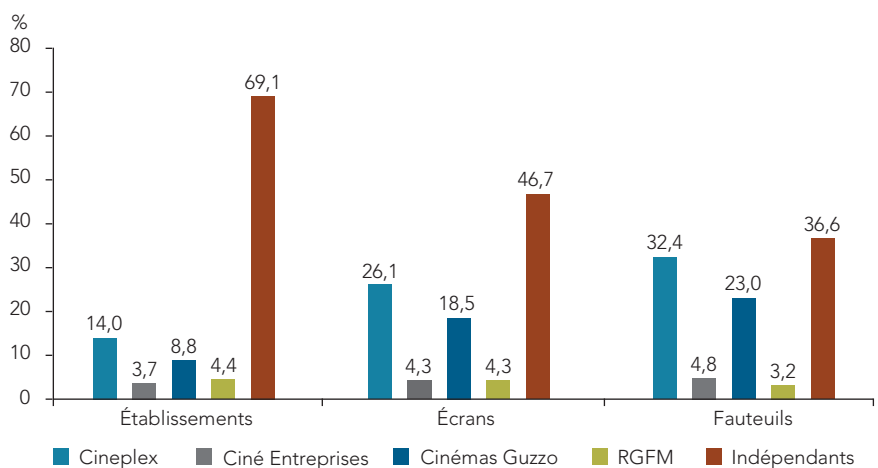
Mis à part le nombre d'écrans par établissement, ce qui distingue les établissements faisant partie des réseaux et les établissements indépendants est leur répartition géographique. Le parc d'établissements se caractérise par une prédominance des chaînes dans les grands centres (Montréal et Québec) et une prédominance des établissements indépendants dans les autres régions. À titre illustratif, mentionnons qu'en 2009, dans la région de Montréal, Cineplex possédait 19 % des cinémas en activité et 33 % des écrans (voir le tableau 5.2). Dans la région de la Capitale-Nationale, cette entreprise possédait 44 % des cinémas et 80 % des écrans. Quant aux autres régions du Québec, Cineplex y détenait seulement 10 % des cinémas en activité et 18 % des écrans. On constate donc l'importance notable de Cineplex dans les régions centrales. Dans les autres régions du Québec, où l'on trouve 72 % des cinémas et 52 % des écrans, ce sont plutôt les établissements indépendants qui dominent. La figure 5.2 illustre cette répartition.

La part de fauteuils des établissements indépendants se situe à 37 % du total des fauteuils au Québec. On remarque donc

que la part de fauteuils des établissements indépendants est inférieure à leur part d'écrans (46 %) et beaucoup moindre que leur part de cinémas (68 %). Les cinémas indépendants demeurent à l'évidence des lieux où le nombre d'écrans est restreint et où les salles sont de petite taille. On y compte en moyenne 112 fauteuils par écran, tandis que les cinémas des réseaux Cineplex et Guzzo en ont respectivement 229 et 228 en moyenne. Le réseau Ciné Entreprises compte 206 fauteuils en moyenne et les cinémas RGFM, 158. L'évolution récente du nombre de fauteuils indique une légère diminution de ceux-ci dans les établissements indépendants en 2009, les fauteuils passant de 56 446 à 54 659 (une diminution de 3 %). Quant aux réseaux, le nombre de fauteuils passe de 100 327 à 94 660, soit une perte de 5 667 fauteuils (une diminution de 6 %).

En somme, les établissements indépendants sont plus nombreux que les établissements appartenant aux réseaux; leurs nombres d'écrans et de fauteuils sont toutefois moindres que ceux des réseaux. Enfin, ils se répartissent à l'extérieur des grands centres et leur structure reste sensiblement la même en 2009.

Figure 5.2
Répartition des établissements¹, des écrans et des fauteuils² des cinémas et ciné-parcs selon le réseau, Québec, 2009



1. Établissements ayant un permis valide au 31 décembre 2009.

2. Les fauteuils ne se rapportent qu'aux cinémas.

Source : Régie du cinéma.

Tableau 5.2

Répartition des établissements¹, des écrans et des fauteuils selon le réseau de cinémas, dans certaines régions administratives, Québec, 2009

	Cineplex		Ciné Entreprises		Cinéma Guzzo		RGFM		Indépendants		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Montréal												
Cinéma												
Établissements	6	18,8	...	...	6	18,8	...	...	20	62,5	32	100,0
Écrans	74	32,5	...	...	67	29,4	...	...	87	38,2	228	100,0
Fauteuils	18 657	40,9	...	...	14 872	32,6	...	...	12 038	26,4	45 567	100,0
Ratio écrans/établissement	12	...	...	...	11	...	...	...	4	...	7	...
Ciné-parcs												
Établissements	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Écrans	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Places	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Ratio écrans/établissement	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Cinéma et cinéma-parcs												
Établissements	6	18,8	...	...	6	18,8	...	...	20	62,5	32	100,0
Écrans	74	32,5	...	...	67	29,4	...	...	87	38,2	228	100,0
Capitale-Nationale												
Cinéma												
Établissements	4	44,4	...	...	...	...	...	...	5	55,6	9	100,0
Écrans	44	80,0	...	...	...	...	...	...	11	20,0	55	100,0
Fauteuils	11 293	86,4	...	...	...	...	...	...	1 785	13,7	13 078	100,0
Ratio écrans/établissement	11	...	...	...	...	...	...	...	2	...	6	...
Ciné-parcs												
Établissements	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Écrans	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Places	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Ratio écrans/établissement	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Cinéma et cinéma-parcs												
Établissements	4	44,4	...	...	...	...	...	...	5	55,6	9	100,0
Écrans	44	80,0	...	...	...	...	...	...	11	20,0	55	100,0
Autres régions												
Cinéma												
Établissements	8	9,8	5	6,1	6	7,3	4	4,9	59	72,0	82	100,0
Écrans	93	18,4	35	6,9	84	16,6	30	5,9	264	52,2	506	100,0
Fauteuils	18 357	20,3	7 202	7,9	19 526	21,5	4 753	5,2	40 836	45,0	90 674	100,0
Ratio écrans/établissement	12	...	7	...	14	...	8	...	4	...	6	...
Ciné-parcs												
Établissements	1	7,7	...	...	...	...	2	15,4	10	76,9	13	100,0
Écrans	2	7,7	...	...	...	...	5	19,2	19	73,1	26	100,0
Places	1 248	9,5	...	...	...	...	2 538	19,4	9 290	71,1	13 076	100,0
Ratio écrans/établissement	2	...	...	...	...	...	3	...	2	...	2	...
Cinéma et cinéma-parcs												
Établissements	9	9,5	5	5,3	6	6,3	6	6,3	69	72,6	95	100,0
Écrans	95	17,9	35	6,6	84	15,8	35	6,6	283	53,2	532	100,0
Le Québec												
Cinéma												
Établissements	18	14,6	5	4,1	12	9,8	4	3,3	84	68,3	123	100,0
Écrans	211	26,7	35	4,4	151	19,1	30	3,8	362	45,9	789	100,0
Fauteuils	48 307	32,4	7 202	4,8	34 398	23,0	4 753	3,2	54 659	36,6	149 319	100,0
Ratio écrans/établissement	12	...	7	...	13	...	8	...	4	...	6	...
Ciné-parcs												
Établissements	1	7,7	...	...	...	...	2	15,4	10	76,9	13	100,0
Écrans	2	7,7	...	...	...	...	5	19,2	19	73,1	26	100,0
Places	1 248	9,5	...	...	...	...	2 538	19,4	9 290	71,1	13 076	100,0
Ratio écrans/établissement	2	...	...	...	...	...	3	...	2	...	2	...
Cinéma et cinéma-parcs												
Établissements	19	14,0	5	3,7	12	8,8	6	4,4	94	69,1	136	100,0
Écrans	213	26,1	35	4,3	151	18,5	35	4,3	381	46,7	815	100,0

1. Établissements ayant un permis valide au 31 décembre 2009.

Source : Régie du cinéma.

COMPLEXES MULTISALLES

Afin de déterminer le nombre d'écrans par établissement, nous utiliserons une « photographie » du parc des établissements et des salles à une date définie (c'est-à-dire des données relatives à une date précise), en l'occurrence le 25 février 2010. Ces données diffèrent légèrement de celles utilisées après, où nous utilisons plutôt la moyenne mensuelle des établissements actifs dans l'année.

Au total, on compte 117 établissements actifs, soit 2 de plus que l'année dernière à une date équivalente. Toutefois, le nombre de cinémas comptant moins de 8 écrans est passé de 75 à 72 et le nombre de cinémas de 8 écrans et plus a augmenté de 44 à 45.

Considérant l'ensemble des cinémas en activité au 25 février 2010, ceux qui possèdent 8 écrans et plus comptent pour seulement 39 % des établissements, mais accaparent 71 % des écrans, une proportion un peu plus élevée que celle de l'an dernier (69 %). Ainsi persiste la tendance amorcée en 2000 suivant laquelle la majorité des écrans sont concentrés dans les plus grands complexes cinématographiques (8 écrans et plus). De plus, on remarque que les cinémas ayant 16 écrans et plus représentent 11 % des cinémas en activité, mais totalisent 29 % des écrans. À l'inverse, les cinémas de 3 écrans et moins représentent 39 % des cinémas en activité, mais exploitent seulement 10 % de l'ensemble des écrans.

Tableau 5.3

Répartition des établissements selon le nombre d'écrans¹ en activité, Québec, au 25 février 2010

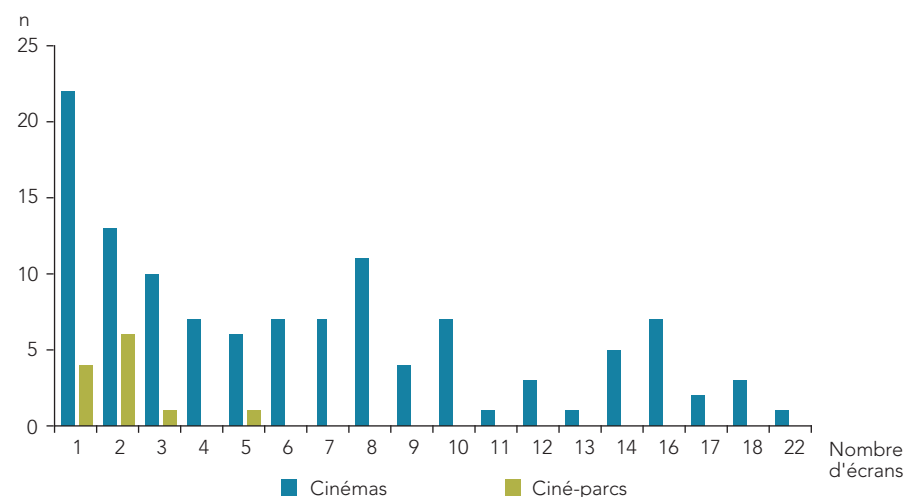
Nombre d'écrans	Cinémas		Ciné-parcs		Cinémas et ciné-parcs	
	n		n		n	%
1	22	4	26	20,2		
2	13	6	19	14,7		
3	10	1	11	8,5		
4	7	—	7	5,4		
5	6	1	7	5,4		
6	7	—	7	5,4		
7	7	—	7	5,4		
8	11	—	11	8,5		
9	4	—	4	3,1		
10	7	—	7	5,4		
11	1	—	1	0,8		
12	3	—	3	2,3		
13	1	—	1	0,8		
14	5	—	5	3,9		
16	7	—	7	5,4		
17	2	—	2	1,6		
18	3	—	3	2,3		
22	1	—	1	0,8		
Total	117	12	129	100,0		

1. Le nombre d'écrans en activité peut être inférieur au nombre de permis en vigueur et, par conséquent, au nombre d'établissements aussi.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 5.3

Cinémas et ciné-parcs selon le nombre d'écrans en activité, Québec, au 25 février 2010



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

L'ÉVOLUTION DES CINÉMAS

On remarque une diminution du nombre moyen de cinémas, qui passe de 111 en 2008 à 108 en 2009. On observe une variation ces dernières années (de 110 cinémas en 2005 à 114 cinémas en 2007), ce qui empêche de déterminer une tendance à la baisse ou à la hausse du nombre de cinémas au Québec. Quant au nombre d'écrans, rappelons qu'il était de 749 en 2005 puis qu'il a bondi à 808 en 2006, pour revenir à 753 en 2009.

En ce qui concerne l'ensemble des cinémas et des ciné-parcs (voir la figure 5.4), on peut dégager 4 périodes bien distinctes quant à la croissance du nombre d'écrans dans ces établissements au Québec. Tout d'abord, une période caractérisée par un déclin prononcé de 1980 à 1986 (TCAM de -6,2%). Ensuite, on observe une deuxième période relativement stable, de 1986 à 1990 (TCAM de 0,4%), elle-même suivie d'une longue période de forte croissance, de 1990 à 2002 (TCAM de 8,5%). Depuis 2002, l'évolution du nombre d'écrans n'affiche pas de tendance claire. En effet, bien qu'en

2002 et 2009, on compte le même nombre d'écrans (773) – ce qui laisse supposer la stagnation –, rappelons que ce nombre a tout de même atteint 808 écrans en 2006. Étant donné ces variations régulières, il

est encore une fois difficile de déterminer une tendance claire vers la croissance ou la décroissance du nombre d'écrans.

Tableau 5.4

Nombre annuel moyen¹ d'établissements, d'écrans et de fauteuils, Québec, 2005-2009

	2005	2006	2007	2008	2009	TCAM ²
	n					%
Cinémas						
Établissements	110	115	114	111	108	-0,5
Écrans	749	783	766	764	753	0,1
Écrans par établissement	6,8	6,8	6,7	6,9	7,0	0,6
Fauteuils (k)	150,8	158,2	152,2	150,5	148,0	-0,5
Fauteuils par écran	201	202	199	197	197	-0,6
Ciné-parcs						
Établissements	13	12	11	10	10	-6,3
Écrans	28	25	22	20	20	-8,1
Écrans par établissement	2,2	2,1	2,0	2,0	2,0	-1,8
Cinémas et ciné-parcs						
Établissements	123	127	125	121	118	-1,0
Écrans	777	808	788	784	773	-0,1
Écrans par établissement	6,3	6,4	6,3	6,5	6,6	0,9

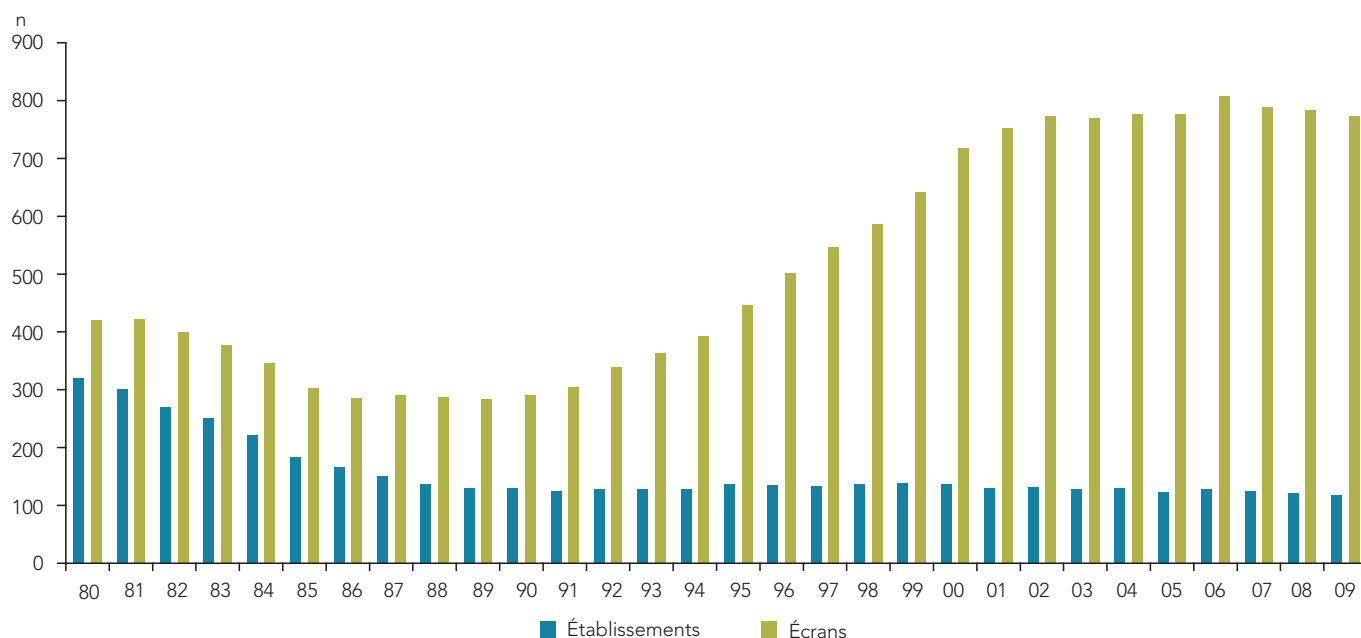
1. Moyenne des données compilées mensuellement au cours de l'année.

2. Taux de croissance annuel moyen.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 5.4

Nombre annuel moyen d'établissements et d'écrans en activité, Québec, 1980-2009



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

LE NOMBRE MOYEN D'ÉCRANS PAR CINÉMA ET LE NOMBRE DE FAUTEUILS PAR ÉCRAN

En 2009, alors que le nombre moyen de cinémas diminue de 2,7 %, le nombre d'écrans baisse de seulement 1,4 % par rapport à 2008. Ainsi, le nombre moyen d'écrans par cinéma augmente légèrement de 2008 à 2009, passant de 6,9 à 7,0. Depuis 2005, alors qu'on comptait déjà 6,8 écrans en moyenne par cinéma, le nombre d'écrans par cinéma est donc resté stable (voir le tableau 5.4). En effet, le TCAM du nombre d'écrans par cinéma pendant la période 2005-2009 est de 0,6 %. Par ailleurs, le nombre médian d'écrans est passé de 5 en 2008 à 6 en 2009. Autrement dit, la moitié des cinémas en 2009 comptait au moins 6 écrans par établissement.

Après la tendance lourde de réduction de la taille des salles de cinéma durant les années 1980 et 1990, le nombre de fauteuils par écran est dorénavant stable (voir le tableau 5.5 et la figure 5.5). En effet, de 1980 à 1998, le nombre de fauteuils par écran diminuait en moyenne de 4,3 % annuellement. Pendant la période suivante (1998-2008), il a fléchi d'à peine 0,6 % annuellement. En 2009, comme en 2008, le nombre moyen de fauteuils par écran reste identique, soit 197 fauteuils.

Tableau 5.5

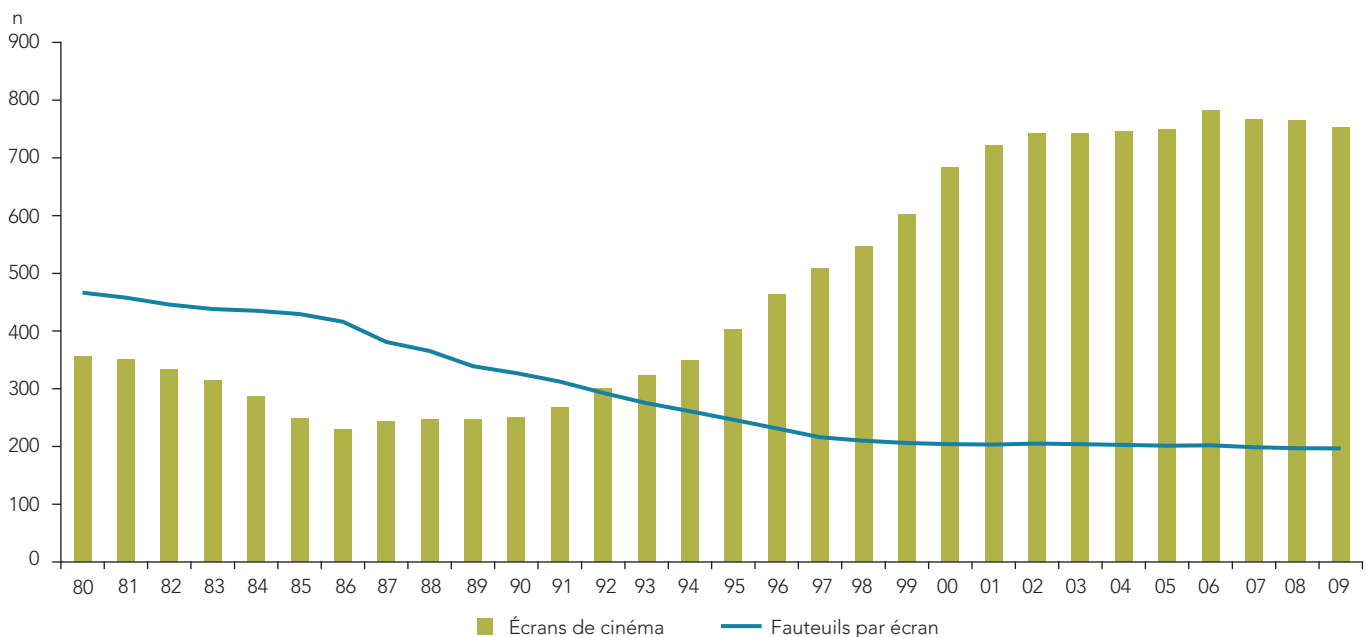
Nombre annuel moyen de salles de cinéma et de fauteuils, Québec, 1985-2009

	Salles de cinéma	Fauteuils	Fauteuils par salle
	n	k	n
1985	248	106,5	429
1986	229	95,3	416
1987	243	92,6	381
1988	246	89,9	365
1989	247	83,8	339
1990	250	81,8	327
1991	267	83,4	312
1992	301	88,1	293
1993	323	88,9	275
1994	349	91,1	261
1995	403	99,3	246
1996	463	107,1	231
1997	509	109,9	216
1998	547	115,0	210
1999	602	124,0	206
2000	683	139,3	204
2001	722	146,9	204
2002	743	152,3	205
2003	742	151,5	204
2004	746	151,2	203
2005	749	150,8	201
2006	783	158,2	202
2007	766	152,2	199
2008	764	150,5	197
2009	753	148,0	197

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 5.5

Nombre annuel moyen d'écrans de cinéma et de fauteuils par écran, Québec, 1980-2009



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

LE TAUX D'OCCUPATION DES CINÉMAS

En 2008, les cinémas avaient connu une baisse importante de 0,8 point de pourcentage de leur taux d'occupation, lequel se situait à 11,4 %, soit le taux le plus bas jamais enregistré depuis 1985. En 2009, ce taux d'occupation a bondi à 13,0 %. Toutes les catégories de cinéma ont connu une hausse importante de leur taux d'occupation en 2009, notamment les cinémas situés aux deux extrémités de l'échelle, soit ceux ayant seulement 1 salle (dont le taux passe de 8,6 % à 10,7 %) et ceux ayant 10 salles et plus (dont le taux passe de 11,8 % à 13,5 %).

Cette année encore, la hausse générale de l'assistance en 2009 se répartit de telle sorte que les cinémas ayant un plus grand nombre d'écrans (10 et plus) affichent un taux d'occupation supérieur à celui des petits cinémas. Ce phénomène n'est pas nouveau, mais il s'est accentué depuis que les cinémas de 2 ou 3 écrans, qui ont enregistré des taux d'occupation supérieurs à ceux des autres catégories de cinémas entre 2001 et 2005, connaissent des taux inférieurs à celui de l'ensemble des cinémas. Affichant un taux d'occu-

Tableau 5.6

Taux d'occupation des cinémas selon le nombre d'écrans, Québec, 2005-2009

Nombre d'écrans	2005	2006	2007	2008	2009
	%				
1 écran	9,9	9,3	8,5	8,6	10,7
2 à 3 écrans	14,9	10,5	11,2	10,4	10,9
4 à 6 écrans	11,3	11,2	11,2	10,5	12,2
7 à 9 écrans	13,4	11,9	12,2	11,0	12,3
10 écrans et plus	13,5	12,0	12,5	11,8	13,5
Tous les cinémas	13,3	11,8	12,2	11,4	13,0

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

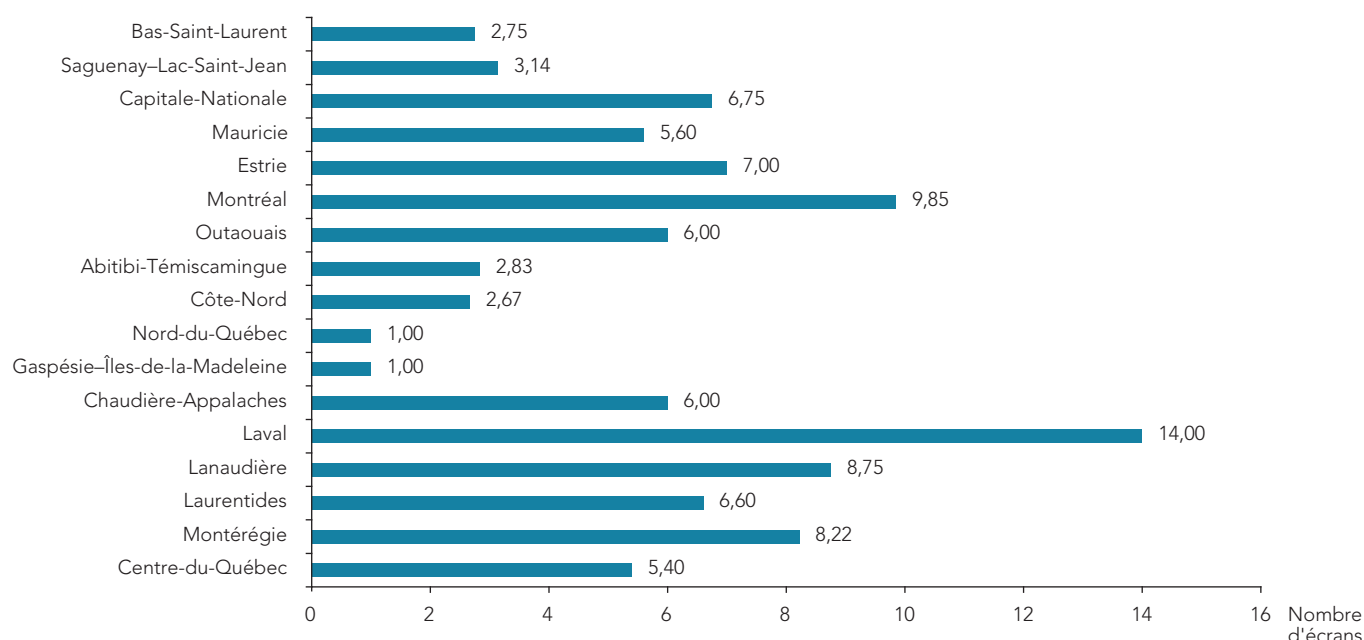
tion de 10,9 % en 2009, ces cinémas de 2 à 3 écrans enregistrent une occupation sous la moyenne globale pour une quatrième année consécutive.

Au cours de la période 2005-2009, ce sont donc les cinémas comprenant 2 ou 3 écrans qui ont connu la plus forte baisse de leur taux d'occupation, perdant 4,0 points de pourcentage, soit un taux d'occupation de 10,9 %. Suivent les cinémas de 7 à 9 écrans, qui ont perdu 1,1 point de pourcentage au cours de la même période, soit un taux d'occupation de 12,3 % en 2009. Le taux d'occupation

des cinémas ayant seulement 1 écran a grimpé de 0,8 point de pourcentage (10,7 % en 2009), tandis que celui des cinémas de 4 à 6 écrans a gagné 0,9 point de pourcentage (12,2 % en 2009). Le taux d'occupation des cinémas de 10 écrans et plus est demeuré le même, soit 13,5 %. En moyenne, de 2005 à 2009, le taux d'occupation des grands cinémas (7 écrans et plus) est plus élevé que celui des petits cinémas; plus précisément, le taux d'occupation des cinémas de 7 à 9 écrans et celui des cinémas 10 écrans et plus ont été respectivement de 12,2 % et 12,7 % en moyenne annuellement.

Figure 5.6

Nombre moyen d'écrans en activité par établissement par région administrative, Québec, 2009



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

LES CINÉMAS ET LES CINÉ-PARCS SELON LES DIFFÉRENTES RÉGIONS

En 2009, quelques régions du Québec ont connu de légères modifications quant au nombre de cinémas et de ciné-parcs en activité sur leur territoire (voir le tableau 5.7). Tout d'abord, la région de Montréal compte 1 établissement de moins en 2009 qu'en 2008 (soit 20 établissements au total) et 4 écrans de moins que l'année précédente (soit 197 écrans). Toutes les autres régions sont stables, à l'exception de légères diminutions dans les régions suivantes : Bas-Saint-Laurent (1 établissement et 2 écrans de moins), Chaudière-Appalaches (2 établissements et 3 écrans de moins) et Montérégie (2 écrans de moins). Aucune région n'a connu d'augmentation du nombre d'établissements. Quant au nombre d'écrans, seuls l'Estrie, l'Abitibi-Témiscamingue et le Centre-du-Québec comptent 1 écran de plus chacune.

L'évolution du nombre d'écrans en activité par 100 000 habitants, selon les régions, de 2001 à 2009, montre que le développement des infrastructures a davantage fluctué hors des grands centres (voir le tableau 5.8). Cette croissance a toutefois connu un ralentissement en 2006, puisque certaines régions ont connu une hausse moins importante en regard des mouvements de leur population.

Dans l'ensemble du Québec, le nombre d'écrans par 100 000 habitants passe de 10,3 en 2005 à 9,9 en 2009. Durant cette période de 5 ans (2005-2009), la région de la Capitale-Nationale est celle qui enregistre la baisse la plus importante du nombre d'écrans par habitant, passant de 11,5 écrans (2005) à 7,9 écrans (2009), soit une baisse de 3,7 écrans. La région de la Capitale-Nationale, qui était au-dessus de la moyenne québécoise quant au nombre d'écrans par 100 000 habitants, tombe donc résolument sous la moyenne. Dans la région de Montréal, on observe également une baisse, mais moindre, de 0,6 écran, passant de 10,9 écrans (2005) à 10,3 écrans (2009). Quant aux autres régions, 2 affichent un recul important de 2005 à 2009. La région du Nord-du-Québec, qui a perdu 2,6 écrans

Tableau 5.7

Nombre annuel moyen d'établissements et d'écrans, par région administrative, Québec, 2005-2009

Région administrative	2005	2006	2007	2008	2009
	n				
Bas-Saint-Laurent					
Établissements en activité	8	8	9	9	8
Écrans	23	22	23	24	22
Saguenay-Lac-Saint-Jean					
Établissements en activité	7	7	7	7	7
Écrans	22	22	22	22	22
Capitale-Nationale					
Établissements en activité	8	8	7	8	8
Écrans	77	77	57	54	54
Mauricie					
Établissements en activité	6	6	5	5	5
Écrans	30	30	28	28	28
Estrie					
Établissements en activité	5	5	5	5	5
Écrans	31	32	35	34	35
Montréal					
Établissements en activité	23	23	22	21	20
Écrans	205	213	205	201	197
Outaouais					
Établissements en activité	6	7	7	6	6
Écrans	33	35	37	36	36
Abitibi-Témiscamingue					
Établissements en activité	6	6	6	6	6
Écrans	16	16	16	16	17
Côte-Nord					
Établissements en activité	3	3	3	3	3
Écrans	8	8	8	8	8
Nord-du-Québec					
Établissements en activité	2	2	1	1	1
Écrans	2	2	1	1	1
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine					
Établissements en activité	5	6	7	7	7
Écrans	5	7	8	8	7
Chaudière-Appalaches					
Établissements en activité	8	8	7	7	5
Écrans	34	34	33	33	30
Laval					
Établissements en activité	3	3	3	3	3
Écrans	42	42	42	42	42
Lanaudière					
Établissements en activité	5	5	5	4	4
Écrans	43	43	43	38	35
Laurentides					
Établissements en activité	10	10	10	10	10
Écrans	57	66	66	66	66
Montérégie					
Établissements en activité	18	17	17	18	18
Écrans	130	133	139	150	148
Centre-du-Québec					
Établissements en activité	4	5	5	5	5
Écrans	22	27	27	26	27

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

par 100 000 habitants, en compte dorénavant 2,4. La région de Lanaudière, qui a perdu 2,5 écrans par 100 000 habitants, en compte maintenant 7,6. Plus précisément, 9 régions sur 17 voient diminuer leur nombre d'écrans par 100 000 habitants en 2009, tandis que seulement 3 affichent une augmentation de ce nombre et que 7 demeurent inchangées.

Pour ce qui est des établissements en activité en 2009 (cinémas et ciné-parcs), c'est la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine qui compte le plus grande nombre d'établissements par 100 000 habitants, soit 7,4, et la région de Laval en compte le moins, soit 0,8. La région de l'Abitibi-Témiscamingue et celle du Bas-Saint-Laurent affichent aussi les proportions les plus importantes d'établissements en activité, soit 4,1 et 4,0 établissements par 100 000 habitants respectivement. La région de la Capitale-Nationale compte seulement 1,2 établissement par 100 000 habitants et celle de Montréal, 1,0.

Dans l'ensemble du Québec, la moyenne des établissements par 100 000 habitants passe de 1,7 en 2005 à 1,5 en 2009. À ce chapitre, l'année 2009 indique clairement un frein à la croissance du nombre de cinémas au Québec. En effet, aucune région n'a connu de hausse du nombre d'établissements par 100 000 habitants alors qu'au contraire, le nombre d'établissements a diminué dans 4 régions.

Tableau 5.8

Nombre d'établissements et d'écrans par 100 000 habitants¹ selon la région administrative, Québec, 2005-2009²

Région administrative	2005	2006	2007	2008	2009
n					
Bas-Saint-Laurent					
Établissements en activité	4,0	4,0	4,5	4,5	4,0
Écrans	11,4	10,9	11,4	12,0	11,0
Saguenay-Lac-Saint-Jean					
Établissements en activité	2,5	2,6	2,6	2,6	2,6
Écrans	8,0	8,0	8,1	8,1	8,1
Capitale-Nationale					
Établissements en activité	1,2	1,2	1,0	1,2	1,2
Écrans	11,5	11,5	8,5	7,9	7,9
Mauricie					
Établissements en activité	2,3	2,3	1,9	1,9	1,9
Écrans	11,5	11,5	10,7	10,7	10,7
Estrie					
Établissements en activité	1,7	1,7	1,7	1,6	1,6
Écrans	10,3	10,6	11,6	11,1	11,4
Montréal					
Établissements en activité	1,2	1,2	1,2	1,1	1,0
Écrans	10,9	11,4	10,9	10,6	10,3
Outaouais					
Établissements en activité	1,8	2,0	2,0	1,7	1,7
Écrans	9,7	10,1	10,6	10,2	10,0
Abitibi-Témiscamingue					
Établissements en activité	4,1	4,1	4,1	4,1	4,1
Écrans	11,0	11,0	11,0	11,0	11,7
Côte-Nord					
Établissements en activité	3,1	3,1	3,1	3,1	3,1
Écrans	8,3	8,3	8,3	8,4	8,4
Nord-du-Québec					
Établissements en activité	5,0	4,9	2,5	2,4	2,4
Écrans	5,0	4,9	2,5	2,4	2,4
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine					
Établissements en activité	5,2	6,3	7,4	7,4	7,4
Écrans	5,2	7,3	8,5	8,5	7,4
Chaudière-Appalaches					
Établissements en activité	2,0	2,0	1,8	1,8	1,2
Écrans	8,6	8,5	8,3	8,3	7,4
Laval					
Établissements en activité	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8
Écrans	11,3	11,1	11,1	10,9	10,7
Lanaudière					
Établissements en activité	1,2	1,1	1,1	0,9	0,9
Écrans	10,1	9,9	9,7	8,5	7,6
Laurentides					
Établissements en activité	2,0	1,9	1,9	1,9	1,8
Écrans	11,2	12,7	12,5	12,4	12,2
Montérégie					
Établissements en activité	1,3	1,2	1,2	1,3	1,3
Écrans	9,5	9,6	10,0	10,6	10,4
Centre-du-Québec					
Établissements en activité	1,8	2,2	2,2	2,2	2,2
Écrans	9,7	11,8	11,9	11,4	11,7
Le Québec					
Établissements en activité	1,7	1,7	1,6	1,6	1,5
Écrans	10,3	10,6	10,3	10,2	9,9

1. Les données sur la population du Québec proviennent du tableau *Estimation de la population des régions administratives, 1^{er} juillet des années 1996, 2001 et 2006 à 2009 (découpage géographique au 1^{er} juillet 2009)*, Québec, 1971-2010, accessible sur le site Internet de l'Institut de la statistique du Québec, [En ligne] : www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/dons_regnl/regional/ra_total.htm (page consultée le 8 juin 2010).

2. Nombre annuel moyen d'établissements et d'écrans.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

L'ÉVOLUTION DES CINÉ-PARCS

On remarque une stabilisation du nombre annuel moyen de ciné-parcs, qui reste à 10 en 2008 et en 2009. Ce nombre moyen de ciné-parcs était de 13 en 2005, puis a chuté de 1 unité par année de 2005 à 2008 (de 13 à 10).

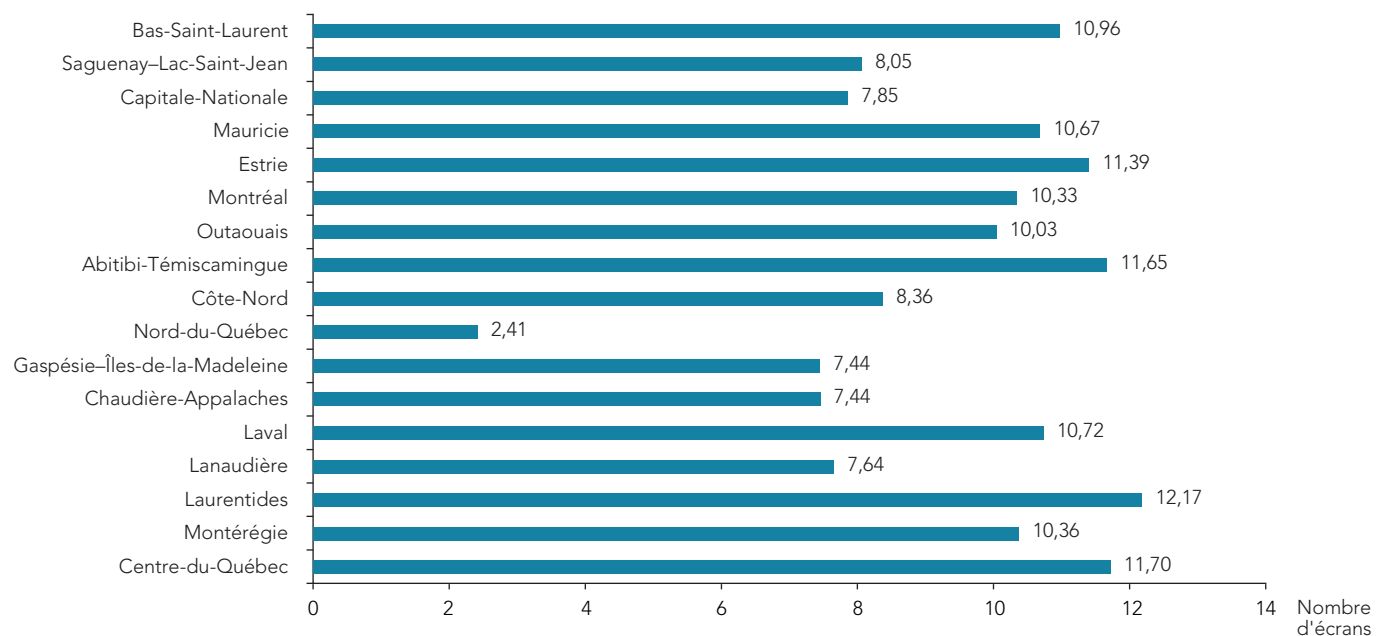
Quant au nombre d'écrans, il passe de 28 en 2005 à 20 en 2008 et se maintient à ce niveau en 2009. L'âge d'or de ce type de structure saisonnière semble une période révolue, alors que le Québec a déjà compté jusqu'à 40 ciné-parcs (1980) et qu'il en compte seulement 10 en 2009 (moyenne annuelle). L'assistance aux ciné-parcs est d'ailleurs passée de 1,1 million de spectateurs en 1985 à 0,6 million en 2009, soit une perte significative de près de 50 % de l'assistance.



Un cargo pour l'Afrique
Photo : K-Films Amérique

Figure 5.7

Nombre moyen d'écrans de cinéma et de ciné-parc en activité par 100 000 habitants selon la région administrative, Québec, 2009



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.



Les grandes chaleurs
Photo: Véro Boncompagni



Détour
Photo : Films Séville

CHAPITRE 6

LES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Benoit Allaire et Martin Tétu

Les résultats d'exploitation cinématographique de 2009 au Québec sont en forte croissance par rapport à ceux de 2008; l'assistance augmente de 12,5% et les recettes, de 14,7%. En cela, les résultats du Québec suivent la tendance mondiale faisant de 2009 une année exceptionnelle au chapitre de l'exploitation cinématographique. Selon le National Association of Theatre Owners (NATO), le record de recettes de 2009 témoigne de cette vitalité de l'exploitation aux États-Unis et au Canada (10,6G\$ en 2009 par rapport à 9,6G\$ en 2008¹). Ailleurs, les résultats d'assistance en France sont les plus élevés depuis 1982². Quant au Québec, il affiche des résultats record au chapitre des recettes.

On observe deux phénomènes ayant contribué à ces résultats positifs de 2009, soit la grande popularité de plusieurs films ainsi que l'implantation du format numérique 3D dans les cinémas. Le premier phénomène s'observe par le nombre d'entrées très élevé de certains films. Mentionnons, à l'échelle mondiale, *Avatar*, *Twilight – La tentation* et *Harry Potter et le Prince de sang-mêlé*, de même que *De père en flic* au Québec. Ces films grand public ont clairement tiré l'assistance vers le haut; les 3 premières positions du palmarès des films de 2009 au Québec ont attiré 2,9 millions de spectateurs, comparativement à 2,2 millions en 2008 et 2,6 millions en 2007.

1. Source : National Association of Theatre Owners. (Ce chiffre inclut les taxes).

2. Source : Centre national du cinéma et de l'image animée.

Le deuxième phénomène notable en 2009 concerne la hausse des recettes, qui résulte en partie de la diffusion de films en format numérique 3D. En effet, au Québec, le prix d'un billet d'entrée à une projection en 3D est d'environ 30% plus élevé que celui d'une projection en format 35 mm. Le format 3D, inexistant en 2007 et encore très rare en 2008, a accru sa présence et l'on dénombre 13 films ayant été projetés en 3D dans les cinémas du Québec en 2009, dont certains parmi les plus populaires. Une partie de la hausse du prix moyen de 2008 à 2009 résulte vraisemblablement de l'augmentation du prix du billet d'entrée aux projections 3D.

Le contexte socioéconomique, notamment une crise financière à l'échelle mondiale, pourrait aussi avoir incité à une consommation culturelle de produits plus abordables tels que le cinéma. Certains économistes émettent à ce sujet l'hypothèse selon laquelle la fréquentation des cinémas suit, en partie, un mouvement inverse à celui de l'économie, c'est-à-dire que les creux de croissance économique s'accompagneraient de hausses d'assistance dans les cinémas³.

Nous présentons ici les principales caractéristiques des résultats de projection, d'assistance et de recettes de 2009. Précisons que ces résultats portent uniquement sur des films faisant partie de la programmation régulière des exploitants de salles au Québec (et non des salles en location) et des films ayant obtenu un visa accordé par la Régie du cinéma du Québec. Une attention particulière sera portée à la répartition de l'assistance selon les différentes régions du Québec.

FAUTEUILS DISPONIBLES ET TAUX D'OCCUPATION

Le nombre de fauteuils disponibles, c'est-à-dire le nombre de places mises à la disposition des spectateurs lors de chaque projection, a diminué de 1,1% en 2009, soit 2 121 fauteuils de moins (voir le chapitre 5), mais l'assistance a augmenté et, par conséquent, le taux d'occupation aussi (taux de 13,0%). Il s'agit du meilleur taux d'occupation des 4 dernières années et de la première

hausse de ce taux depuis 2002. De 2002 à 2008, en effet, l'offre apparaissait excédentaire au chapitre des fauteuils et des projections. Ainsi, malgré des augmentations importantes du nombre de fauteuils disponibles, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) de l'assistance, de 2002 à 2008, était de -4,6%, tandis que le nombre de fauteuils disponibles augmentait de 0,2% par année. Cette saturation du marché a poussé le taux d'occupation des cinémas en 2008 vers un creux historique de 11,4%, le taux le plus faible jamais enregistré depuis 1985.

La tendance à la baisse du taux d'occupation s'arrête en 2009 grâce à la forte hausse de la demande (l'assistance bondit de 12,5%) et à la diminution de l'offre, le nombre de fauteuils disponibles affichant une baisse de 1,1%. Le nombre de fauteuils disponibles en 2009 rejoint ainsi le nombre de 2002, soit 191,5 milliers.

Bien que la baisse du nombre de fauteuils disponibles ait contribué à la hausse de 2,6 points du taux d'occupation (13,0%), c'est surtout l'augmentation de l'assistance qui est responsable de la hausse du taux d'occupation. Pourquoi une telle augmentation de l'assistance? Il faut y voir l'effet conjugué de plusieurs facteurs, dont la sortie de films très populaires et les changements technologiques apportés à l'infrastructure cinématographique en 2009. En effet, en mai 2010, 49 établissements de cinéma québécois sur 126 étaient équipés en format numérique 3D, soit 39% des établissements du Québec et un total de 13% des écrans (104 écrans 3D sur 787 écrans). L'implantation des équipements de projection 3D s'est réalisée en grande partie en 2009 (voir le chapitre 8).

Tableau 6.1

Évolution de l'assistance, du nombre de projections, du prix d'entrée moyen et du nombre de fauteuils disponibles dans les salles de cinéma, Québec, 1985-2009

Année	Assistance	Projections	Prix d'entrée moyen	Fauteuils disponibles	Taux d'occupation
	k	n	\$	k	%
1985	12 510,7	225 121	4,22	94 638,1	13,2
1986	13 557,5	232 644	4,04	96 792,3	14,0
1987	14 119,9	254 745	4,27	97 534,1	14,5
1988	14 186,3	260 447	4,74	96 348,4	14,7
1989	15 490,7	262 320	5,05	89 374,2	17,3
1990	14 779,4	268 932	5,31	88 094,2	16,8
1991	13 179,8	292 128	5,28	91 235,3	14,4
1992	13 990,7	328 537	5,08	95 613,0	14,6
1993	16 101,8	357 931	5,16	98 949,8	16,3
1994	17 379,4	401 992	5,15	106 615,4	16,3
1995	17 979,2	465 931	4,92	115 924,3	15,5
1996	19 927,9	529 811	4,87	123 277,4	16,2
1997	22 176,8	572 517	5,08	125 031,3	17,7
1998	25 271,0	635 343	5,13	134 280,5	18,8
1999	26 397,8	718 500	5,34	149 933,7	17,6
2000	25 084,4	811 942	5,70	168 280,4	14,9
2001	27 077,5	874 444	5,97	180 804,4	15,0
2002	29 235,9	919 446	6,12	191 449,4	15,3
2003	28 344,0	921 211	6,16	191 599,6	14,8
2004	27 621,6	956 379	6,30	196 921,2	14,0
2005	25 691,5	947 077	6,65	193 386,1	13,3
2006	24 263,4	996 889	6,65	204 770,7	11,8
2007	23 659,4	957 663	6,75	194 352,7	12,2
2008	22 103,2	959 072	7,17	193 587,1	11,4
2009	24 880,9	955 818	7,30	191 465,8	13,0

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

3. Vogel, Harold L. (2007) *Entertainment Industry Economics*, 7^e édition, Cambridge University Press.

Toutefois, cette nouveauté technologique ne fait pas augmenter le nombre de fauteuils ou de projections, mais elle suscite un nouvel intérêt de la part des spectateurs, ce qui contribue à faire augmenter l'assistance. Il y a ainsi un plus grand nombre de spectateurs aux projections sans que le nombre de sièges ou de projections ait augmenté, ce qui a pour conséquence la hausse du taux d'occupation.

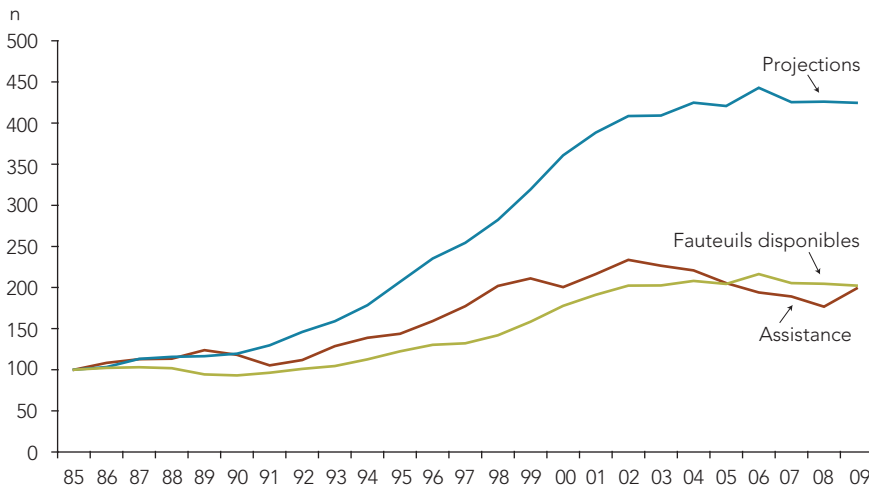
En somme, l'évolution de l'exploitation cinématographique au Québec depuis 1985 se caractérise par une première période de relative stabilité jusqu'en 1992, alors que l'offre (les fauteuils disponibles) commence à tirer la demande (l'assistance) vers le haut. C'est à ce moment qu'apparaissent les multiplex, qui comprennent un plus grand nombre d'écrans et un nombre réduit de sièges

et qui multiplient les projections. Ainsi, de 1990 à 2002, le TCAM du nombre d'écrans est de 9,5%, tandis que celui du nombre de cinémas est 0,8% et celui du nombre de fauteuils par écran, de -3,8% (voir le chapitre 5 concernant l'évolution de l'infrastructure cinématographique).

Cette croissance notable de la demande se poursuit jusqu'à la fin des années 1990. À partir de 2000, la croissance continue de l'offre, bien qu'elle soit un peu moins forte, s'accompagne d'une demande enthousiaste en 2001 et en 2002, mais qui est à la baisse depuis. L'année 2009 renoue avec la croissance, alimentée en partie par les projections en format 3D (voir la figure 6.1). Dans un avenir rapproché, on pourra calculer le taux d'occupation spécifique des écrans présentant des projections en format 3D et mesurer l'impact réel du format 3D à cet égard.

Figure 6.1

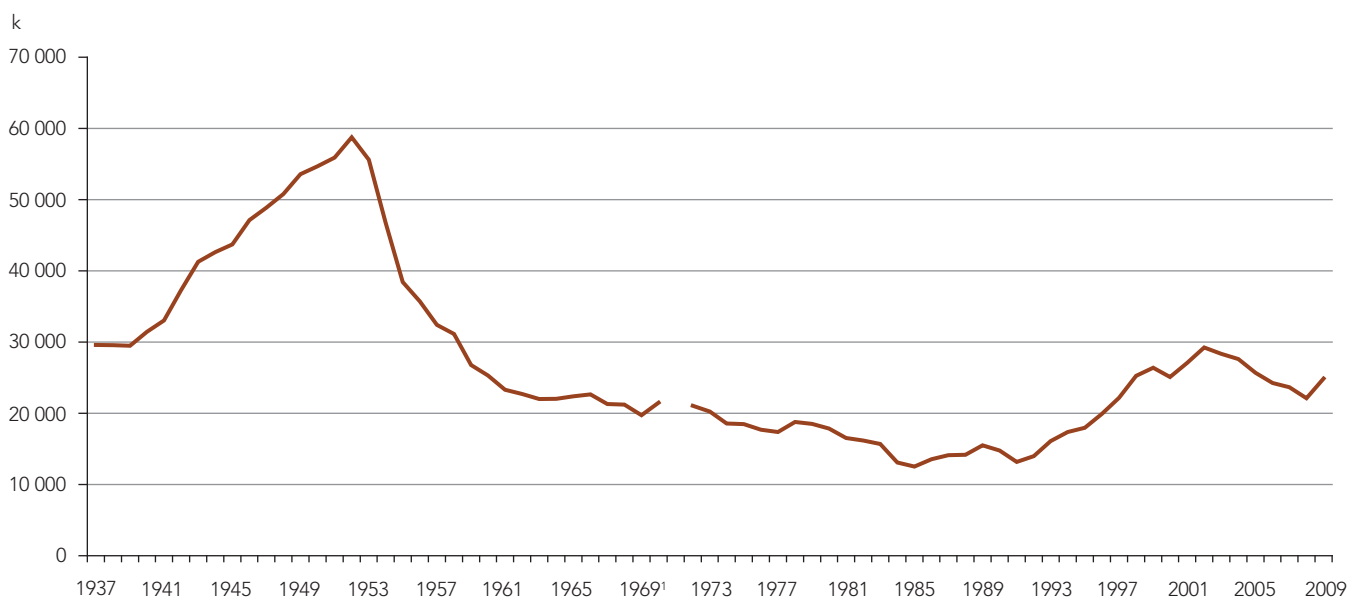
Évolution de l'assistance, du nombre de projections et du nombre de fauteuils disponibles dans les salles de cinéma, Québec, 1985-2009 (1985 = 100)



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 6.2

Assistance au cinéma, Québec, 1937-2009



1. Il n'y a pas eu d'enquête en 1971.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, de 1975 à 2009. Statistique Canada (63-207), de 1937 à 1974.

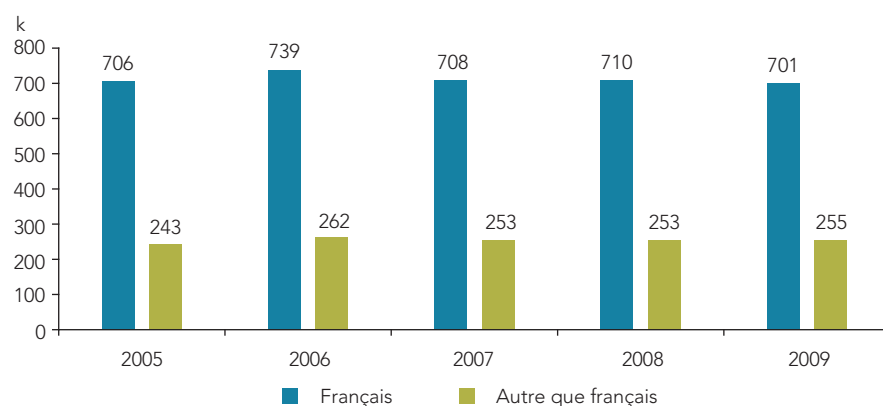
LES PROJECTIONS CINÉMATOGRAPHIQUES

Les films à l'affiche dans les ciné-parcs et les cinémas du Québec ont été projetés 955 818 fois en 2009, soit une légère diminution de 0,7 % du nombre de projections cinématographiques, ce qui représente une situation stable par rapport à 2008 (voir le tableau 6.2).

La proportion des projections cinématographiques en langue française au Québec diminue légèrement en 2009, avec une part de 73 % comparativement à 74 % en 2008, soit 8 249 projections de moins. Rappelons que depuis 1985, le nombre de projections en langue française a crû de 7,5 % par année en moyenne, tandis que l'augmentation annuelle moyenne de l'ensemble des projections a été de 6,1 %. Ce rythme de croissance supérieur a permis à la proportion de projections en langue française de passer de 51 % en 1985 à 73 % en 2009 dans l'ensemble du Québec. En fait, la croissance de la part des projections en français s'est déroulée au cours de la période 1992-2005. Depuis les 5 dernières années, la part des projections en français reste stable à environ 74 % du total des projections.

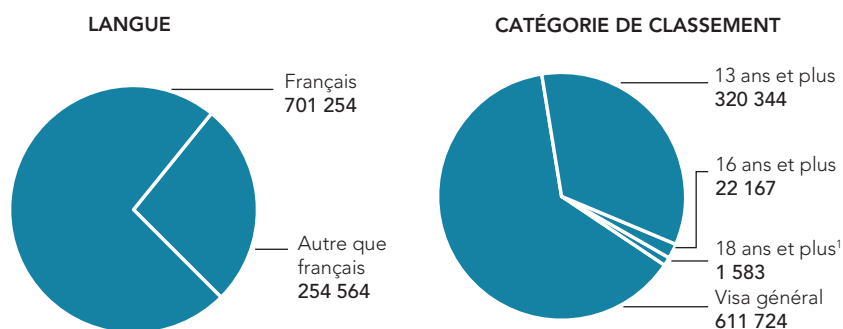
La répartition du nombre de projections selon la catégorie de classement montre

Figure 6.3
Projections selon la langue, Québec, 2005-2009



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 6.4
Projections selon la langue et la catégorie de classement, Québec, 2009



1. Catégorie de classement réservée aux cinémas.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 6.2
Projections selon la langue et la catégorie de classement des films, Québec, 2005-2009

	2005		2006		2007		2008		2009	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Projections	948 529¹	100,0	1 000 043	100,0	960 944	100,0	962 591	100,0	955 818	100,0
Français	705 885 ¹	74,4 ¹	738 504	73,8	707 504	73,6	709 503	73,7	701 254	73,4
Cinémas	702 436 ¹	99,5	735 442	99,6	704 316	99,5	706 056	99,5	698 213	99,6
Ciné-parcs	3 449	0,5	3 062	0,4	3 188	0,5	3 447	0,5	3 041	0,4
Autre que français	242 644	25,6	261 539	26,2	253 440	26,4	253 088	26,3	254 564	26,6
Cinémas	242 541	100,0	261 447	100,0	253 347	100,0	253 016	100,0	254 464	100,0
Ciné-parcs	103	—	92	—	93	—	72	—	100	—
Visa général	554 509	58,5 ¹	580 566	58,1	545 529	56,8	606 716	63,0	611 724	64,0
Cinémas	553 320	99,8	579 155	99,8	543 892	99,7	605 221	99,8	610 338	99,8
Ciné-parcs	1 189	0,2	1 411	0,2	1 637	0,3	1 495	0,2	1 386	0,2
13 ans et plus	364 631	38,4	368 552	36,9	359 401	37,4	319 773	33,2	320 344	33,5
Cinémas	362 298	99,4	366 885	99,5	357 864	99,6	317 756	99,4	318 602	99,5
Ciné-parcs	2 333	0,6	1 667	0,5	1 537	0,4	2 017	0,6	1 742	0,5
16 ans et plus	28 669	3,0	41 910	4,2	52 369	5,4	34 583	3,6	22 167	2,3
Cinémas	28 639	99,9	41 834	99,8	52 262	99,8	34 576	100,0	22 154	99,9
Ciné-parcs	30	0,1	76	0,2	107	0,2	7	—	13	0,1
18 ans et plus ¹	2 820	0,3	9 015	0,9	3 645	0,4	1 519	0,2	1 583	0,2

1. Catégorie de classement réservée aux cinémas.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

que les films classés « Visa général », aussi appelés « pour tous », continuent d'occuper la plus grande part des écrans des ciné-parcs et des cinémas du Québec en 2009. La part du nombre de projections de cette catégorie de films est passée de 63 % en 2008 à 64 % de l'ensemble des films projetés en 2009. Les grands succès du palmarès, plus particulièrement, sont presque tous des films classés « Visa général ». En effet, le palmarès des 10 films les plus populaires de 2009 contient uniquement 2 films dont l'âge d'entrée est restreint, soit 2 films classés « 13 ans et plus », situés en 9^e et 10^e position⁴. Les palmarès des 10 films les plus populaires de 2008 et 2007 contenaient respectivement 3 et 4 films réservés aux plus de 13 ans.

La catégorie « 13 ans et plus », quant à elle, reste relativement stable en 2009 à 34 % (33 % en 2008). Quant à la part combinée des films classés « Visa général » et « 13 ans et plus », elle atteint 97,5 % en 2009. Cette concentration du nombre de projections dans ces deux catégories indique à quel point les autres catégories deviennent marginales. En effet, la

catégorie « 16 ans et plus » représente seulement 2,3 % du total des projections de 2009 et la catégorie « 18 ans et plus » en représente 0,2 %.

Par ailleurs, le faible TCAM relatif au nombre de projections par écran (0,3 %) indique une stagnation de l'utilisation des infrastructures de 2005 à 2009. Cette tendance contraste de manière saisissante avec la croissance continue de cet indicateur de 1985 à 2004, soit 2,5 %. Il semble donc que les exploitants aient optimisé leur offre au maximum.

L'ASSISTANCE

Si le nombre de projections reste sensiblement le même de 2008 à 2009, l'assistance bondit quant à elle de 12,5 % en 2009, soit 2,8 millions de spectateurs de plus et un total de 25,4 millions de billets vendus en 2009 (voir le tableau 6.3). Il s'agit de la première hausse de l'assistance depuis le sommet de 2002 et du plus grand nombre de spectateurs depuis 2006 au Québec. Il s'agit aussi de la première hausse de l'assistance depuis 1989 qui ne s'accompagne pas en même temps d'une augmentation de l'offre (fauteuils disponibles). Le TCAM 2005-2009 de l'assistance s'établit à -0,8 %.

La répartition de l'assistance selon le mois indique clairement que la popularité des films s'est maintenue tout au long de l'année. Comme on peut le voir dans la figure 6.5, l'assistance s'est révélée en hausse 11 mois sur 12 par rapport à 2008. L'impact conjugué de plusieurs films très populaires tout au long de l'année a globalement contribué à la hausse de l'assistance, avec des pics correspondant à la sortie de certains films en avril (*Dédé à travers les brumes*, *Rapides et dangereux* et *Monstres contre Aliens*), en juillet (*Harry Potter et le Prince de sang-mêlé* et *De père en flic*) et en décembre (*Twilight – La tentation* et *Avatar*).

En 2009, le nombre de projections en langue française a diminué quelque peu (voir le tableau 6.2), alors que l'assistance aux films en français a augmenté de 2 millions, soit un total de 18 millions de spectateurs (voir le tableau 6.3). Les films en français accaparent la même part de l'assistance en 2009 qu'en 2008, soit 71 %. Rappelons que cette part a déjà été de 48 % (1985). Elle a augmenté de façon constante au cours de la période 1985-2002 et affiche un TCAM de 6,8 %, dépassant 70 % à partir de 2002.

Tableau 6.3

Assistance selon la langue et la catégorie de classement des films, Québec, 2005-2009

	2005		2006		2007		2008		2009	
	k	%	k	%	k	%	k	%	k	%
Assistance	26 311,9	100,0	24 833,3	100,0	24 272,0	100,0	22 611,3	100,0	25 440,6	100,0
Français	19 385,6	73,7	18 150,2	73,1	17 680,7	72,8	16 128,9	71,3	18 153,1	71,4
Cinémas	18 775,7	96,9	17 589,1	96,9	17 077,0	96,6	15 629,1	96,9	17 603,7	97,0
Ciné-parcs	609,9	3,2	561,1	3,2	603,7	3,5	499,8	3,2	549,5	3,1
Autre que français	6 926,3	26,3	6 683,1	26,9	6 591,3	27,2	6 482,4	28,7	7 287,5	28,6
Cinémas	6 915,8	99,8	6 674,3	99,9	6 582,4	99,9	6 474,1	99,9	7 277,3	99,9
Ciné-parcs	10,5	0,2	8,8	0,1	8,9	0,1	8,4	0,1	10,2	0,1
Visa général	14 963,2	56,9	14 075,4	56,7	14 286,4	58,9	14 273,8	63,1	16 746,9	65,8
Cinémas	14 774,1	98,7	13 836,2	98,3	14 031,4	98,2	14 118,1	98,9	16 506,6	98,6
Ciné-parcs	189,1	1,3	239,2	1,7	255,0	1,8	155,7	1,1	240,3	1,5
13 ans et plus	10 521,4	40,0	9 788,9	39,4	8 764,9	36,1	7 602,8	33,6	8 235,4	32,4
Cinémas	10 090,8	95,9	9 462,6	96,7	8 418,0	96,0	7 250,6	95,4	7 916,9	96,1
Ciné-parcs	430,6	4,3	326,3	3,4	346,9	4,1	352,2	4,9	318,5	4,0
16 ans et plus	752,9	2,9	758,9	3,1	1 143,8	4,7	690,4	3,1	410,9	1,6
Cinémas	752,2	99,9	754,5	99,4	1 133,1	99,1	690,2	100,0	410,0	99,8
Ciné-parcs	0,7	0,1	4,4	0,6	10,7	0,9	0,2	—	0,9	0,2
18 ans et plus¹	74,4	0,3	210,2	0,8	76,9	0,3	44,4	0,2	47,4	0,3

1. Catégorie de classement réservée aux cinémas.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

4. Ces deux films sont *Rapides et dangereux* et *X-Men les origines*.

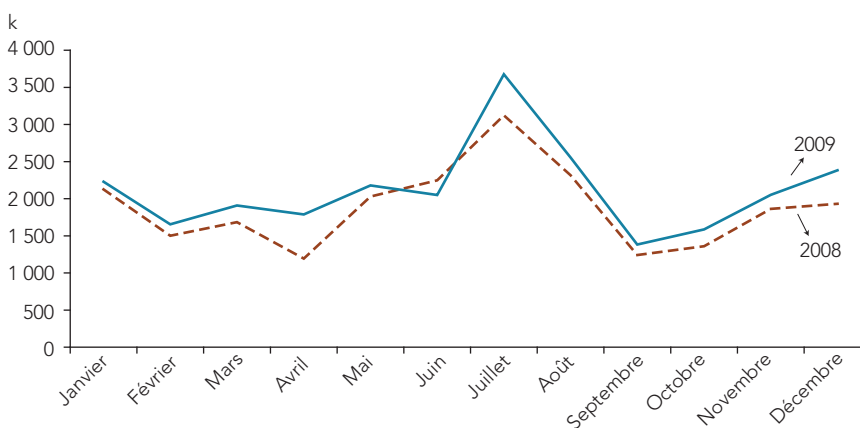
Quant aux ciné-parcs, on observe une diminution importante de l'assistance depuis 2005, mais on peut situer le début du déclin en 1996. En effet, de 1985 à 1995, l'assistance aux ciné-parcs s'établissait bon an mal an autour de 1,1 million de spectateurs, tandis que depuis 1995, l'assistance a décliné de 4,4 % annuellement jusqu'à totaliser 560 000 spectateurs en 2009. Alors que les cinémas connaissent une hausse importante de l'assistance d'environ 12,5 %, les ciné-parcs enregistrent aussi une hausse du nombre d'entrées de 10 % par rapport à 2008 et affichent 560 000 entrées en 2009, soit 51 500 entrées de plus qu'en 2008. En 2009, la part de l'assistance totale réalisée par les ciné-parcs s'établit à 3 %, soit un peu moins que certaines des dernières années (jusqu'à 4 % de l'assistance totale en 2007).

En 2009, l'assistance aux films classés « Visa général » connaît une augmentation de 17,3 % par rapport à 2008 (2,5 millions d'entrées additionnelles), pour un total de 16,7 millions d'entrées. Cette catégorie compte désormais pour 66 % de l'assistance totale, contre 33 % concernant la catégorie « 13 ans et plus ». Rappelons qu'en 2005, les films classés « 13 ans et plus » représentaient 40 % de l'assistance. Il s'agit d'une tendance claire vers la prépondérance de films tous publics par rapport aux autres catégories, tirée par les films d'animation (ex. : *Madagascar*), les « séries » cinématographiques pour la famille (ex. : *Histoire de jouets*, *Shrek*), les adaptations de livres (ex. : *Harry Potter*, *Le Seigneur des anneaux*, *Twilight*) et les films de format 3D (ex. : *Avatar*, *L'ère de glace – L'aube des dinosaures*).

L'assistance aux films classés « Visa général » ayant augmenté de façon prononcée, la part de l'assistance de cette catégorie de films gagne 3 points de pourcentage en 2009, passant de 63 % à 66 % de l'assistance totale. L'assistance aux films classés « 13 ans et plus » augmente quant à elle de 0,6 million d'entrées, mais sa part passe de 34 % à 32 % du total des entrées de l'année. En ce qui a trait aux résultats de l'assistance à ces deux catégories de films, soit « Visa général » et « 13 ans et

Figure 6.5

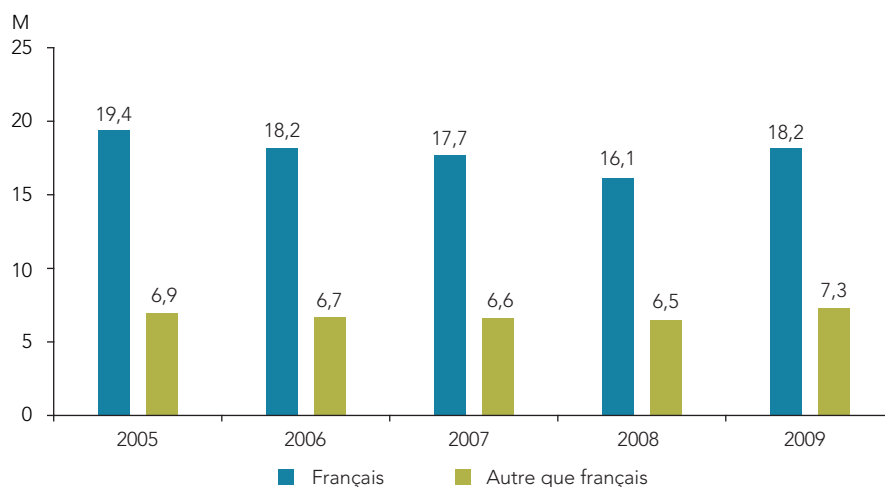
Assistance dans les cinémas et les ciné-parcs, données mensuelles, Québec, 2008 et 2009



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 6.6

Assistance selon la langue de projection des films, Québec, 2005-2009



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

plus», ils varient beaucoup d'une année l'autre. Rappelons que de 2004 à 2005, la part des films de la catégorie « Visa général » avait chuté de 26 %, tandis que les films classés « 13 ans et plus » avaient enregistré une hausse spectaculaire de 43 %. En fin de compte, de telles variations résultent d'une assistance qui alterne, selon l'offre, entre ces deux catégories de films qui cependant, depuis 2004, attirent ensemble plus de 95 % de l'assistance totale. La tendance à l'augmentation de l'assistance aux films de la catégorie « Visa général » sera décrite plus en détail dans la partie sur les recettes d'exploitation.

L'augmentation de l'assistance aux films classés « Visa général » et le maintien, pour ainsi dire, de la part des films classés « 13 ans et plus » entraînent des baisses dans les deux autres catégories. Plus précisément, l'assistance aux films classés « 16 ans et plus » diminue dans une proportion de 41 % par rapport à 2008, soit 279 500 entrées de moins, et l'assistance aux films classés « 18 ans et plus » reste stable, affichant 47 400 entrées. Ces deux catégories de films comptaient pour 4 % de l'assistance totale annuelle moyenne de 2004 à 2008, mais tombent à seulement 2 % de l'assistance en 2009.

Le nombre d'entrées annuelles par habitant aux cinémas et aux ciné-parcs s'élève à 3,2 en 2009 (similaire à 2007), après être descendu à 2,9 en 2008. Rappelons que l'augmentation constante du nombre d'entrées par habitant observée de 1991 à 2002 (de 1,9 au record de 4,0) a été suivie de baisses successives de 2003 à 2008 (de 3,9 à 2,9).

LES RECETTES AU GUICHET

Les recettes explosent en 2009 et affichent une hausse de 14,7 %, passant de 162 M\$ à 186 M\$ (voir le tableau 6.4). Il s'agit des recettes d'exploitation cinématographique les plus élevées de l'histoire au Québec. Soulignons que la hausse des recettes (14,7 %) est plus forte que la hausse de l'assistance, laquelle, rappelons-le, s'établit à 12,5 %.

L'écart entre la hausse des recettes et celle de l'assistance s'explique notamment par une augmentation significative du prix d'entrée moyen, lequel passe de 7,16 \$ à 7,30 \$. Ce prix d'entrée, qui n'avait pas bougé de 1990 à 1999 (TCAM de 0,1 %), a connu une croissance régulière depuis, surtout grâce aux hausses importantes de 2008 et de 2009. L'augmentation totale de 8 % du prix d'entrée moyen au cours

des 2 dernières années serait attribuable en partie aux projections en format 3D, dont le prix d'entrée, plus élevé d'environ 30 % par rapport à celui des projections en 35 mm, fait augmenter la moyenne générale.

Les recettes au guichet des projections de films en langue française augmentent de 15,6 % en 2009 pour atteindre 128 millions de dollars. Il s'agit de l'augmentation annuelle la plus importante depuis 2001 en ce qui concerne les recettes des films en français. Le succès du film *De père en flic* n'est sans doute pas étranger à ce résultat, ce film représentant à lui seul 7 % de l'ensemble des recettes des films présentés en français et se révélant, rappelons-le, le film le plus populaire de l'année.

En 2009, la part des recettes provenant des projections en français augmente de 0,5 points de pourcentage et passe à 68,6 %. Les recettes provenant des films projetés dans une autre langue que le français augmentent, quant à elles, de 12,8 % par rapport à l'année précédente, ce qui constitue une deuxième année d'augmentation consécutive. Au cours des 5 dernières années, le TCAM des

recettes des films en français a été de 0,9 %. En ce qui concerne les films dans une autre langue, la reprise de 2009 fait passer le TCAM de leurs recettes à 3,0 %.

Précisons que l'écart entre le prix moyen du billet d'une projection en français (7,02 \$) et celui d'une projection en anglais (8,00 \$) tend à diminuer un peu en 2009. Cet écart, de 0,98 \$ en 2009, était de 1,14 \$ en 2008, de 0,91 \$ en 2007 et de 1,13 \$ en 2006. En ce qui concerne l'écart entre le prix moyen du billet d'un film classé « Visa général » et celui d'un film classé « 13 ans et plus », il est d'à peine 0,14 \$ en 2009. Le prix moyen du billet d'un film classé « Visa général » a ainsi crû de 10,7 % en 2 ans, soit de 6,55 \$ en 2007 à 7,25 \$ en 2009, tandis que le prix moyen du billet d'un film classé « 13 ans et plus » a crû de seulement 4,9 %, passant de 7,05 \$ à 7,39 \$ au cours de la même période. Le prix moyen du billet d'un film classé « Visa général » tend donc à rejoindre celui d'un film classé « 13 ans et plus ». En 2009, il équivalait à 98 % de celui d'un film classé « 13 ans et plus » alors qu'en 2007, par exemple, ce rapport était de 93 %. On peut y voir l'effet du prix plus élevé du billet d'un film en format 3D (généralement classé « Visa général », du moins jusqu'à maintenant).

Tableau 6.4

Recettes selon la langue et la catégorie de classement des films, Québec, 2005-2009

	2005		2006		2007		2008		2009	
	k\$	%	k\$	%	k\$	%	k\$	%	k\$	%
Recettes	175 052,5	100,0	165 118,3	100,0	163 867,6	100,0	161 974,1	100,0	185 830,4	100,0
Français	123 181,3	70,4	115 154,0	69,7	115 003,5	70,2	110 281,1	68,1	127 523,2	68,6
Cinémas	119 091,2	96,7	111 390,5	96,7	111 008,4	96,5	106 866,6	96,9	123 520,5	96,9
Ciné-parcs	4 090,1	3,3	3 763,5	3,3	3 995,2	3,5	3 414,6	3,1	4 002,8	3,1
Autre que français	51 871,2	29,6	49 964,3	30,3	48 864,1	29,8	51 693,0	31,9	58 307,2	31,4
Cinémas	51 791,7	99,8	49 894,2	99,9	48 794,8	99,9	51 626,7	99,9	58 215,9	99,8
Ciné-parcs	79,5	0,2	70,1	0,1	69,3	0,1	66,3	0,1	91,2	0,2
Visa général	97 401,6	55,6	90 710,5	54,9	93 508,9	57,1	99 882,0	61,7	121 374,7	65,3
Cinémas	96 159,2	98,7	89 117,1	98,2	91 856,1	98,2	98 844,2	99,0	119 531,7	98,5
Ciné-parcs	1 242,4	1,3	1 593,4	1,8	1 652,8	1,8	1 037,7	1,0	1 843,0	1,5
13 ans et plus	71 738,6	41,0	67 540,7	40,9	61 775,2	37,7	56 656,8	35,0	60 895,6	32,8
Cinémas	68 817,2	95,9	65 332,4	96,7	59 443,4	96,2	54 216,0	95,7	58 651,2	96,3
Ciné-parcs	2 921,5	4,1	2 208,3	3,3	2 331,8	3,8	2 440,9	4,3	2 244,4	3,7
16 ans et plus	5 397,9	3,1	5 359,7	3,2	8 014,7	4,9	5 080,5	3,1	3 170,5	1,7
Cinémas	5 392,1	99,9	5 327,8	99,4	7 934,8	99,0	5 078,2	100,0	3 163,9	99,8
Ciné-parcs	5,7	0,1	31,9	0,6	79,9	1,0	2,3	—	6,6	0,2
18 ans et plus ¹	514,4	0,3	1 507,3	0,9	568,8	0,3	354,8	0,2	389,6	0,2

1. Catégorie de films réservée aux cinémas.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

L'augmentation de 17 % de l'assistance aux films classés « Visa général » se répercute sur les recettes de cette catégorie, lesquelles augmentent de 22 % en 2009 et atteignent 121,4M\$. De plus, ces films représentent 65 % des recettes totales en 2009, un gain de 3,6 points de pourcentage par rapport à 2008 et de 9,7 points par rapport à 2005. Les recettes des films classés « 13 ans et plus » ont une croissance de 8 % entre 2008 et 2009 et atteignent 60,9M\$ en 2009, comparativement à 56,7M\$ en 2008.

Les recettes des films classés « 16 ans et plus » chutent de 38 % en 2009, totalisant 3,2M\$, soit 1,9M\$ de moins qu'en 2008. Il s'agit d'un plancher historique dans cette catégorie créée en 1992. En ce qui concerne les films classés « 18 ans et plus », les recettes demeurent relativement stables à 389 600\$, soit 0,2 % du total des recettes.

De 20\$ par habitant en 2008, les recettes passent à 24\$ par habitant en 2009, une hausse de 20 %. Il s'agit de la première hausse annuelle depuis 2002. En effet, la croissance annuelle de 9,5 % observée de 1995 à 2002 n'a pas continué lors de la période suivante (2002-2008), qui en est une de recul où le TCAM est de -2,7 %. L'année 2009 constitue donc un succès probant par rapport aux dernières années.

Après les baisses successives des années 2003 à 2008, les recettes par projection bondissent de 15,5 % en 2009 et atteignent 194\$ par projection. Signalons que c'est en 2006 que les recettes par projection ont atteint le plancher historique de 165\$, une chute de 10 % par rapport à l'année précédente. Cette situation peu enviable avait été causée par une importante hausse du nombre de projections accompagnée d'une baisse tout aussi importante des recettes.

Le TCAM des recettes par projection de 2002 à 2008 présente par conséquent une valeur négative, soit -2,7 %. L'année 2009, cependant, ramène le montant des recettes par projection au niveau de 2003. Il

faut remonter à 1989 pour observer une aussi forte augmentation annuelle des recettes par projection (16,6 %).

LES RÉSULTATS SELON LE PAYS D'ORIGINE⁵

En 2009, les États-Unis continuent d'acquiescer la majeure partie des écrans et des entrées des cinémas québécois, affichant des parts de 73 % des projections et de 72 % de l'assistance. Il s'agit toutefois d'une nette diminution par rapport

à 2008 (79 % des projections et 79 % de l'assistance) et 2007 (75 % et 76 % respectivement). Le grand gagnant de cette présence réduite des États-Unis est le Québec, qui voit sa part d'assistance bondir de 52 % de 2008 à 2009 pour atteindre 13 % de l'assistance totale (comparativement à 10 % en 2008). Le film le plus populaire de l'année est d'ailleurs un film québécois (*De père en flic*). Ce bond de la fréquentation des films québécois permet à la part québécoise de mettre fin à 3 années de recul consécutives.

Tableau 6.5

Projections, assistance et recettes selon le pays d'origine des films¹, Québec, 2005-2009²

Pays	Projections		Assistance		Recettes	
	n	%	n	%	\$	%
2005	947 455	100,0	26 197 162	100,0	174 277 253	100,0
États-Unis	665 487	70,2	17 969 830	68,6	120 849 077	69,3
France	51 574	5,4	1 100 916	4,2	7 127 104	4,1
Québec ²	153 578	16,2	5 029 356	19,2	31 959 698	18,3
Canada ³	11 755	1,2	273 489	1,0	1 893 459	1,1
Autres pays	65 061	6,9	1 823 571	7,0	12 447 915	7,1
2006	999 160	100,0	24 741 250	100,0	164 511 654	100,0
États-Unis	763 884	76,5	18 985 774	76,7	126 983 630	77,2
France	50 145	5,0	957 581	3,9	6 005 869	3,7
Québec ²	100 179	10,0	2 901 472	11,7	18 854 747	11,5
Canada ³	8 409	0,8	171 383	0,7	1 160 077	0,7
Autres pays	76 543	7,7	1 725 040	7,0	11 507 331	7,0
2007	960 281	100,0	24 141 031	100,0	163 019 953	100,0
États-Unis	718 410	74,8	18 312 626	75,9	124 407 253	76,3
France	60 175	6,3	1 363 097	5,6	8 766 569	5,4
Québec ²	96 920	10,1	2 557 784	10,6	16 687 021	10,2
Canada ³	7 880	0,8	154 252	0,6	1 036 341	0,6
Autres pays	76 896	8,0	1 753 272	7,3	12 122 769	7,4
2008	962 086	100,0	22 536 979	100,0	161 474 308	100,0
États-Unis	756 112	78,6	17 785 904	78,9	128 451 934	79,5
France	47 610	4,9	1 017 467	4,5	6 848 178	4,2
Québec ²	91 428	9,5	2 159 995	9,6	14 567 587	9,0
Canada ³	4 949	0,5	76 713	0,3	552 405	0,3
Autres pays	61 987	6,4	1 496 900	6,6	11 054 204	6,8
2009	954 926	100,0	25 288 348	100,0	184 781 052	100,0
États-Unis	694 524	72,7	18 232 239	72,1	135 010 594	73,1
France	42 949	4,5	904 120	3,6	6 360 342	3,4
Québec ²	119 209	12,5	3 280 092	13,0	22 627 428	12,2
Canada ³	10 878	1,1	169 701	0,7	1 216 204	0,7
Autres pays	87 366	9,1	2 702 196	10,7	19 566 484	10,6

1. Relativement aux programmes simples et à ceux de plus d'un film ayant le même pays d'origine.

2. Les films classés « Québec » incluent au moins un des critères suivants : 1) production ayant reçu un crédit d'impôt du Québec ou une subvention de la SODEC; 2) coproduction majoritaire d'une maison de production québécoise; 3) coproduction de l'ONF avec un producteur québécois; 4) en l'absence d'un des trois critères précédents, adresse postale de la maison de production étant située au Québec.

3. Les films classés « Canada » incluent tout film produit par une maison de production canadienne hors Québec, ainsi que les films produits exclusivement par l'ONF.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

5. Les résultats selon le pays d'origine ne comprennent pas les données relatives aux programmes doubles où l'on présente des films d'origines différentes.

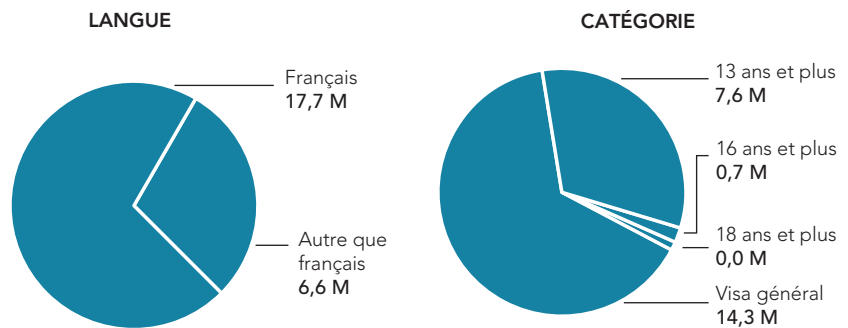
Plusieurs films québécois, aux styles diversifiés, se sont révélés très populaires en 2009. Le palmarès 2009 des 10 films québécois les plus populaires illustre bien cette diversité : comédies (*De père en flic*, *Les doigts croches*), drames réalistes (*Dédé à travers les brumes*, *Polytechnique*, *Les pieds dans le vide*), thriller (*5150, rue des Ormes*) et films destinés aux adolescents (*À vos marques... Party! 2*). Soulignons le succès significatif, à l'échelle internationale, du film *J'ai tué ma mère* (qui a notamment remporté 3 des 4 prix de la 41^e Quinzaine des réalisateurs au Festival de Cannes) et, à l'échelle canadienne, du film *Polytechnique* (9 prix Genie).

Alors que les cinémas et les ciné-parcs affichent en 2009 un nombre de projections semblable à celui de 2008, ils affichent une baisse de 8 % du nombre de projections de films provenant des États-Unis, soit 61 588 projections de moins. Quant au nombre de projections de films provenant de la France – ces films représentent 4,5 % de l'ensemble des projections –, il chute de 10 % en 2008, soit 4 661 projections de moins. Il s'agit d'une diminution notable puisque de 2006 à 2007, cette part était passée de 5,0 % à 6,3 % du total des projections.

On peut se demander si la belle performance des films québécois a causé le recul des films états-uniens ou si, au contraire, la diminution de l'assistance aux films états-uniens a favorisé l'assistance aux films québécois. Il est difficile de répondre à cette question. Soulignons que le nombre de projections de films québécois passe de 91 428 en 2008 à 119 209 en 2009, soit une augmentation de 30 %. Rappelons que de 2001 à 2005, la part québécoise des projections s'était accrue, passant de 5,6 % à 15,8 % mais qu'en 2006, celle-ci avait reculé à 10,0 %, qu'elle était restée relativement stable en 2007 et 2008, pour enfin être en hausse en 2009 (12,5 %).

Figure 6.7

Assistance selon la langue et la catégorie de classement des films, Québec, 2009



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Le nombre de projections de films canadiens (hors Québec) reste minime et sa part n'est que de 1,1 % du total des projections. Le nombre de projections de films de la catégorie « Autres pays », quant à lui, augmente de 41 % en 2009. Sa part gagne 2,7 points de pourcentage et atteint 9,1 %, son niveau le plus élevé depuis 2004.

En ce qui a trait à la demande cinématographique, c'est-à-dire à l'assistance et aux recettes qui en découlent, on observe les mêmes tendances que celles de l'offre. Dans un contexte global de croissance, la part de marché des films états-uniens est en recul; elle passe de 78,9 % en 2008 à 72,1 % en 2009, soit une diminution importante de 6,8 points de pourcentage. Malgré une augmentation des recettes de 6,6 M\$ (croissance globale), la part des recettes des films états-uniens diminue de 6,5 points de pourcentage (part de marché). Cette situation s'explique par l'excellente performance des films du Québec et de certains films d'autres origines. En effet, les films québécois affichent une hausse de leurs recettes de 8,1 M\$ et de 1,1 M de l'assistance. Les films d'autres origines (sauf la France) affichent également, en 2009, une hausse de leurs recettes (8,5 M\$ de plus) et de leur assistance (1,2 M de plus). Du côté des productions canadiennes, la part de l'assistance et les recettes restent minimes, soit 0,7 % (169 701 spectateurs) pour un total de 1,2 M\$. Il s'agit

toutefois d'une forte augmentation de l'assistance et des recettes par rapport à 2008, soit respectivement 121 % et 120 %. La France affiche une part de l'assistance et des recettes parmi les plus faibles des dernières années, soit respectivement 3,6 % et 3,4 %.

Rappelons qu'en ce qui concerne l'ensemble des films, l'assistance augmente de 12,5 %, tandis que les recettes augmentent de façon encore plus marquée, soit de 14,4 %. Quant au nombre de projections, il reste pratiquement stable, affichant une diminution de 0,7 % en 2009.

La tendance selon laquelle, depuis 1997, l'assistance par projection aux films québécois est généralement plus élevée qu'à la majorité des films d'autres origines se maintient. En 2009, en ce qui concerne l'ensemble des films, on compte en moyenne 26,5 entrées par projection tandis que l'assistance à chaque projection d'une production québécoise est de 27,5 entrées. L'assistance aux films provenant des États-Unis s'aligne sur la moyenne (26,3 entrées), tandis que celle des films provenant de la France est de 21,1 personnes en moyenne en 2009. Fait d'exception, les films d'autres origines attirent une moyenne de 30,9 personnes par projection, signe de l'intérêt qu'ils suscitent.

LES DONNÉES RÉGIONALES

Soulignons qu'afin de respecter les règles en matière de protection des renseignements confidentiels, les données régionales présentées ici ne portent que sur les cinémas. En effet, le nombre restreint de ciné-parcs dans chaque région ne permet pas de divulguer les résultats concernant ce type d'établissement.

Les régions de Montréal, de la Montérégie et de la Capitale-Nationale continuent d'attirer la plus forte assistance, soit respectivement 31,0 %, 17,2 % et 10,9 % de l'assistance totale du Québec. Bien que cette année, les changements relatifs à la répartition de l'assistance selon les régions ne soient pas majeurs, ils sont surtout à l'avantage des régions périphériques, principalement la Montérégie. Ainsi, la tendance à la décentralisation de la fréquentation des cinémas observée depuis 2000 se poursuit au cours de la période 2006-2009⁶.

La répartition utilisée ici est celle du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine⁷. On y trouve quatre types de région, soit les régions centrales, périphériques, intermédiaires et éloignées. Le tableau ci-contre présente la répartition des régions selon leur type.

De 2006 à 2009, on observe une hausse de l'assistance en valeur absolue dans les régions périphériques, où l'on trouve également le taux de croissance annuel le plus élevé, soit 2,1 %. En ce qui concerne les autres régions, ce taux descend à 1,1 % dans les régions intermédiaires et à 1,2 % dans les régions éloignées. Pour ce qui est des régions centrales, bien qu'elles affichent un taux de croissance négatif de 0,4 % de 2006 à 2009, elles dominent toujours largement au regard de la répartition de l'assistance au Québec. En somme, le TCAM de l'assistance au Québec au cours de cette période, qui est de 0,8 %, relève en bonne partie des hausses enregistrées à l'exté-

Régions centrales	Capitale-Nationale, Montréal
Régions périphériques	Chaudière-Appalaches, Lanaudière, Laurentides, Laval, Montérégie
Régions intermédiaires	Mauricie, Estrie, Centre-du-Québec, Outaouais
Régions éloignées	Bas-Saint-Laurent, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord, Nord-du-Québec, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

rieur des grands centres que sont Québec et Montréal.

Les régions de l'Estrie, du Centre-du-Québec, de Laval et du Bas-Saint-Laurent affichent toutes une augmentation de leur assistance en 2009. De même, si l'on considère les régions selon la catégorie, leur assistance a également augmenté pour chaque catégorie par rapport à 2008, soit une augmentation de 10 % dans les régions centrales, de 14 % dans

les régions périphériques, de 16 % dans les régions intermédiaires et de 17 % dans les régions éloignées.

En abordant maintenant chacune des régions et en observant le poids relatif de celles-ci (voir le tableau 6.6), on remarque que la part de l'assistance des régions de la Capitale-Nationale et de Montréal affichent respectivement des baisses de 0,7 et 1,1 point de pourcentage au profit des autres régions. Les régions de Lanaudière

Tableau 6.6

Projections, assistance et recettes dans les cinémas, par région administrative, Québec, 2009

Région administrative	Projections		Assistance		Recettes	
	n	%	k	%	k\$	%
Bas-Saint-Laurent	16 792	1,8	335,2	1,3	2 061,3	1,1
Saguenay-Lac-Saint-Jean	21 108	2,2	580,5	2,3	4 281,2	2,3
Capitale-Nationale	73 352	7,7	2 780,1	10,9	18 548,1	10,0
Mauricie	30 968	3,2	724,9	2,8	4 803,3	2,6
Estrie	43 261	4,5	939,8	3,7	5 541,3	3,0
Montréal	280 999	29,4	7 898,2	31,0	62 015,4	33,4
Outaouais	45 777	4,8	x	x	x	x
Abitibi-Témiscamingue	15 132	1,6	270,5	1,1	1 688,4	0,9
Côte-Nord	x	x	x	x	x	x
Nord-du-Québec	x	x	x	x	x	x
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	2 063	0,2	35,1	0,1	252,4	0,1
Chaudière-Appalaches	32 006	3,3	584,7	2,3	3 738,7	2,0
Laval	60 113	6,3	x	x	x	x
Lanaudière	41 430	4,3	1 130,8	4,4	8 399,7	4,5
Laurentides	72 351	7,6	1 568,5	6,2	11 273,3	6,1
Montérégie	182 879	19,1	4 373,6	17,2	32 306,2	17,4
Centre-du-Québec	27 415	2,9	609,8	2,4	x	x
Le Québec	955 818	100,0	25 440,6	100,0	185 830,4	100,0

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

6. L'année 2006 sert d'année de référence en raison du nombre important d'écrans ayant été fermés au cours de cette année dans la région de la Capitale-Nationale; ces pertes n'ont toujours pas été comblées.

7. HARVEY, Fernand et Andrée FORTIN (1995). *La nouvelle culture régionale*. Institut québécois de recherche sur la culture, 1995, p. 29-32. Voir aussi DALPHOND, Claude E., *Bilan des portraits statistiques régionaux*, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Direction du lectorat, de la recherche et des politiques, juin 2006, page 4. <http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=20>

et de la Montérégie enregistrent aussi des baisses de leur part respective, soit 0,8 et 0,3 point de pourcentage.

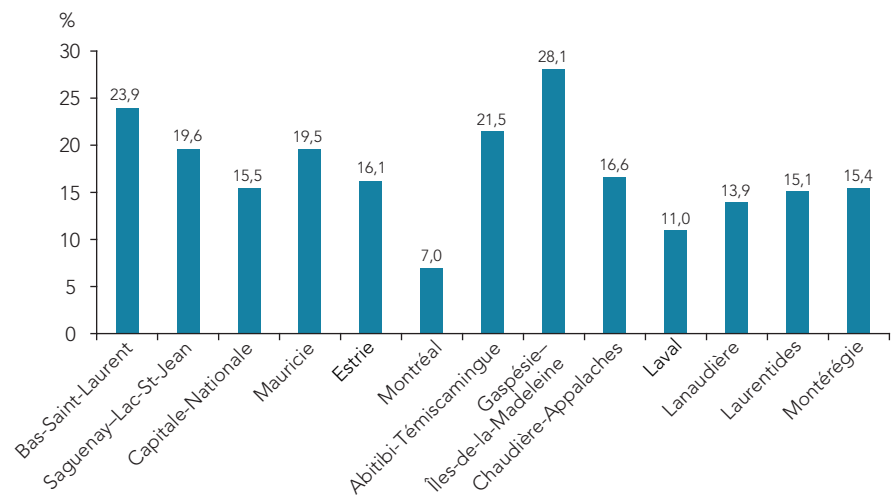
En considérant le nombre d'entrées par habitant selon les régions, on peut mieux saisir l'effet de la proximité et du développement des infrastructures cinématographiques sur l'assistance. Tandis que, dans l'ensemble de la population québécoise, on compte 3,2 entrées par habitant dans les cinémas en 2009, on en dénombre 4,9 à Laval, 4,1 à Montréal et 4,0 dans la Capitale-Nationale, comparativement à seulement 0,4 en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Signalons le déclin spectaculaire du cinéma dans cette région, dont le TCAM 2006-2009 de l'assistance est de -16,5%.

Contrairement à l'assistance qui, en 2009, augmente de 12,5%, le nombre de projections reste à peu près stable par rapport à 2008 (-0,3%). Les régions de Montréal et de la Montérégie bénéficient respectivement de 29,4% et de 19,1% des projections en 2009. À elles seules, ces deux régions accaparent près de la moitié des projections, soit 48,5%. Il s'agit d'une hausse légère mais constante depuis 2006 (part de 46,4%). Les parts de chacune des autres régions, quant au nombre de projections, restent relativement semblables de 2008 à 2009.

En 2009, l'augmentation de 12,5% du nombre d'entrées et la légère baisse de 0,3% du nombre de projections entraînent l'augmentation du nombre moyen d'entrées par projection. En effet, celui-ci passe de 23,0 en 2008 à 26,6 en 2009, soit une hausse de 16% ou de 3,6 entrées par projection. Après un léger redressement de 2006 à 2007, soit de 24,3 à 24,7, puis une baisse à 23,0 en 2008, l'année 2009 amène un redressement important. L'augmentation du nombre d'entrées par projection est manifeste dans toutes les régions, notamment au Saguenay-Lac-Saint-Jean (+5,3), en Montérégie (+3,8) et en Estrie (+3,7). Les régions qui affichent le plus grand nombre d'entrées par projection sont la Capitale-Nationale (37,9), Montréal (28,1) et le Saguenay-Lac-Saint-Jean (27,5).

Figure 6.8

Part de marché des films québécois selon certaines régions administratives, 2009



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Si, de 2004 à 2008, le nombre d'entrées par projection dans les cinémas du Québec diminue annuellement de 5,5% en moyenne, l'année 2009 met un terme à cette tendance à la baisse. L'augmentation du nombre d'entrées par projection touche d'ailleurs toutes les régions en 2009.

Une analyse de l'exploitation cinématographique dans les différentes régions administratives du Québec en 2009 révèle des disparités importantes entre les régions. D'abord, le prix moyen d'un billet de cinéma diffère fortement, soit de 5,90\$ en Estrie à 7,85\$ à Montréal, un écart de 33%. De plus, la répartition de l'assistance selon l'origine des films révèle un phénomène important de régionalisation de l'exploitation du cinéma québécois.

En effet, le film québécois bénéficie de sa popularité dans les régions non centrales pour maintenir une part de marché élevée. La figure 6.8 illustre la part des films québécois dans le total de l'assistance, selon les régions administratives; les parts québécoises les plus importantes se trouvent à l'évidence dans les régions les plus éloignées des centres. Ces régions, autres que Montréal et la Capitale-Nationale, accaparent 58% de l'assistance totale au Québec. Toutefois, 70% de l'assistance aux films québécois provient de ces régions non centrales. Autrement dit, sur les 13 points de pourcentage de la

part québécoise de l'assistance en 2009, 9 points sont attribuables aux spectateurs de l'extérieur des régions centrales (voir le tableau 6.13).

Enfin, il est curieux de constater que le nombre de films québécois présentés en dehors des régions centrales est très inférieur à celui des films québécois présentés dans les régions centrales (voir le tableau 6.14), et ce, malgré leur popularité. En effet, en 2009, les régions de Montréal et de la Capitale-Nationale ont présenté respectivement 74 et 49 films québécois alors que dans les autres régions, on n'a présenté que 27 films québécois en moyenne (de 6 films sur la Côte-Nord à 34 films en Montérégie). Il semble donc que la popularité des films québécois hors des grands centres ne soit pas le résultat d'un nombre insuffisant de films d'autres origines mais plutôt d'un réel intérêt pour le cinéma québécois.

LE NOMBRE DE FILMS EN EXPLOITATION

Au Québec, en 2009, à l'exclusion des films classés dans la catégorie « Sexualité explicite », 638 films ont été présentés dans les cinémas et les ciné-parcs, comparativement à 620 en 2008. Il s'agit d'une hausse de 3%. La période 2005-2009 affiche un TCAM de 1,8%.

Tableau 6.7

Nombre de films présentés dans les salles de cinéma et les ciné-parcs selon la catégorie de classement, Québec, 2005-2009

Catégorie	2005		2006		2007		2008		2009	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Visa général	374	54,8	342	52,7	331	50,4	384	54,1	423	57,6
13 ans et plus	179	26,2	186	28,7	201	30,6	203	28,6	186	25,3
16 ans et plus	24	3,5	26	4,0	23	3,5	22	3,1	18	2,4
18 ans et plus	105	15,4	95	14,6	102	15,5	101	14,2	108	14,7
Films de la catégorie « Sexualité explicite »	88	83,8	86	90,5	97	95,1	90	89,1	97	89,8
Autres films	17	16,2	9	9,5	5	4,9	11	10,9	11	10,2
Total	682	100,0	649	100,0	657	100,0	710	100,0	735	100,0
Sans les films de la catégorie « Sexualité explicite »	594	87,1	563	86,7	560	85,2	620	87,3	638	86,8

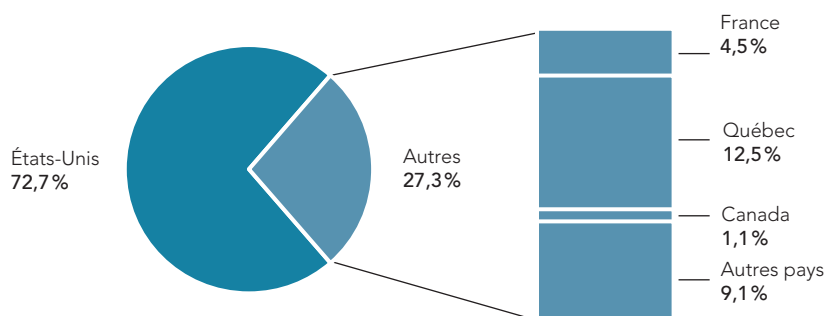
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

L'offre cinématographique est en bonne partie déterminée par les différents types d'établissements implantés sur le territoire. Certains établissements présentent uniquement des primeurs qui tiennent l'affiche pendant un certain temps, d'autres sont des « cinémas de répertoire » dont la programmation change quotidiennement et, phénomène pratiquement disparu maintenant, d'autres se consacrent exclusivement aux films de la catégorie « Sexualité explicite ».

Sur l'ensemble des 735 films projetés sur les écrans des cinémas et des ciné-parcs du Québec en 2009, on compte 423 films classés « Visa général », 186 films classés « 13 ans et plus », 18 films classés « 16 ans et plus » et 108 films classés « 18 ans et plus ». À l'exclusion des films de la catégorie « Sexualité explicite », le nombre de films classés « 18 ans et plus » tombe à 11 (incluant 2 films du Québec).

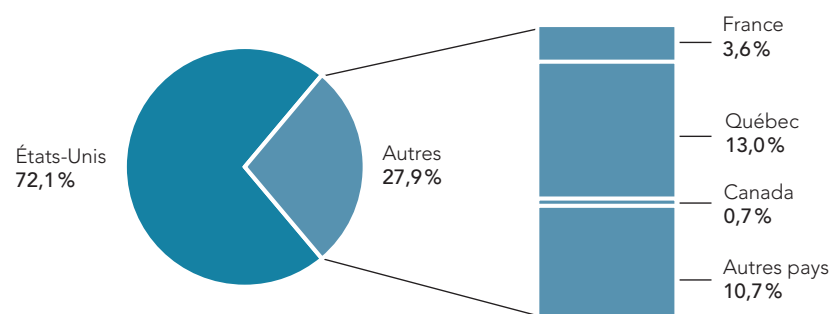
En 2009, la hausse du nombre de projections dans les salles de cinéma (que nous avons abordée plus haut) s'appuie en partie sur l'augmentation du nombre de films classés « Visa général », qui est passé de 384 à 423 films, soit un bond de 10%. Par contre, le nombre de films classés « 13 ans et plus » chute de 8%, ce qui ramène la hausse du nombre de films de ces deux catégories à 4%. Quant aux films classés « 16 ans et plus », leur nombre recule de 18%, tandis que celui des films classés « 18 ans et plus » augmente de 7%.

Figure 6.9

Répartition des projections selon le pays producteur, Québec, 2009

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 6.10

Répartition de l'assistance selon le pays producteur, Québec, 2009

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 6.8

Nombre de films présentés dans les salles de cinéma et les ciné-parcs selon le pays d'origine des films, Québec, 2005-2009¹

Pays	2005		2006		2007		2008		2009	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
États-Unis	353	51,8	343	52,9	364	55,4	377	53,1	362	49,3
France	88	12,9	96	14,8	87	13,2	94	13,2	99	13,5
Grande-Bretagne	35	5,1	42	6,5	30	4,6	48	6,8	38	5,2
Québec ¹	61	8,9	55	8,5	66	10,0	60	8,5	89	12,1
Canada ²	27	4,0	21	3,2	24	3,7	32	4,5	32	4,4
Autres pays	118	17,3	92	14,2	86	13,1	99	13,9	115	15,6
Total	682	100,0	649	100,0	657	100,0	710	100,0	735	100,0
Sans les films de la catégorie « Sexualité explicite »	594	87,1	563	86,7	560	85,2	620	87,3	638	86,8
Films de la catégorie « Sexualité explicite »	88	12,9	86	13,3	97	14,8	90	12,7	97	13,2

1. Les films classés « Québec » incluent au moins un des critères suivants : 1) production ayant reçu un crédit d'impôt du Québec ou une subvention de la SODEC; 2) coproduction majoritaire d'une maison de production québécoise; 3) coproduction de l'ONF avec un producteur québécois; 4) en l'absence d'un des trois critères précédents, adresse postale de la maison de production étant située au Québec.

2. Les films classés « Canada » incluent tout film produit par une maison de production canadienne hors Québec, ainsi que les films produits exclusivement par l'ONF.

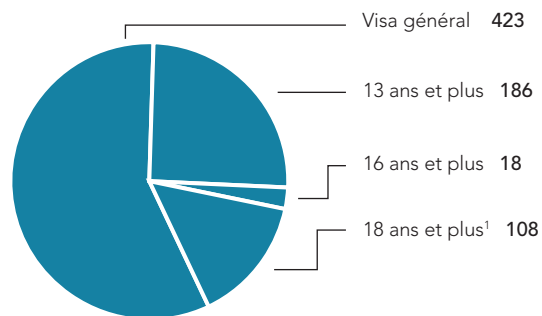
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

À l'exclusion des films de la catégorie « Sexualité explicite », la part du nombre des films classés « Visa général » atteint 67 % du total des films présentés en 2009, la part des films classés « 13 ans et plus », 29 %, celle des films classés « 16 ans et plus », 3 %, et celle des films classés « 18 ans et plus », 2 % seulement.

La remontée de 2009 de l'ensemble des films classés « Visa général » et « 13 ans et plus » fait passer leur TCAM dans les valeurs positives pour la période 2005-2009, soit 2,4 %. La catégorie des films classés « 13 ans et plus » enregistre un TCAM de 1,0 % et celle des films classés « Visa général » affiche un TCAM de 3,1 %. À l'inverse, les films classés « 16 ans et plus » et « 18 ans et plus » qui ne sont pas compris dans la catégorie « Sexualité explicite » présentés sur les écrans du Québec affichent des TCAM négatifs de 6,9 % et 10,3 % respectivement.

Si l'on examine maintenant la provenance des films présentés dans les salles de cinéma de 2005 à 2009 (voir le tableau 6.8), on constate d'abord que les films de la plupart des pays représentés affichent une légère hausse, à l'exception des États-Unis et de la Grande-Bretagne. Le Québec fait bande à part avec une augmentation de son nombre de film de 48 %, soit 29 films de plus qu'en 2008. Conséquence de cette augmentation, la

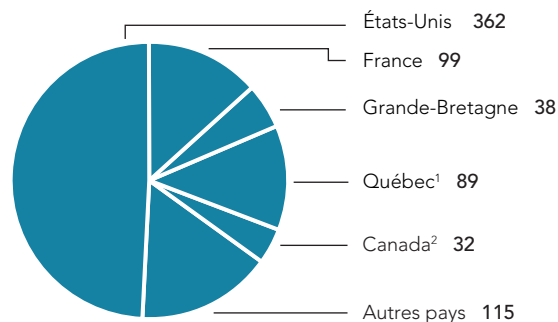
Figure 6.11

Nombre de films présentés dans les cinémas et les ciné-parcs selon la catégorie de classement, Québec, 2009

1. Incluant les films de la catégorie « Sexualité explicite ».

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 6.12

Nombre de films présentés dans les salles de cinéma et les ciné-parcs selon le pays d'origine des films, Québec, 2009

1. Les films classés « Québec » incluent au moins un des critères suivants : 1) production ayant reçu un crédit d'impôt du Québec ou une subvention de la SODEC; 2) coproduction majoritaire d'une maison de production québécoise; 3) coproduction de l'ONF avec un producteur québécois; 4) en l'absence d'un des trois critères précédents, adresse postale de la maison de production étant située au Québec.

2. Les films classés « Canada » incluent tout film produit par une maison de production canadienne hors Québec, ainsi que les films produits exclusivement par l'ONF.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

part des films québécois par rapport au nombre total des films en exploitation passe de 8,5 % à 12,1 % en 2009. La baisse du nombre de films états-uniens entraîne une légère diminution de leur part dans l'offre de films, celle-ci passant de 53,1 % à 49,3 %.

En 2009, les films en provenance du Canada ont maintenu leur part, soit 4,4 %, leur nombre étant égal à celui de 2008. La part des films en provenance de Grande-Bretagne passe de 6,8 % à 5,2 %, tandis que la part des films en provenance de la France reste stable à 13,5 %.

En résumé, on assiste à un phénomène assez surprenant, puisque la hausse du nombre total de films présentés dans les salles depuis 2 ans (de 657 en 2007 à 735 en 2009) ne résulterait pas d'une augmentation des films états-uniens. Au contraire, la part des films états-uniens dans le total des films diffusés passe de 55,4 % en 2007 à 49,3 % en 2009.

Il faut indiquer ici le nombre important de films québécois diffusés en format DVD en 2009, soit 22 films sur 89, dont 19 nouveautés. Ce phénomène pourrait être lié à l'augmentation de la production de films tournés en format numérique (voir les chapitres 1 et 8 à ce sujet).

LES FILMS À SUCCÈS

Le classement des films à succès est effectué à partir de l'assistance aux projections en salle durant une période de 3 ans, laquelle s'étend du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2009. Un palmarès des 50 films les plus populaires est ainsi établi, couvrant les résultats des 3 années réunies (voir le tableau 6.9). Le film *De père en flic* atteint le premier rang, affichant 1,24 million d'entrées, suivi par *Le Chevalier noir* et *Harry Potter et l'Ordre du Phénix*, à 995 milliers et 993 milliers d'entrées. Au quatrième rang, on trouve *Spider Man 3*, qui attire 853 milliers de spectateurs, tandis qu'aux cinquième et sixième rangs figurent *Twilight – La tentation* et *Harry Potter et le Prince de sang-mêlé*, avec respectivement 840 milliers et 817 milliers d'entrées.

Il faut remarquer que la dynamique actuelle des grands succès du cinéma est centrée en bonne partie sur le principe de « série cinématographique », c'est-à-dire de mégaproductions faisant partie d'une série de 3 films et plus. Une proportion importante de 7 des 20 grands succès de la période 2007-2009 font partie de telles séries, notamment les séries *Harry Potter*, *Spider Man* et *Twilight*. Ces séries sont souvent tirées de livres à succès; 5 films parmi les 10 grands succès de 2007-2009 sont en effet des adaptations de livres populaires. En observant la période 1985-2009 (voir le tableau 6.11), on constate que 6 des 10 grands succès font partie d'une série (12 films sur les 20 grands succès et 22 films sur les 40 grands succès), et que 7 des 10 grands succès sont des adaptations de livres (10 films sur les 20 grands succès).

De père en flic, un film québécois, s'est hissé au premier rang du palmarès au cours de la période 2007-2009, répétant ainsi l'exploit du film *Bon Cop Bad Cop* en 2006. Le nombre d'œuvres québécoises figurant au palmarès 2007-2009 des 50 films à succès reste toutefois le même que celui de l'exercice précédent (2006-2008), soit 6 films québécois sur 50.

Rappelons qu'il y avait jusqu'à 11 films québécois au palmarès des 50 grands succès de la période 2005-2007. Les 5 autres films québécois du palmarès 2007-2009 sont *Les 3 p'tits cochons* (16^e place), *Cruising Bar 2* (28^e), *Nitro* (29^e), *Babine* (38^e) et *Ma fille, mon ange* (41^e).

La moyenne des recettes des films québécois, soit les 50 productions québécoises les plus populaires de la période 2007-2009, s'établit à 1,05 million de dollars par film. Il s'agit d'une hausse de 7 %, soit 70,1 milliers de dollars de plus, par rapport à la période précédente (2006-2008). Cette hausse des recettes moyennes des films québécois s'explique à la fois par une hausse du prix du billet d'entrée (2 %) et par une hausse de l'assistance aux films québécois en 2009 (52 %) par rapport à 2008.



Je me souviens
Photo : Daniel Gagné

Tableau 6.9

Films à succès¹, en ordre décroissant de l'assistance, toutes origines confondues, Québec, du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2009

Rang	Titre du film	Pays	Projections	Assistance	Recettes
			n		\$
1	De père en flic	Québec	25 988	1 242 275	8 814 309
2	Le Chevalier noir	États-Unis	20 096	995 397	7 849 929
3	Harry Potter et l'Ordre du Phénix	États-Unis	19 788	993 618	6 573 375
4	Spider-Man 3	États-Unis	20 855	853 212	5 942 014
5	Twilight – La tentation	États-Unis	15 868	840 004	6 177 135
6	Harry Potter et le Prince de sang-mêlé	Grande-Bretagne	16 497	817 971	5 946 607
7	Shrek le troisième	États-Unis	22 705	762 380	4 891 866
8	Les Simpson – Le film	États-Unis	15 798	736 322	4 829 823
9	L'ère de glace – L'aube des dinosaures	États-Unis	17 096	676 491	5 131 759
10	Indiana Jones et le royaume du Crâne de cristal	États-Unis	18 060	670 528	4 995 634
11	Pirates des Caraïbes – Jusqu'au bout du monde	États-Unis	15 030	650 779	4 481 573
12	Transformers – La revanche	États-Unis	15 359	644 099	4 780 790
13	Twilight – La fascination	États-Unis	17 194	626 056	4 582 147
14	Anges et démons	États-Unis	15 500	603 537	4 448 807
15	Iron Man	États-Unis	17 509	580 587	4 383 126
16	Les 3 p'tits cochons	Québec	16 703	578 049	3 956 818
17	Transformers – Le film	États-Unis	13 430	545 432	3 693 239
18	2012	États-Unis	10 805	507 379	3 732 416
19	007 Quantum	Grande-Bretagne	14 348	501 347	3 901 093
20	Trésor national – Le livre des secrets	États-Unis	14 040	481 768	3 475 083
21	Madagascar 2	États-Unis	15 267	479 976	3 272 745
22	Avatar	États-Unis	5 156	478 693	4 336 641
23	Hancock	États-Unis	16 128	478 625	3 491 609
24	Rapides et dangereux	États-Unis	10 907	462 864	3 475 822
25	La vengeance dans la peau	États-Unis	12 350	456 854	3 244 508
26	300	États-Unis	11 805	449 512	3 409 565
27	Wall-E	États-Unis	14 884	438 878	2 929 124
28	Cruising Bar 2	Québec	13 923	428 359	2 982 405
29	Nitro	Québec	12 174	427 935	2 840 100
30	Alvin et les Chipmunks	États-Unis	15 152	425 613	2 697 282
31	Le pouilleux millionnaire	Grande-Bretagne	11 208	422 320	3 169 916
32	Kung Fu Panda	États-Unis	14 739	422 210	2 715 800
33	Je suis une légende	États-Unis	13 464	418 919	3 219 010
34	X-Men les origines – Wolverine	États-Unis	12 094	415 813	3 150 046
35	Star Trek	États-Unis	11 609	408 518	3 234 507
36	Ratatouille	États-Unis	11 494	404 207	2 546 338
37	L'étrange histoire de Benjamin Button	États-Unis	9 347	383 797	2 853 690
38	Babine	Québec	10 154	374 761	2 544 659
39	Voyage au centre de la terre	États-Unis	12 922	369 822	2 923 770
40	L'enlèvement	France	13 390	367 553	2 706 331
41	Ma fille, mon ange	Québec	10 718	365 985	2 415 765
42	À la croisée des mondes – La boussole d'or	États-Unis	13 615	361 673	2 480 552
43	Danse dans les rues	États-Unis	11 366	360 989	2 559 262
44	Vis libre ou crève	États-Unis	10 500	357 534	2 509 664
45	Là-haut	États-Unis	13 828	356 595	2 862 596
46	Le commando des bâtards	États-Unis	8 268	329 546	2 490 087
47	Une nuit au musée	États-Unis	11 467	319 448	2 014 105
48	La momie – La tombe de l'empereur dragon	États-Unis	10 955	316 574	2 240 654
49	La proposition	États-Unis	9 774	313 656	2 233 326
50	G.I. Joe – Le réveil du Cobra	États-Unis	10 561	297 528	2 101 666

1. Films présentés en programme simple.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 6.10

Films à succès¹, en ordre décroissant de l'assistance, films québécois seulement, Québec, du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2009

Rang	Titre du film	Projections	Assistance	Recettes
		n		\$
1	De père en flic	25 988	1 242 275	8 814 309
2	Les 3 p'tits cochons	16 703	578 049	3 956 818
3	Cruising Bar 2	13 923	428 359	2 982 405
4	Nitro	12 174	427 935	2 840 100
5	Babine	10 154	374 761	2 544 659
6	Ma fille mon ange	10 718	365 985	2 415 765
7	À vos marques... Party!	9 911	286 402	1 773 951
8	Dans une galaxie près de chez vous 2	12 027	261 468	1 762 524
9	Dédé à travers les brumes	8 046	228 132	1 593 909
10	Polytechnique	7 130	206 284	1 469 184
11	Les doigts croches	7 641	200 539	1 356 490
12	Le grand départ	8 047	199 676	1 350 982
13	L'âge des ténèbres	8 237	190 827	1 314 177
14	Borderline	6 555	174 336	1 197 414
15	À vos marques... Party! 2	7 051	171 546	1 112 411
16	Le dernier continent	5 028	148 237	976 247
17	Les pieds dans le vide	6 972	144 453	977 564
18	Ma tante Aline	5 380	136 957	808 925
19	5150, rue des Ormes	5 731	136 905	978 102
20	J'ai tué ma mère	3 735	124 375	868 744
21	Soie	5 450	122 134	783 521
22	Un été sans point ni coup sûr	5 115	113 285	727 642
23	Mille-neuf-cent-quatre-vingt-un	6 200	112 543	790 457
24	La ligne brisée	6 702	111 212	765 673
25	Les grandes chaleurs	5 993	110 148	699 660
26	Nos voisins Dhantsu	5 062	98 058	631 643
27	... Maman est chez le coiffeur	4 588	89 098	573 118
28	Roméo et Juliette	4 667	72 447	437 890
29	Bluff	3 643	62 492	401 176
30	La rivière aux castors ou les aventures de Mèche Blanche	3 665	58 419	345 664
31	C'est pas moi, je le jure!	3 191	58 096	378 093
32	Le déserteur	3 658	55 957	367 970
33	Le piège américain	3 228	54 275	371 195
34	Le bonheur de Pierre	2 964	52 471	337 275
35	La donation	2 298	52 351	339 049
36	Tout est parfait	2 573	51 427	350 620
37	Ce qu'il faut pour vivre – INUUJJUTIKSAQ	2 215	49 367	311 948
38	Pour toujours... les Canadiens	4 249	48 137	317 406
39	Contre toute espérance	2 017	44 981	281 224
40	Continental, un film sans fusil	2 149	44 797	295 325
41	Noémie: Le secret	2 782	42 505	250 633
42	Grande-Ourse – La clé des possibles	2 928	41 317	283 070
43	Cadavres	2 898	37 446	263 009
44	Je me souviens	1 748	36 125	245 243
45	Comment survivre à ma mère	3 075	32 187	197 513
46	La brunante	1 655	24 306	145 939
47	Congorama	1 313	24 026	146 755
48	Québec sur ordonnance	2 390	16 903	104 511
49	Détour	1 700	16 895	114 019
50	Le banquet	1 178	16 551	110 372

1. Films présentés en programme simple.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 6.11

Films à succès¹, en ordre décroissant de l'assistance, toutes origines confondues, Québec, du 1^{er} janvier 1985 au 31 décembre 2009

Rang	Titre du film	Année ²	Pays	Projections	Assistance	Recettes
				n		\$
1	Titanic	1997	États-Unis	28 671	3 286 209	17 146 097
2	Harry Potter à l'école des sorciers	2001	États-Unis	27 205	1 619 496	9 294 863
3	Le Seigneur des anneaux : La communauté de l'anneau	2001	États-Unis	18 292	1 528 814	9 547 443
4	Spider-Man	2002	États-Unis	25 651	1 506 653	9 392 205
5	Le Seigneur des anneaux : Le retour du roi	2003	États-Unis	20 518	1 407 929	8 887 986
6	Star Wars : épisode I – La menace fantôme	1999	États-Unis	29 003	1 382 054	7 985 647
7	Le Seigneur des anneaux : Les deux tours	2002	États-Unis	16 585	1 355 269	8 426 880
8	Un homme et son péché	2002	Québec	22 528	1 341 602	8 121 715
9	Harry Potter et la Chambre des secrets	2002	États-Unis	19 811	1 339 287	7 724 294
10	Bon Cop Bad Cop	2006	Québec	29 505	1 320 394	8 973 867
11	De père en flic	2009	Québec	25 988	1 242 275	8 814 309
12	Le Parc jurassique	1993	États-Unis	16 093	1 198 556	6 118 239
13	Spider-Man 2	2004	États-Unis	22 098	1 198 313	7 538 317
14	La Grande Séduction	2002	Québec	25 292	1 197 843	7 265 449
15	Harry Potter et la coupe de feu	2005	États-Unis	17 363	1 131 259	7 389 390
16	Les Boys	1997	Québec	16 809	1 125 182	6 101 639
17	Shrek 2	2004	États-Unis	26 258	1 120 825	6 702 478
18	Les Boys II	1998	Québec	15 144	1 039 578	5 425 318
19	Da Vinci Code	2006	États-Unis	22 436	1 018 660	7 153 710
20	Pirates des Caraïbes : Le coffre du mort	2006	États-Unis	21 924	1 017 653	6 791 787
21	Le Chevalier noir	2007	États-Unis	20 096	995 397	7 849 929
22	Harry Potter et l'ordre du Phénix	2007	États-Unis	19 788	993 618	6 573 375
23	Harry Potter et le prisonnier d'Azkaban	2004	États-Unis	21 595	981 515	6 053 475
24	Le Sixième sens	1999	États-Unis	16 276	935 373	5 277 129
25	Les Invasions barbares	2003	Québec	24 343	913 982	5 657 002
26	Les Boys III	2001	Québec	17 154	910 743	5 432 499
27	Le Roi Lion	1994	États-Unis	16 490	860 143	3 844 990
28	Seul au monde	2000	États-Unis	16 443	859 435	5 319 439
29	Spider-Man 3	2007	États-Unis	20 855	853 212	5 942 014
30	Star Wars Episode III – La revanche des Sith	2005	États-Unis	15 922	850 738	6 236 521
31	Twilight : La Tentation	2009	États-Unis	15 868	840 004	6 177 135
32	Armageddon	1998	États-Unis	14 717	827 413	4 323 141
33	Retour vers le futur 2	1989	États-Unis	6 728	818 495	4 038 933
34	Harry Potter et le Prince de Sang-Mêlé	2009	Grande-Bretagne	16 497	817 971	5 946 607
35	Independence Day	1996	États-Unis	12 422	804 619	4 112 217
36	Les Pierrafeu	1994	États-Unis	10 124	802 368	3 994 328
37	Star Wars Episode II – L'attaque des clones	2002	États-Unis	15 671	789 396	5 306 787
38	C.R.A.Z.Y.	2005	Québec	21 018	785 634	5 213 096
39	Les 101 Dalmatiens	1996	États-Unis	12 027	783 822	3 432 470
40	Indiana Jones et la dernière croisade	1988	États-Unis	6 189	771 293	4 202 653
41	L'Ère de glace : La fonte	2006	États-Unis	18 734	765 444	4 721 101
42	Shrek le troisième	2007	États-Unis	22 705	762 380	4 891 866
43	Mission : Impossible 2	2000	États-Unis	15 671	748 123	4 451 827
44	La Matrice rechargée	2003	États-Unis	15 425	744 063	5 109 798
45	Gladiateur	2000	États-Unis	16 813	744 058	4 501 488
46	Histoire de Jouets 2	1999	États-Unis	15 737	742 808	3 696 049
47	Les Simpson : Le film	2007	États-Unis	15 798	736 322	4 829 823
48	Forrest Gump	1994	États-Unis	14 236	734 248	3 875 647
49	Madame Doubtfire	1993	États-Unis	11 534	730 876	3 911 517
50	Mission : Impossible	1996	États-Unis	11 202	722 356	3 673 671

1. Films présentés en programme simple seulement.

2. Année de la première projection en salle au Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 6.12

Films à succès¹, en ordre décroissant de l'assistance, films québécois seulement, Québec, du 1^{er} janvier 1985 au 31 décembre 2009

Rang	Titre du film	Année ²	Projections	Assistance	Recettes
			n		\$
1	Un homme et son péché	2002	22 528	1 341 602	8 121 715
2	Bon Cop Bad Cop	2006	29 505	1 320 394	8 973 867
3	De père en flic	2009	25 988	1 242 275	8 814 309
4	La Grande Séduction	2002	25 292	1 197 843	7 265 449
5	Les Boys	1997	16 809	1 125 182	6 101 639
6	Les Boys II	1998	15 144	1 039 578	5 425 318
7	Les Invasions barbares	2003	24 343	913 982	5 657 002
8	Les Boys III	2001	17 154	910 743	5 432 499
9	C.R.A.Z.Y.	2005	21 018	785 634	5 213 096
10	Aurore	2005	16 269	706 811	4 439 950
11	Les Boys 4	2005	16 046	626 489	3 923 690
12	Elvis Gratton II, Miracle à Memphis	1999	10 657	609 463	3 367 160
13	Le déclin de l'empire américain	1986	6 872	608 126	2 760 246
14	Cruising Bar	1989	7 947	591 620	3 086 162
15	Maurice Richard	2005	18 378	589 795	3 805 889
16	Les 3 p'tits cochons	2007	16 703	578 049	3 956 818
17	Camping Sauvage	2004	14 743	574 810	3 540 009
18	L'Horloge Biologique	2005	16 019	543 361	3 592 100
19	Ma vie en cinémascope	2004	13 519	477 695	2 922 351
20	Mambo Italiano	2003	15 307	466 914	2 744 088
21	Vie après l'amour	2000	12 798	458 743	2 604 496
22	Dans une galaxie près de chez vous	2004	9 139	454 101	2 598 427
23	Cruising Bar 2	2008	13 923	428 359	2 982 405
24	Nitro	2007	12 174	427 935	2 840 100
25	C't'a ton tour, Laura Cadieux	1998	8 808	423 655	2 238 344
26	Le Survenant	2005	11 125	415 598	2 591 964
27	Jésus de Montréal	1989	5 609	390 594	1 977 960
28	Nez Rouge	2003	11 581	389 730	2 315 060
29	Babine	2007	10 154	374 761	2 544 659
30	Ding et Dong Le film	1990	4 304	372 221	2 027 335
31	Ma fille mon ange	2006	10 718	365 985	2 415 765
32	Nuit de noces	2001	10 313	357 453	2 139 008
33	L'Odyssée d'Alice Tremblay	2002	11 639	347 666	1 974 876
34	Louis 19 – Le roi des ondes	1994	6 330	332 783	1 672 064
35	Le Papillon bleu	2002	7 917	327 389	1 809 753
36	Nouvelle-France	2004	8 731	317 558	1 980 510
37	Le secret de ma mère	2006	11 826	302 254	1 862 294
38	Elles étaient cinq	2004	9 990	296 573	1 870 744
39	Elvis Gratton XXX: La vengeance d'Elvis Wong	2004	7 722	292 327	1 767 359
40	À vos marques... Party!	2007	9 911	286 402	1 773 951
41	Sur le seuil	2003	8 585	274 839	1 755 821
42	Laura Cadieux... La suite	1999	9 363	269 083	1 377 286
43	Dans une galaxie près de chez vous 2	2008	12 027	261 468	1 762 524
44	Matusalem	1993	3 757	255 435	1 080 176
45	Maman last call	2004	9 886	255 289	1 599 801
46	La Mystérieuse Mademoiselle C.	2002	6 336	250 974	1 192 789
47	Les voleurs d'enfance	2005	7 594	246 438	1 569 360
48	La Florida	1993	4 770	246 097	1 260 877
49	La Grenouille et la baleine	1988	3 325	240 863	944 951
50	Le Dernier tunnel	2003	7 676	240 414	1 486 544

1. Films présentés en programme simple seulement.

2. Année de la première projection en salle au Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 6.13

Assistance selon le pays d'origine des films¹ et selon la région administrative des projections, Québec, 2009

Région administrative	Unité	États-Unis	France	Grande-Bretagne	Québec ²	Canada ³	Autres origines	Total
Bas-Saint-Laurent	n	211 083	9 841	26 426	80 168	1 318	6 143	334 979
	%	63,0	2,9	7,9	23,9	0,4	1,8	100,0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	n	391 412	14 303	45 609	114 259	5 937	10 894	582 414
	%	67,2	2,5	7,8	19,6	1,0	1,9	100,0
Capitale-Nationale	n	1 827 323	141 830	272 587	429 965	15 762	92 632	2 780 099
	%	65,7	5,1	9,8	15,5	0,6	3,3	100,0
Mauricie	n	485 776	23 495	53 144	141 661	5 677	15 109	724 862
	%	67,0	3,2	7,3	19,5	0,8	2,1	100,0
Estrie	n	663 111	x	77 053	155 032	x	x	960 278
	%	69,1	x	8,0	16,1	x	x	100,0
Montréal	n	5 992 394	338 292	714 412	548 846	69 000	228 889	7 891 833
	%	75,9	4,3	9,1	7,0	0,9	2,9	100,0
Outaouais	n	x	x	x	x	x	x	x
	%	x	x	x	x	x	x	x
Abitibi-Témiscamingue	n	182 679	7 134	17 446	58 161	1 011	4 080	270 511
	%	67,5	2,6	6,4	21,5	0,4	1,5	100,0
Côte-Nord	n	x	x	x	x	x	x	x
	%	x	x	x	x	x	x	x
Nord-du-Québec	n	x	x	x	x	x	x	x
	%	x	x	x	x	x	x	x
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	n	23 459	1 777	1 534	10 681	x	x	38 035
	%	61,7	4,7	4,0	28,1	x	x	100,0
Chaudière-Appalaches	n	450 328	14 080	46 939	104 820	x	x	631 336
	%	71,3	2,2	7,4	16,6	x	x	100,0
Laval	n	1 447 871	66 190	149 039	211 836	x	x	x
	%	75,3	3,4	7,7	11,0	x	x	x
Lanaudière	n	867 465	33 719	77 435	163 325	8 676	22 221	1 172 841
	%	74,0	2,9	6,6	13,9	0,7	1,9	100,0
Laurentides	n	1 243 232	45 673	125 665	258 311	8 524	30 431	1 711 836
	%	72,6	2,7	7,3	15,1	0,5	1,8	100,0
Montréal	n	3 194 963	120 523	359 068	691 120	25 655	91 176	4 482 505
	%	71,3	2,7	8,0	15,4	0,6	2,0	100,0
Centre-du-Québec	n	440 719	16 710	45 941	x	4 190	x	642 954
	%	68,5	2,6	7,1	x	0,7	x	100,0
Capitale-Nationale et Montréal	n	7 819 717	480 122	986 999	978 811	84 762	321 521	10 671 932
	%	73,3	4,5	9,2	9,2	0,8	3,0	100,0
Ailleurs au Québec	n	10 412 522	423 998	1 108 212	2 301 281	84 939	285 464	14 616 416
	%	70,6	2,8	7,6	16,5	0,6	1,9	100,0
Total	n	18 232 239	904 120	2 095 211	3 280 092	169 701	606 985	25 288 348
	%	72,1	3,6	8,3	13,0	0,7	2,4	100,0

1. Pour les programmes simples et ceux de plus d'un film ayant le même pays d'origine.

2. Les films classés « Québec » incluent au moins un des critères suivants : 1) production ayant reçu un crédit d'impôt du Québec ou une subvention de la SODEC; 2) coproduction majoritaire d'une maison de production québécoise; 3) coproduction de l'ONF avec un producteur québécois; 4) en l'absence d'un des trois critères précédents, adresse postale de la maison de production étant située au Québec.

3. Les films classés « Canada » incluent tout film produit par une maison de production canadienne hors Québec, ainsi que les films produits exclusivement par l'ONF.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 6.14

Nombre de films¹ québécois² projetés selon la région administrative, en ordre décroissant de la part québécoise, Québec, 2009

Région administrative	Films québécois ³	Tous les films	Part québécoise
	n		%
Capitale-Nationale	49	295	16,6
Côte-Nord	25	154	16,2
Bas-Saint-Laurent	31	197	15,7
Mauricie	31	213	14,6
Abitibi-Témiscamingue	25	172	14,5
Saguenay-Lac-St-Jean	31	215	14,4
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	19	132	14,4
Lanaudière	30	210	14,3
Centre-du-Québec	30	212	14,2
Chaudière-Appalaches	24	175	13,7
Laurentides	31	228	13,6
Montréal	74	562	13,2
Estrie	32	253	12,6
Montérégie	34	277	12,3
Nord-du-Québec	6	49	12,2
Outaouais	26	227	11,5
Laval	27	259	10,4
Le Québec	89	638	13,9

1. Les films classés 18 ans et plus de la catégorie "sexualité explicite" sont exclus.

2. Pour les programmes simples et ceux de plus d'un film ayant le même pays d'origine.

3. Les films classés « Québec » incluent au moins un des critères suivants : 1) production ayant reçu un crédit d'impôt du Québec ou une subvention de la SODEC; 2) coproduction majoritaire d'une maison de production québécoise; 3) coproduction de l'ONF avec un producteur québécois; 4) en l'absence d'un des trois critères précédents, adresse postale de la maison de production étant située au Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.



Pour toujours... les Canadiens
Photo : Bertrand Calmeau

CHAPITRE 7

LA COMMERCIALISATION DES DVD

Benoit Allaire et Martin Tétu

Le nombre de marchés dans lesquels le film est exploité a augmenté ces dernières années et c'est surtout sur Internet que ces nouveaux marchés prennent place. Il s'agit notamment de vidéo sur demande (ex. : Illico), de téléchargement payant de fichiers de films (ex. : iTunes) et d'écoute en continu de vidéos gratuits (ex. : YouTube). On observe aussi un rétrécissement des périodes habituelles d'exploitation des marchés traditionnels que sont les cinémas et les établissements de vente ou de location de DVD. En effet, l'exclusivité des nouvelles productions accordée auparavant aux salles de cinéma pendant plusieurs mois est dorénavant réduite à un maximum de quatre mois.

Dès le 4^e mois, la vente et la location de films en DVD prennent alors le relais du marché des salles. La vente de téléchargements par Internet suit, à partir de la seconde moitié du 4^e mois jusqu'au 6^e, puis les services de location de vidéo sur demande (VSD), du 6^e mois jusqu'au 10^e. Enfin, la télévision payante offre les films du 11^e au 19^e mois, tandis que la télévision par câble les diffuse à partir du 25^e mois¹. Or, ces fenêtres de diffusion tendent à rétrécir encore plus, notamment celles de la VSD et de la télévision payante. Mentionnons que l'expansion de l'accessibilité aux équipements audiovisuels de qualité et à faible coût (voir le chapitre 8) favorise l'intérêt grandissant des consommateurs pour ce que l'on appelle le

1. Source : Canadian Film and Television Production Association (2010), *Towards a Framework for Digital Rights*, p. 10.

« cinéma maison » de même que pour les nouveaux standards d'image, notamment la haute définition (HD) et le 3D.

Les statistiques manquent à l'heure actuelle pour mesurer l'exploitation de films sur toutes ces plateformes. Il est difficile de suivre la « carrière » d'un film dans les différents marchés à partir de sa diffusion en salle jusqu'à son passage sur Internet. Nous établissons ici plutôt le portrait détaillé du principal marché suivant l'exploitation en salle, c'est-à-dire la commercialisation de films sur support DVD. Cela exclut toute exploitation ultérieure, soit la VSD et le téléchargement de films (pour lesquels un permis de la Régie du cinéma n'est pas requis) de même que la télévision payante.

Dans le présent chapitre, les résultats du marché des DVD sont exprimés en fonction de la commercialisation (répartition des commerces de détail et nombre de films mis en circulation) et des ventes (genre, origine et recettes) de DVD. Ces résultats seront suivis du palmarès des meilleurs vendeurs de l'année. Précisons que dans ce chapitre, le terme « DVD » (Digital Versatile Disc) désigne tous les formats de vidéocassettes et de DVD vendus au Québec.

L'OFFRE DE DVD

Encore aujourd'hui, les seules données fiables concernant l'offre dans ce secteur d'activité proviennent de la Régie du cinéma, qui a notamment pour mandat de délivrer les permis nécessaires aux établissements de commerce de détail de matériel vidéo. Dans la présente section, nous analysons tout d'abord l'évolution du nombre et la répartition régionale des commerces de détail selon le type de services (vente et/ou location) et le caractère principal ou secondaire de l'activité. Ensuite, nous décrivons les caractéristiques de la commercialisation des DVD selon les formats (DVD, cassettes, coffrets) et l'origine des films et des productions télévisuelles.

Le commerce de détail

On compte 5 688 commerces de détail de produits vidéo en 2008, comparative-ment à 5 598 en 2009, ce qui équivaut à une baisse de 1,6% (voir le tableau 7.1). Cette baisse, qui semble peu importante, touche cependant uniquement les établissements où la location et la vente de DVD constituent l'activité principale, soit les clubs vidéo. Le nombre de clubs vidéo a ainsi fléchi de 12% en 1 an, passant de 847 à 755 (voir le tableau 7.1). Cette baisse s'ajoute à celle de 13% survenue en 2008. En fait, depuis 1992, première année pour laquelle des statistiques sont disponibles à ce sujet, le nombre de clubs vidéo va en diminuant légèrement, à part une embellie de 1995 à 1997. Ainsi, pour l'ensemble de la période 1992-2009, leur taux de croissance annuel moyen (TCAM) est

négatif (-2,7%). De ce point de vue, les baisses successives de 2007 (5%), 2008 et 2009 sont préoccupantes; le TCAM 2005-2009 est de -5,9%.

Les établissements où le commerce de DVD constitue une activité secondaire voient leur nombre rester stable en 2009, passant de 4 841 en 2008 à 4 843 en 2009. Toutefois, leur TCAM 1992-2009 est de 3,1% et celui de 2005-2009, de 4,4%. Ce fort taux de croissance est presque entièrement attribuable à l'augmentation spectaculaire de 19% en 2008. Un net glissement s'opère donc des commerces spécialisés (clubs vidéo) vers les commerces non spécialisés (à autre vocation), comme on le verra plus en détail dans la section suivante.

Tableau 7.1

Nombre de commerces de détail de matériel vidéo selon le caractère de l'activité, Québec, 2005-2009

	2005	2006	2007	2008	2009
	n				
Commerces	5 031	5 130	5 032	5 688	5 598
Activité principale	962	1 004	952	847	755
Activité secondaire	4 069	4 126	4 080	4 841	4 843

Source : Régie du cinéma.

Tableau 7.2

Nombre de commerces de détail de matériel vidéo selon l'inventaire de vidéocassettes et de DVD, Québec, 2005-2009

Nombre de cassettes et de DVD	2005	2006	2007	2008	2009
	n				
0-99	2 508	2 740	2 314	2 723	2 758
100-999	1 470	1 373	1 568	1 800	1 726
1 000-4 999	596	563	643	647	612
5 000 et plus	457	454	507	518	502
Total	5 031	5 130	5 032	5 688	5 598

Source : Régie du cinéma.

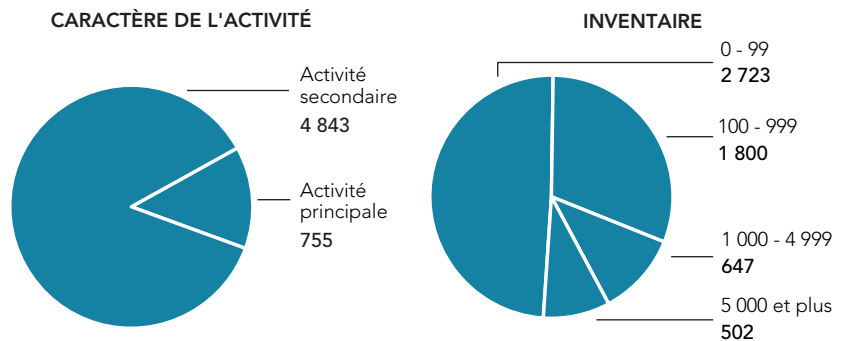
À la lumière de ces résultats, la répartition selon ces deux types de commerce (clubs vidéo et autres types de commerce) mène, encore en 2009, à des proportions inédites avant 2008. En effet, la part des clubs vidéo baisse de 1,4 point de pourcentage par rapport à 2008, passant de 14,9 % à 13,5 %, soit la plus faible proportion relativement à ce type de commerce depuis 1992. Rappelons que la part des clubs vidéo était de 19,6 % en 2006. À l'inverse, la part des établissements où la vente de produits vidéo constitue une activité secondaire passe de 85,1 % à 86,5 %.

Depuis 1992, les clubs vidéo ont connu une courte période de croissance suivie d'un déclin régulier. Plus précisément, leur nombre a crû de 1,3 % annuellement en moyenne de 1992 à 1996 tandis que, de 1997 à 2009, ce nombre a diminué en moyenne de 3,9 % chaque année. Quant aux autres établissements de location de produits vidéo, leur nombre a augmenté de 10,5 % par année en moyenne de 1992 à 1997, et a diminué par la suite de 4,1 % annuellement de 1997 à 2001. Enfin, une période relativement stable a suivi de 2002 à 2007 (TCAM de 0,3 %), stabilité suivie de la hausse spectaculaire de 2008 (voir la figure 7.2).

Il apparaît que les commerces tels que les dépanneurs, les pharmacies et les magasins à grande surface occupent une place de plus en plus importante sur le marché du DVD, au détriment des clubs vidéo. Cela est manifeste au vu du nombre de DVD en stock par commerce de détail de matériel vidéo (voir le tableau 7.2). Le nombre de commerces ayant de 0 à 99 DVD en stock augmente de 1,3 % de 2008 à 2009 (de 2 723 à 2 758), alors que le nombre de commerces ayant plus de 100 DVD en stock diminue dans chaque catégorie par rapport à 2008. Les commerces dont le stock de DVD est de 100 à 999 diminuent de 4 %, ceux de 1 000 à 4 999 DVD chutent de 6 % et ceux de 5 000 DVD et plus diminuent de 3 %. Considérant la fermeture de 11 % des clubs vidéo en 2009, il n'est pas étonnant de constater que ce soit le nombre d'établissements ayant plus de 100 DVD en stock qui diminue (voir la figure 7.3).

Figure 7.1

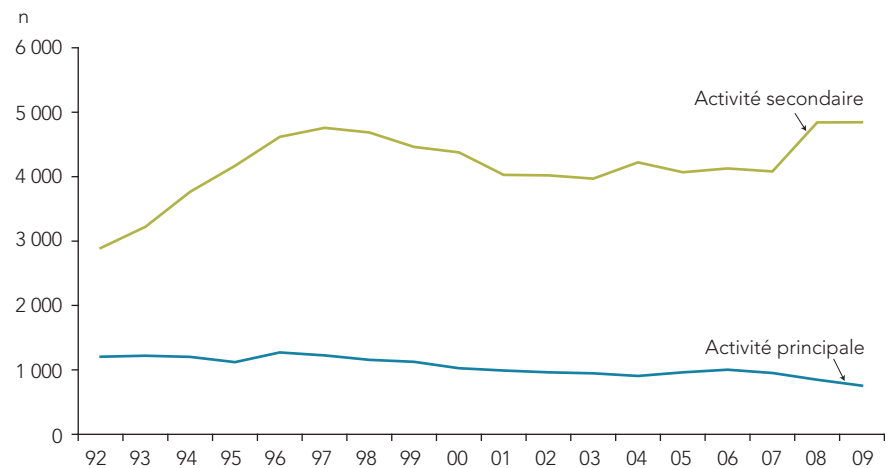
Commerces de détail de matériel vidéo selon le caractère de l'activité et l'inventaire de vidéocassettes et de DVD, Québec, 2009



Source : Régie du cinéma.

Figure 7.2

Évolution du nombre d'établissements de location de matériel vidéo selon l'activité, Québec, 1992-2009



Source : Régie du cinéma.

Ainsi, les plus petits commerces – ceux qui ont moins de 1 000 DVD en stock – représentent 80,1 % de tous les commerces de DVD en 2009, ce qui correspond à une légère hausse de 0,6 % de points de pourcentage par rapport à 2008 (79,5 %). Dans cette catégorie, le nombre de commerces qui ont moins de 100 DVD en stock est de 2 758, soit 49,3 % des établissements totaux (contre 47,9 % en 2008). Ainsi, au Québec, 1 commerce de DVD sur 2 a moins de 100 DVD en stock. Les établissements qui ont de 100 à 999 DVD en stock sont au nombre de 1 726; leur part s'élève à 30,8 % en 2009, soit 0,8 point de pourcentage de moins qu'en 2008.

Sur une plus longue période, on remarque une variation différente relativement aux commerces dont le stock est de 1 000 DVD et plus et aux commerces ayant moins de 1 000 DVD en stock. En effet, de 1992 à 1997, les établissements ayant 1 000 DVD et plus en stock connaissent une croissance annuelle moyenne de 6,9 %, suivie d'une décroissance de 6,1 % annuellement durant la période 1997-2006, puis d'une reprise en 2007 et en 2008, suivie d'une baisse en 2009. Par contre, comme l'illustre la figure 7.3, on constate des fluctuations plus importantes dans les catégories des petits établissements, soit ceux dont le stock est

inférieur à 1 000 DVD. En effet, les établissements ayant moins de 100 DVD en stock représentaient, en 1992, seulement 31,3 % de tous les établissements dans le commerce de détail de matériel vidéo. En 2006, on observait la plus forte proportion dans cette catégorie, soit 53,4 %, mais en 2007, cette proportion a chuté à 46,0 %. En 2008, une nouvelle hausse de 1,9 point de pourcentage porte cette part à 47,9 %. Ainsi, de 1992 à 2009, le TCAM du nombre d'établissements ayant un stock de moins de 100 DVD est de 4,6 %. En fait, cette catégorie est la seule à afficher une augmentation du nombre d'établissements depuis les années 1996, 1997 et 1998, où le nombre total d'établissements de location de matériel vidéo atteignait des records (soit respectivement 5 886, 5 982 et 5 842 commerces).

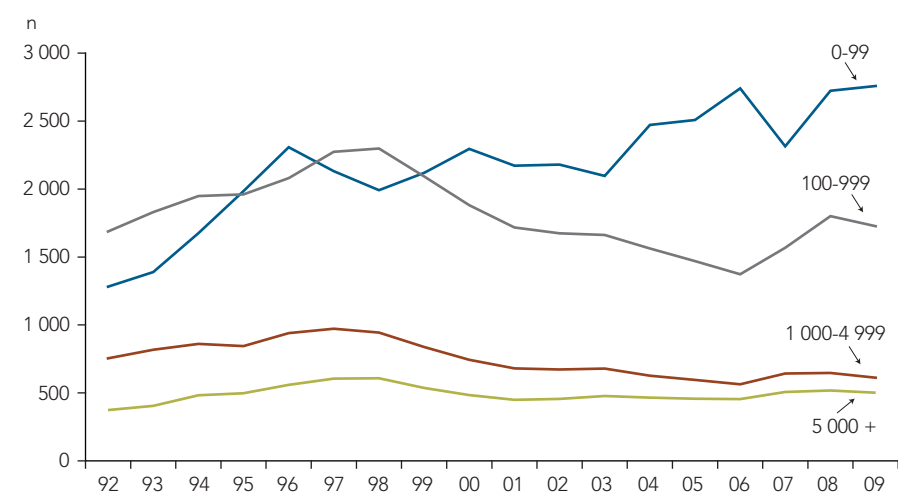
Quant aux établissements ayant de 100 à 999 DVD en stock, après les sommets de 1997 et de 1998, ils ont subi un déclin important, soit une baisse annuelle moyenne de 6,2 % de 1998 à 2006, et enfin, une remontée en 2007 et en 2008. Au total, au cours de la période 1997-2009, les petits établissements – ceux dont le stock est inférieur à 1 000 DVD – ont connu une croissance moyenne positive, soit 0,1 %, alors que celle des établissements ayant un stock plus important (1 000 articles et plus) est négative, soit précisément de -2,9 %.

Les commerces par région administrative

En ce qui concerne la répartition des commerces selon les régions (voir les tableaux 7.3, 7.4 et 7.5), on observe que la baisse enregistrée relativement à l'ensemble des commerces en 2009 (87 commerces de moins, à l'exclusion des commerces non classés) est observée principalement dans les régions éloignées, qui perdent à elles seules 47 commerces. Cela correspond à plus de la moitié des commerces ayant cessé leur activité. Les autres régions ne subissent qu'une faible baisse (voir la définition des types de régions dans le chapitre 6). La part des commerces de DVD situés dans les régions périphériques représente quant à elle 38,7 %, soit 0,5 point de plus par rapport à 2008. Globalement, depuis 2005, on assiste à

Figure 7.3

Évolution du nombre d'établissements de location de matériel vidéo selon la taille de l'inventaire, Québec, 1992-2009



Source : Régie du cinéma.

Tableau 7.3

Nombre de commerces de détail de matériel vidéo, par région administrative, Québec, 2009

Région administrative	Total	Type de service		Caractère de l'activité	
		Vente et location	Vente exclusivement	Principale	Secondaire
n					
Bas-Saint-Laurent	202	124	78	15	187
Saguenay–Lac-Saint-Jean	235	130	105	21	214
Capitale-Nationale	552	269	283	61	491
Mauricie	242	128	114	31	211
Estrie	256	146	110	34	222
Montréal	1 061	478	583	184	877
Outaouais	266	156	110	32	234
Abitibi-Témiscamingue	148	95	53	14	134
Côte-Nord	93	56	37	7	86
Nord-du-Québec	45	38	7	4	41
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	113	76	37	7	106
Chaudière-Appalaches	357	224	133	24	333
Laval	211	94	117	27	184
Lanaudière	317	168	149	54	263
Laurentides	345	178	167	63	282
Montréal	935	483	452	162	773
Centre-du-Québec	216	132	84	15	201
Non classés	4	3	1	–	4
Le Québec	5 598	2 978	2 620	755	4 843

Source : Régie du cinéma.

Tableau 7.4

Nombre de commerces de détail de matériel vidéo¹, par type de régions², Québec, 2005 à 2009

	2005		2006		2007		2008		2009	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Centrales	1 390	27,7	1 406	27,4	1 404	27,9	1 638	28,8	1 613	28,8
Périphériques	1 882	37,4	1 951	38,1	1 905	37,9	2 170	38,2	2 165	38,7
Intermédiaires	902	17,9	914	17,8	885	17,6	990	17,4	980	17,5
Éloignées	852	17,0	853	16,6	832	16,6	883	15,5	836	14,9
Québec	5 026	100,0	5 124	100,0	5 026	100,0	5 681	100,0	5 594	100,0

1. Excluant les commerces non classés.

2. Le territoire du Québec est divisé en 17 régions administratives que l'on peut catégoriser en quatre types de régions : les régions centrales, qui correspondent aux grands centres urbains (Capitale-Nationale et Montréal), les régions périphériques, situées à proximité des grands centres urbains (Chaudière-Appalaches, Laval, Lanaudière, Laurentides et Montérégie), les régions intermédiaires, situées entre les régions centrales ou périphériques : (Mauricie, Estrie, Outaouais) et Centre-du-Québec) et les régions éloignées, situées loin des grands centres urbains, aux limites est, nord et ouest du Québec (Bas-Saint-Laurent, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord, Nord-du-Québec et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine).

Source : Régie du cinéma.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

une diminution de la part des régions éloignées (de 17,0% en 2005 à 14,9% en 2009) en même temps qu'à une légère augmentation de la part des régions centrales et périphériques.

En observant plus en détail les résultats de chacune des régions du Québec, on constate que toutes les régions ont vu leur nombre de commerces de DVD diminuer, à l'exception de hausses en Outaouais (+4%) et dans Lanaudière (+6%). Certaines régions ont d'ailleurs perdu un nombre important de commerces, soit le Bas-Saint-Laurent (−9%) et l'Abitibi-Témiscamingue (−11%). Cette baisse généralisée se manifeste aussi par le peu de régions ayant connu une augmentation du nombre de leurs commerces ayant 100 DVD ou plus en stock. En effet, concernant les commerces ayant de 100 à 999 DVD en stock, seules 3 régions affichent une augmentation, soit Montréal (18%), Lanaudière (11%) et la Capitale-Nationale (4%). Le nombre de commerces ayant 1 000 DVD et plus en stock n'augmente pour sa part que dans 2 régions, soit les Laurentides (15%) et Lanaudière (7%). Au contraire, le nombre de commerces ayant moins de 100 DVD en stock augmente dans 12 régions sur 17 en 2009.

Tableau 7.5

Nombre de commerces de détail de matériel vidéo selon l'inventaire de vidéocassettes et de DVD, par région administrative, Québec, 2009

Région administrative	0 - 99	100 - 999	1 000 - 4 999	5 000 et plus	Total
n					
Bas-Saint-Laurent	74	106	12	10	202
Saguenay-Lac-Saint-Jean	100	98	19	18	235
Capitale-Nationale	290	163	56	43	552
Mauricie	104	94	20	24	242
Estrie	92	109	30	25	256
Montréal	639	190	106	126	1 061
Outaouais	125	93	22	26	266
Abitibi-Témiscamingue	50	82	8	8	148
Côte-Nord	38	39	10	6	93
Nord-du-Québec	35	2	7	1	45
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	32	61	19	1	113
Chaudière-Appalaches	148	147	43	19	357
Laval	155	28	12	16	211
Lanaudière	152	90	44	31	317
Laurentides	214	69	35	27	345
Montérégie	430	253	142	110	935
Centre-du-Québec	79	99	27	11	216
Non classés	1	3	–	–	4
Le Québec	2 758	1 726	612	502	5 598

Source : Régie du cinéma.

En ce qui concerne la répartition selon le type de commerce (voir le tableau 7.3), le nombre de clubs vidéo (activité principale) augmente dans seulement 2 régions, soit l'Outaouais et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, qui comptent 1 commerce de plus chacune. Les régions de Montréal et de la Capitale-Nationale affichent les diminutions parmi les plus substantielles de leur nombre respectif de clubs vidéo, puisque de 2008 à 2009, Montréal a perdu 29 clubs vidéo (–14 %) et la Capitale-Nationale, 10 (–14 %). Quant aux autres commerces, soit les établissements où le commerce de DVD constitue une activité secondaire, leur nombre augmente au contraire dans la moitié des régions (8 sur 17). Enfin, le nombre d'établissements qui font uniquement la vente de DVD, et non la location, augmente dans toutes les régions sauf dans le Nord-du-Québec, où l'on compte 1 établissement de moins. À l'opposé, aucune région n'a vu augmenter le nombre de ses commerces spécialisés dans la vente et la location de DVD (dont font notamment partie les clubs vidéo). Cela indique une tendance à la baisse en ce qui concerne les commerces de location de DVD, puisqu'on avait observé le même phénomène de diminution en 2008.

La distribution des films sur DVD

En plus de ses activités relatives au classement des films, la Régie du cinéma a pour mandat de voir à l'application des règlements afférents à la Loi sur le cinéma au regard de la mise en marché de produits vidéo. Cette réglementation prévoit, entre autres, que les titulaires d'un permis de distributeur doivent obtenir de la Régie un certificat de dépôt pour chaque titre de film et une attestation de ce certificat pour chaque exemplaire du produit vidéo destiné à être vendu, prêté, loué ou échangé.

Précisons que les distributeurs de vidéo-cassettes et de DVD n'ont pas l'exclusivité d'un film, si bien que plusieurs peuvent obtenir simultanément un certificat de dépôt pour un même film. Ainsi, le nombre de certificats de dépôt délivrés au cours d'une même année est supérieur au nombre de films en question.



Les sept jours du Talion
Photo : Go Films

Tableau 7.6
Commercialisation des films et des programmes télévisés sur support vidéo¹, Québec, 2007 à 2009 et avril 1989 à décembre 2009

	2007	2008	2009	Avril 1989 à décembre 2009
	n			
Distributeurs	161	149	117	769
Films	25 779	22 007	17 889	260 242
Certificats de dépôt délivrés	63 214	46 980	39 667	668 729
Attestations délivrées²	29 833 846	28 255 165	26 997 447	312 735 249
Relatives à des certificats délivrés en 2009				
Cassettes	...	...	532 055	...
DVD	...	...	12 487 381	...
Coffrets	...	...	697 749	...
Relatives à des certificats délivrés avant 2009				
Cassettes	...	...	501 521	...
DVD	...	...	11 884 932	...
Coffrets	...	...	893 839	...

1. Un certificat de dépôt est délivré au titulaire d'un permis de distributeur à la suite du dépôt de l'entente l'autorisant à faire la distribution d'un film sur support vidéo ou un support similaire au Québec. Un certificat est délivré au distributeur pour chaque titre de film. Une attestation de ce certificat est délivrée pour chaque exemplaire du matériel vidéo destiné au commerce de détail.

2. Y compris les coffrets. Les attestations délivrées au cours d'une année peuvent se rapporter à des certificats de dépôt délivrés au cours de la même année ou au cours d'une année antérieure.

Source : Régie du cinéma.

En 2009, on compte 32 distributeurs de moins que l'année précédente sur le marché de la commercialisation des films sur support vidéo, soit un total de 117 entreprises (voir le tableau 7.6). Il s'agit d'une baisse notable de 27 % du nombre de distributeurs. Rappelons qu'une baisse

de 8 % avait déjà eu lieu de 2007 à 2008, ce qui fait une baisse totale de 38 % de 2007 à 2009. En outre, le nombre de films distribués est passé de 22 007 en 2008 à 17 889 en 2009, soit une baisse considérable de 23 %.

En ce qui concerne le nombre de certificats de dépôt délivrés par la Régie, après avoir augmenté de façon constante de 2001 à 2006 (y compris une hausse impressionnante de 77 % en 2004), il baisse de 1 % en 2007 et chute de 26 % en 2008, passant de 63 214 à 46 980, et s'établit à 39 667 en 2009, soit une baisse de 16 %. Enfin, le nombre d'attestations délivrées par la Régie a diminué de 5 % et s'établit à 27,0 millions d'attestations en 2009. Cette tendance claire à la baisse laisse perplexe quant à l'avenir de la distribution des films et des productions télévisuelles sur DVD au Québec.

Signalons que les ventes au Québec ne semblent pourtant pas compromises par ces baisses importantes du nombre de certificats de dépôts et d'attestations. Au contraire, les ventes de DVD auraient plutôt tendance à augmenter au Québec (voir la section suivante). La diminution du nombre de films et de copies DVD de 2007 à 2009 pourrait s'expliquer par une diminution du nombre de films qui génèrent peu de ventes par le passé, tel que les films présentés dans une autre langue que le français ou l'anglais.

L'origine des films commercialisés sur support vidéo

On constate encore, en 2009, que la majorité des films commercialisés sur support vidéo proviennent des États-Unis; on en dénombre 12 014, soit une part de 67,2 % (voir le tableau 7.8). De façon similaire, 66,9 % des attestations accordées pour des films dont le certificat de dépôt a été

Tableau 7.7

Nombre de films et de programmes télévisés commercialisés sur support vidéo, à l'exception des coffrets, selon l'année de production, Québec, 2009

Année de production	Films		Certificats		Attestations ¹	
	n	%	n	%	n	%
1902-1950	430	2,4	1 280	3,2	8 038	0,1
1951-1960	329	1,8	1 066	2,7	11 737	0,1
1961-1970	405	2,3	1 117	2,8	93 224	0,7
1971-1980	575	3,2	1 421	3,6	109 185	0,8
1981-1985	349	2,0	846	2,1	86 376	0,7
1986	73	0,4	167	0,4	18 106	0,1
1987	77	0,4	244	0,6	21 522	0,2
1988	67	0,4	188	0,5	5 703	—
1989	74	0,4	202	0,5	33 360	0,3
1990	79	0,4	174	0,4	22 973	0,2
1991	97	0,5	221	0,6	43 004	0,3
1992	92	0,5	219	0,6	56 519	0,4
1993	98	0,5	256	0,6	47 242	0,4
1994	135	0,8	353	0,9	31 352	0,2
1995	128	0,7	264	0,7	29 297	0,2
1996	130	0,7	350	0,9	27 646	0,2
1997	135	0,8	287	0,7	42 219	0,3
1998	138	0,8	295	0,7	12 908	0,1
1999	169	0,9	424	1,1	39 683	0,3
2000	180	1,0	478	1,2	31 587	0,2
2001	227	1,3	582	1,5	30 623	0,2
2002	282	1,6	661	1,7	21 203	0,2
2003	412	2,3	917	2,3	26 111	0,2
2004	656	3,7	1 443	3,6	45 846	0,4
2005	807	4,5	1 585	4,0	104 121	0,8
2006	1 064	5,9	2 273	5,7	183 313	1,4
2007	1 538	8,6	3 264	8,2	574 759	4,4
2008	3 471	19,4	7 832	19,7	4 190 335	32,2
2009	5 655	31,6	11 213	28,3	7 071 094	54,3
Données manquantes	17	0,1	45	0,1	350	—
Total	17 889	100,0	39 667	100,0	13 019 436	100,0

1. Attestations relatives à des certificats délivrés en 2009.

Source : Régie du cinéma.

Tableau 7.8

Nombre de films et de programmes télévisés commercialisés sur support vidéo, à l'exception des coffrets, selon le pays d'origine et la langue, Québec, 2009

Pays	Films		Certificats		Attestations ¹			
					Langue française		Autres langues	
	n	%	n	%	n	%	n	%
États-Unis	12 014	67,2	26 552	66,9	1 561 368	43,9	7 897 719	83,5
Canada et Québec	1 667	9,3	3 416	8,6	1 275 237	35,8	299 075	3,2
Grande-Bretagne	880	4,9	2 525	6,4	114 857	3,2	859 041	9,1
France	916	5,1	2 196	5,5	470 472	13,2	168 185	1,8
Autres pays	2 412	13,5	4 978	12,5	137 233	3,9	236 249	2,5
Total	17 889	100,0	39 667	100,0	3 559 167	100,0	9 460 269	100,0

1. Attestations relatives à des certificats délivrés en 2009.

Source : Régie du cinéma.

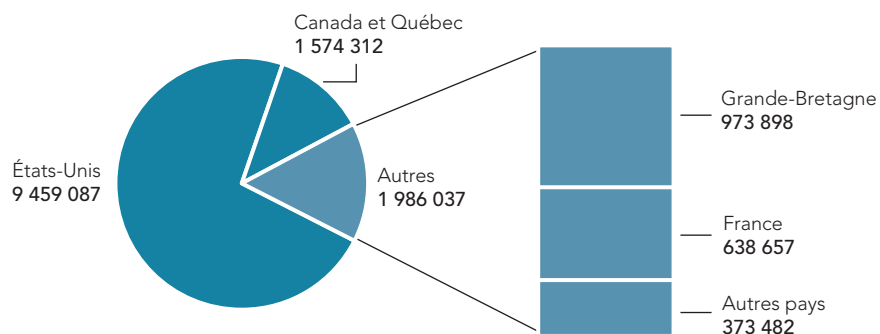
délivré en 2009 visaient des productions états-uniennes, une proportion toute-fois moins élevée qu'en 2008 (70,9%). Concernant l'ensemble des films, 13 millions d'attestations ont été accordées en 2009, soit une baisse notable de 7 % par rapport à 2008 (14 millions).

Les productions états-uniennes constituent donc une grande partie de la distribution des DVD. Bien que leur part de 2009 semble élevée, rappelons qu'elle est encore loin des parts états-uniennes de 81,5 %, 77,2 % et 76,8 % enregistrées en 2002, en 2003 et en 2004. Aux fins de comparaison avec l'offre des films en salle, mentionnons qu'en 2009, les films états-uniens représentaient 72,7 % des projections dans les cinémas au Québec.

Pour ce qui est de l'ensemble des productions québécoises et canadiennes, elles représentent, en 2009, 9,3 % des films commercialisés (une augmentation de 3,8 points de pourcentage par rapport à 2008) et 12 % des copies DVD autorisées dans l'année (5,2 points de plus qu'en 2008). La disproportion entre les parts québécoises et canadiennes du nombre de films (9,3 %) et du nombre d'attestations (12,1 %) se reflète dans le nombre d'attestations par film selon l'origine. Ainsi, les films du Canada et du Québec affichent la plus grande proportion d'attestations par film comparativement aux productions d'ailleurs. En effet, en 2009, on remarque une moyenne de 728 attestations par film concernant l'ensemble des films, tandis que la moyenne est de 944 dans le cas des productions québécoises et canadiennes. En comparaison, on compte 787 attestations par film provenant des États-Unis et 697 attestations par film provenant de la France. La Grande-Bretagne se démarque en 2009 avec 1 107 attestations en moyenne, notamment grâce à la popularité de certains films, dont le dernier de la série Harry Potter.

Figure 7.4

Nombre d'attestations délivrées pour les films commercialisés sur support vidéo selon le pays d'origine, Québec, 2009



Source : Régie du cinéma.

En ce qui concerne la répartition des attestations selon la langue, l'année 2009 affiche une baisse importante des attestations en langue française, soit une chute de 19 %, passant de 4,4 millions à 3,6 millions d'attestations. Le nombre d'attestations pour les films dans une autre langue que le français reste stable, pour

sa part, à 9,5 millions. Signalons que le nombre d'attestations visant des films en français a chuté de 45 % depuis 2006, année où la part francophone avait atteint le pic de 40,2 %, tandis que le nombre d'attestations visant des films en langue anglaise demeure relativement stable.



À vos marques... Party! 2

Collection Cinémathèque québécoise

LA DEMANDE DE DVD

La vente de DVD²

Depuis 2009, l'Observatoire de la culture et des communications du Québec compile les statistiques des ventes de DVD. Nous présentons ici les principaux résultats des ventes de l'année 2009 et suggérons au lecteur une publication plus détaillée de l'Observatoire sur le sujet, intitulée *Analyse du marché du DVD au Québec, 2005-2009*³. Il faut indiquer ici que ces statistiques sur les ventes de DVD au détail sont différentes des données sur les attestations délivrées par la Régie du cinéma. Ces données ne sont pas comparables et nous suggérons fortement au lecteur de se référer à la note méthodologique à la fin du présent chapitre.

En 2009, 11,6 millions de DVD ont été vendus au Québec à un prix unitaire moyen de 14,44 \$, ce qui porte le total des ventes à 167,9 M\$ (voir le tableau 7.10). Au cours de la période 2005-2009, les recettes totales des ventes se sont maintenues, bien que les DVD se vendent un peu moins chers. Cette situation s'explique par le fait que, bien que le prix unitaire moyen ait connu une diminution moyenne annuelle de 2,3%, le nombre d'unités vendues a augmenté de 4,0% annuellement au cours de cette période.

La vente de DVD selon le genre

Les films destinés aux enfants ou à toute la famille sont les plus populaires auprès des consommateurs de DVD (voir le tableau 7.11), soit 2,5 millions d'unités vendues en 2009. Ce genre de films est d'ailleurs le genre dominant chaque année depuis 2005. En effet, 1 DVD sur 4 vendu au Québec est un DVD destiné à la famille. Le genre « comédie » suit avec 19,0% des ventes en 2009. Ce genre de production est très populaire, notamment parmi les productions québécoises où les humoristes prennent une grande place (voir le palmarès des DVD québécois au tableau 7.14). Enfin, les genres « Action » (17,4%) et « Drame » (17,0%) complètent les ventes.

Tableau 7.9

Nombre de coffrets de films et de téléseries commercialisés sur support vidéo selon l'année de production du coffret, Québec, 2009

Année de production	Coffrets		Distributeurs	Films	Attestations ¹	
	n	%			n	%
2005	1 571	19,4	60	4 975	103 251	6,8
2006	1 916	23,7	70	6 743	154 894	10,1
2007	1 749	21,6	65	6 403	245 739	16,1
2008	1 680	20,8	63	7 459	327 793	21,4
2009	1 173	14,5	55	4 239	697 749	45,6
Total	8 089	100,0	...	29 819	1 529 426	100,0

1. Attestations délivrées en 2009.

Source : Régie du cinéma.

Tableau 7.10

Ventes de vidéogrammes, Québec, 2005-2009

	Unité	2005	2006	2007	2008	2009	Taux de croissance annuel moyen (%)
Ventes ¹	k\$	157 629	169 852	166 844	164 656	167 947	1,6
Unités vendues	k	9 948	10 420	10 913	11 145	11 631	4,0
Prix moyen	\$	15,85	16,30	15,29	14,77	14,44	-2,3

1. Estimations calculées par l'Institut de la statistique du Québec à partir des données de VideoScan.

Source : Nielsen VideoScan inc., © Nielsen VideoScan inc., 2001. Tous droits réservés. 

Compilation : Institut de la statistique du Québec, © Institut de la statistique du Québec, 2008. Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 7.11

Ventes de vidéogrammes selon le genre, Québec, 2005-2009²

	2005		2006		2007		2008		2009	
	k	%	k	%	k	%	k	%	k	%
Action	1 575	16,0	1 581	15,6	1 953	18,5	2 154	20,1	1 937	17,4
Comédie	1 918	19,5	2 166	21,3	2 113	20,1	2 089	19,5	2 118	19,0
Drame	1 429	14,6	1 540	15,2	1 631	15,5	1 657	15,4	1 892	17,0
Enfants et famille	2 567	26,2	2 442	24,0	2 358	22,4	2 253	21,0	2 477	22,2
Autres	2 008	20,5	1 935	19,0	1 845	17,5	2 077	19,3	2 031	18,2
Inconnu	320	3,3	494	4,9	636	6,0	506	4,7	694	6,2
Total	9 817	100,0	10 159	100,0	10 535	100,0	10 736	100,0	11 150	100,0

Source : Nielsen VideoScan inc., © Nielsen VideoScan inc., 2001. Tous droits réservés. 

Compilation : Institut de la statistique du Québec, © Institut de la statistique du Québec, 2008. Observatoire de la culture et des communications du Québec.

2. Les critères permettant de déterminer si un film est canadien ou québécois ont été modifiés en 2010 et appliqués aux données des années antérieures. Par conséquent, tous les tableaux concernant l'origine des films ont été révisés.

3. www.stat.gouv.qc.ca/observatoire/publicat_obs/pdf/Stat_BrefNo62.pdf.

La proportion importante des vidéogrammes classés « autres » dans les ventes nécessite quelques commentaires. Cette catégorie regroupe les genres tels que les films – ou les téléseries – d'horreur, de science-fiction, de sport, de mise en forme et les documentaires. Quant à la catégorie appelée « inconnu », il s'agit de vidéocassettes et de DVD soldés et vendus en vrac, en général dans les magasins à grande surface. Concernant ces produits, seul le montant de la vente est enregistré sans aucun détail concernant le contenu ou la provenance.

La vente de DVD selon le pays d'origine

Les DVD provenant des États-Unis sont les plus populaires auprès des Québécois, affichant une moyenne de 80,8 % des ventes au cours des 5 dernières années (voir le tableau 7.12). La demande sur le marché des DVD suit donc celle des films en salle en ce qui concerne la part états-unienne. Dans un cas comme dans l'autre, on constate que les films et les programmes télévisés provenant des États-Unis accaparent une part importante du marché au Québec en 2009, soit 72,1 % de l'assistance en salle et 80,6 % des ventes de DVD.

Les produits vidéo du Québec restent toutefois bien en dessous des parts de marché atteintes par les films québécois en salle. La part québécoise minimale du marché des DVD a été de 6,7 % en 2005 et la part maximale, de 8,8 % en 2007; en 2009, la part québécoise s'établit à 7,0 %. Les ventes de films en provenance de la France restent extrêmement faibles, soit seulement 1,2 % de l'ensemble des ventes de 2009. Depuis 2005, les DVD en provenance de la France ne représentent que 1,4 % en moyenne des ventes totales. Enfin, la part des DVD provenant du Royaume-Uni passe de 1,1 % en 2008 à 2,3 % en 2009, et les œuvres d'autres origines occupent 8,9 % du marché.

Tableau 7.12

Répartition des ventes¹ de vidéogrammes selon le pays d'origine, Québec, 2005-2009²

Pays	2005	2006	2007	2008	2009
	%				
France	1,2	1,9	1,8	1,5	1,2
Québec	6,7	8,2	8,8	7,3	7,0
États-Unis	82,5	80,2	78,1	82,4	80,6
Royaume-Uni	0,5	0,6	0,9	1,1	2,3
Autres pays ²	9,1	9,0	10,4	7,7	8,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1. Les totaux peuvent différer de la somme des parties à cause de l'arrondissement.

2. Comprend le Canada hors Québec.

Source : Nielsen VideoScan inc., © Nielsen VideoScan inc., 2001. Tous droits réservés.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, © Institut de la statistique du Québec, 2008. Observatoire de la culture et des communications du Québec.

nielsen
VideoScan

Tableau 7.13

Palmarès des vidéogrammes, Québec, 2009

Rang	Titre	Origine	Genre	Année de production
1.	Twilight : La fascination	États-Unis	Drame	2008
2.	Harry Potter et le Prince de Sang-Mêlé	Grande-Bretagne	Famille	2009
3.	De père en flic	Québec	Comédie	2009
4.	Transformers 3 : la revanche	États-Unis	Action	2009
5.	L'ère de glace 3	États-Unis	Famille	2009
6.	Madagascar 2	États-Unis	Famille	2008
7.	Là-haut	États-Unis	Famille	2009
8.	Star Trek	États-Unis	Science-fiction	2009
9.	Quantum of solace	Grande-Bretagne	Action	2008
10.	High-School Musical 3 : la dernière année	États-Unis	Musique	2008

Source : Nielsen VideoScan inc., © Nielsen VideoScan inc., 2001. Tous droits réservés.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, © Institut de la statistique du Québec, 2008. Observatoire de la culture et des communications du Québec.

nielsen
VideoScan

Le palmarès de 2009

Le palmarès des 10 plus grands succès reflète en bonne partie les caractéristiques de l'ensemble des DVD vendus. Ainsi, les DVD les plus vendus proviennent surtout des États-Unis (7 titres sur 10) et le genre « Famille » prédomine (4 titres sur 10). Les genres « Comédie » et « Drame », quant à eux, ne comptent que 1 film chacun au palmarès. Il faut aussi relever l'importance des productions classées « Visa général » dans le palmarès des DVD (9 sur 10) et des films d'animation (4 sur 10).

Remarquons enfin que les films qui figurent au palmarès des 10 DVD les plus populaires au Québec se retrouvent aussi dans le palmarès des films en salle des 12 derniers mois. Manifestement, l'exploitation en DVD est le prolongement de l'exploitation des films en salle. La première position revient au premier film de la série *Twilight*, soit *Twilight – La fascination*. *Harry Potter et le Prince de sang-mêlé* suit au deuxième rang, de même que de *De père en flic*, au troisième rang. Comme il est mentionné dans le chapitre précédent (chapitre 6), ces 2 films québécois ont figuré parmi les 3 plus grands films à succès de 2009.

Le palmarès des DVD québécois montre l'importance des genres « Comédie » (5 titres sur 10) et « Drame » (3 titres sur 10). On remarque aussi que des produits télévisuels sont présents dans le palmarès québécois (2 titres sur 10 étant des émissions de télévision très populaires dont la « carrière » était terminée). Contrairement aux produits états-uniens, on voit aussi que les DVD québécois les plus populaires ne sont pas uniquement des productions récentes, puisque 4 DVD sur 10 n'ont été produit ni en 2009, ni en 2008. Le DVD du film *De père en flic* se situe en première place du palmarès québécois; il s'agit aussi du film le plus populaire en salle en 2009. Suivent 2 DVD qui n'ont pas été diffusés au cinéma, soit un spectacle d'humour (*Jean-Marc Parent – Urgence de vivre*) et un documentaire sportif (*Il était une fois... Guy Lafleur*).

Tableau 7.14

Palmarès des vidéogrammes québécois, Québec, 2009

Rang	Titre	Genre	Année de production
1.	De père en flic	Comédie	2009
2.	Jean-Marc Parent - Urgence de vivre	Comédie	2009
3.	Il était une fois... Guy Lafleur	Documentaire	2009
4.	Un homme et son péché	Drame	2002
5.	Bon Cop Bad Cop	Comédie	2006
6.	Babine	Comédie	2008
7.	Dédé à travers les brumes	Drame	2009
8.	Nitro	Drame	2009
9.	La petite vie - coffret collection	Comédie	..
10.	Passe-Partout vol. 3	Enfant - famille	..

nielsen

Source: Nielsen VideoScan inc., © Nielsen VideoScan inc., 2001. Tous droits réservés. VideoScan

Compilation: Institut de la statistique du Québec, © Institut de la statistique du Québec, 2008. Observatoire de la culture et des communications du Québec.



5150 rue des Ormes

Photo: Sébastien Raymond

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Les données sur les ventes de vidéogrammes proviennent de la banque de données VideoScan de ACNielsen⁴. Ces ventes sont compilées toutes les semaines, pour chaque titre de vidéogramme, à partir des renseignements fournis par les commerces de détail qui participent à l'enquête de ACNielsen. Il s'agit de chaînes de détaillants de tous genres et les commerces indépendants ne font pas partie de l'échantillonnage VideoScan.

Seules les ventes finales de DVD⁵ sur support physique sont prises en compte ici. Les copies destinées à la location, le marché de la revente, le marché dématérialisé du vidéo par câble (ex. : Illico) et par Internet (ex. : iTunes) n'y sont pas comptabilisés. Les marchés du DVD destiné aux adultes et du spectacle musical en DVD sont également exclus des données.

Les établissements participants sont répartis en trois groupes. Un premier groupe comprend tous les établissements des chaînes de magasins de produits culturels à grande surface, par exemple Renaud-Bray, Archambault et HMV, ainsi que les chaînes de clubs vidéo. Ce groupe fournit le nombre d'unités vendues, mais pas le montant des ventes. Un deuxième groupe comprend toutes les succursales de certaines chaînes de produits électroniques, de supermarchés et de pharmacies. Ce groupe fournit le nombre d'unités vendues ainsi que le montant des ventes. Pour chacun de ces groupes, il s'agit d'un recensement.

Le dernier groupe est constitué d'un échantillon des succursales des autres chaînes de supermarchés, de pharmacies, de magasins à rayons et de magasins à grande surface. Les établissements échantillonnés fournissent tant le montant des ventes que le nombre d'unités vendues. Les données provenant de cet échantillon servent à estimer les ventes totales de vidéogrammes par ces chaînes.

Il est important de préciser ici que le montant des ventes du premier groupe est estimé à partir du prix moyen observé dans les autres groupes.

La couverture de VideoScan comporte donc certaines limites. Elle laisse de côté, notamment, les clubs vidéo indépendants, certaines chaînes régionales ainsi que les sites Internet spécialisés dans la vente de DVD. En conséquence, les données publiées par l'Observatoire à ce sujet sous-estiment la taille du marché de la vente de vidéogrammes au Québec. Toutefois, bien qu'il soit impossible de la calculer, nous croyons que cette sous-estimation ne modifie pas, sinon très peu, la répartition des ventes selon les catégories de genre et d'origine ou encore les palmarès.

Cette sous-estimation explique en partie l'écart que l'on peut observer entre le nombre d'attestations délivrées par la Régie du cinéma – autrement dit le nombre de copies pouvant être mises en circulation – et le nombre de copies vendues. Une certaine partie de ces attestations concerne les vidéogrammes vendus dans les établissements qui ne font pas partie de l'enquête VideoScan. L'autre partie est constituée des attestations qui n'ont pas été utilisées par les distributeurs ainsi que de celles des copies en stock ou encore de celles qui ont été retournées à la Régie (ces retours ne sont pas comptabilisés). Enfin, les copies destinées à la location ne sont pas prises en compte dans les données de VideoScan.

La banque de données VideoScan ne contient aucune information quant à l'origine québécoise des vidéogrammes. Le repérage des titres québécois parmi les titres canadiens, de même que les compilations qui en découlent, est effectué par l'Observatoire à partir des renseignements recueillis auprès de la Régie du cinéma, de la Cinémathèque québécoise et d'autres sources de données.

4. La société AC Nielsen Canada est une entreprise spécialisée, entre autres activités, dans la compilation de données de sondage, notamment à propos des ventes de certains produits culturels comme la musique enregistrée (CD et téléchargement) et le film (DVD).

5. Les ventes de vidéocassettes au Québec sont incluses dans les données globales de ventes; elles sont toutefois minimales. Par commodité, nous utilisons le terme «DVD» pour qualifier l'ensemble des ventes de DVD et vidéocassettes.



Dédé à travers les brumes
Photo : Pierre Dury

CHAPITRE 8

LES TRANSFORMATIONS DE L'ÉQUIPEMENT AUDIOVISUEL

Benoit Allaire et Martin Tétu

Le présent chapitre est habituellement consacré à un volet complémentaire aux statistiques sur l'exploitation cinématographique, notamment la question des publics du cinéma (éditions 2005 et 2006), des artisans du film et de la vidéo (éditions 2004 et 2009) et des dépenses des ménages consacrées aux services audiovisuels (éditions 2007 et 2008). En 2010, il nous paraît important de nous pencher pour une première fois sur la question de l'équipement.

En effet, des améliorations récentes ont transformé profondément les équipements audiovisuels, tant ceux de la production que ceux de la consommation. Ces améliorations consistent le plus souvent en une plus grande performance des équipements et dans la diminution de leur prix. Les volets de production, de diffusion et de consommation de produits

audiovisuels s'en trouvent ainsi transformés. L'usage de caméras numériques à haute définition (HD) est maintenant répandu parmi les cinéastes. Plusieurs salles de cinéma du Québec se sont équipées de projecteurs numériques pour diffuser des films en format 3D. Quant aux consommateurs, ils achètent à moindre coût leurs équipements audiovisuels.

Enfin, on verra que les produits audiovisuels qui alimentent ces équipements (DVD, films en salle et émissions télévisées) ne sont pas nécessairement plus abordables. Au contraire, il semble bien que les produits audiovisuels deviennent plus chers. En effet, les produits audiovisuels qui adoptent les nouveaux standards vidéo (Blu-ray pour le cinéma à la maison et 3D pour le cinéma en salle) sont plus chers que les produits audiovisuels classiques (DVD et films en salle sans effets 3D). Les frais d'abonnement au câble, pour leur part, augmentent aussi avec l'arrivée de la haute définition (HD).

Sans avoir la prétention d'être exhaustifs, ni de cerner la situation de façon définitive, nous présentons ici quelques observations sur l'accessibilité des équipements audiovisuels et des produits qu'ils permettent de consommer. Précisons que l'évolution de l'accès à Internet ne sera pas abordée dans ce chapitre.



Tournage du film «Tromper le silence» (sur la photo : Claudine Sauvé)
Photo: Suzanne Clément

PRODUCTION NUMÉRIQUE HD AU QUÉBEC

Longtemps considérés comme les derniers bastions du mode analogique, le tournage des films et leur projection en salle laissent la place au mode numérique. La production cinématographique adopte de plus en plus le format numérique et tout particulièrement le format haute définition (HD). En effet, des incitatifs majeurs orientent la production de films vers le HD, plutôt que vers les formats analogiques classiques (pellicules ou rubans magnétiques) ou vers le numérique non HD (ex. : Betacam numérique). D'abord, le perfectionnement important des équipements de tournage en numérique HD ainsi que la diminution importante de leur coût permettent un usage répandu de ces équipements numériques. Ensuite, la télédiffusion analogique sera prochainement abolie au Canada (août 2011) au profit du seul signal numérique. Cela amène les producteurs à adopter dès maintenant le standard HD pour leurs tournages.

La croissance du nombre de canaux de télévision consacrés à des segments de marché de plus en plus spécialisés favorise le film et la série *de genre*, ces produits tirant un avantage esthétique certain de la haute définition et stimulant les tournages en HD pour ces canaux télévisuels. Enfin, l'exploitation des films sur de nouvelles plateformes Internet favorise le passage au HD. Par exemple, le site YouTube a créé une telle fonction HD.

On remarque dans le tableau 8.1 que les parts respectives des tournages en formats non HD (pellicule, vidéo et numérique non HD) et des tournages en HD ont tendance à s'inverser. En effet, alors que les formats non HD représentaient 91 % des productions tournées en 2005, ils n'en représentaient plus que 34 % en 2009. Plus précisément, les tournages en HD passent de 8 productions en 2005 à 71 productions en 2009. Le format numérique non HD passe quant à lui de 53 produc-

tions en 2005 à 20 productions en 2009. Cela indique que la force d'attraction du format HD est responsable à elle seule du déclin des autres formats et surtout du format numérique non HD, puisque le nombre annuel de productions, au cours de cette période, n'a pas subi d'augmentation significative. La hausse du nombre de productions en HD n'est donc pas accompagnée d'une hausse du nombre de productions et il s'agit plutôt d'un déplacement des formats habituels de tournage vers le format HD.

Tableau 8.1

Nombre de longs métrages produits (tous marchés) selon le format, Québec, 2005 à 2009

	2005	2006	2007	2008	2009
	n				
Pellicule et vidéo	27	30	29	34	16
Pellicule	27	29	25	34	16
Vidéo	–	1	4	–	–
Numérique et HD	61	85	92	77	91
HD	8	25	46	47	71
Numérique	53	60	46	30	20
Total	88	115	121	111	107

Source : Cinémathèque québécoise.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.



Photo : © iStockphoto.com/sjlocke

LA DIFFUSION EN SALLE : L'IMPLANTATION DU 3D

Le 3D : une offre des réseaux

L'implantation du format numérique 3D dans les cinémas s'est effectuée surtout en 2009, année où 13 films ont été diffusés au Québec en format 3D, dont le succès mondial *Avatar*. Rappelons que le phénomène du numérique 3D était absent des cinémas québécois en 2007 et qu'il y était encore très rare en 2008. Il s'agit donc d'un véritable bond effectué par les films 3D en 2009. L'implantation du format 3D se fait dans un contexte plus global du passage aux projecteurs numériques dans les cinémas. Toutefois, ce passage au numérique est pour l'instant concentré sur le format 3D, les films sans effets 3D étant en grande majorité projetés à partir d'une pellicule 35 mm.

L'implantation du 3D dans les cinémas dépend de l'appartenance ou non des cinémas à un réseau d'exploitation. En mai 2010, 32 cinémas appartenant à un réseau, soit 68 % des établissements, étaient équipés d'un écran numérique 3D¹, comparativement à 17 établissements indépendants, soit

22 % des établissements indépendants (voir le tableau 8.2). Le nombre d'écrans 3D, selon l'appartenance ou non à un réseau, montre toutefois certaines similitudes entre les réseaux de cinémas et les établissements indépendants : 15 % des écrans des réseaux (soit 71 écrans) et 10 % des écrans des établissements indépendants (soit 33 écrans) sont ainsi de format numérique 3D. À l'échelle du Québec, en mai 2010, 104 écrans étaient équipés de projecteurs 3D, soit 13 % des écrans de cinémas (voir le tableau 8.3).

La taille des établissements est aussi un facteur important dans la répartition des écrans 3D, puisque tous les cinémas de plus de 10 écrans possèdent au moins 1 projecteur 3D. À l'inverse, seul 1 établissement de la catégorie des cinémas de 3 salles ou moins possède 1 écran 3D. Quant aux établissements de la catégorie des cinémas de 4 à 10 salles, 25 sur 49 possèdent au moins 1 salle équipée en 3D, soit près de 50 % des établissements (voir le tableau 8.4).

Le 3D selon les régions du Québec

Une analyse de la répartition des cinémas équipés en 3D selon les régions montre que le 3D est davantage présent dans les cinémas appartenant à un réseau dans les 2 régions centrales (Montréal et Capitale-Nationale). En effet, 94 % des cinémas des réseaux de Montréal et de la Capitale-Nationale sont équipés en 3D, soit 15 établissements sur 16. De leur côté, seul 1 établissement indépendant sur 13 possède un écran 3D dans ces régions centrales. Dans les autres régions, au contraire, 1 cinéma sur 2 équipé en 3D est un établissement indépendant. Au total, 39 % des cinémas au Québec possèdent au moins 1 écran numérique 3D (voir le tableau 8.5).

Le passage rapide de salles équipées de projecteurs 35 mm à celles équipées de projecteurs numériques 3D (soit 39 % des cinémas et 13 % des écrans) indique une nouvelle stratégie d'affaires de la part des propriétaires de cinémas du Québec en 2009. Cette implantation du 3D ouvre aussi de nouvelles perspectives de distribution. En effet, l'implantation de projecteurs 3D signifie aussi l'implantation d'équipements numériques 2D, puisque les projecteurs 3D peuvent aussi diffuser en numérique 2D. Conséquemment, un véritable parc de projecteurs numériques (3D et 2D) est en train de se former au Québec. Le dernier obstacle à la réalisation d'une distribution de films qui serait entièrement numérique reste le film lui-même, encore acheminé actuellement sur un disque dur aux exploitants qui font de la projection numérique. La distribution du film par satellite ou par Internet – plutôt que par disque – réaliserait cette distribution par mode numérique uniquement. Parmi les avantages de la distribution numérique, il y aurait la simultanéité des accès à la diffusion pour les cinémas équipés en numérique. Soulignons que cette simultanéité existe déjà pour certaines projections d'événements dans les cinémas, dont l'opéra en direct.

1. Par numérique 3D, nous entendons les projecteurs de format 2K diffusant en standard 3D.

Tableau 8.2

Cinémas équipés en projecteurs numériques 3D¹, Québec, mai 2010

	Nombre de cinémas	Cinémas équipés	Ratio
	n	%	
Chaînes ²	47	32	68,1
Indépendants	79	17	21,5
Total	126	49	38,9

1. Le format des projecteurs étant le 2K 3D.

2. Les chaînes sont composées de Cineplex LP, Guzzo, R.G.F.M. et Ciné-Entreprise.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 8.3

Nombre d'écrans 3D¹ dans les cinémas, Québec, mai 2010

	Nombre d'écrans	Écrans 3D	Ratio
	n	%	
Chaînes ²	470	71	15,1
Indépendants	317	33	10,4
Total	787	104	13,2

1. Le format des projecteurs étant le 2K 3D.

2. Les chaînes sont composées de Cineplex LP, Guzzo, R.G.F.M. et Ciné-Entreprise.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 8.4

Répartition des cinémas équipés d'un projecteur 3D¹ selon le nombre d'écrans² en activité, Québec, mai 2010

Nombre d'écrans	Nombre de cinémas	Nombre total d'écrans	Cinémas équipés en 3D	Nombre de projecteurs 3D	Ratio des cinémas équipés en 3D	Ratio des écrans 3D
		n			%	
1	24	24	—	—	—	—
2	17	34	—	—	—	—
3	13	39	1	1	7,7	2,6
4	7	28	2	3	28,6	10,7
5	7	35	4	5	57,1	14,3
6	7	42	5	8	71,4	19,0
7	7	49	3	4	42,9	8,2
8	11	88	4	6	36,4	6,8
9	4	36	3	4	75,0	11,1
10	6	60	4	10	66,7	16,7
11	1	11	1	1	100,0	9,1
12	3	36	3	6	100,0	16,7
13	1	13	1	3	100,0	23,1
14	5	70	5	13	100,0	18,6
16	7	112	7	21	100,0	18,8
17	2	34	2	5	100,0	14,7
18	3	54	3	12	100,0	22,2
22	1	22	1	2	100,0	9,1
Total	126	787	49	104	38,9	13,2

1. Le format des projecteurs étant le 2K 3D.

2. Le nombre d'écrans en activité peut être inférieur au nombre de permis en vigueur et, par conséquent, au nombre d'établissements aussi.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 8.5

Cinémas équipés en projecteurs numériques 3D¹, Québec, mai 2010

	Nombre de cinémas	Cinémas équipés	Ratio
	n	%	
Chaînes ²	47	32	68,1
Montréal et Capitale-Nationale	16	15	93,8
Autres régions	31	17	54,8
Indépendants	79	17	21,5
Montréal et Capitale-Nationale	13	1	7,7
Autres régions	66	16	24,2
Total	126	49	38,9
Montréal et Capitale-Nationale	29	16	55,2
Autres régions	97	33	34,0

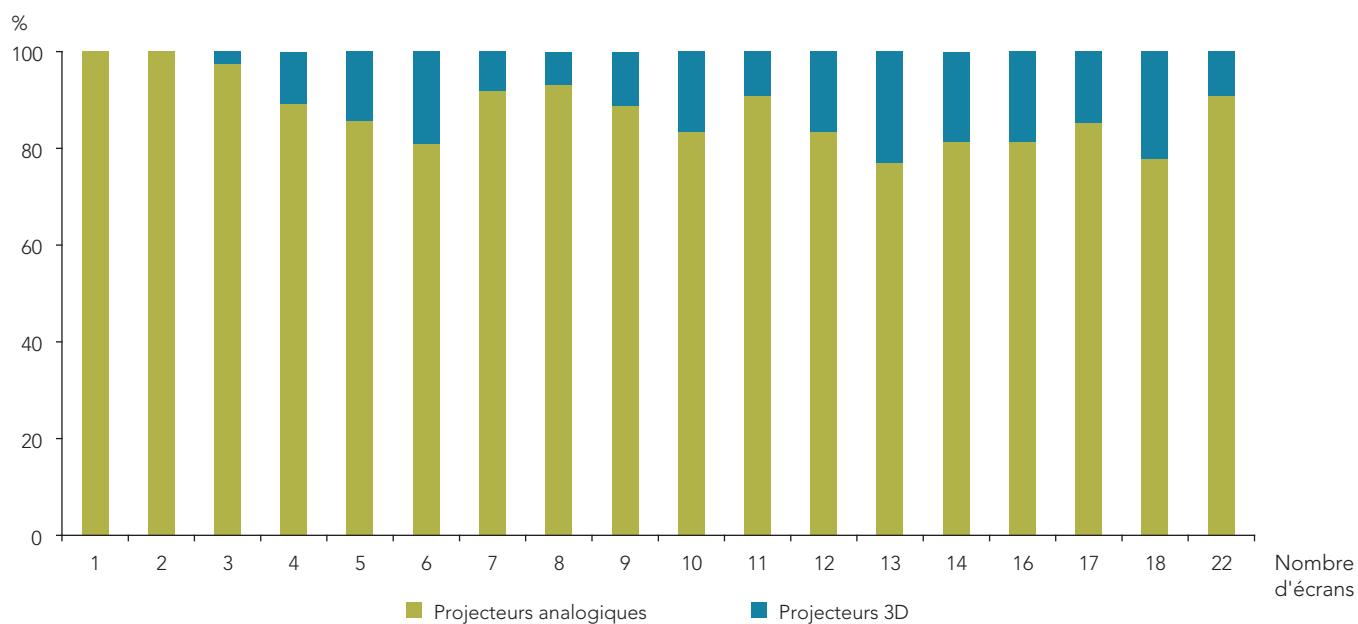
1. Le format des projecteurs étant le 2K 3D.

2. Les chaînes sont composées de Cineplex LP, Guzzo, R.G.F.M. et Ciné-Entreprise.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 8.1

Part des écrans 3D selon la taille des cinémas (nombre d'écrans), Québec, mai 2010



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.



Photo : © iStockphoto.com/asiseeit

L'AUDIOVISUEL À LA MAISON

Des équipements plus performants... et moins chers

On constate à l'évidence que les équipements audiovisuels domestiques (télévision, lecteurs, etc.) sont de moins en moins chers. Certains équipements qui, il y a quelques années à peine, étaient réservés aux ménages fortunés (ex. : écrans géants) ou au milieu professionnel (ex. : projecteurs) sont dorénavant accessibles à une fraction de l'ancien prix. Les écrans présentent une meilleure définition grâce à l'augmentation du nombre de pixels, les projecteurs sont plus lumineux et les équipements sonores sont de meilleure qualité.

Parallèlement à cette plus grande accessibilité des équipements, on observe une miniaturisation plus poussée des équipements. À l'instar du transistor, qui a permis la fabrication d'appareils analogiques portatifs dans les années 1960, le circuit intégré informatique (*chip*) favorise l'augmentation des volumes de stockage de données et le transport des équipements

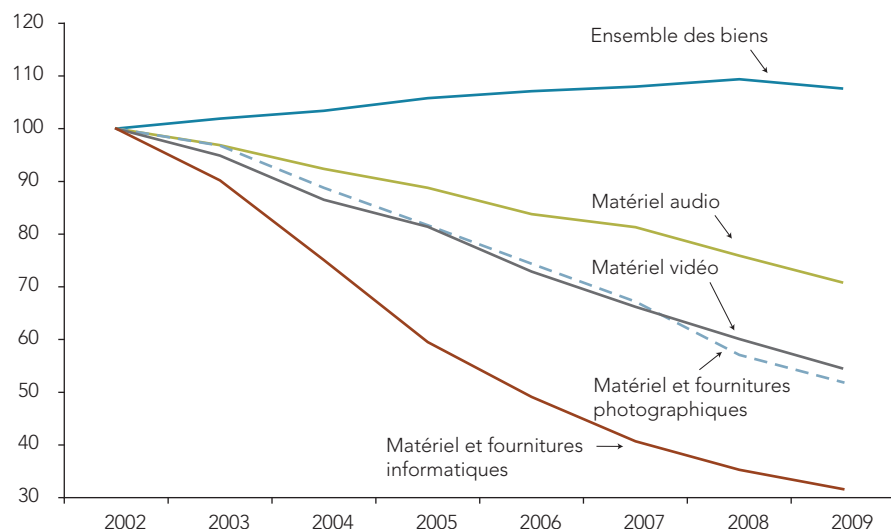
numériques. Les progrès technologiques réalisés dans les années 2000 sur les circuits intégrés ont permis d'emmagasiner un contenu culturel toujours plus grand dans des appareils toujours plus petits, tels que le lecteur portable mp3. Il faut se rappeler que le baladeur (Walkman^{MD}) de Sony, au milieu des années 1980, ne pouvait contenir qu'une cassette audio de 90 minutes, alors qu'un lecteur numérique portable, tel que le Ipod classique, peut contenir l'équivalent de 3 200 CD.

Ces améliorations techniques récentes des équipements audiovisuels se manifestent aussi par l'apparition de nouveaux standards d'image apparus dans la décennie 2000-2010, soit le Blu-ray pour le cinéma maison, la haute définition (HD) pour la télévision et le 3D pour le cinéma en salle. Quant à l'adoption des nouveaux standards par les consommateurs, les données sur la pénétration de la télévision à haute définition (TVHD) sont probantes. En effet, 21 % des Canadiens francophones possédaient une télévision HD en 2007 et 38 % en 2009².

L'évolution des prix des équipements audiovisuels, dans les 10 dernières années, reflète clairement cette tendance vers l'accessibilité. L'indice des prix à la consommation (IPC) – que nous utiliserons ici – permet de mesurer l'évolution des prix à partir d'un prix de référence (dont la valeur est égale à 100) établi en 2002. L'avantage de l'utilisation de l'IPC réside dans la possibilité d'établir des comparaisons dans le temps et dans la possibilité de comparer les prix des différentes catégories de produits.

Comme l'illustre la figure 8.2, l'indice du prix du matériel vidéo (les équipements) chute de 45 % pendant la période 2002-2009, passant de 100 à 55. Il s'agit d'une tendance lourde de diminution des prix de l'équipement audiovisuel et surtout du matériel vidéo. Le matériel audio, informatique et l'équipement photographique diminuent aussi de façon importante. À

Figure 8.2
Indice des prix à la consommation de certains équipements audiovisuels¹, Canada, 2002 à 2009



1. 2002 = 100.

Source : Adapté de Statistique Canada, base de données CANSIM, série no 326-0021, juin 2010.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

titre indicatif, mentionnons que l'indice des prix de l'ensemble des biens, au cours de la même période, passe de 100 en 2002 à 108 en 2009, soit une tendance à la hausse opposée à celle des équipements vidéo.

Des produits culturels audiovisuels plus accessibles?

On a vu que, du point de vue du budget des ménages, les équipements audiovisuels sont plus abordables. Cependant, les produits audiovisuels visionnés sur ces équipements sont-ils eux aussi de plus en plus abordables? Les données statistiques québécoises indiquent deux tendances opposées à ce sujet. D'un côté, les produits audiovisuels classiques (films sur pellicule en salle, DVD, abonnements télévisuels non HD) restent abordables puisque leur prix augmente très légèrement chaque année, par exemple le prix du billet d'un film en salle (voir le chapitre

6), ou diminue un peu, par exemple le prix des DVD (voir le chapitre 7). De l'autre côté, les produits audiovisuels qui adoptent les nouveaux standards (Blu-ray pour le DVD, 3D pour le film en salle et HD pour la télévision) sont beaucoup plus chers.

Le surplus payé à l'achat d'un billet de cinéma pour un film en 3D est de 31 % par rapport à celui d'un film en 35 mm, soit plus de 2 \$ par rapport au billet moyen. Le surplus payé à l'achat d'un disque Blu-ray par rapport à l'achat d'un DVD standard peut varier de 64 % à 94 % selon les années. En somme, le coût de l'expérience cinématographique varie en fonction d'une valeur ajoutée à l'image, qu'il s'agisse du nombre de pixels de l'image ou de son effet tridimensionnel (voir le tableau 8.6).

2. Source : CRTC, *Rapport de surveillance des communications*, juillet 2010, graphique 4.5.4. Taux de pénétration des technologies vidéo au Canada, p. 107.

Le prix des services de télévision par câble ou par satellite (y compris la télévision payante) présente une tendance à la hausse. L'indice du prix de l'abonnement à ces services au Québec passe de 100 en 2002 à 117 en 2009 (voir la figure 8.3). Cette hausse des prix est généralement attribuée à l'introduction de la télévision à haute définition. En somme, en 2009, les téléviseurs n'ont jamais été aussi abordables, alors que l'abonnement aux services de câblodistribution et de distribution par satellite n'ont jamais été aussi chers.

Tableau 8.6

Prix moyen des billets de cinéma et de vidéogramme selon le format de diffusion, Québec

	Prix moyen					TCAM ²
	2006	2007	2008	2009	2010 ¹	
	\$					%
Cinéma						
35 mm ³	..	..	..	..	7,58	...
2K 3D ⁴	..	..	..	..	9,94	...
Vidéogramme						
DVD	17,89	16,53	15,40	14,33	13,36	-7,0
Blu-Ray	31,66	31,99	29,60	24,34	21,92	-8,8

1. Prix moyen de la semaine du 21 au 27 mai 2010 pour le cinéma et du 23 au 30 mai 2010 pour le vidéogramme.

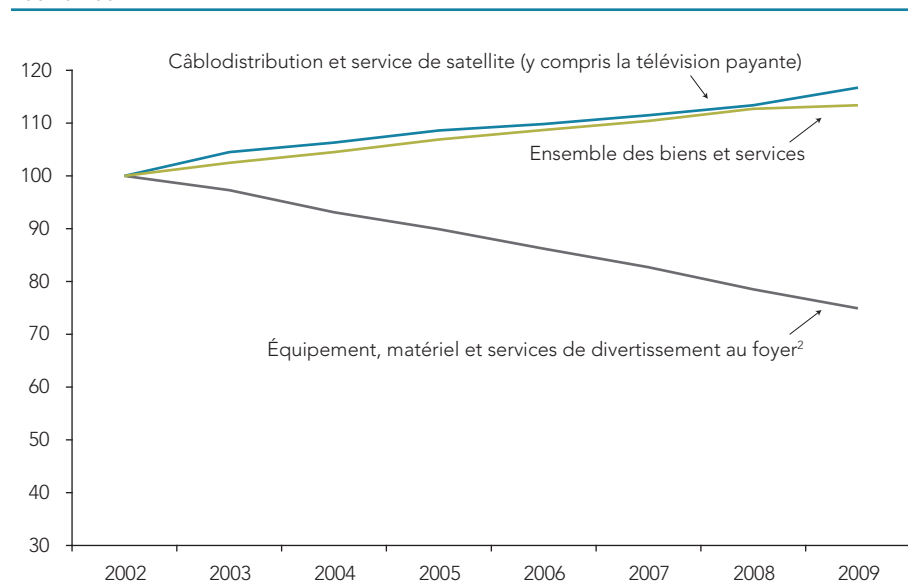
2. Taux de croissance annuel moyen.

3. Le prix moyen hors taxes est calculé sur tous les films 35 mm présenté dans la semaine du 21 au 27 mai 2010.

4. Le prix moyen hors taxes est calculé en fonction des résultats d'une majorité de cinémas au Québec ayant des salles équipées en format de projection numérique 2K 3D.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec. Nielsen VideoScan.

Figure 8.3

Indice des prix à la consommation de certains biens et services audiovisuels¹, Québec, 2002 à 2009

1. 2002 = 100.

2. En plus des équipements audio et vidéo, cette catégorie inclut la location de DVD et de jeux vidéo, ainsi que l'achat de DVD et de CD.

Source : Adapté de Statistique Canada, base de données CANSIM, série no 326-0021, juin 2010.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.



Noémie le secret
Photo : Christal Films



Les Plouffe, de Gilles Carle
Collection Cinémathèque
québécoise

CHAPITRE 9

LE PATRIMOINE CINÉMATOGRAPHIQUE: CONSERVATION ET DIFFUSION

Cinémathèque québécoise

Extrait du *Rapport annuel 2008-2009* de la Cinémathèque québécoise

FAITS SAILLANTS 2008-2009

La Cinémathèque québécoise est le musée de l'image en mouvement, à Montréal. Organisme sans but lucratif, la Cinémathèque est un lieu de diffusion dont la mission est de collectionner, conserver, documenter et interpréter des œuvres du cinéma, de la télévision et des nouveaux médias afin de les mettre en valeur dans une perspective historique, artistique et pédagogique.

Au cœur de cette mission, les collections de la Cinémathèque se sont enrichies en 2008-2009 de près de 200 films de courts, moyens et longs métrages, dont plusieurs films d'animation. En matière d'accessibilité, un module multicollecion a été installé sur notre portail *La Cinémathèque en ligne*: ses collections, afin de permettre une recherche transversale dans l'ensemble de nos collections.

Deux films ont été restaurés grâce à l'aide financière du Fonds Astral pour la restauration du Trust pour la préservation de l'audiovisuel au Canada (Trust AV). Deux autres œuvres ont fait l'objet de transfert ou de tirage, grâce à une généreuse commandite de Vision Globale, l'un d'eux ayant aussi été produit sur DVD et remis aux convives de la soirée-bénéfice de la Fondation de la Cinémathèque.

En ce qui a trait à la programmation, la plus importante vitrine publique de la Cinémathèque, nous avons rassemblé bon nombre de cinéphiles et d'amateurs autour de rétrospectives, de cycles thématiques et de collaborations à de nombreux festivals et événements culturels. Les faits saillants de la programmation ont été les rétrospectives Andrzej Wajda, Jia Zhang-ke, Jacques Demy, F. F. Coppola, Ousmane Sembène, Georges Schwizgebel, des frères Taviani, Denis Côté, le Rendez-vous avec Juliette Binoche (expositions et films), les Sommets du cinéma d'animation, les ciné-conférences d'Olivier Barrot, les ciné-concerts jazz et les différents programmes liés à notre Spécial Chine.

La légère augmentation du nombre de séances et le succès qu'ont connu plusieurs de nos programmes, films et expositions de toutes origines ont généré une hausse sensible de la fréquentation. Aussi notre nouveau partenariat avec la Faculté de musique de l'Université de Montréal a connu des retombées intéressantes pour chacun d'entre nous.

COLLECTIONS

La Cinémathèque a franchi cette année un pas historique en regroupant toutes ses collections au sein d'une direction propre qui s'est dotée d'un plan d'action spécifique. La direction des collections compte trois secteurs : les collections de cinéma, de télévision et de nouveaux médias; les collections afférentes au cinéma, à la télévision et aux nouveaux médias; et les collections de documentation.

Le rôle des cinémathèques est prioritairement de rendre compte de la valeur culturelle, historique et esthétique des collections qu'elles conservent. Dans le but de communiquer et de valoriser l'ensemble de ce patrimoine, il s'avère nécessaire de l'explorer par un inventoriage, un catalogage et un traitement adéquat et c'est, entre autres, à cette tâche ardue et méticuleuse que le personnel se consacre tout au long de l'année. Ces fonctions seront valorisées encore davantage, ainsi que celles liées à l'accessibilité, au cours des années à venir.

COLLECTIONS DE FILMS, DE VIDÉOS ET D'ARCHIVES TÉLÉVISUELLES

Outre les œuvres visées par la Loi sur le dépôt légal, qui font l'objet d'un bilan particulier, la Cinémathèque québécoise a enrichi ses collections des éléments suivants :

SUR SUPPORT ARGENTIQUE

Copies de projection	Éléments de tirage	Matériel de conservation (éléments uniques)	Matériel de production (dont 2 bandes-annonces)
142 longs métrages	102 longs métrages	18 courts métrages	26 enregistrements pour
54 courts ou moyens métrages	83 courts ou moyens métrages		13 titres différents
8 bandes-annonces	71 bandes-annonces		

SUR SUPPORT VIDÉOGRAPHIQUE ANALOGIQUE ET NUMÉRIQUE

Copies de visionnage	Éléments de tirage	Éléments de conservation	Matériel de production
55	82 bandes maîtresses ou sous-maîtresses	10	31 enregistrements

Tableau 9.1

Progression¹ des collections de films et de bandes vidéo de la Cinémathèque québécoise, 2004-2005 à 2008-2009

	Copies de projection			Éléments de tirage			Total
	Longs métrages	Courts/moyens métrages ²	Bandes vidéo	Bandes maîtresses	Longs métrages	Courts/moyens métrages ²	
	n						
2004-2005	706	931	2 636	381	56	37	4 747
2005-2006	705	1 355	2 535	3 073	116	331	8 115
2006-2007	177	1 344	388	182	22	27	2 140
2007-2008	147	201	389	179	39	128	1 083
2008-2009	142	62	65	82	102	154	607
Total ³ – 1963-2009	..	..	..	..	..	..	64 753

1. Les données sont approximatives et peuvent avoir été révisées pour les années antérieures, puisque de nombreux fonds n'ont pas encore été inventoriés.

2. Inclut bande-annonce.

3. Le total ventilé par type de productions n'est pas disponible.

Source : Cinémathèque québécoise.

Les collections de la Cinémathèque sont hébergées dans des réserves à température et humidité contrôlées, spécialement aménagées à Montréal et au Centre de conservation de Boucherville. On y trouve un équipement de pointe pour l'examen, le traitement et le rangement du matériel. Notre seul handicap actuel est l'absence d'équipement vidéo en haute définition (HD), ce qui nous empêche de vérifier comme il se doit tout le matériel acquis. Nous continuons d'aménager notre entrepôt secondaire de Mirabel afin de profiter efficacement de tout l'espace temporaire disponible pour les nombreux dépôts et dons que nous recevons.

Ces principales acquisitions proviennent de quelques donations et dons importants, notamment de Christal Films, Groupe Multimédia du Canada, Remstar Corporation, Arico Film Communication, Félix Dufour-Laperrière, Pascal Gélinas, Syndicat des métallos du Québec et Kunuk Cohn Productions. Parmi les dépôts majeurs, mentionnons ceux de Technicolor services créatifs, Productions Marc Trudeau, Fondation du patrimoine laurentien, Jean Zaloum, Sophie Bissonnette, Guy-Jude Côté, Lysanne Thibodeau, ACPAV et Société de développement des entreprises culturelles (SODEC). Soulignons dans ce lot l'acquisition de plusieurs films d'animation, dont des copies 35 mm de *I, II, III Crépuscule*, *Encre noire sur fond d'azur* et *Rosa Rosa* (tous de Félix Dufour-Laperrière), *Après le déluge* de Louise Dugal, Fernand Bélanger et Yves Angrignon, *The Curse of the Voodoo Child* de Steven Woloshen, *Drux Flux* de Théodore Ushev, *Retouches* de Georges Schwizgebel et *Comment on sauve un film* de Philippe Truffaut.

En plus de ces acquisitions, qui ont fait l'objet de plus de 746 enregistrements dans notre base de données, nous avons reçu quelques donations qui ne sont pas encore cataloguées, dont des films de famille et d'amateur de Jos Champagne par l'intermédiaire de la Phonothèque québécoise, des films pédagogiques de la compagnie Cose, des œuvres de Charles Desmarteau, des bandes vidéo de Marcel Simard et des éléments de tirage par l'entremise de Technicolor.

Tableau 9.2
Progression¹ des collections afférentes au film de la Cinémathèque québécoise, 2004-2005 à 2008-2009

	Affiches	Photographies	Appareils	Scénarios	Monographies et documents
	n				
2004-2005	350	2 200	20	660	262
2005-2006	660	2 723	183	1 584	450
2006-2007	50	7 500	90	660	318
2007-2008	700	5 226	357	387	1 114
2008-2009	390	3 030	20	2 322	335
Total – 1963-2009	31 450	619 479	2 828	22 000	43 604

1. Les données sont approximatives et peuvent avoir été révisées pour les années antérieures. Les photos étant classées par dossier, on calcule une moyenne de 5 photos par dossier.
Source : Cinémathèque québécoise.



L'amour blessé, de Jean-Pierre Lefebvre
Photo : Robert Favreau
Collection Cinémathèque québécoise

Par ailleurs, nous avons collaboré à la restauration des films *L'Amour blessé* de Jean Pierre Lefebvre et *La maudite galette* de Denys Arcand, grâce à l'aide financière du Fonds Astral pour la restauration du Trust pour la préservation de l'audiovisuel du Canada (Trust AV). Le Fonds Astral nous a également permis de produire une copie sous-titrée en anglais du film *Les Plouffe*. Nous avons

aussi effectué des tirages ou des transferts des films *Les Plouffe* de Gilles Carle et *Léolo* de Jean-Claude Lauzon, grâce à une commandite de Vision Globale. Ce dernier titre a également été produit sur DVD, ce qui nous a permis d'offrir des copies aux convives de la soirée-bénéfice de la Fondation de la Cinémathèque qui se tenait en novembre dernier.

Enfin, 11 copies 16 mm et 35 mm de notre collection ont été aussi reproduites sur divers supports vidéo (Betacam numérique, Betacam SP, HDCAM et HDCM SR); 23 vidéos ont aussi été recopiées sur un autre support vidéo, afin d'en assurer un meilleur accès ou une meilleure conservation.

ACCESSIBILITÉ AUX COLLECTIONS CINÉMA ET TÉLÉVISION

Bien que les projections publiques constituent un moyen privilégié d'accès aux collections, la Cinémathèque québécoise est un service d'archives voué à la préservation du patrimoine audiovisuel et non une cinémathèque de prêt ou un distributeur de films. Ses collections sont donc des collections d'archives. Dans ce contexte, pour ce qui est de l'accès direct, plusieurs restrictions s'appliquent, notamment selon la nature des documents et les autorisations à obtenir de la part des déposants et des titulaires des droits d'auteur ou le cadre de l'utilisation prévu. Si l'on excepte les déposants qui peuvent avoir accès librement à leur matériel, ce sont généralement des cinéastes, des producteurs ou des institutions qui ont recours à nos services pour la sortie de films. Voici les principaux, regroupés selon la nature des travaux effectués :

Production du coffret Arthur Lamothe

Le mépris n'aura qu'un temps • *Un homme et son boss* • *Actualités québécoises* • *Bourassa Québec* • *Visite chez un artiste* • *Ernest Livernois photographe* • *Ce soir-là Gilles Vigneault* • *Les gars d'Lapalme* • *Special Delivery* • films publicitaires

Projet Éléphant

Le rossignol et les cloches • *La vraie nature de Bernadette* • *Bar Salon* • *Il était une fois dans l'Est* • *Gina* • *Poussière sur la ville* • *La tête de Normande St-Onge* • *La mort d'un bûcheron* • *Les corps célestes* • *Le Père Chopin* • *Le curé de village* • *Les smattes* • *Pour le meilleur et pour le pire* • *La conquête* • *Le soleil se lève en retard* • *La corde au cou* • *Trouble-fête* • *Les lumières de ma ville* • *Maria Chapdelaine* • *Je suis loin de toi mignonne* • *Kamouraska – versions courte et longue* • *Les Ordres*

Projets de restauration externe

Films d'Étienne O'Leary (*Chromo Sud*, *Homeo*, *voyageur diurne*), film d'Oskar Fischinger (*Muratti Greift Ein!*)

AVTrust et Fonds Astral

Thirty-Two Short Films about Glenn Gould • *La maudite galette* • *L'amour blessé* • *Les dernières fiançailles* • *Les fleurs sauvages* • *La mort d'un bûcheron*

Divers titres demandés par les ayants droit

Night of the Demons 3 • *Le crime d'Ovide Plouffe* • *Marsha Resnick's Bad Boys* • *Eye of the Beholder* • *Back and Forth* • *La région centrale* • *Standard Time* • *The Brood* • *Scanners* • *Les Boys* • *Les Boys 2* • *Les Boys 3* • *Tetsuwan Atom (Astro, le petit robot)* • *Panique*

Production de documentaires

Mer et monde • *Roger Racine CSC, directeur de la photographie* • *Tant qu'il reste une voix* • *Félix* • *De l'Office au Box-Office* • *Gérald Godin* (en cours de production) • *Ne tirez pas!* (en cours de production) • *Claude Péloquin*.

Production de séries ou d'émissions de télévision

On Screen III • *Cinéma québécois* • *Viens voir les comédiens* • *Gala Artis 2008* • *Les grands documentaristes à l'INIS* • *Champions/Coup sûr* • *Dieu et nous*

Expositions

Yves Thériault: *le pari de l'écriture* à la Grande Bibliothèque • *Environnement total: Montréal, 1965-1975* au Centre canadien d'architecture

Diffusion sur de nouvelles plateformes

Le site Internet du GRAFICS de l'Université de Montréal, subventionné par Patrimoine canadien • Le projet Éléphant d'accessibilité sur Illico télé numérique

COLLECTIONS AFFÉRENTES AU CINÉMA ET À LA TÉLÉVISION

Ces collections désignent plusieurs catégories d'objets : affiches, dessins et éléments de films d'animation, appareils d'enregistrement images et son, de visionnement et de projection, enregistrements audio sur disque et sur bande magnétique, archives textuelles, objets, costumes et accessoires, photographies et finalement scénarios. On y dénombre quelque 76 000 enregistrements pour plusieurs centaines de milliers d'éléments.

Le total des acquisitions de cette année se chiffre à 123 boîtes. Parmi les donations importantes, signalons le fonds Daniel Kieffer, qui comprend des dossiers de photographies se rapportant aux films *Une nuit en Amérique* et *Où êtes-vous donc?* Il contient aussi des photos sur la Cinémathèque canadienne à la Bibliothèque nationale datant du 3 février 1969. L'auteure et productrice Fabienne Larouche a donné 58 boîtes, en majorité des scénarios des émissions *Virginie*, *Music Hall*, *Un homme mort*, *Fortier* et *Les Bougon* – C'est aussi ça la vie ainsi que des trophées et des photographies. René Chénier a donné 2 boîtes de scénarios, dessins, contrats et documents de production ainsi qu'une dizaine d'accessoires du film *Hugo le dragon*. Sphère média plus a enrichi nos collections de scénarios sur l'émission télévisée

Rumeurs. Thérèse Bérubé a fait don de scénarios et de documents de tournage annotés du film *C'est pas moi, je le jure!*, *Polytechnique* et *Un été sans point ni coup sûr*. Grâce à l'appui financier de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, nous avons catalogué les archives administratives de la Cinémathèque québécoise de 1963 à 1988, ce qui totalise 640 nouveaux dossiers. Nous avons aussi numérisé 118 nouveaux dossiers.

Nous avons créé 4 029 nouvelles entrées dans notre base de données, soit 390 enregistrements d'affiches, 467 dossiers d'archives, 67 dossiers d'animation, 606 dossiers de photographies, programmes, négatifs et planches contacts, 78 objets, 20 appareils (caméra, projecteur, etc.) et 2 322 scénarios. Soulignons que la collection de photographies de plateau et de tournage des films récents s'enrichit maintenant presque exclusivement d'images numériques, souvent exportées à partir des sites Internet des principales maisons de distribution; ces images sont ensuite gravées sur disques et cataloguées. Une soixantaine d'affiches de films sortis en salles ont été numérisées, dont *Babine*, *Le banquet*, *Cruising Bar 2*, *Des nouvelles du Nord*, *Le grand départ* et *Serveuses demandées*.

Nous continuons à profiter des projets Jeunesse Canada au travail pour poursuivre le catalogage de nos collections en

attente de traitement. Ainsi, l'été dernier, nous avons traité une partie significative du fonds Ciné-groupe, constitué essentiellement d'éléments d'animation. Sont plus précisément visées les émissions d'animation de la série télévisée *La bande à Ovide*, qui comprend une soixantaine d'épisodes et regroupe des scénarios, des scénarimages, des transcriptions de dialogues et des maquettes ainsi que de nombreux scénarios : *Les aventures de Spirou* et *Fantasio*, *Charles Dickens' David Copperfield* et *Les oursos volants*. Nous avons aussi terminé le traitement des scénarios du fonds d'animation Cinar, dont ceux de *Clyde* et de *Legend of White Fang*.

CATALOGAGE, DOCUMENTATION ET RECHERCHE

Durant l'année, 7 300 fiches informatiques ont été créées dans le module *Films* de notre base de données CINÉ-TV (il s'agit d'entrées pour chacun des éléments d'un film, non de titres d'œuvres). Ces enregistrements, pour ceux dont la catégorie est déterminée, se répartissent essentiellement comme suit : 2 685 dans la catégorie *Film*, 3 766 dans la catégorie *TV*, 509 dans la catégorie *Vidéo* et 1 dans la catégorie *Internet*. Précisons qu'une partie importante du travail de catalogage de cette année a été consacrée aux fonds des Productions du Verseau et du Vidéographe.



Familia, de Louise Archambault
Collection Cinémathèque québécoise

Par ailleurs, 2 988 éléments ont été traités ou ont bénéficié d'un complément de traitement pour les besoins divers, dont nos projections publiques et privées ou les prêts à l'extérieur. Ce nombre comprend les éléments reçus durant l'année pour le dépôt légal.

PROGRAMMATION

(Cinéma, télévision, nouveaux médias, expositions et installations)

La Cinémathèque est fière de conserver des milliers de copies de films dont la plupart ont été déposées par des distributeurs, des producteurs ou des réalisateurs d'ici. Mais cette action de conservation ne prend tout son sens que si les films peuvent être montrés. Malgré le fait que la Cinémathèque ne possède pas les droits sur la majorité de ces films, nous avons négocié avec les déposants la possibilité de les projeter dans un but culturel et pédagogique.

Cependant, cette collection ne suffit pas à répondre à tous nos projets de programmation, surtout quand nous envisageons des rétrospectives exhaustives de cinéas-

tes, d'acteurs ou des cycles thématiques. Nous faisons alors appel à des archives étrangères; leur collaboration est fort précieuse, mais elles hésitent de plus en plus à prêter leurs copies, surtout si celles-ci sont uniques, car tout film sur support argentique se dégrade chaque fois qu'il passe dans un projecteur. Nous sommes donc souvent contraints de faire le tour de la planète pour trouver de bonnes copies des films que nous voulons montrer, particulièrement dans les cas où nous souhaitons les obtenir avec sous-titres français. Il nous arrive alors d'avoir recours à des distributeurs étrangers qui imposent des coûts de location des films de plus en plus élevés, sans compter la hausse des frais de transport. Malgré ces difficultés sans précédent dans le monde des cinémathèques, nous réussissons tout de même à mettre à l'affiche dans nos salles de remarquables cycles et rétrospectives.

Dernièrement intégrés à notre mission, les nouveaux médias dans la programmation de la Cinémathèque apparaissent principalement sous la forme d'installa-

tions. Cependant, certains programmes présentés dans les salles Claude-Jutra et Fernand-Seguin ont laissé place à quelques expérimentations particulières, c'est-à-dire à une recherche de nouvelles formes de création d'images en mouvement.

Outre les programmations consacrées au patrimoine mondial du cinéma et de la télévision, nous avons accordé une place de choix aux œuvres québécoises et canadiennes. La présentation de ces œuvres a suivi cette année le cursus privilégiant un regard rétrospectif, avec des événements consacrés entre autres aux cinéastes Arthur Lipsett et Jacques Leduc. Il y a eu aussi une présence marquée de la jeune création, dont deux collectifs, forts actifs à Montréal, qui ont approché la Cinémathèque pour des collaborations telles que le Festival SPASM et le mouvement Kino avec ses Rencontres internationales de microcinéma. Nous avons aussi souligné l'émergence d'une nouvelle signature au féminin dans le cinéma québécois récent.

Tableau 9.3

Bilan de l'assistance des projections publiques et des festivals à la Cinémathèque québécoise, 2008-2009

		Projections	Assistance	Moyenne par projection
		n		
Projections dans les salles Claude-Jutra et Fernand Séguin		568	28 493	50
Avril 2008	Ousmane Sembène, Guérillos télévisuels, Carte blanche Hors champs, Ciné-Asie, Animation japonaise	63	2 351	37
Mai 2008	Annecy Cinéma Italien 2007, Les frères Taviani, Giorgio Basani, (Re)voir mai 68, Orson Welles...	72	3 706	51
Juin 2008	Arthur Lipsett, F. F. Coppola, Du théâtre à l'écran, Apichatpong Weerasethakul...	49	1 995	41
Juillet 2008	Johnnie To, Fantasia 2008, Ciné concerts jazz	24	1 763	73
Septembre 2008	Jia Zhang-Ke, Nouvelles voix, Prises de rues, Microcinéma, Histoire du cinéma chinois...	62	3 636	59
Octobre 2008	Andy Warhol, Écrivains cinéastes...	73	2 661	36
Novembre 2008	À la demande générale, Carte blanche à Denis Côté	37	1 942	52
Décembre 2008	Aimé Césaire, Du praxinoscope au cellulo, Jacques Leduc, Andrzej Wajda, Sommets cinéma d'animation	51	3 683	72
Janvier 2009	Histoire du cinéma, Juliette Binoche, Portraits du surréalisme...	61	3 039	50
Février 2009	Monta Bell, Carte blanche à Georges Privet, Musique contemporaine, Jacques Demy...	32	1 522	48
Mars 2009	Poe au cinéma, Sur les routes, Trésors de la collection télévision...	44	2 195	50
Festivals		196	11 686	60
Novembre 2008	Rencontres internationales du documentaire de Montréal	78	4 373	56
Février 2009	Rendez-vous du cinéma québécois	84	4 793	57
Mars 2009	Festival international du film sur l'art	34	2 520	74
Total		764	40 179	53

Source : Cinémathèque québécoise.

Voici une liste des moments forts de cette programmation québécoise et canadienne :

• **10 ans de cinéma indépendant** • Directeur passionné du Vidéographe et de Cinéma Libre, puis récemment responsable de la programmation de Paraloeil, le regretté Claude Forget nous a quittés en août 2008. Il avait présenté en avril de la même année une séance saluant les dix ans du Conseil québécois des arts médiatiques et le combat jamais achevé du cinéma indépendant. Il rendait hommage du même coup à trois signatures personnelles, celles de Stéphane Lafleur, Dominic Gagnon et Sylvain L'Espérance.

• **Nouvelles Caméras féminines québécoises** • Ces programmes voulaient souligner l'apport, les contraintes, la créativité et la diversité des pratiques de dix réalisatrices dont l'œuvre s'est affirmée dans les années 2000. On y trouve les noms de Jennifer Almey, Louise Archambault, Anaïs Barbeau-Lavalette, Miryam Bouchard, Lyne Charlebois, Ghyslaine Côté, Marie-Julie Dallaire, Guylaine Dionne, Pascale Ferland et Lysanne Thibodeau. Leur cause commune s'est animée autour d'une reconnaissance et d'un soutien équitable à la création cinématographique féminine au Québec.

• **Arthur Lipsett, une question de temps** • Façonnant rythmiquement le temps, l'art de Lipsett a ouvert de nouvelles avenues d'exploration pour les générations suivantes. Vues sous cet angle, les expérimentations du Montréalais acquièrent un sens encore plus riche et abondant. Conçue par Brett Kashmere, cette rétrospective longtemps attendue présentait un survol de la carrière brève, mais marquante, de Lipsett. Elle a rassemblé ses flamboyants films collages ainsi que des œuvres d'artistes médiatiques canadiens de la deuxième moitié du XX^e siècle, héritiers de cette démarche. (En collaboration avec le collectif Double Négatif.)

• **Denis Côté : en toute indépendance** •

Gagnant de deux prix à Locarno et l'un des cinéastes québécois les plus célébrés actuellement sur la scène internationale, Denis Côté fait encore figure de mouton noir au sein du système de production du cinéma québécois. Nous avons conçu cette rétrospective de courts métrages choisis et de ses trois premiers longs métrages. La première partie est consacrée à ce créateur intègre qui privilégie les œuvres narratives ouvertes, inspirées par le sentiment d'étrangeté que nous offre parfois le réel. Cette programmation a été assortie d'une Carte blanche à Denis Côté avec laquelle il nous a initiés à ses œuvres de prédilection. Présentant, entre autres œuvres majeures de l'histoire du cinéma, des films comme *L'Eau chaude*, *L'Eau frette* d'André Forcier ou *Voisins* de Norman McLaren.

• **Festival SPASM** • Le Festival SPASM est revenu en force avec la cuvée 2008. En collaboration avec la Cinémathèque, le Festival a présenté un programme de courts métrages de science-fiction récents, deux longs métrages d'horreur des cinéastes Éric Bilodeau et Maurice Devereaux ainsi que la rareté *Cyborg* de 1964, un téléfilm de Jean-Paul Fugère sur un texte de Guy Fournier, une des œuvres audiovisuelles pionnières de la science-fiction canadienne à la télévision.

• **Rencontres internationales de microcinéma** • La Cinémathèque a été au cœur de la deuxième édition des Rencontres internationales du microcinéma (RIMC), organisée par le mouvement Kino à Montréal du 17 au 27 septembre 2008. Ainsi, deux grandes nouveautés sont venues pimenter la recette initiale des RIMC, soit la présentation de deux longs métrages à petit budget et une compétition enlevée de courts métrages. Le Kino Kabaret international de Montréal est revenu pour sa 7^e édition. Cet événement, qui est le plus important du genre dans le monde, fut l'occasion rêvée de découvrir de nouveaux talents à travers les 50 films produits ainsi en moins de 10 jours. L'une des 4 projections du Kabaret a eu lieu à la CQ. L'avant-première mondiale des 6 films produits lors de l'Atelier K, le dernier projet « microcinématographique » d'envergure créé par Kino en 2008 et une projection spéciale du film *Jésus de Montréal* de Denys Arcand, avec ses commentaires en direct, sont venus compléter ce programme.

• **Hommage à Jacques Leduc** • Documentariste engagé devenu cinéaste de fiction atypique et passionné, Jacques Leduc a été récipiendaire du prix Albert-Tessier cette année. Pour saluer cette consécration, la Cinémathèque québécoise a présenté une sélection de ses films de fiction et l'un de ses plus importants documentaires.



Les petits cagney, de Denis Côté
Collection Cinémathèque québécoise

• **Carte blanche à Georges Privet** • Pour la carte blanche qui lui est consacrée, le scénariste et réalisateur de la populaire série télévisée *Cinéma québécois* nous a proposé 16 films du cinéma d'ici, des courts métrages d'Arthur Lipsett au cinéma d'animation de Norman McLaren, en passant par Guy Borremans, Gilles Groulx et Pierre Falardeau. En concevant cette carte blanche, Privet s'est découvert aussi une prédilection pour les « abandonnés » du cinéma québécois, tels que Pierre Harel et André Brassard.

• **Présence autochtone 2008 – Gisèle Gordon et Kent Monkman** • En collaboration avec le célèbre festival montréalais consacré aux arts médiatiques des peuples autochtones *Présence autochtone – Terres en vue*, nous avons souligné les œuvres marquantes de l'artiste multidisciplinaire et vidéaste cri Kent Monkman et de sa productrice, la cinéaste Gisèle Gordon, dont nous avons aussi présenté le travail.

• **Protocoles documentaires de la vidéo des années 1970** • Deux programmes ont été présentés par Vincent Bonin, commissaire et programmateur invité, en collaboration avec la Galerie Leonard et Bina Ellen dans le contexte de l'exposition *Protocoles documentaires*. Ces bandes, réalisées au début des années 1970, mêlent le discours utopique de collectifs d'artistes sur l'utilisation du Portapak à la chronique de leurs modes de vie « alternatifs ». Elles se caractérisent également par la présentation de l'autogestion au sein de ces collectifs comme stratégie pour contourner les institutions en place (musées, galeries, monopoles privés de l'audiovisuel). Nous avons présenté des œuvres de Lisa Steel, General Idea, Martha Wilson, Eric Cameron, Vincent Trasov, Joyce Wieland, etc.

• **Les 7^{es} Sommets du cinéma d'animation de Montréal** • Nous nous sommes donné pour devoir de transformer sensiblement notre programmation annuelle intitulée « Les Sommets du cinéma d'animation » en un véritable festival consacré à l'art qui a propulsé le Québec sur la scène internationale. Le public a été nombreux à participer à ces trois jours d'activités (projections, expositions, rétrospectives, conférences, performances, prix du public, etc.). L'événement possède également une antenne à Québec, grâce à la collaboration d'Antitube et du Musée de la civilisation.

– **Artiste invité** Nous avons développé à cette occasion le concept de « l'artiste invité », offrant à un animateur-illustrateur la chance de signer le concept visuel des Sommets. C'est le jeune artiste montréalais Malcolm Sutherland qui a été choisi; son spectaculaire dessin a été reproduit sur l'affiche, le catalogue et la carte postale, ce qui nous a permis de donner une identité visuelle particulière à notre événement.

– **Animer pour les jeux vidéo** Cette conférence, donnée par Ubisoft, portait sur les particularités de l'image par image pour la production de jeux vidéo. Les présentatrices Anne Gibeault (directrice métier) et Gaëlle Robert (animatrice) s'appuyaient sur deux exemples récents de jeux vidéo : *Prince of Persia* et *Assassin's Creed*.



Les 7^{es} sommets du cinéma d'animation
Affiche : Malcolm Sutherland

– **VJing et soirée participative** Cette soirée de VJing sur le thème de l'animation avec les artistes Francis Théberge et Jan Pienkowski a été organisée en partenariat avec la SAT. De même, nous avons organisé une soirée de projection participative avec le groupe Minute Moments regroupant des films d'une minute ayant été réalisés en un temps record sur le thème « Sommets ».

• **NEMO@Elektra 2008** • De l'animation 2D et 3D au design graphique animé, du clip au cinéma d'hybridation en passant par l'expérimental et l'art vidéo, cette programmation proposait un florilège de nouvelles images cinématographiques tirées de la programmation du festival Nemo en France. Elle a été présentée en collaboration avec le Festival d'arts numériques Elektra.

• **Panorama de l'animation indépendante canadienne récente** • Cette programmation annuelle proposant un survol de l'animation indépendante au pays a réuni le public et la plupart des réalisateurs dont les œuvres avaient été sélectionnées. En décembre 2008, nous avons pris la décision d'intégrer dorénavant ce programme aux Sommets du cinéma d'animation.

• **Programmes élaborés à partir de notre collection** • Nous avons regroupé quelques-unes de nos pièces d'archives afin de proposer des programmes thématiques sur divers sujets : la ville, la nuit, l'abstraction et la musique.

Mentionnons également qu'en plus de nos projections régulières, 23 films de notre collection ont été visionnés dans nos salles par des groupes scolaires ou par des chercheurs.

Nous avons présenté les expositions et les installations temporaires suivantes dans la salle multidisciplinaire Norman-McLaren, un lieu d'expérimentation par excellence pour les créateurs d'ici et d'ailleurs :

5 MARS – 30 AVRIL

• **Intervalles Shenzhen-Pyongyang – Guy Delisle** • Il s'agit d'une exposition de 60 planches originales créées par cet auteur québécois de bandes dessinées qui a séjourné à deux reprises en Asie afin d'y superviser la production de séries animées. Ses albums relatent avec humour son expérience professionnelle dans l'univers de l'animation industrielle alors que le quotidien fait place à la solitude et à l'ennui. Cette exposition, conçue et réalisée par le Festival Illiko (Créa de Kingersheim, France) a été présentée grâce à la collaboration de la librairie Jiix! de Chicoutimi.

9 JUILLET – 7 SEPTEMBRE

• **Kung fu, gangsters, etc. – Affiches de films de Hong Kong provenant de la collection de Colin Geddes** • Programmateur au Festival international du film de Toronto et distributeur indépendant de films de genre, ce collectionneur nous a prêté 50 affiches de films reflétant l'effervescence du cinéma hongkongais (représentés notamment par les films de Johnny To, Ringo Lam, John Woo, Hark Tsui et Wong Kar-Wai). Cette exposition a été présentée en collaboration avec le Festival Fantasia.



Méta-morphoses
Stefan Nitoslowski

17 SEPTEMBRE – 9 NOVEMBRE

• **Méta-morphoses** • Cette installation a été conçue spécialement pour la salle Norman-McLaren par Stefan Nitoslowski, artiste montréalais connu pour son travail de directeur photo et de documentariste. Composée d'œuvres photographiques et d'images animées dans un environnement sonore créé par Chantal Dumas, l'installation donnait à voir une série de photographies singulières à partir de procédés informatiques innovants où l'impression des corps est démultipliée comme autant de surexpositions répétées.

11 MARS – 26 AVRIL

• **Road Runners** • Cette exposition sur diverses expériences de la route réunissant une vingtaine d'artistes d'ici et de l'étranger a été organisée par VOX, centre de l'image contemporaine, en collaboration avec la Cinémathèque québécoise. L'intention de cette exposition présentée simultanément à la salle Norman-McLaren et à la galerie VOX était d'interroger la relation qui existe entre le genre du *road movie*, cristallisé avec *Easy Rider*, et certaines pratiques artistiques, depuis la fin des années 60 jusqu'à aujourd'hui, plus particulièrement en photographie et en vidéo. La Cinémathèque présentait les œuvres photographiques et vidéographiques de John Massey, Michel de Broin, Margaret Lawther, Stephen Shore, Ian Baxter et Abbas Kiarostami.

Les cimaises du foyer Luce-Guilbeault ont accueilli les expositions suivantes :

3 AVRIL – 31 AOÛT

• **Eduardo Muños Bachs – affiches cubaines de cinéma** • En marge de l'exposition du Musée des beaux-arts de Montréal *¡Cuba! Art et histoire, de 1868 à nos jours*, la Cinémathèque québécoise dévoilait quelques trésors graphiques de sa collection. Bachs (1937-1999) entre à l'ICAIC (*Instituto cubano del arte e industria cinematográficos*) en 1960 dans la section du dessin animé puis travaille dans la production graphique. Il crée, avec son Chaplin, une sorte d'image de marque pour l'institution. Les maquettes de ses affiches sont le plus souvent exécutées à la gouache et se distinguent par des formes minutieusement dessinées aux couleurs vives et traduisent un humour omniprésent. Les 26 sérigraphies choisies pour l'exposition sont caractérisées par la représentation de personnages aux visages expressifs. Bref panorama d'une création graphique de qualité, l'exposition témoignait du style original et attachant que Bachs a mis au point au fil des ans et rappelait qu'il a créé des affiches autant pour le cinéma cubain que pour les films européens et sud-américains projetés dans les nombreuses salles de la Havane.

3 SEPTEMBRE – 9 NOVEMBRE

• **Autour du Yangzi** • Cette exposition de photographies tirées de deux films tournés en Chine dans la région des Trois-Gorges, soit *Still Life* de Jia Zhang-ke (2006) et *Up the Yangtze* (Sur le Yangzi) du cinéaste canadien Yung Chang (2007), mettait en parallèle les visages et les paysages de ces deux films exceptionnels ayant pour cadre un fleuve mythique en métamorphose. Au-delà du thème que les films partagent et des drames humains que chacun sous-tend, les images se confondent ou se répondent.

8 OCTOBRE – 9 NOVEMBRE

• **Le vertige au bout du pinceau** • Cette exposition, réalisée en collaboration avec l'Office national du film du Canada, regroupe des dessins originaux réalisés par Georges Schwizgebel pour ses trois plus récents films, *L'Homme sans ombre*, *Jeu* et *Retouches*, coproduits par l'ONF.

4 DÉCEMBRE – 15 FÉVRIER

• **L'animation fait sa pub!** • Cette exposition de 27 affiches tirées des collections de la Cinémathèque proposait, en accéléré, un panorama de l'histoire de l'animation à travers une sélection représentant les classiques des studios Disney (*Fantasia*, *Cinderella*, *Dumbo*, etc.), quelques films américains et étrangers (*American Pop*, *Hair High*, *Alice* et autres) ainsi que des courts métrages d'ici et d'ailleurs. S'appuyant sur plusieurs exemples et regorgeant de magnifiques pièces, elle montrait comment les affichistes ont fixé sur papier les idées et les inventions graphiques qui sont au cœur du cinéma d'animation.

9 FÉVRIER – 26 AVRIL

• **Lèche-vitrines – série photographique de Thomas Vamos** • Cette exposition a été présentée par la Cinémathèque lors des Rendez-vous du cinéma québécois. Ce poète de l'image, bien connu du milieu cinématographique à titre de directeur photo, a posé un regard ludique sur les vitrines urbaines que l'on croise au quotidien sans vraiment les remarquer. Ses images, prises directement de la rue, sans aucune modification, manipulation ou surimpression, témoignaient d'une réalité métamorphosée.

Par ailleurs, nos expositions de longue durée continuent de s'inscrire dans une perspective de mise en valeur et d'interprétation de nos collections afférentes au cinéma d'animation et à la télévision : **Formes en mouvement – regards sur l'animation** rend hommage à des créateurs célèbres et propose un parcours ponctué de dessins, de celluloses, de marionnettes et de dispositifs. **N'ajustez pas votre appareil!** permet, depuis 2006, de découvrir une collection exceptionnelle de 35 appareils fabriqués entre 1928 et 1983 et offerts à la Cinémathèque par le producteur canadien Moses Znaimer. L'an dernier, un deuxième volet de sa collection a fait l'objet d'un don important, sans doute le plus important de l'histoire de la Cinémathèque.

PARTENARIATS

Nous avons réalisé de nombreux partenariats nous permettant d'accueillir les festivals et événements suivants et d'y collaborer : les Rendez-vous du cinéma québécois, le Festival international des films sur l'art, les Rencontres internationales du documentaire de Montréal, les Rencontres internationales du microcinéma. Nous avons aussi programmé des films en collaboration avec le Festival international de la littérature, le Festival Présence autochtone, le Festival international de jazz de Montréal, le Festival du nouveau cinéma, les Rencontres internationales cinéma et sport de Montréal, le Festival TransAmériques, La Nuit de la Philosophie, Elektra, le Festival Fantasia, l'Institut national

Tableau 9.4

Bilan de la fréquentation aux autres activités de la Cinémathèque québécoise, 2008-2009

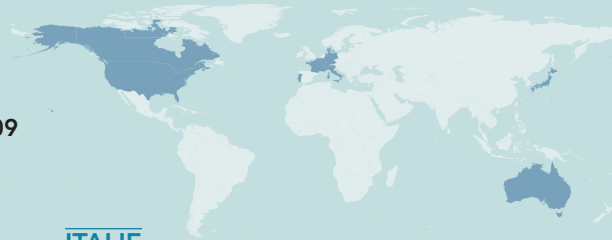
	Visites
	n
Expositions	43 429
Salle Norman-McLaren	12 283
Guy Delisle, <i>Intervalle Shenzhen-Pyongyang</i> (cinq dernières semaines sur dix)	1 256
Giorgio Bassani, <i>Le Jardin des livres</i>	2 543
Kung Fu, <i>Gangsters, etc.</i>	1 362
Stephan Nitoslawski, <i>Meta-morphoses</i>	1 672
Bonnie Mitchell & Élainie Lillios, <i>Textures</i>	693
Juliette Binoche, <i>Portraits In-Eyes</i>	3 669
Vox, <i>Road Runners</i>	1 088
Salle Raoul-Barré	6 813
Formes en mouvement, regards sur le cinéma d'animation (cumulatif depuis 1999 : 35 140)	
Foyer Luce-Guilbeault (estimation)	20 135
Eduardo Muñoz Bachs, <i>affiches cubaines de cinéma</i>	6 444
<i>Autour du Yangzi</i>	4 725
<i>Le vertige au bout du pinceau</i>	1 920
<i>L'animation fait sa pub!</i>	4 887
Thomas Vamos, <i>Lèche-vitrine</i>	2 159
Parcours à l'étage et Foyer Paul-Blouin	4 198
<i>N'ajustez pas votre appareil!</i> (cumulatif depuis 2006 : 15 087)	
Médiathèque Guy-L.-Coté	4 587
Événements spéciaux	1 435
Journée des musées montréalais – mai 2008	978
Festival Montréal en lumière, Nuit blanche – mars 2009	457
Visites commentées, activités éducatives	936
Activités au Café-Bar (estimation)	8 828
<i>Juste pour rire, RVCQ, Espace musique, lancements, cocktail, projections, etc.</i>	
Activités privées (visionnement, locations, réceptions)	6 237
Total des visites intra-muros	65 452
Fréquentation extra-muros	2 487
<i>Les Sommets du cinéma d'animation</i> au Musée de la civilisation de Québec en collaboration avec Antitube	625
A Selection of Canadian Animation National Film Center au Museum of Modern Art (Tokyo), 17 au 29 mars 2009	1 868

Source : Cinémathèque québécoise.

de l'audiovisuel de France, le Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques ainsi que la Faculté de musique de l'Université de Montréal.

DIFFUSION CULTURELLE EXTRA-MUROS

Prêts de films à différentes institutions entre le 1^{er} avril 2008 et le 31 mars 2009



QUÉBEC

Montréal

- Cinéma du Parc: 1 film;
- Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ): 1 film québécois;
- Exposition « Environnement total » au CCA: 1 film québécois.

Percé

- Les Percéides: 4 films québécois.

Québec

- Antitube: 3 films québécois, 4 films québécois d'animation;
- Festival de la bande dessinée francophone de Québec: 1 film québécois;
- Grand Théâtre de Québec pour le 400^e de la ville de Québec: 1 film québécois.

Rimouski

- Cinéma Quatre: 2 films québécois.

St-Paul d'Abbotsford

- 1 film muet.

Trois-Rivières

- Ciné-Campus (Trois-Rivières): 1 film québécois.

CANADA

Ottawa

- Institut canadien du film, Ottawa: 1 film québécois.

Toronto

- Cinematheque Ontario: 1 film étranger, 1 film québécois.

Vancouver

- Toronto International Film Festival: 1 film québécois.

Winnipeg

- Winnipeg Film Group: 1 film québécois, 1 film canadien.

ALLEMAGNE

Tübingen

- Tübingen. Französische Filmtage: 3 films québécois.

AUSTRALIE

Canberra

- National Film and Sound Archive, Canberra: 1 film.

BELGIQUE

Anvers

- Museum van Hedendaagse Kunst Antwerpen (MuHKA): 1 film canadien.

DANEMARK

Copenhague

- Danish Film Institute / Archive and Cinematheque: 2 films québécois, 2 films canadiens.

ÉTATS-UNIS

Berkeley

- Pacific Film Archive: 1 film, 1 film muet.

New York, NY

- Anthology Film Archives, New York: 1 film canadien.

Cambridge (Mass.)

- Harvard Film Archive: 1 film, 1 film d'animation.

FRANCE

Amiens

- Festival international du film d'Amiens: 1 film.

Paris

- Quinzaine du cinéma francophone: 2 films québécois;
- Centre Pompidou: 1 film canadien;
- Cinémathèque française, Paris: 1 film, 1 film canadien.

Perpignan

- Cinémathèque euro-régionale Institut Jean Vigo: 1 film québécois.

Savannah

- Présentation au Archival Screening Night de la Conférence de l'AMIA: 4 films d'animation.

ITALIE

Bologne

- Cineteca del comune di Bologna: 1 film québécois.

Sienna

- Festival Internazionale del cortometraggio Siena: 2 films québécois.

JAPON

Tokyo

- National Film Center: 98 films canadiens d'animation;
- Kodomotachino Kinder Film Festival: 1 film québécois.

LUXEMBOURG

Luxembourg

- Festival DirActors: 6 films.

PORTUGAL

Lisbonne

- Cinemateca Portuguesa – Museu do Cinema, Lisbonne: 3 films québécois d'animation, 2 films québécois.

SUISSE

Soleure

- Solothurn Film Festival: 1 film québécois

À cette liste, il faut ajouter les éléments de la collection qui ont servi à des reproductions complètes ou partielles de films, principalement pour des maisons de production ou des événements spéciaux.

Notons également que 23 films ont été visionnés par des groupes scolaires ou par des chercheurs: Collège Stanislas, Université Concordia, Cégep de l'Outaouais, Collège André-Grasset, Camp de jour Les P'tits Loups, École secondaire Sophie-Barat, Collège O'Sullivan, Vincent Bonin (chercheur). Sur le lot: 1 film canadien, 6 films québécois et 8 films québécois d'animation.

LE DÉPÔT LÉGAL DES FILMS ET ÉMISSIONS DE TÉLÉVISION

Mireille Laforce,
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Pour les producteurs de films et d'émissions de télévision québécois, le dépôt légal consiste en l'obligation de déposer gratuitement un exemplaire neuf des œuvres qu'ils produisent. Cette obligation est inscrite dans la Loi sur Bibliothèque et Archives nationales du Québec (L.R.Q., c. B-1.2) depuis 2006. Elle est régie par le Règlement sur le dépôt légal des films qui lui est associé. Le terme « film » doit s'entendre au sens de la définition établie dans l'article 2 de la Loi sur le cinéma¹ et inclut donc les émissions de télévision. Sont soumis au dépôt légal les films ayant obtenu le soutien financier de l'État, principalement par l'intermédiaire de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC) et du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ).

Le document déposé sur support photochimique doit être une copie tirée dans des conditions optimales d'étalonnage. Si la production est diffusée à partir d'un autre support, le document déposé doit être celui qui assure la qualité maximale de diffusion parmi ceux que le producteur a retenus pour diffuser l'œuvre. Les supports sur lesquels les documents sont reçus reflètent donc les supports utilisés pour la diffusion de l'œuvre. Le Règlement définit les paramètres d'échantillonnage spécifiques des émissions de télévision. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, l'organisme responsable du dépôt légal, a confié à la Cinémathèque québécoise le mandat de conserver les films déposés. C'est donc la Cinémathèque qui, dans les faits, les reçoit, les traite et les conserve.



Babine, de Luc Picard
Collection Cinémathèque québécoise

Tableau 9.5
Nombre de films reçus au dépôt légal, Québec, 2007 à 2009

	Titres reçus			Éléments physiques		
	2007	2008	2009	2007	2008	2009
	n					
Œuvres uniques	161	218	265	259	371	402
Fiction	34	41	87	103	171	211
Documentaire	88	116	124	109	134	136
Variétés	37	57	53	45	62	54
Autre catégorie	2	4	1	2	4	1
Productions à épisodes multiples ou séries	154	192	233	1 475	1 913	2 023
Fiction hebdomadaire	30	41	41	431	569	543
Fiction quotidienne	5	7	3	115	145	40
Documentaire	34	42	54	308	397	492
Magazine hebdomadaire	64	65	89	464	469	600
Magazine quotidien	2	4	6	36	70	108
Émission de variétés hebdomadaire	12	21	24	77	143	164
Émission de variétés quotidienne	—	—	2	—	—	15
Émission à contenu éducatif	1	2	3	4	33	6
Autre production	6	10	11	40	87	55

Source : Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

1. L.R.Q., chapitre C-18.1, art. 2 : « [...] un film est une œuvre produite à l'aide d'un moyen technique et ayant comme résultat un effet cinématographique ».

Depuis 2006, le nombre de productions reçues en dépôt légal a augmenté chaque année de façon constante. Ces données sont rassurantes si on les compare avec le nombre de productions cinématographiques québécoises annuelles. Effectivement, le nombre de longs métrages mentionné au cours des dernières années dans le chapitre 1 de la présente publication, « La production cinématographique », se situe autour d'une centaine de productions. Pour l'année 2009, 110 longs métrages ont été reçus en dépôt légal (voir le tableau 9.7). Cela tend à démontrer que le nombre de dépôts légaux reçus s'approche du nombre de films produits. Précisons que pour être considéré comme « reçu », un film doit avoir obtenu un certificat de conformité confirmant le dépôt légal au cours de l'année de référence, c'est-à-dire l'année de dépôt légal et non l'année de production.

Tableau 9.6
Nombre d'éléments physiques reçus au dépôt légal selon le format, Québec, 2007 à 2009

	Éléments physiques		
	2007	2008	2009
	n		
Betacam numérique	695	980	962
Betacam SP	382	220	246
35 mm	117	182	176
16 mm	–	3	–
Mini DV	4	18	25
DVCPro	486	549	368
HD	30	275	549
Autre format	20	57	99
Total	1 734	2 284	2 425

Source : Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Les films reçus se divisent en deux catégories, soit les œuvres uniques et les productions à épisodes multiples ou séries. Les œuvres uniques rassemblent non seulement les films diffusés en salle mais aussi les émissions spéciales de télévision et les documentaires, dont plusieurs ont été produits pour la télévision. Les productions à épisodes multiples ou séries rassemblent presque exclusivement des émissions de télévision. Le nombre d'œuvres uniques reçues en 2009 a augmenté de 21,6 % par rapport à 2008, alors que l'augmentation a été de 21,4 % du côté des productions à épisodes multiples. L'augmentation du nombre d'œuvres uniques de fiction est significative. Ces productions ont représenté 32,8 % des dépôts légaux par rapport à 18,8 % en 2008.

Du côté des éléments physiques, le nombre de productions à épisodes multiples reçues est, sans surprise, beaucoup plus important que le nombre d'œuvres uniques (2 023 épisodes multiples versus 402 œuvres uniques en 2009). Pour ce qui est du type d'éléments physiques reçus, le support HD a connu une hausse de 99,6 % alors que le support DVCPro a diminué de 33 %. Les quantités d'éléments reçus sur support Betacam numérique ou SP sont demeurés relativement stables.

La proportion de courts métrages reçus a augmenté. En 2008, ceux-ci représentaient 34,1 % des dépôts légaux alors qu'ils ont grimpé à 40,2 % en 2009.

Parmi les films reçus, 83 % comprennent le français parmi les langues présentes à l'écran, alors que 17 % comprennent l'anglais. Par ailleurs, 8 % présentent d'autres langues ou sont sans parole.

La proportion de courts métrages a augmenté par rapport à celle des moyens métrages. Cela est particulièrement significatif du côté du nombre d'œuvres uniques reçues, où la proportion a augmenté à 16,6 % en 2009 alors qu'elle représentait 9,6 % en 2008.

Tableau 9.7
Nombre de films reçus au dépôt légal selon le métrage, Québec, 2007 à 2009

	Œuvres uniques			Productions à épisodes multiples ou séries			Total		
	2007	2008	2009	2007	2008	2009	2007	2008	2009
	n								
Courts métrages	11	21	44	104	119	156	115	140	200
Moyens métrages	83	108	118	46	63	70	129	171	188
Longs métrages	67	89	103	4	10	7	71	99	110
Total	161	218	265	154	192	233	315	410	498

Source : Bibliothèque et Archives nationales du Québec.



Le secret de ma mère
Collection Cinémathèque québécoise



Le Trotsky
Photo : Attila Dory

CHAPITRE 10

LE CINÉMA DANS LE MONDE

Benoit Allaire et Martin Tétu

Le présent chapitre fournit les chiffres clés de production et d'exploitation cinématographique¹ de certains pays, répartis sur trois continents, ce qui permet de mettre en perspective les résultats obtenus au Québec².

De façon générale, on observe une hausse importante de la fréquentation des salles de cinéma en 2009 par rapport à 2008. L'assistance augmente, de même que l'indice de fréquentation, ce dernier atteignant un record des 5 dernières années dans la plupart des pays. Ainsi, plus de cinéphiles des pays recensés ont vu des films en 2009 que lors des années

précédentes. Conséquence logique, les recettes augmentent par rapport à 2008, par exemple des hausses de 8,0 % en France et de 9,8 % au Canada. En général, les recettes augmentent plus que l'assistance, ce qui indique une croissance marquée du prix du billet d'entrée. La diffusion de nombreux films de format 3D en 2009, dont les billets sont plus chers que

les billets de films présentés en format 35 mm, pourrait avoir contribué à cette augmentation du prix moyen des billets d'entrée.

Pour la moitié des pays recensés, la part des recettes des films nationaux dans leur propre marché varie à la hausse. La part des recettes des films des États-Unis reste très importante dans tous les pays et s'aligne sur la moyenne des 4 années précédentes – à l'exclusion du Royaume-Uni et de la Suède, qui affichent des variations de cette part.

1. Les données de ce chapitre concernent les longs métrages destinés au cinéma uniquement.

2. Précisons que les résultats présentés dans ce chapitre ne sont pas comparables aux résultats équivalents diffusés dans les éditions précédentes de *Statistiques sur l'industrie du film et de la production télévisuelle indépendante*.

La hausse de 2009 relative à l'assistance, aux recettes et au nombre d'entrées par écran ne s'accompagne pas d'une augmentation du nombre de films produits par pays. Au contraire, la majorité des pays recensés a produit moins de films en 2009 qu'en 2008, 5 pays affichant une variation négative contre 3 pays affichant une variation positive. En cela, l'année 2009 poursuit une certaine tendance vers la stagnation ou la diminution du nombre de films produits destinés au marché du cinéma, principalement de la part des films états-unis.

Enfin, le passage du parc d'écrans vers le numérique connaît une hausse historique en 2009, le numérique 3D équipant plus de 10% des salles dans la grande majorité des pays.

LE QUÉBEC

Le Québec a produit 30 longs métrages destinés aux salles de cinéma en 2009, soit 5 de plus qu'en 2008. Le parc d'écrans, quant à lui, compte 9 écrans de moins et le nombre total d'écrans s'établit à 773, dont 104 en numérique 3D, soit 13,5% des écrans disponibles³. L'assistance aux films en 2009 a bondi de 12,5% par rapport à 2008, affichant 25,4 millions d'entrées. Cette hausse met fin à 3 années consécutives de baisse de l'assistance (de 2005 à 2008). L'indice de fréquentation passe ainsi de 2,9 à 3,2 entrées par habitant. Le nombre d'entrées annuelles par écran, de son côté, passe de 28 841 en 2008 à 32 912 en 2009. En conséquence, les recettes sont en hausse et totalisent 185,8M\$ en 2009, comparativement à 162,0M\$ en 2008, soit une hausse de 14,7%. Il s'agit d'ailleurs d'un record de tous les temps concernant les recettes au Québec.

Du côté des films québécois, on enregistre une part de marché de 12,2% en 2009, soit un gain de 3,2 points de pourcentage comparativement à 2008. La première place du palmarès de 2009 est d'ailleurs occupée par un film québécois, *De père en flic*, qui compte à lui seul pour 39,0% des recettes des films québécois et pour 4,8% des recettes totales. Enfin, les films états-unis dominent toujours le marché au Québec, soit 73,1% des recettes en 2009, une proportion un peu moindre que la moyenne des 4 années précédentes, soit 75,6% des recettes de 2005 à 2008.

CANADA

Le Canada, y compris le Québec, a enregistré des recettes d'exploitation cinématographique exceptionnelles en 2009, soit 1 010M\$, un record de tous les temps. Il s'agit d'une augmentation de 9,8% par rapport aux recettes de 2008. La part des recettes réalisée par des films canadiens reste toutefois très faible, soit 3,3% du marché. Rappelons que la part de marché des films canadiens était de 5,5% en 2005 et de 4,0% en 2006. Globalement, la part canadienne des recettes se situe donc parmi les parts nationales les plus faibles dans les pays industrialisés. Plus spécifiquement, la part canadienne est surtout composée des recettes des films québécois, dont la part est de 68% des recettes des films canadiens en 2009. Aussi, la part des films des États-Unis dans les recettes au Canada est comparable

Tableau 10.1

Production de longs métrages destinés au cinéma¹, 2005-2009²

	2005	2006	2007	2008	2009
	n				
Québec	26	31	25	25	30
Canada ²	58	90	99	75	..
Australie	9	16	6	14	12
Belgique	20	25	31	29	28
Danemark	20	20	17	20	21
États-Unis	920	928	909	716	677
France	187	164	185	196	182
Pays-Bas	28	22	31	28	32
Royaume-Uni	63	73	85	87	76
Suède	42	41	25	21	..

1. Longs métrages de fiction, y compris les films en coproduction majoritaires, à l'exclusion des documentaires.

2. Y compris le Québec.

Sources : Observatoire européen de l'audiovisuel (OEA).

Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 10.2

Nombre d'écrans de cinéma et de ciné-parc, 2005-2009

	2005	2006	2007	2008	2009
	n				
Québec	777	808	788	784	773
Canada ¹	2 826	2 831	2 652	2 833	..
Australie	1 943	1 964	1 941	1 980	1 989
Belgique	503	507	513	491	..
Danemark	386	385	394	397	..
États-Unis	38 143	38 415	38 794	40 194	39 028
France	5 366	5 364	5 332	5 418	5 522
Pays-Bas	616	625	630	649	..
Royaume-Uni	3 357	3 569	3 596	3 661	3 696
Suède	1 174	1 171	1 049	848	..

1. Y compris le Québec.

Sources : Observatoire européen de l'audiovisuel (OEA).

Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

3. Selon les données de mai 2010.

à la part des films états-uniens dans leur propre pays (soit près de 90%). Au chapitre de la distribution de films états-uniens, le Canada et les États-Unis apparaissent donc comme un seul et même marché.

AUSTRALIE

En 2009, l'Australie a produit 12 longs métrages destinés aux salles de cinéma, soit 2 de moins que l'année précédente. Quant aux infrastructures, ce pays a vu le nombre de ses écrans augmenter très légèrement pour atteindre 1 989, soit 9 écrans de plus qu'en 2008. Le nombre d'écrans numériques 3D atteint pour sa part 299, soit 15% du nombre total d'écrans, ce qui fait de l'Australie le pays ayant la plus grande proportion d'écrans 3D parmi les pays recensés ici. L'assistance a bondi de 7,2%, le nombre d'entrées passant de 84,6 millions en 2008 à 90,7 millions en 2009, ce qui porte l'indice de fréquentation à 4,2. Il s'agit d'un record d'assistance dans ce pays depuis 5 ans. Les recettes ont augmenté de 15,0%, quant à elles, ce qui excède largement l'augmentation de l'assistance.

La part des recettes totales réalisées par les films australiens a gagné 1,2 point de pourcentage, atteignant 5,0% en 2009. La part des films états-uniens a perdu un pourcentage équivalent, et totalise 83,2% des recettes de 2008. Cette part de 5,0% des films nationaux constitue un événement peu fréquent dans le cas de l'Australie, qui enregistre habituellement une part nationale encore plus faible.

BELGIQUE

La Belgique a produit sensiblement le même nombre de films en 2009 qu'en 2008, soit 28 (contre 29 en 2007). Il s'agit d'un nombre considérable de films produits, compte tenu de la taille de la population de la Belgique. Ce pays compte 45 écrans numériques 3D en 2009, soit un ratio de 9,2% du nombre total d'écrans. Pour la première fois depuis 2006, l'assistance a augmenté et atteint 22,6 millions d'entrées en 2009, soit une augmentation de 3,2% par rapport à 2008. Le nombre d'entrées par habitant, de son côté, affiche un indice de 2,1 en 2009. Enfin, la part de marché des films belges représente 7,9% en 2009, soit une perte de 2,1 points de pourcentage comparativement à 2008, mais une part qui se révèle l'une des plus élevées depuis 2005.

Il faut préciser que cette part de marché des films belges ne résulte pas d'un seul grand succès local, mais d'une multitude de films nationaux ayant connu un bon succès.

DANEMARK

Le Danemark a produit 21 films en 2009, une production conforme à sa moyenne annuelle de 20 films depuis 5 ans. Quant au nombre d'écrans 3D, il atteint 23, soit 5,8% des écrans du pays. L'assistance a augmenté de 5,3%, passant de 13,2 millions d'entrées en 2008 à 13,9 millions d'entrées en 2009, ce qui pousse l'indice de fréquentation des cinémas à 2,5 entrées par habitant, soit 0,1 de plus qu'en 2008. Toutefois, les recettes explosent et affichent 13,4% de plus qu'en 2008, ce qui laisse croire qu'une augmentation importante du prix du billet de

Tableau 10.3
Nombre d'écrans de cinéma numériques 3D, 2009

	2009	Ratio écran/écran 3D
	n	%
Québec ¹	104	13,5
Canada ²	..	..
Australie	299	15,0
Belgique	45	9,2
Danemark	23	5,8
États-Unis ³	3 378	8,7
France	477	8,6
Pays-Bas	94	14,5
Royaume-Uni	473	12,8
Suède	28	3,3 ^e

1. En date du mois de mai 2010 (pour le Québec).

2. Y compris le Québec.

3. Les données ont été consultées sur le site Web de Variety [En ligne] : www.variety.com/article/VR1118016815.html?categoryid=10&cs=1&query=first%2Dquarter+box+office (page consultée le 6 août 2010).

Sources : Observatoire européen de l'audiovisuel (OEA).

Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 10.4
Assistance dans les salles de cinéma et les ciné-parcs, 2005-2009

	2005	2006	2007	2008	2009
	M				
Québec	26,2	24,8	24,1	22,6	25,4
Canada ¹	120,3	105,2	109,7	..	106,4
Australie	82,2	83,6	84,7	84,6	90,7
Belgique	22,1	23,9	22,7	21,9 ^r	22,6
Danemark	12,2	12,6	12,1	13,2 ^r	13,9
États-Unis	1 378,0	1 395,0	1 400,0	1 364,0	..
France	175,5	188,8	177,9	190,1 ^r	200,9
Pays-Bas	20,6	23,4	23,1	23,5	27,3
Royaume-Uni	164,7	156,6	162,4	164,2	173,5
Suède	14,6	15,3	14,9	15,3	17,4

1. Y compris le Québec. Données basées sur l'année fiscale d'avril à mars.

Sources : Observatoire européen de l'audiovisuel (OEA).

La Fédération des associations de propriétaires de cinémas du Canada (MPTAC).
Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

cinéma a eu lieu au Danemark en 2009. La part des recettes des films nationaux diminue de son côté de près de la moitié, passant de 33,0% à 17,3%. Il s'agit de la part nationale la plus faible des 5 dernières années, la part moyenne étant de 26,7% de 2005 à 2009. Toutefois, cette part reste enviable pour de nombreux pays dont la part nationale se situe souvent à moins de 10% des recettes.

ÉTATS-UNIS

Les États-Unis ont produit 677 films destinés aux salles de cinéma en 2009, soit une troisième baisse de production consécutive depuis 2006 (année où 928 films ont été produits). Toutefois, l'assistance aux films des États-Unis s'est maintenue dans son propre pays et ailleurs dans le monde, entre 2005 et 2009. Ceci indique que les résultats d'exploitation ne sont pas nécessairement liés au nombre de productions. Le nombre total d'écrans des États-Unis, de son côté, a connu une baisse de 3% en 2009, passant de 40 194 à 39 028 écrans, pendant que le passage de plusieurs salles aux écrans numériques 3D s'est poursuivi. En 2009, on comptait 3 378 écrans 3D aux États-Unis, soit 8,7% du parc d'écrans du pays. Par comparaison, signalons qu'il y a presque autant d'écrans de format 3D aux États-Unis que le nombre total d'écrans au Royaume-Uni.

Certains organismes indiquent que les recettes des cinémas aux États-Unis ont atteint un record de tous les temps en 2009¹. La part des recettes réalisées par les films nationaux a atteint

Tableau 10.5
Nombre d'entrées annuelles par écran, 2005-2009

	2005	2006	2007	2008	2009
	n				
Québec	33 716	31 620	30 636	28 699	32 730
Canada ¹	40 321	37 222	38 033	..	38 837
Australie	42 306	42 566	43 637	42 727	45 601
Belgique	..	47 140	44 211	44 603	..
Danemark	31 580	32 727	30 088	32 997	..
États-Unis	36 127	36 314	36 088	33 835	..
France	32 454	35 160	33 293	35 086'	36 381
Pays-Bas	33 604	36 000	23 056	36 210	..
Royaume-Uni	49 059	43 878	45 161	44 851	46 943
Suède	12 453	13 066	14 175	18 042	..

1. Y compris le Québec. Données basées sur l'année fiscale d'avril à mars.

Sources : Observatoire européen de l'audiovisuel (OEA).

La Fédération des associations de propriétaires de cinémas du Canada (MPTAC).
Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture
et des communications du Québec.



Wild Hunt
Photo: TVA Films

91,8 %, ce qui représente un gain sur la moyenne des 3 années précédentes, qui est de 90,7 %. L'année 2009 aux États-Unis a été marquée notamment par la sortie du film *Avatar* – film dont les recettes sont les plus élevées de l'histoire – et par la sortie des épisodes de séries à succès, dont *Twilight – La tentation*, *L'ère de glace 3*, *Transformers – La revanche* et *Rapides et dangereux*.

FRANCE

La France a produit 182 longs métrages destinés aux salles de cinéma en 2009. Il s'agit d'une diminution de 7 %, soit 14 films de moins qu'en 2008, ce qui suit la moyenne des 4 années précédentes, laquelle est de 183 films de 2005 à 2008. Le nombre d'écrans a augmenté légèrement et totalise 5 522, soit 104 de plus. De ce nombre, 477 sont des écrans numériques 3D, soit 9 % du parc d'écrans français. C'est au chapitre de l'assistance que la France a connu une année exceptionnelle, réalisant la meilleure assistance sur son territoire depuis 1982. L'assistance a en effet dépassé le cap des 200 millions d'entrées en 2009, soit 201 millions d'entrées, loin devant la moyenne des 4 années précédentes, laquelle est de 183 millions d'entrées. Il s'agit d'une augmentation de 5,7 % par rapport à 2008.

L'indice de fréquentation passe de 3,0 en 2008 à 3,1 en 2009. Les recettes ont suivi ce mouvement à la hausse et atteignent un total de 1 233 M€, ce qui représente un gain de 8,0 % par rapport à 2008. La part des recettes des films nationaux chute à 37 %, comparativement à 45 % en 2008. En 2009, la France n'a pas connu de succès déterminants comme en 2008, année de *Bienvenue chez les Ch'tis* et de *Astérix aux Jeux olympiques*, misant plutôt sur des comédies familiales, dont *Le petit Nicolas* et *LOL*. Conséquemment, la part des films états-uniens en France a gagné 5,7 points de pourcentage et atteint 49,7 % en 2009.

PAYS-BAS

Les Pays-Bas ont produit 32 films en 2009, soit le total annuel le plus élevé de la période 2005-2009. La moyenne nationale est de 28 films annuellement. Quant à l'infrastructure d'exploitation, ce pays compte désormais 94 écrans numériques 3D, soit 15 % du parc d'écrans, ce qui fait des Pays-Bas l'un des pays recensés parmi les plus actifs dans le passage des salles vers le numérique. L'assistance y a atteint un record en 2009, soit 27,3 millions d'entrées, en hausse de 16,2 % par rapport à 2008. Ce bond de l'assistance a permis à l'indice de fréquentation par habitant de gagner 0,3 points, le nombre d'entrées par habitant passant de 1,4 à 1,7.

Soulignons que malgré cette hausse importante, l'indice de fréquentation demeure très faible aux Pays-Bas comparativement aux autres pays recensés. Enfin, la part nationale des recettes se situe à 17,4 %, une part plus élevée que la moyenne de 14 % des années 2005 à 2008. La part des films états-uniens dans les recettes atteint 70,0 %. Cette part des films des États-Unis varie considérablement d'une année à l'autre aux Pays-Bas, soit de 79,4 % en 2006 à 61,5 % en 2008.

Tableau 10.6
Indice de fréquentation des salles de cinéma, 2005-2009

	2005	2006	2007	2008	2009
Québec	3,5	3,3	3,2	2,9	3,2
Canada ¹	3,7	3,2	3,3	..	3,2
Australie	4,0	4,1	4,0	4,0	4,2
Belgique	2,1	2,3	2,1	2,0	2,1
Danemark	2,3	2,3	2,2	2,4	2,5
États-Unis	4,7	4,8	4,6	4,5	..
France	2,8	2,9	2,8	3,0	3,1
Pays-Bas	1,3	1,4	1,4	1,4	1,7
Royaume-Uni	2,7	2,6	2,7	2,7	2,8
Suède	1,6	1,6	1,6	1,6	1,9

1. Y compris le Québec. Données basées sur l'année fiscale d'avril à mars.

Sources : Observatoire européen de l'audiovisuel (OEA).

La Fédération des associations de propriétaires de cinémas du Canada (MPTAC).
Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture
et des communications du Québec.

Tableau 10.7
Recettes en unités locales, 2005-2009

	Unité	2005	2006	2007	2008	2009
Québec	M\$	175,1	165,1	163,9	162,0	185,8
Canada ¹	M\$	833,3	757,9	851,8	920,0	1 010,2
Australie	M\$	817,5	866,6	895,4	945,4	1 087,0
Belgique	M€	128,8	144,4	129,4	134,8	..
Danemark	M€	105,5	113,2	110,5	121,8	138,1
États-Unis	M\$	8 991,2	9 138,0	9 629,0	9 629,0	..
France	M€	1 030,9	1 120,9	1 056,5	1 141,7	1 232,9
Pays-Bas	M€	135,2	154,4	159,9	..	201,1
Royaume-Uni	£	770,3	762,1	821,0	850,7	944,0
Suède	MCS ²	..	1 203,6	1 180,8	1 246,6	145,3 ³

1. Y compris le Québec. Données basées sur l'année fiscale d'avril à mars. Inclut les taxes.

2. Couronne suédoise.

3. Euros.

Sources : Observatoire européen de l'audiovisuel (OEA).

La Fédération des associations de propriétaires de cinémas du Canada (MPTAC).
Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture
et des communications du Québec.

4. www.natoonline.org/statisticsboxoffice.htm, site consulté le 20 septembre 2010.

ROYAUME-UNI

Le volume des productions a diminué au Royaume-Uni en 2009, le nombre de longs métrages destinés au cinéma passant de 87 en 2008 à 76 en 2009, soit une baisse 13 %. Le nombre d'écrans au Royaume-Uni a augmenté de 35 en 2009, portant ce nombre à 3 696. Fait à noter, il s'agit de la cinquième augmentation consécutive, de 2005 à 2009. Ce pays est donc parmi les rares pays recensés qui connaissent une augmentation constante du nombre de leurs écrans. Le ratio des écrans 3D sur le nombre total d'écrans atteint 13 % en 2009, soit 473 écrans sur 3 696.

La progression de l'assistance réalisée en 2007 et en 2008 s'est poursuivie en 2009, affichant un gain de 5,7 %, ce qui porte l'assistance totale à 173,5 millions d'entrées. L'indice de fréquentation est passé de 2,7 en 2008 à 2,8 en 2009. De façon similaire, le nombre d'entrées annuelles par écran est passé de 44 851 à 46 943, soit une augmentation de 5 %. Les recettes ont crû de 11 % et atteignent un montant de 944,0 £ en 2009. La part des recettes des films nationaux, de son côté, subit un net recul et s'établit à 16,5 %, comparativement à 31,0 % en 2008. Au cours des 4 années précédentes, la moyenne de la part nationale était de 27,9 %. La part de marché des films états-uniens représente 81,0 % des recettes, soit un gain de 16,0 points de pourcentage par rapport à 2008, explicable en très grande partie par une perte presque équivalente de la part nationale, soit 14,5 points de moins.

SUÈDE

La Suède a perdu de nombreux écrans au cours des dernières années. De 1 174 écrans en 2005, son parc passe à 848 écrans en 2008⁵, soit une diminution de 27,8 % du nombre d'écrans en 4 ans. La part d'écrans numériques sur le nombre total d'écrans reste limitée à environ 3 % en 2009⁶.

L'assistance, quant à elle, ne semble nullement touchée par la fermeture d'écrans. En effet, elle passe de 15,3 millions d'entrées en 2008 à 17,4 millions d'entrées en 2009, soit une hausse de 13,7 %. La moyenne de l'assistance des 4 années précédentes est de 15,0 millions d'entrées. En conséquence, l'indice de fréquentation par habitant bondit de 1,6 à 1,9. Ce bond de l'assistance est en corrélation avec une bonne performance des films suédois; la part nationale des recettes atteint 33 % en 2009, loin devant les 20 % de 2008 et de la moyenne 2005-2008 de 21 %. Le succès de la série *Millenium* a sans doute contribué à hausser cette part nationale. Quant à la part des recettes réalisée par les films états-uniens, elle se situe à 54 % en 2009, en chute par rapport à la moyenne 2005-2008 de 65 %.

Tableau 10.8

Part des recettes des films nationaux dans leur propre marché, 2005-2009

	2005	2006	2007	2008	2009
Québec	18,1	11,4	10,2	8,9	12,2
Canada ¹	5,5	4,2	3,2	2,8	3,3
Australie	2,8	4,6	4,0	3,8	5,0
Belgique	2,9 ^r	4,6	6,7	10,0	7,9
Danemark	32,0	25,0	26,0	33,0	17,3
États-Unis	..	90,7	90,0	91,5	91,8
France	36,6	44,6	36,5	45,4	36,8
Pays-Bas	12,3	11,1	13,5	17,9	17,4
Royaume-Uni	33,0	19,0	28,5	31,0	16,5
Suède	22,6	20,0	21,6	20,2	32,7

1. Y compris le Québec.

Sources: Observatoire européen de l'audiovisuel (OEA).

Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 10.9

Part des recettes des films états-uniens, 2005-2009

	2005	2006	2007	2008	2009
Québec	69,3	77,2	76,3	79,5	73,1
Canada ¹	85,5	88,3	88,9	88,5	..
Australie	81,2	85,9	78,0	84,2	83,0
Belgique (Bruxelles seulement)	70,7	65,7	70,6	66,8	..
Danemark	56,0	58,0	58,0	52,0	..
États-Unis	86,1	90,7	90,0	91,5	91,8
France	45,8	44,2	49,0	44,0	49,7
Pays-Bas	74,1	79,4	65,3	61,5	70,0 ^e
Royaume-Uni	63,1	77,0	67,7	65,0	81,0
Suède	59,8	65,4	64,5	68,3 ^r	53,9

1. Y compris le Québec.

Sources: Observatoire européen de l'audiovisuel (OEA).

Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

5. Aucune donnée en 2009.

6. Calculé à partir du nombre total d'écrans de 2008



New Denmark
Photo : Rafaël Ouellet

CHAPITRE 11

LE CRÉDIT D'IMPÔT REMBOURSABLE POUR LE DOUBLAGE DE FILMS

Marielle Audet, Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)

Le crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films a été annoncé dans un bulletin d'information du ministère des Finances, en 1997. Il vise exclusivement les activités de doublage réalisées au Québec, qu'elles soient destinées au marché des salles, de la télévision ou de la vente au détail. Jusqu'au 19 mars 2009, le crédit d'impôt représente 29,1667 % des dépenses totales admissibles et, à compter du 20 mars 2009, il équivaut à 30 % des dépenses totales admissibles, ces dernières ne pouvant excéder 40,5 % de la valeur du contrat de doublage. La SODEC, gestionnaire de cette mesure, a rendu ses premières décisions en 1999-2000.

Les résultats d'une année financière rendent compte des activités de doublage qui peuvent s'être déroulées au cours de trois ou quatre années civiles différentes et sont largement tributaires de la date de dépôt des demandes. Une répartition des

projets selon l'année des travaux permet d'obtenir un portrait chronologique de la valeur des services de doublage rendus. Les résultats d'une année civile peuvent donc être rétroactivement modifiés et les plus récents, demeurer assez fragmentai-

res. Afin d'obtenir une idée plus précise des activités de l'industrie, le présent chapitre expose en premier lieu les données de gestion et en deuxième lieu, les résultats selon l'année du doublage.

En 2009-2010, la SODEC a certifié le doublage de 442 productions; la valeur estimée du crédit d'impôt est de 3 119 167 \$. La valeur totale des contrats de doublage atteint 26 683 149 \$, dont 12 824 425 \$ constituent des dépenses de main-d'œuvre admissibles. De cette somme, 7 531 203 \$ ont été alloués à la rémunération des comédiens (58,7 %) et 5 293 222 \$, à la prestation des autres services de doublage.

LE FORMAT ET LE PREMIER MARCHÉ AUQUEL LES PRODUCTIONS SONT DESTINÉES

La SODEC a traité un volume plus important de dossiers cette année, soit 127 de plus que l'an dernier. Au total, 154 productions cinématographiques (+44,8%), 219 productions télévisuelles (+9,1%), comprenant 79 œuvres uniques (+1,3%), 25 miniséries (+12,0%) et 115 séries (+13,9%) ainsi que 69 productions destinées au marché des vidéoclubs (+55,1%) ont été visées par la mesure fiscale pour le doublage de films.

Depuis 2006-2007, le marché de la télévision a semblé prendre une importance grandissante, surpassant annuellement celui des productions cinématographiques. Les nombreuses chaînes de télé qui sont apparues ces dernières années ont participé à cet essor. Au total, depuis 1998, 1 351 productions cinématographiques (41,5%), 1 519 productions télévisuelles (46,7%) et 382 productions destinées au marché des vidéoclubs (11,7%) ont reçu un certificat.

LA LANGUE DES PRODUCTIONS DOUBLÉES

Tous marchés confondus, la presque totalité des productions a été traduite de l'anglais vers le français (431 sur 442). Dix productions télévisuelles en français ont été doublées en anglais, tandis qu'une production télévisuelle espagnole a été doublée en français.

LES CATÉGORIES DE PRODUCTION

Le marché des salles est composé de 142 fictions et de 12 films d'animation. La valeur moyenne des contrats de doublage des fictions s'élève à 61 186 \$ et celui des films d'animation, à 66 751 \$, soit une valeur moyenne globale de 61 620 \$. Le total des dépenses admissibles s'établit à 4 262 796 \$, ce qui représente un crédit d'impôt de 1 078 945 \$.

Le marché de la télévision se répartit entre 98 documentaires, 69 fictions, 40 animations et 12 magazines. La moyenne de la valeur des contrats de doublage concer-

Tableau 11.1

Productions¹ cinématographiques et télévisuelles doublées selon le premier marché et le format, Québec, 2009-2010

Premier marché	Œuvre unique	Minisérie (de 2 à 6 épisodes)	Série (7 épisodes et plus)	Total
n				
Cinéma	154	–	–	154
Télévision	79	25	115	219
Vidéoclub	69	–	–	69
Total	302	25	115	442

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.

Source : SODEC.

Tableau 11.2

Productions¹ cinématographiques et télévisuelles doublées selon le premier marché, la langue de la version originale et de doublage, Québec, 2009-2010

Premier marché	Version originale	Version doublée		
		Anglais	Français	Total
n				
Cinéma	Anglais	–	154	154
Télévision	Anglais	–	208	208
	Espagnol	–	1	1
Vidéoclub	Français	10	–	10
	Anglais	–	69	69
Total		10	432	442

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.

Source : SODEC.

nant ce marché s'élève à 65 998 \$. C'est en animation que la valeur des contrats a été la plus importante, soit de 106 157 \$ en moyenne. Le total des dépenses admissibles en télévision atteint 7 254 639 \$, et le crédit d'impôt généré, 1 714 286 \$.

Le marché des vidéoclubs compte 69 fictions. La moyenne de la valeur des contrats atteint 39 712 \$; les dépenses admissibles représentent 1 306 990 \$ et le crédit d'impôt, 325 936 \$.

On observe une diminution de la valeur moyenne des contrats de doublage concernant les productions cinématographiques, celle-ci étant due à la baisse de la valeur moyenne des contrats de la catégorie des films de fiction, qui est passée de

66 068 \$ en 2008-2009 à 61 186 \$ en 2009-2010. La valeur moyenne des contrats de doublage des films d'animation a augmenté de 49 641 \$ en 2008-2009 à 66 751 \$ en 2009-2010. Celle des productions télévisuelles a crû en 2009-2010, passant de 60 413 \$ en 2008-2009 à 65 998 \$. Seule la catégorie des émissions télévisées d'animation a connu une diminution de la valeur moyenne de ses contrats de doublage, passant de 135 399 \$ en 2008-2009 à 106 157 \$ en 2009-2010. Celle des films de fiction destinés au marché des vidéoclubs a aussi diminué, passant 42 943 \$ l'an dernier à 39 712 \$ cette année.

Tableau 11.3

Ventilation des dépenses de doublage selon le premier marché et la catégorie des productions¹ cinématographiques et télévisuelles, Québec, 2009-2010

Premier marché et catégorie de production	Productions doublées		Valeur des contrats		Coût moyen des contrats	Total des dépenses de main-d'œuvre admissibles	Crédit d'impôt	Total des épisodes
	n	%	\$	%				
Cinéma	154	100,0	9 489 445	100,0	61 620	4 262 796	1 078 945	...
Animation	12	7,8	801 009	8,4	66 751	325 095	85 785	...
Fiction	142	92,2	8 688 436	91,6	61 186	3 937 701	993 160	...
Télévision	219	100,0	14 453 589	100,0	65 998	7 254 639	1 714 286	2 047
Animation	40	18,3	4 246 271	29,4	106 157	2 137 891	504 247	640
Documentaire ²	98	44,7	4 583 799	31,7	46 773	2 240 044	543 051	810
Fiction	69	31,5	4 494 238	31,1	65 134	2 275 147	531 175	284
Magazine	12	5,5	1 129 281	7,8	94 107	601 557	135 813	313
Vidéoclub	69	100,0	2 740 115	100,0	39 712	1 306 990	325 936	...
Fiction	69	100,0	2 740 115	100,0	39 712	1 306 990	325 936	...
Total	442	...	26 683 149	...	60 369	12 824 425	3 119 167	2 047

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.

2. Comprend une animation.

Source : SODEC.

LES DÉPENSES DE DOUBLAGE

Le doublage des 154 films destinés aux salles de cinéma a généré des contrats dont la valeur atteint 9 489 445\$. De cette somme, 4 262 796\$ constituent des dépenses admissibles (44,9% de la valeur des contrats) et le plafond est de 3 843 226\$. La rémunération des comédiens atteint 2 519 185\$ (59,1% des dépenses admissibles) et la prestation des autres services, 1 743 611\$. Le crédit d'impôt estimé est de 1 078 945\$.

Le marché de la télévision, qui compte 219 productions, a donné lieu à 14 453 589\$ en contrats de doublage. Les dépenses admissibles atteignent 7 254 639\$, dont 4 295 096\$ (59,2%) sont alloués aux comédiens et 2 959 543\$, aux autres prestataires de services. Le plafond des dépenses admissibles est de 5 868 792\$ et le crédit d'impôt estimé, de 1 714 286\$.

Les 69 productions ayant pour premier marché les vidéoclubs ont généré des contrats de doublage d'une valeur de 2 740 115\$. Les dépenses admissibles atteignent 1 306 990\$ (47,7% des contrats),

la prestation des comédiens, 716 922\$ (54,9% des dépenses admissibles) et la prestation des autres services, 590 068\$. Le plafond de dépenses admissibles s'élève à 1 109 746\$ et le crédit d'impôt estimé, à 325 936\$.

En cinéma, 56,5% des films doublés ont généré des contrats dont la valeur est inférieure à 60 000\$ et dont la valeur moyenne s'établit à 47 424\$. Les comédiens ont obtenu une rémunération totalisant 1 250 565\$ grâce à cette catégorie de contrats. Les contrats dont la valeur se situe de 60 000\$ à 99 999\$ concernent

Tableau 11.4

Productions¹ cinématographiques et télévisuelles doublées selon la valeur des contrats, les dépenses admissibles, le crédit d'impôt et le premier marché, Québec, 2009-2010

	Cinéma		Télévision		Vidéoclub		Total	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Valeur totale des contrats de doublage	9 489 445	...	14 453 589	...	2 740 115	...	26 683 149	...
Total des dépenses admissibles	4 262 796	44,9	7 254 639	50,2	1 306 990	47,7	12 824 425	48,1
Prestation des comédiens	2 519 185	59,1	4 295 096	59,2	716 922	54,9	7 531 203	58,7
Adaptation	724 231	17,0	1 473 452	20,3	267 186	20,4	2 464 869	19,2
Détection	294 912	6,9	467 330	6,4	116 588	8,9	878 830	6,9
Calligraphie, grille, saisie de texte, production de titres et transfert optique	59 956	1,4	87 773	1,2	7 140	0,5	154 869	1,2
Direction de plateau	664 512	15,6	930 988	12,8	199 154	15,2	1 794 654	14,0
Plafond des dépenses admissibles	3 843 226	40,5	5 868 792	40,5	1 109 746	40,5	10 821 764	40,5
Montant du crédit d'impôt autorisé	1 078 945	11,4	1 714 286	11,9	325 936	11,9	3 119 167	11,7
Nombre total de projets	154	...	219	...	69	...	442	...

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.

Source : SODEC.

39,0% des productions, soit une moyenne de 76 064\$. De ces sommes, 1 089 905\$ sont allés aux comédiens et 780 847\$, à la prestation des autres services.

En télévision, les contrats des œuvres uniques dont la valeur est de moins de 30 000\$ regroupent 54,4% des productions (43 téléfilms). La valeur moyenne de ces contrats est de 14 784\$. Pour l'ensemble de cette catégorie de contrats, les dépenses admissibles s'élèvent à 317 059\$ et la rémunération des comédiens, à 177 143\$. La catégorie des contrats dont la valeur se situe de 30 000\$ à 59 999\$ concerne 39,3% des œuvres uniques de ce marché, totalisant 31 productions dont la valeur moyenne des contrats s'élève à 40 707\$. Le total des dépenses admissibles atteint 649 331\$, dont 372 641\$ en prestations aux comédiens.

Par ailleurs, 17 miniséries sur 25, soit 68,0%, ont été doublées avec des budgets de moins de 30 000\$, générant 99 703\$ en rémunération pour les comédiens et 59 971\$ pour les autres prestataires de services. Les 8 miniséries, dont les contrats sont de 30 000\$ et plus, ont rapporté au total 101 666\$ en rémunération aux comédiens et 94 537\$ aux autres prestataires de services. Concernant l'ensemble des miniséries, 89 épisodes ont été doublés.

Les séries télévisuelles de 7 épisodes et plus sont assorties, dans une proportion identique de 30,4%, de contrats de moins de 60 000\$ et de contrats de 60 000\$ à 99 999\$. Les premiers, d'une valeur moyenne de 43 835\$, ont rapporté au total 497 910\$ aux comédiens et 288 197\$ aux autres prestataires de services pour le doublage de 448 épisodes, tandis que les seconds, d'une valeur moyenne de 81 840\$, ont rapporté au total 854 977\$ aux comédiens et 523 249\$ aux autres prestataires de services pour le doublage de 499 épisodes. Les 45 productions dont la valeur des contrats de doublage est de 100 000\$ et plus représentent 39,2% des séries télévisées. Ces contrats, dont la valeur moyenne s'élève à 154 273\$, ont généré des revenus de 2 123 376\$ pour les comédiens et de 1 514 839\$ pour les autres prestataires de services, et ce, pour le doublage de 1 011 épisodes.

Les contrats de doublage dont la valeur est de 30 000\$ et plus constituent la majorité des productions destinées au marché des vidéoclubs (82,6%). D'une valeur moyenne de 42 464\$, ces contrats ont rapporté au total 630 459\$ en cachets aux comédiens et 504 322\$ de revenus aux autres prestataires de services.

RÉPARTITION SELON L'ANNÉE DU DOUBLAGE

Les demandes de certification traitées en 2009-2010 se répartissent entre 274 dossiers (62,0%) concernant des productions doublées en 2009 et 162 dossiers (36,7%) concernant des productions doublées en 2008. Les 6 autres productions ont été doublées en 2007 (4 productions) et en 2010 (2 productions).

Ainsi, la répartition des dossiers traités en 2009-2010 a permis de constater que les activités de doublage demeurent en croissance depuis 2003. Il faudra attendre la fin de la prochaine année financière pour avoir une idée plus juste du volume des activités en 2009, car nous ne disposons que de données partielles. De 2006 à 2007, années où les résultats sont probablement définitifs, le volume des productions doublées a crû de 12,9%. Le taux de croissance se répartit ainsi : marché du cinéma, 3,9%; marché de la télévision, 29,8%; marché du vidéoclub, -8,8%.

Le taux de croissance annuel moyen pour la période de 1998 à 2008 concernant l'ensemble des marchés s'élève à 12,1%, et se répartit comme suit : marché du cinéma, 4,1%; marché de la télévision, 18,9%; marché du vidéoclub, 27,7%.

On observe une augmentation de la valeur moyenne des contrats en 2008, soit de 58 031\$ à 61 420\$. Celle-ci résulte de l'augmentation de la valeur moyenne des contrats du marché du vidéoclub, qui est passée de 32 755\$ en 2007 à 36 865\$ en 2008, les deux autres marchés ayant vu la valeur moyenne de leurs contrats diminuer. Concernant le marché du cinéma, la valeur moyenne est passée de 62 825\$ à 60 083\$ et dans le cas du marché de la télévision, de 63 155 à 62 571\$.



Signes vitaux
Photo : Sophie Deraspe

Tableau 11.5

Ventilation des dépenses de doublage selon le premier marché des productions¹ cinématographiques et télévisuelles et la catégorie de contrats, Québec, 2009-2010

Premier marché et catégorie de contrats	Productions doublées		Valeur des contrats		Coût moyen des contrats	Prestation des comédiens	Autres dépenses	Total dépenses admissibles	Crédit d'impôt	Total des épisodes
	n	%	\$	%						
Cinéma	154	100,0	9 489 445	100,0	61 620	2 519 185	1 743 611	4 262 796	1 078 945	...
Moins de 60 000\$	87	56,5	4 125 853	43,5	47 424	1 250 565	843 740	2 094 305	489 914	...
De 60 000\$ à 99 999\$	60	39,0	4 563 817	48,1	76 064	1 089 905	780 847	1 870 752	505 023	...
100 000\$ et plus	7	4,5	799 775	8,4	114 254	178 715	119 024	297 739	84 008	...
Télévision – œuvre unique	79	100,0	2 294 598	100,0	29 046	617 464	478 750	1 096 214	268 264	...
Moins de 30 000\$	43	54,4	635 692	27,7	14 784	177 143	139 916	317 059	75 039	...
De 30 000\$ à 59 999\$	31	39,3	1 261 910	55,0	40 707	372 641	276 690	649 331	150 994	...
60 000\$ et plus	5	6,3	396 996	17,3	79 399	67 680	62 144	129 824	42 231	...
Télévision – minisérie (de 2 à 6 épisodes)	25	100,0	818 065	100,0	32 723	201 369	154 508	355 877	95 238	89
Moins de 30 000\$	17	68,0	349 136	42,7	20 537	99 703	59 971	159 674	41 627	50
30 000\$ et plus	8	32,0	468 929	57,3	58 616	101 666	94 537	196 203	53 611	39
Télévision – série (7 épisodes et plus)	115	100,0	11 340 926	100,0	98 617	3 476 263	2 326 285	5 802 548	1 350 784	1 958
Moins de 60 000\$	35	30,4	1 534 237	13,5	43 835	497 910	288 197	786 107	184 041	448
De 60 000\$ à 99 999\$	35	30,4	2 864 393	25,3	81 840	854 977	523 249	1 378 226	332 955	499
100 000\$ et plus	45	39,2	6 942 296	61,2	154 273	2 123 376	1 514 839	3 638 215	833 788	1 011
Vidéoclub	69	100,0	2 740 115	100,0	39 712	716 922	590 068	1 306 990	325 936	...
Moins de 30 000\$	12	17,4	319 688	11,7	26 641	86 463	85 746	172 209	38 683	...
30 000\$ et plus	57	82,6	2 420 427	88,3	42 464	630 459	504 322	1 134 781	287 253	...
Total	442	...	26 683 149	...	60 369	7 531 203	5 293 222	12 824 425	3 119 167	2 047

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.

Source : SODEC.

Tableau 11.6

Répartition des productions¹ cinématographiques et télévisuelles doublées selon l'année de doublage et l'année financière de la certification, Québec, 1998-2010²

Année financière	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Total
	n													
1999-2000	27	6	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	33
2000-2001	67	83	53	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	203
2001-2002	22	38	129	57	1	–	–	–	–	–	–	–	–	247
2002-2003	10	19	15	134	141	–	–	–	–	–	–	–	–	319
2003-2004	–	15	16	16	112	73	–	–	–	–	–	–	–	232
2004-2005	–	–	4	1	43	197	144	–	–	–	–	–	–	389
2005-2006	1	4	1	–	–	4	135	239	11	–	–	–	–	395
2006-2007	1	1	–	–	–	2	13	57	280	16	–	–	–	370
2007-2008	–	–	–	–	–	–	–	–	35	267	5	–	–	307
2008-2009	–	–	–	–	–	–	–	–	–	81	234	–	–	315
2009-2010	–	–	–	–	–	–	–	–	–	4	162	274	2	442
Total	128	166	218	208	297	276	292	296	326	368	401	274	2	3 252³

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour services de production cinématographique et télévisuelle.

2. Données disponibles au 31 mars 2010.

3. Comprend sept productions en format géant.

Source : SODEC.

Tableau 11.7

Nombre de productions doublées selon le premier marché des productions¹ cinématographiques et télévisuelles et l'année de doublage, Québec, 1998-2010²

Année de doublage	Cinéma ³	Télévision	Vidéoclub	Total
n				
1998	83	41	4	128
1999	97	59	10	166
2000	104	111	3	218
2001	96	90	22	208
2002	128	147	22	297
2003	123	107	46	276
2004	132	130	30	292
2005	113	134	49	296
2006	128	141	57	326
2007	133 ^r	183 ^r	52 ^r	368 ^r
2008	124 ^r	231 ^r	46 ^r	401 ^r
2009 (données partielles)	90	143	41	274
2010 (données partielles)	..	2	..	2
Total	1 351	1 519	382	3 252
%				
TCAM ⁴ 1998-2008	4,1	18,9	27,7	12,1

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.

2. Données disponibles au 31 mars 2010.

3. Comprend sept productions en format géant.

4. Taux de croissance annuel moyen.

Source : SODEC.

Tableau 11.8

Valeur moyenne des contrats de doublage selon le premier marché des productions¹ cinématographiques et télévisuelles et l'année de doublage, Québec, 1998-2009²

Année de doublage	Cinéma ³	Télévision	Vidéoclub	Total
n				
1998	64 559	75 972	57 481	67 994
1999	54 956	64 842	36 798	57 376
2000	57 618	51 691	68 634	54 752
2001	64 261	64 626	32 736	61 084
2002	66 238	46 552	41 477	54 660
2003	69 101	59 948	37 131	60 224
2004	72 095	57 623	33 411	61 678
2005	71 892	55 155	41 845	59 341
2006	66 232	62 074	35 857	59 123
2007	62 825 ^r	63 155 ^r	32 755 ^r	58 031
2008	60 083 ^r	62 571 ^r	36 865 ^r	61 420
2009 (données partielles)	67 808	65 128	39 755	62 211
Moyenne globale	65 030	59 865	37 356	59 366

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.

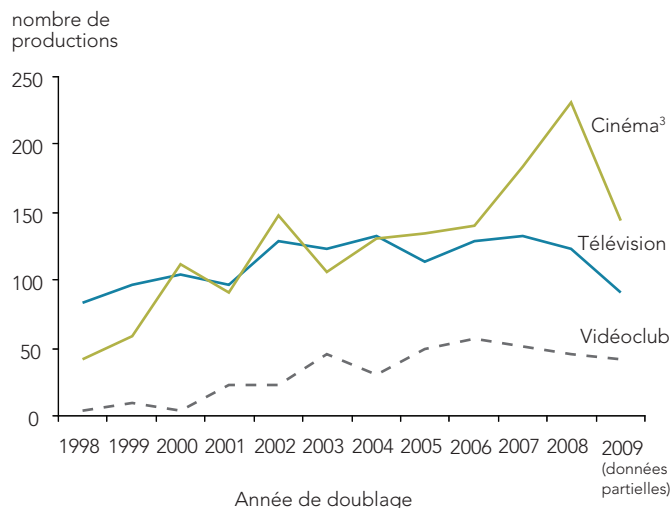
2. Données disponibles au 31 mars 2010.

3. Comprend sept productions en format géant.

Source : SODEC.

Figure 11.1

Évolution du nombre de productions doublées selon le premier marché des productions¹ cinématographiques et télévisuelles et l'année de doublage, Québec, 1998-2009²



1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.

2. Données disponibles au 31 mars 2010.

3. Comprend sept productions en format géant.

Source : SODEC.

Figure 11.2

Évolution de la valeur moyenne des contrats de doublage selon le premier marché des productions¹ cinématographiques et télévisuelles et l'année de doublage, Québec, 1998-2009²



1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.

2. Données disponibles au 31 mars 2010.

3. Comprend sept productions en format géant.

Source : SODEC.

Tableau 11.9

Nombre de productions¹ télévisuelles doublées selon le format et l'année de doublage, Québec, 1998-2010²

Année de doublage	Œuvre unique	Minisérie (de 2 à 6 épisodes)	Série (7 épisodes et plus)	Total
n				
1998	13	11	17	41
1999	22	16	21	59
2000	41	25	45	111
2001	26	15	49	90
2002	61	28	58	147
2003	32	17	58	107
2004	44	22	64	130
2005	48	31	55	134
2006	46	36	59	141
2007	65	31 ^r	87 ^r	183 ^r
2008	81 ^r	24 ^r	126 ^r	231 ^r
2009 (données partielles)	59	14	70	143
2010 (données partielles)	1	..	1	2
Total	539	270	710	1 519
%				
TCAM ³ 1998-2008	20,1	8,1	22,2	18,9

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.

2. Données disponibles au 31 mars 2010.

3. Taux de croissance annuel moyen.

Source : SODEC.

Tableau 11.10

Valeur moyenne des contrats de doublage des productions¹ télévisuelles selon le format et l'année de doublage, Québec, 1998-2009²

Année de doublage	Œuvre unique	Minisérie (de 2 à 6 épisodes)	Série (7 épisodes et plus)	Total
n				
1998	23 684	40 241	139 076	75 972
1999	29 309	31 925	127 149	64 842
2000	23 774	32 742	87 654	51 691
2001	17 570	21 328	102 849	64 626
2002	12 050	23 538	93 949	46 552
2003	26 828	22 737	89 128	59 948
2004	22 276	21 079	94 486	57 623
2005	17 041	29 906	102 648	55 155
2006	16 863	27 199	118 604	62 074
2007	21 432 ^r	25 682 ^r	107 679 ^r	63 155 ^r
2008	24 598 ^r	31 063 ^r	92 984 ^r	62 571 ^r
2009 (données partielles)	29 873	34 270	101 014	65 128
Moyenne globale	27 885	21 747	100 821	59 796

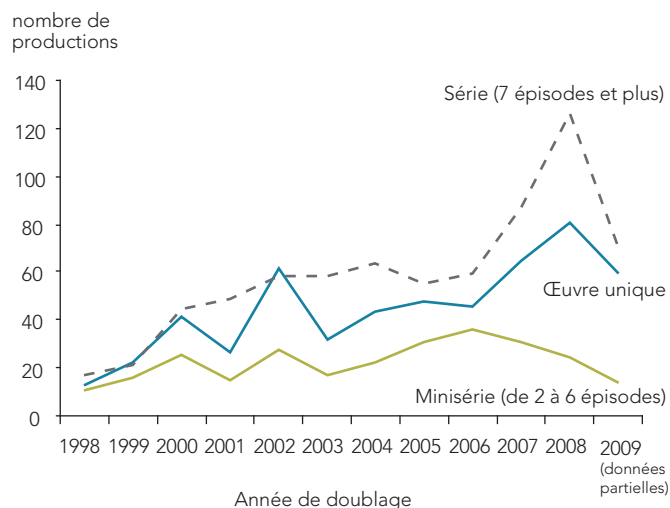
1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.

2. Données disponibles au 31 mars 2010.

Source : SODEC.

Figure 11.3

Évolution du nombre de productions¹ télévisuelles doublées selon le format et l'année de doublage, Québec, 1998-2009²



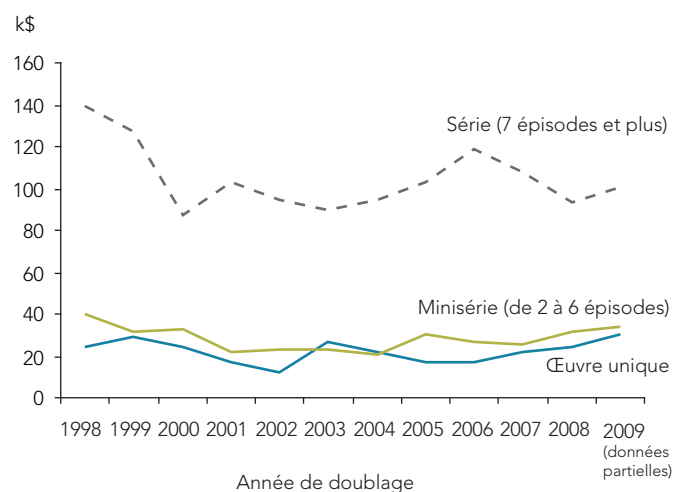
1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.

2. Données disponibles au 31 mars 2010.

Source : SODEC.

Figure 11.4

Valeur moyenne des contrats de doublage des productions¹ télévisuelles selon le format et l'année de doublage, Québec, 1998-2009²



1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.

2. Données disponibles au 31 mars 2010.

Source : SODEC.

De 2007 à 2008, le doublage des séries télévisées et celui des œuvres uniques destinées à la télévision ont crû de 44,8 % et de 24,6 % respectivement, tandis que les miniséries ont chuté de 22,6 %. Ainsi, pour la période de 1998 à 2008, le taux de croissance annuel moyen des œuvres uniques s'élève à 20,1 %, celui des miniséries, à 8,1 % et celui des séries, à 22,2 %. La valeur moyenne des contrats des œuvres uniques est passée de 21 432 \$ en 2007 à 24 598 \$ en 2008 et celle des miniséries, de 25 682 \$ en 2007 à 31 063 \$ en 2008. Les séries ont connu une diminution de la valeur moyenne de leurs contrats de

2007 à 2008, soit de 107 679 \$ à 92 984 \$. Concernant l'ensemble du marché de la télévision, la valeur moyenne des contrats a glissé de 63 155 \$ en 2007 à 62 571 \$ en 2008.

DEPUIS 1998

Depuis la mise en application de la mesure fiscale, la SODEC a certifié le doublage de 3 252 productions, dont la valeur totale des contrats s'élève à 193 059 757 \$. Les dépenses de main-d'œuvre admissibles ont atteint 91 276 417 \$, dont 51 246 048 \$ ont servi à la rémunération des comédiens et 40 030 369 \$, au paiement des

autres services; le crédit d'impôt autorisé est de 22 913 963 \$. Depuis 1998, 96,7 % des productions certifiées ont été doublées de l'anglais vers le français. Les œuvres uniques représentent 69,2 % des doublages effectués.

Tableau 11.11

Ventilation des dépenses de doublage selon le premier marché des productions¹ cinématographiques et télévisuelles et la catégorie de contrats, Québec, 1999-2000 à 2009-2010

Premier marché et catégorie de contrats	Productions doublées		Valeur des contrats		Coût moyens des contrats	Prestation des comédiens	Autres dépenses admissibles	Total dépenses	Crédit d'impôt	Total des épisodes
	n	%	\$	%						n
Cinéma²	1 351	100,0	87 855 273	100,0	65 030	20 441 845	16 748 008	37 189 853	10 127 026	2
Moins de 30 000 \$	69	5,1	1 434 980	1,6	20 797	412 106	415 935	828 041	183 593	...
De 30 000 \$ à 59 999 \$	557	41,2	24 413 943	27,8	43 753	6 774 281	5 827 447	12 601 728	3 006 942	...
De 60 000 \$ à 99 999 \$	614	45,4	49 306 236	56,1	80 303	10 549 500	8 530 467	19 079 967	5 548 522	...
100 000 \$ et plus	111	8,2	12 700 114	14,5	114 415	2 705 958	1 974 159	4 680 117	1 387 969	2
Télévision – œuvre unique	539	100,0	11 734 632	100,0	21 771	3 130 747	2 713 921	5 844 668	1 408 373	...
Moins de 30 000 \$	353	65,5	4 283 704	36,5	12 135	1 202 516	978 794	2 181 310	510 166	...
De 30 000 \$ à 59 999 \$	172	31,9	6 298 167	53,7	36 617	1 659 035	1 545 051	3 204 086	771 764	...
60 000 \$ et plus	14	2,6	1 152 761	9,8	82 340	269 196	190 076	459 272	126 443	...
Télévision – minisérie (de 2 à 6 épisodes)	270	100,0	7 528 919	100,0	27 885	2 278 139	1 458 576	3 736 715	913 293	1 079
Moins de 30 000 \$	194	71,9	3 650 408	48,5	18 817	1 185 091	704 511	1 889 602	446 436	719
De 30 000 \$ à 59 999 \$	64	23,7	2 604 064	34,6	40 689	751 283	511 578	1 262 861	312 505	317
De 60 000 \$ à 99 999 \$	7	2,6	548 764	7,3	78 395	130 076	122 543	252 619	63 305	26
100 000 \$ et plus	5	1,9	725 683	9,6	145 137	211 689	119 944	331 633	91 047	17
Télévision – série (7 épisodes et plus)	710	100,0	71 670 822	100,0	100 945	21 884 475	15 612 134	37 496 609	8 748 109	12 651
Moins de 30 000 \$	22	3,1	566 525	0,8	25 751	151 151	129 195	280 346	69 293	710
De 30 000 \$ à 59 999 \$	215	30,3	9 688 482	13,5	45 063	3 059 720	1 845 506	4 905 226	1 164 218	2 837
De 60 000 \$ à 99 999 \$	199	28,0	15 368 936	21,4	77 231	4 986 185	2 941 511	7 927 696	1 876 020	3 266
100 000 \$ et plus	274	38,6	46 046 879	64,2	168 054	13 687 419	10 695 922	24 383 341	5 638 578	5 838
Vidéoclub	382	100,0	14 270 111	100,0	37 356	3 510 842	3 497 730	7 008 572	1 717 162	438
Moins de 30 000 \$	70	18,3	1 229 823	8,6	17 569	323 992	340 742	664 734	148 619	87
De 30 000 \$ à 59 999 \$	295	77,2	11 538 906	80,9	39 115	2 796 251	2 876 010	5 672 261	1 391 009	295
De 60 000 \$ à 99 999 \$	12	3,1	893 945	6,3	74 495	241 215	171 107	412 322	102 568	28
100 000 \$ et plus	5	1,3	607 437	4,3	121 487	149 384	109 871	259 255	74 966	28
Total	3 252	...	193 059 757	...	59 366	51 246 048	40 030 369	91 276 417	22 913 963	14 170

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.

2. Comprend sept productions en format géant.

Source : SODEC.



Timekeeper
Photo : Bertrand Calmeau

CHAPITRE 12

LE CRÉDIT D'IMPÔT REMBOURSABLE POUR SERVICES DE PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE OU TÉLÉVISUELLE

Marielle Audet, Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)

Le crédit d'impôt remboursable pour services de production est une mesure fiscale destinée à favoriser le tournage, au Québec, de productions étrangères et la réalisation de services techniques tels que l'animation et les effets spéciaux.

Depuis le 20 mars 2009, la procédure d'attestation a été modifiée. Elle comporte un certificat d'agrément délivré à l'égard de la société propriétaire des droits d'auteur et une décision préalable à l'égard de la ou des sociétés admissibles qui ont rendu les services. L'étape de la certification finale a été éliminée.

Afin de bénéficier du crédit d'impôt, une société doit compter un établissement au Québec et exploiter principalement une entreprise de production ou de services de production cinématographique ou télévisuelle. La société non admissible, titulaire des droits cinématographiques ou télévisuels (production non québécoise), doit

déposer en premier lieu une demande de certificat d'agrément auprès de la SODEC. La société admissible, qui a obtenu le contrat de services de production avec la société titulaire des droits cinématographiques ou télévisuels, doit déposer lors de sa demande de décision préalable une copie de ce certificat d'agrément.

Seules les dépenses de main-d'œuvre admissibles versées à des résidents du Québec pour des services rendus en sol québécois sont considérés dans le calcul du crédit d'impôt pour les productions dont les principaux travaux de prises de vue ou d'enregistrement au Québec ont été réalisés **avant le 13 juin 2009**. Les productions dont les principaux travaux de prises de vue ou d'enregistrement au Québec ont été réalisés **après le 12 juin 2009** bénéficient d'un élargissement de la mesure aux coûts des biens admissibles rendus exclusivement sur le territoire québécois.

Cependant, les catégories de productions admissibles ont été limitées aux œuvres uniques, aux miniséries ou aux séries, aux œuvres de fiction ou aux documentaires. Des critères particuliers s'appliquent à certaines catégories et la durée ainsi que le coût minimal sont également fixés. Aucun plafond n'est fixé au crédit d'impôt qu'il est possible d'obtenir.

Outre le taux de base, une bonification est accordée pour les dépenses de main-d'œuvre admissibles liées aux activités de tournage devant écran chromatique ainsi qu'aux effets visuels et à l'animation informatique. Différents taux s'appliquent à la dépense de main-d'œuvre admissible engagée selon les périodes suivantes :

	Taux de base	Taux de la bonification
Du 12 février 1998 au 30 décembre 2004	11%	20%
Du 31 décembre 2004 au 20 décembre 2007	20%	20%
À compter du 21 décembre 2007	25%	20%

L'annonce de cette mesure a été faite dans le Discours sur le budget de 1998-1999 et elle a été suivie de plusieurs modifications. La SODEC administre cette mesure fiscale conjointement avec le ministère du Revenu; elle a rendu ses premières décisions en 1999-2000.

Les résultats d'une année financière rendent compte d'activités de tournage ou de postproduction qui peuvent s'être déroulées durant plus d'une année civile. Outre la date du dépôt des demandes, les écarts des devis sont attribuables pour l'essentiel à la variation du nombre et de l'ampleur des productions étrangères tournées au Québec, lesquelles sont tributaires de la forte concurrence qui existe entre les provinces canadiennes et les États américains.

Les données de gestion de la mesure fiscale révèlent que durant l'année financière 2009-2010, 29 décisions préalables favorables ont été rendues concernant des productions dont la part québécoise du devis s'est élevée à 124,7 M\$. Les dépenses de main-d'œuvre admissibles

Tableau 12.1

Productions¹ cinématographiques et télévisuelles et crédit d'impôt attribué selon l'année de délivrance des visas, Québec, 1999-2000 à 2009-2010²

Année	Projets	Part québécoise du devis	Dépenses de main-d'œuvre admissibles	Crédit d'impôt attribué
	n		\$	
1999-2000	5	38 555 259	11 107 073	1 221 778
2000-2001	14	67 470 534	30 440 936	3 919 350
2001-2002	11	62 982 333	26 514 335	2 944 060
2002-2003	39	405 401 736	119 877 198	14 023 116
2003-2004	41	211 100 590	79 292 767	11 029 834
2004-2005	39	261 296 819	89 702 217	10 807 601
2005-2006	23	98 545 971	42 861 087	8 754 868
2006-2007	28	128 740 665	63 781 643	16 929 231
2007-2008	32	118 506 248	57 639 011	16 549 385
2008-2009	22	213 330 678	94 142 908	24 631 127
2009-2010	29	124 743 058	66 552 069	21 086 370
Total	283	1 730 673 891	681 911 244	131 896 720

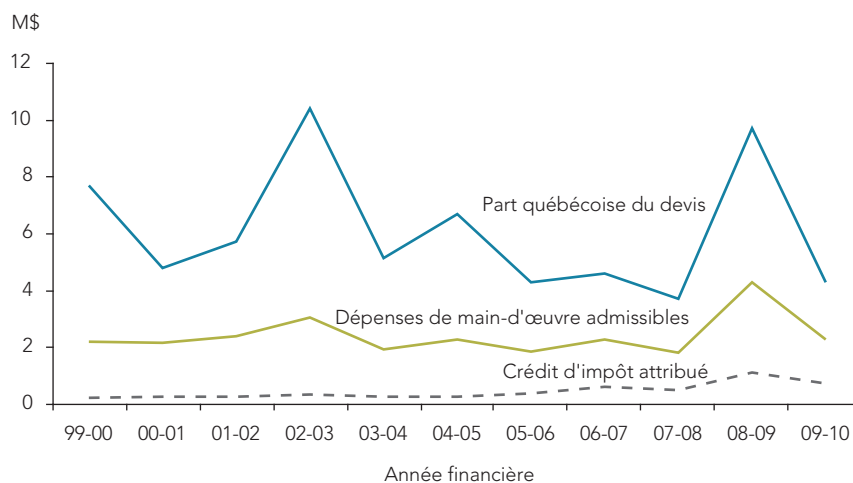
1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour services de production cinématographique et télévisuelle.

2. Inclut 14 projets amendés.

Source : SODEC.

Figure 12.1

Moyenne de la part québécoise des devis, des dépenses de main-d'œuvre et du crédit d'impôt attribué selon l'année de délivrance des visas, Québec, 1999-2000 à 2009-2010^{1,2}



1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour services de production cinématographique et télévisuelle.

2. Inclut 14 projets amendés.

Source : SODEC.

ont atteint 66,5 M\$, dont 32,8 % se rapportent aux effets spéciaux. Le crédit d'impôt estimé s'est élevé à 21,0 M\$ et 6 productions ont bénéficié des nouvelles règles de la mesure fiscale en vigueur après le 12 juin 2009. Ainsi, les dépenses de biens admissibles de ces productions se sont élevées à 6,2 M\$, soit une part québécoise du devis de 11,1 M\$ et un crédit d'impôt estimé de 2,7 M\$.

La figure 12.1 illustrant les moyennes montre que les années financières 2002-2003 et 2008-2009 ont été des années exceptionnelles. En effet, quatre méga productions (*Journey to the Center of the Earth*, *The Spiderwick Chronicles*, *Death Race* et *The Mummy: Tomb of the Dragon Emperor*) ont contribué à ce sommet l'an dernier. Les moyennes de 2009-2010 reflètent davantage les tendances

observables annuellement, en affichant une part québécoise des devis de 4,3 M\$, des dépenses de main-d'œuvre admissibles de 2,2 M\$ et un crédit d'impôt estimé de 0,7 M\$.

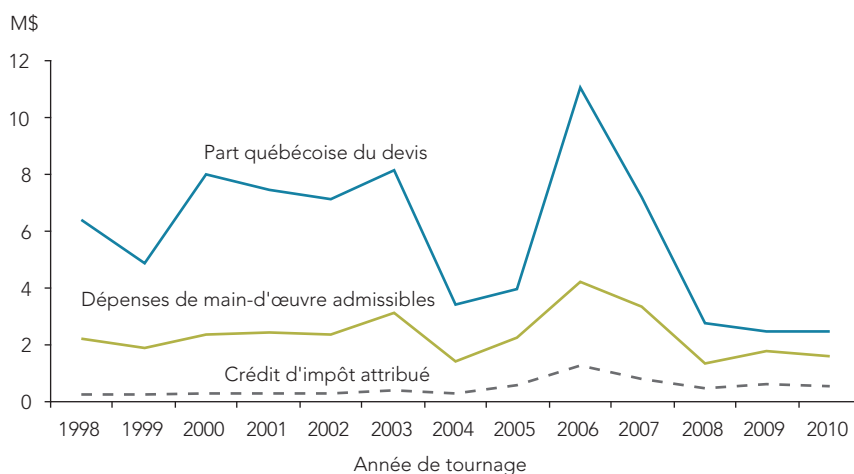
RÉPARTITION SELON L'ANNÉE DE TOURNAGE

Une répartition des projets selon l'année de tournage permet d'obtenir un portrait chronologique de la valeur des services de production ou de postproduction générés par les productions étrangères. Les demandes de crédit d'impôt pour services d'animation et effets spéciaux sont habituellement déposées après les tournages, qui se déroulent le plus souvent durant la saison estivale, et plus tardivement pour ce qui est des services de postproduction. Donc, les résultats d'une année civile peuvent être rétroactivement modifiés, et les plus récents, demeurer fragmentaires.

L'année financière 2009-2010, basée sur la date de délivrance des visas, comporte des projets dont la date d'achèvement s'échelonne de 2006 à 2010. Les productions ont été tournées majoritairement en 2009 (13 productions) et en 2008 (8 productions). Quant aux 8 autres productions, elles se répartissent entre 2007 (4 productions), 2010 (3 productions) et 2006 (1 production).

Figure 12.2

Moyenne de la part québécoise des devis, des dépenses de main-d'œuvre et du crédit d'impôt attribué selon l'année de tournage, Québec, 1999-2010¹



1. Inclut 14 projets amendés.
Source : SODEC.

Les années 2008, 2009 et 2010 présentent des données partielles. En 2008, la part québécoise des devis des 22 productions atteint 60,8 M\$, dont 29,6 M\$ sont des dépenses de main-d'œuvre. Concernant les 14 productions achevées en 2009, les entreprises étrangères ont déposé des devis dont la part québécoise est de 34,7 M\$, dont 24,7 M\$ en dépenses de main-d'œuvre. L'année 2007, tout comme 2006, s'est avérée excellente pour l'industrie québécoise, affichant 28 productions, dont la part québécoise des devis en services s'est élevée à 201,4 M\$; 93,4 M\$

sont des dépenses de main-d'œuvre admissibles et 22,3 M\$, des crédits d'impôt estimés.

L'examen des moyennes des devis, des dépenses de main-d'œuvre et des crédits d'impôt montre que 2007 a été une excellente année. La moyenne des dépenses de main-d'œuvre de 2007, qui s'élève à 3,3 M\$, se situe juste au-dessous de celle de 2006, qui a atteint 4,2 M\$. La moyenne des crédits d'impôt attribués en 2007 s'élève à 0,7 M\$, et celle de 2006, à 1,2 M\$.

Tableau 12.2

Productions¹ cinématographiques et télévisuelles selon l'année de délivrance des visas et l'année de tournage, Québec, 1999-2000 à 2009-2010²

Année de délivrance	Projets	Année de tournage												
		1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
		n												
1999-2000	5	3	2	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
2000-2001	14	3	10	1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
2001-2002	11	2	1	5	3	–	–	–	–	–	–	–	–	–
2002-2003	39	3	2	14	15	5	–	–	–	–	–	–	–	–
2003-2004	41	1	–	3	7	19	11	–	–	–	–	–	–	–
2004-2005	39	2	4	–	–	5	16	11	1	–	–	–	–	–
2005-2006	23	–	–	–	–	–	3	11	6	3	–	–	–	–
2006-2007	28	–	–	–	–	–	1	3	11	9	4	–	–	–
2007-2008	32	–	–	1	–	–	1	3	5	3	14	5	–	–
2008-2009	22	–	–	–	–	–	–	–	2	2	6	9	1	2
2009-2010	29	–	–	–	–	–	–	–	–	1	4	8	13	3
Total	283	14	19	24	25	29	32	28	25	18	28	22	14	5

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour services de production cinématographique et télévisuelle.

2. Inclut 14 projets amendés.

Source : SODEC.

Tableau 12.3

Productions¹ cinématographiques et télévisuelles et crédit d'impôt attribué selon l'année de tournage, Québec, 1998-2010²

Année	Projets	Part québécoise du devis	Dépenses de main-d'œuvre admissibles	Crédit d'impôt attribué
	n		\$	
1998	14	89 600 701	31 084 130	3 419 257
1999	19	92 420 734	36 095 313	4 541 329
2000	24	191 933 793	56 875 239	6 724 433
2001	25	185 920 490	61 026 062	7 188 645
2002	29	206 414 363	69 008 686	8 690 015
2003	32	260 875 745	100 075 537	12 467 233
2004	28	96 108 110	39 334 932	7 698 216
2005	25	98 859 508 ^r	56 495 646	14 354 409
2006	18 ^r	199 176 950 ^r	76 173 642 ^r	22 911 429 ^r
2007	28 ^r	201 459 016 ^r	93 407 787 ^r	22 335 512 ^r
2008	22 ^r	60 838 190 ^r	29 621 172 ^r	10 251 163 ^r
2009	14 ^r	34 764 318 ^r	24 766 006 ^r	8 594 171 ^r
2010	5 ^r	12 301 973 ^r	7 947 092 ^r	2 720 908 ^r
Total	283	1 730 673 891	681 911 244	131 896 720

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour services de production cinématographique et télévisuelle.

2. Inclut 14 projets amendés.

Source : SODEC.

LA PROVENANCE DES FILMS

Depuis 1998, 168 productions états-uniennes ont bénéficié du crédit d'impôt remboursable pour services de production cinématographique ou télévisuelle, ce qui représente 59,4 % du volume total. Le Canada (hors Québec) suit avec 60 productions (21,2 %), l'Allemagne, avec 20 productions (7,1 %), la France, avec 16 productions (5,7 %) et le Royaume-Uni, avec 7 productions (2,5 %).

DEPUIS 1999-2000

Depuis l'entrée en vigueur du crédit d'impôt remboursable pour services de production cinématographique ou télévisuelle, 283 productions étrangères, dont la part québécoise de devis atteint 1 730 M\$, ont généré 681,9 M\$ en dépenses de main-d'œuvre admissibles, dont 143,4 M\$ pour les effets spéciaux, et elles ont obtenu 131,8 M\$ en crédits d'impôt. En moyenne, par production, cela représente une part québécoise des devis de 6,1 M\$, des dépenses de main-d'œuvre admissibles de 2,4 M\$, dont 436 261 \$ en effets spéciaux, et un crédit d'impôt de 466 066 M\$.

Tableau 12.4

Productions¹ cinématographiques et télévisuelles visées, par année de tournage et selon le pays d'origine, Québec, 1998-2010²

Pays	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Total	
	n													n	%
Allemagne	1	–	1	5	3	2	4	–	2	1	1	–	–	20	7,1
Australie	–	1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	0,4
Canada ³	5	6	8	3	6	4	7	6	1	5 ^r	5 ^r	2	2	60	21,2
Chine	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	1 ^r	–	–	2	0,7
Corée	–	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–	–	1	0,4
Danemark	–	1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	0,4
États-Unis	8	9	13	16	17	25	14	16	12 ^r	18 ^r	10 ^r	8 ^r	2	168	59,4
France	–	2	1	–	1	–	2	2	2	2	3	1	–	16	5,7
Hongrie	–	–	1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	0,4
Italie	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	1	–	2	0,7
Luxembourg	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–	–	–	1	0,4
Pays-Bas	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	0,4
Québec	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	1	0,4
Royaume-Uni	–	–	–	–	1	–	1	–	1	2 ^r	–	2	–	7	2,5
Russie	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	1	0,4
Total	14	19	24	25	29	32	28	25	18	28	22	14	5	283	100,0

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour services de production cinématographique et télévisuelle.

2. Inclut 14 projets amendés.

3. Exclut le Québec.

Source : SODEC.

Réalisée par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) de l'Institut de la statistique du Québec, avec la collaboration d'institutions impliquées dans l'activité cinématographique, cette publication réunit les renseignements et les analyses nécessaires pour en saisir toute l'ampleur.

Ainsi, on y trouve notamment la liste des longs métrages produits dans l'année, la valeur de la production québécoise, le nombre de films classés, de même que l'activité des distributeurs québécois et étrangers au Québec. Les résultats d'exploitation en salle sont également détaillés, de même que les résultats du marché du DVD. Enfin, une attention particulière est apportée aux changements technologiques apparus récemment dans la diffusion en salle (numérique, 3D).

Cette publication fait non seulement le tour complet de l'industrie du film, mais elle permet aussi, grâce à la pertinence des sujets choisis, de bien saisir toute la réalité de cette partie importante de la vie socioculturelle québécoise.

